UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

MISSION PAVIE

INDO-CHINE

1879-1895

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

VII

JOURNAL DE MARCHE (1888-1889)

ÉVÉNEMENTS DU SIAM (1891-1893)

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

6787g

MISSION PAVIE

INDO-CHINE

1879-1895

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

VII

JOURNAL DE MARCHE (1888-1889)

ÉVÉNEMENTS DU SIAM (1891-1893)

PAR

AUGUSTE PAVIE

AVEC TROIS CARTES ET QUATRE-VINGT-CINQ ILLUSTRATIONS

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU MINISTÈRE DES COLONIES ET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

23238
8° S 29

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE

1919

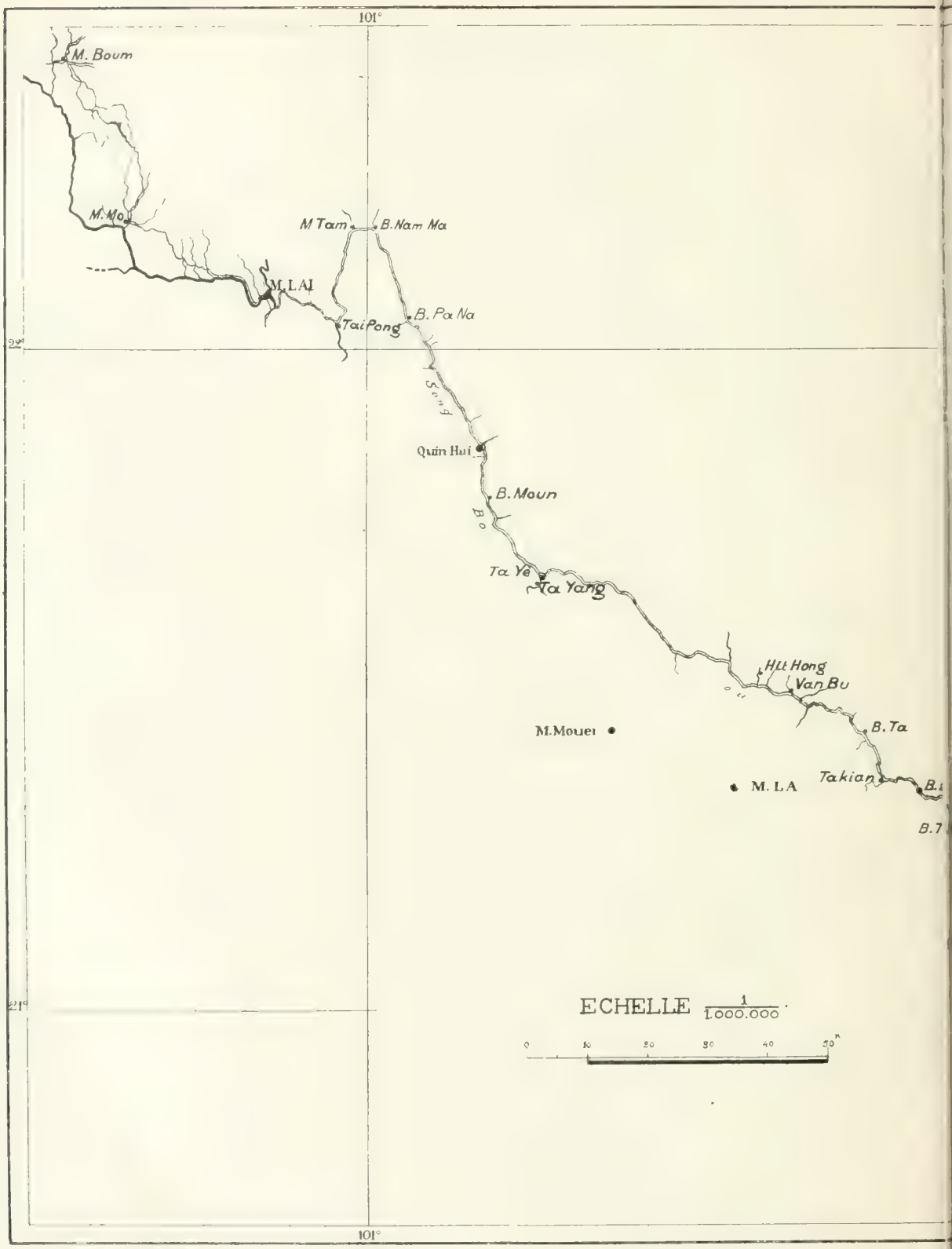
101°
M. Boum
M. Mo
M Tam
B. Nam Ma
M. LAI
Tai Pong
B. Pa Na
Song
Quin Hui
B. Moun
Bo
Ta Ye
Ta Yang
Hit Hong
Van Bu
B. Ta
M. Mouei
M. LA
Takian
B. 7
21°
ECHELLE 1/1.000.000
0
10
20
30
40
50 K
101°

LA

RIVIERE NOIRE

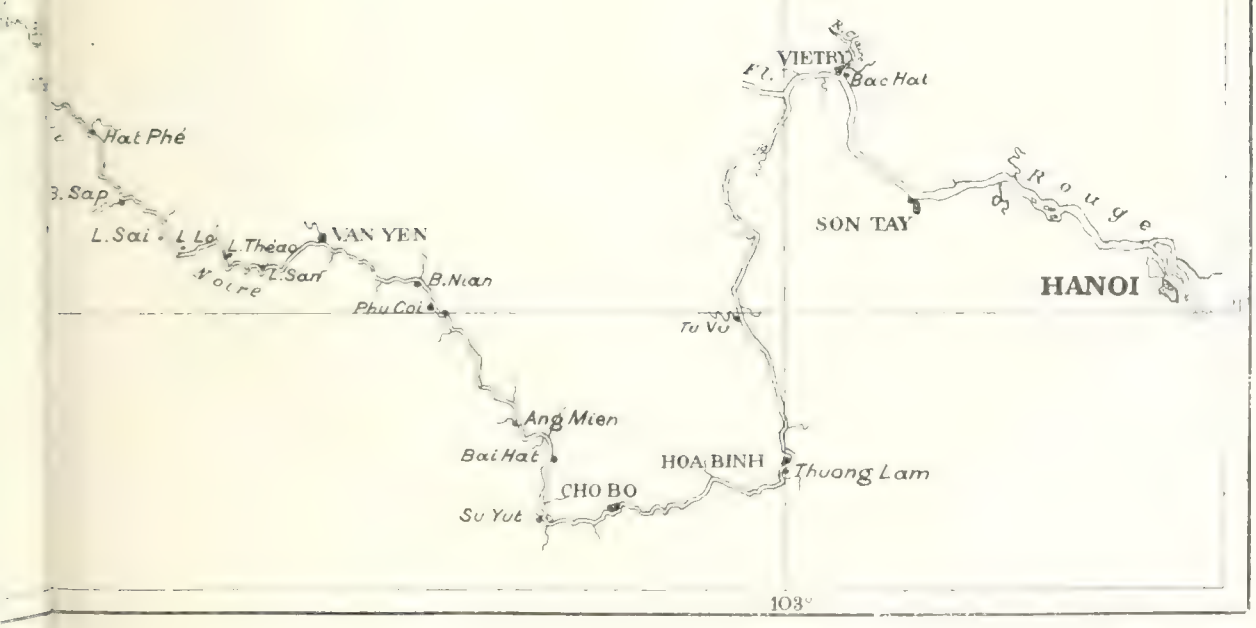

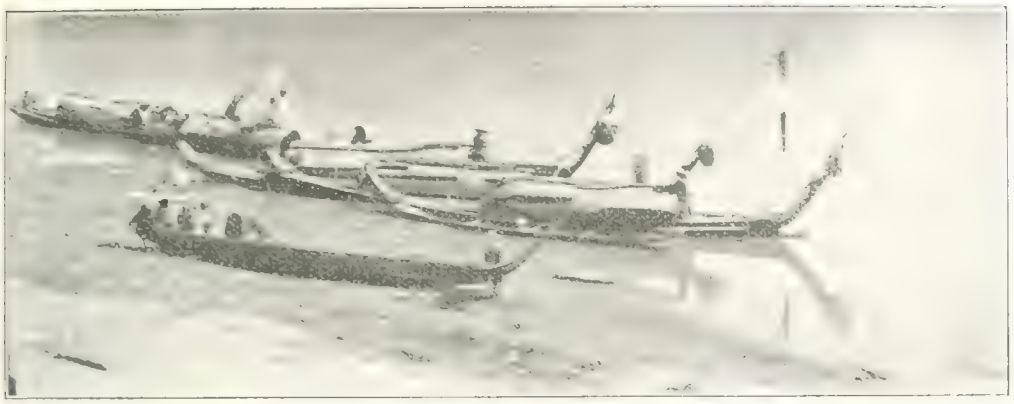

Un rapide de la Rivière Noire

DE LA RIVIÈRE NOIRE AU MÉ-KHONG

3 *Mars* 1888. — C'est la Rivière Noire ! Quel bonheur j'éprouve, je vais avant tous, relever son cours et la faire connaître !

J'ai trouvé ses bords avant hier au soir : hameau de Papam.

J'arrivais de Chaï. J'y avais laissé la colonne Pernot ; parti du Laos le 18 janvier pour me rencontrer avec nos soldats, reliant en même temps par itinéraires le Siam au Tonkin, je l'avais atteinte et suivie huit jours, heureux d'être enfin avec des Français.

Chefs incomparables et troupe parfaite, quittant le Fleuve Rouge pour les terres à l'ouest, ont longtemps couru les sentiers des bois. Ils ont refoulé les Pavillons Noirs, installé des postes à Laï et Soula et rendu confiance aux populations qu'usait l'oppression. A présent ils marchent

rentrant à Hanoï leur tâche achevée, à travers la chaîne des hauts Talungs Po.

Je retourne seul à Luang-Prabang. Les deux officiers qui me sont adjoints, Cupet, Nicolon, y seront alors. Je compte élargir avec leur concours, dès en arrivant, le rayon d'étude des régions frontières.

Venu par Sonla je gagnerai Laï par la Rivière Noire et prendrai à Theng la voie du Laos.

Depuis que l'aurore nous montre les rives, nos barques bondissent sous l'effort robuste de bons nautoniers maniant en experts leurs perches ferrées.

Entre des bambous courbant en tous sens leurs tiges mêlées, et des bananiers d'espèce sauvage, petite à l'extrême, le soleil naissant filtre çà et là, jette des clartés qui partagent l'ombre et bientôt l'effacent sur la grève unie, sur les gros galets, sur l'eau glauque où flottent des vapeurs blanchâtres.

Assis sous le toit de paillottes brunes sur le petit banc d'avant du bateau, par la fraîcheur douce que les premiers jours de mars garantissent, narguant la fatigue que mon corps ressent des dures étapes et cette faiblesse qui s'est crue maîtresse de mon organisme, je suis sous le charme de voir, sans marcher, fuir le paysage, je jouis à plein cœur d'un repos exquis et réconfortant.

Les belles journées que je vais passer! Dans ma situation un pareil régime serait un abus s'il n'était forcé, et si la semaine qui suivra celle-ci ne devait marquer le commencement d'une course nouvelle par-dessus les monts, pour laquelle il faut provision de forces.

Cours d'eau mystérieux qui m'as tant séduit avant d'être vu! Le nom que tu dois aux hautes falaises qui en maints endroits surplombant ton lit te nuancent d'ombre, évoque à l'esprit l'idée de ténèbres! Ennobli par l'âge, il date des temps archi-séculaires où un géographe, poète chinois, nomma « Rouge » et « Claire » les rivières tes sœurs, appela « Bleu », « Jaune » les fleuves au nord et, con-

scientieux à n'en point douter, se croyait exact quand il mariait le Mé-Khong de Chine avec la Mé-Nam et qu'il faisait naître le fleuve du Cambodge aux sources du Nam-Hou son gros affluent.

Privilège charmant qu'a le voyageur de subir l'attrait des sites nouveaux, tout ce que je sais, tout ce que vois de la Rivière Noire fait qu'elle me plaît plus qu'aucun autre fleuve, rivière ou torrent que j'ai admirés que mes yeux revoient quand je les appelle, dont le souvenir des plus beaux décors ne peut soutenir la comparaison : son nom et sa vue les font oublier.

Maintenant d'avance je récapitule ce qu'on me promet de beautés grandioses pour les jours prochains : vallées dominées par de hauts sommets perdus dans les nuages, gorges assombries, murailles calcaires creusées à la base par l'effort des eaux, grands biefs tranquilles où des rocs usés, brisant le courant, viendront interrompre le parfait silence pour montrer ensuite, entre schiste ou marbre, un ruban étroit à l'allure vive.

Tandis que je rêve d'émerveillements, mes trois bateliers d'avant et d'arrière frappent rudement le fond ou la berge de leurs longs bambous. Tout en manœuvrant ils causent entre eux ou plutôt ils crient pour mieux dominer le bruit de leurs pas sur le bois des barques et du choc des perches sur les rocs ou l'eau.

« Pour combien de temps les soldats français vont-ils être maîtres des Douze Cantons ? »

L'homme du gouvernail est le plus âgé, il a répondu :

« Comptons sur sept ans : *Qui passe sept jours restera sept mois, qui passe sept mois restera sept ans.* Depuis ma jeunesse j'ai vu ce dicton se réaliser pour quatre invasions : Les Lues, les Méos, les Pavillons Jaunes, les Pavillons Noirs ! Après vingt-huit ans de constante misère, sept ans de repos seraient le bonheur ! »

Ngin, riant, ajoute : « *qui passe sept ans restera toujours !* »

La suggestion plaît, tous ils applaudissent et, comme à leur gré la

phrase complète le curieux adage, d'une barque à l'autre elle court bientôt. Peu à peu ainsi la conversation devient générale ; j'y mêle ma note, voulue d'eux sans doute, en leur affirmant qu'on doit déclarer dans ports et hameaux au long sur ces berges, que grâce à la France, l'oppression passée ne revivra plus.

Par leur bavardage l'allure a fléchi, à moins qu'il ne faille attribuer la chute de l'ardeur des gens au soleil qui monte.

Alors un rapide, plutôt dangereux, commande un arrêt. Les hommes vont à terre, déroulent les cordes de rotin tordu et, l'une après l'autre, les pirogues passent la difficulté.

Deux heures au-delà, heurt du confluent de ce gros Nam-Mou sur le bord duquel, il y a trois jours, j'ai vu s'éloigner la colonne Pernot. Sur galets et roches en plan incliné, son courant violent, en nappe aussi large qu'elle est peu profonde, rudement refoule la masse et l'augmente ; tous les bateliers, dans l'eau jusqu'au ventre, s'unissent par groupes pour traîner les barques et le traverser.

J'ai compris dès lors, combien il est bon d'aller par convois, un seul équipage ne saurait suffire à pareil effort.

4 *Mars.* — Nos embarcations d'un modèle unique sont longues de 16, 18 ou 20 mètres. Elles sont toutes faites d'un tronc bien creusé en bois résistant, aux fibres ténues, plutôt élastique, que les chocs meurtrissent mais ne fendent pas. Deux planches grossières d'essence moins lourde, taillées à la hache, exhaussent les bords. Profondeur moyenne $0^{m},60$, largeur plus que double ; charge, deux ou trois tonnes suivant qu'elle comporte du sel ou du riz.

Leur queue se relève sur le gouvernail plus qu'à hauteur d'homme. Contre elle on dépose avirons et perches au moment des haltes. Son sommet supporte la cage arrondie, logement du coq qui, dans le voyage, servira d'horloge.

On compte à peu près trois cents de ces barques sur la Rivière Noire. Dans les temps paisibles elles vont par groupes d'un canton à l'autre ou vers le delta.

Fig. [illegible] — Le Débarcadère du Nam Mon

Spécialisées et localisées pour leur construction très originale dans ce seul bassin, elles se distinguent par leur étroitesse et leur élégance des divers bateaux des deux rivières sœurs : Fleuve Rouge, Rivière Claire.

La navigation très irrégulière, souvent dangereuse, de la Rivière Noire a des exigences qui ont amené ce genre d'esquif à la perfection. A celle-ci tient la témérité qui, jointe au sang-froid et à la prudence dont est bien pourvu l'homme du métier, donne la hardiesse d'affronter sans cesse de nouveaux obstacles.

Chez les riverains seuls il faut chercher les gens exercés, les pilotes aptes à bien diriger un convoi nombreux. Entre tous ces hommes les rameurs de Laï sont surtout cotés pour l'innée pratique du cours d'eau entier dont une moitié est dans leur canton.

Ceux-ci à cette heure, traqués par la guerre, ont fui en bateau avec leurs familles, aux hautes limites que l'on peut atteindre.

Leur actuelle absence donne à la rivière un aspect sans vie. Les Pavillons Noirs qui les ménageaient ayant besoin d'eux, exigent des autres de telles rançons quand ils les rencontrent, qu'au risque à courir on préfère voir dans l'inaction, la batellerie aux lieux de refuge dans les affluents.

Le petit convoi dans lequel j'ai place est fort de cinq barques en plus de la mienne ; trois portent du riz, deux autres du sel à destination du poste de Laï.

Nous sommes conduits par le Thao Khoa, frère du chef chargé de toute la région. Il est dans ma barque avec Ngin et d'autres. C'est un homme simple non sans expérience, mais point éclairé. Il a fait la guerre pour les Annamites avec Liu Vinh Phuoc contre nos soldats. Servant dans le rang pendant la campagne, il n'en sait rien dire. Toutes mes questions lui semblent oiseuses dans ces premiers jours, sans objet utile et excitent son rire, mais il y répond pour m'être agréable ; j'espère qu'ensuite il me comprendra.

J'ai voulu d'abord savoir la période du passé troublé dont le batelier avait hier matin, fait un court sommaire. L'intérêt constant

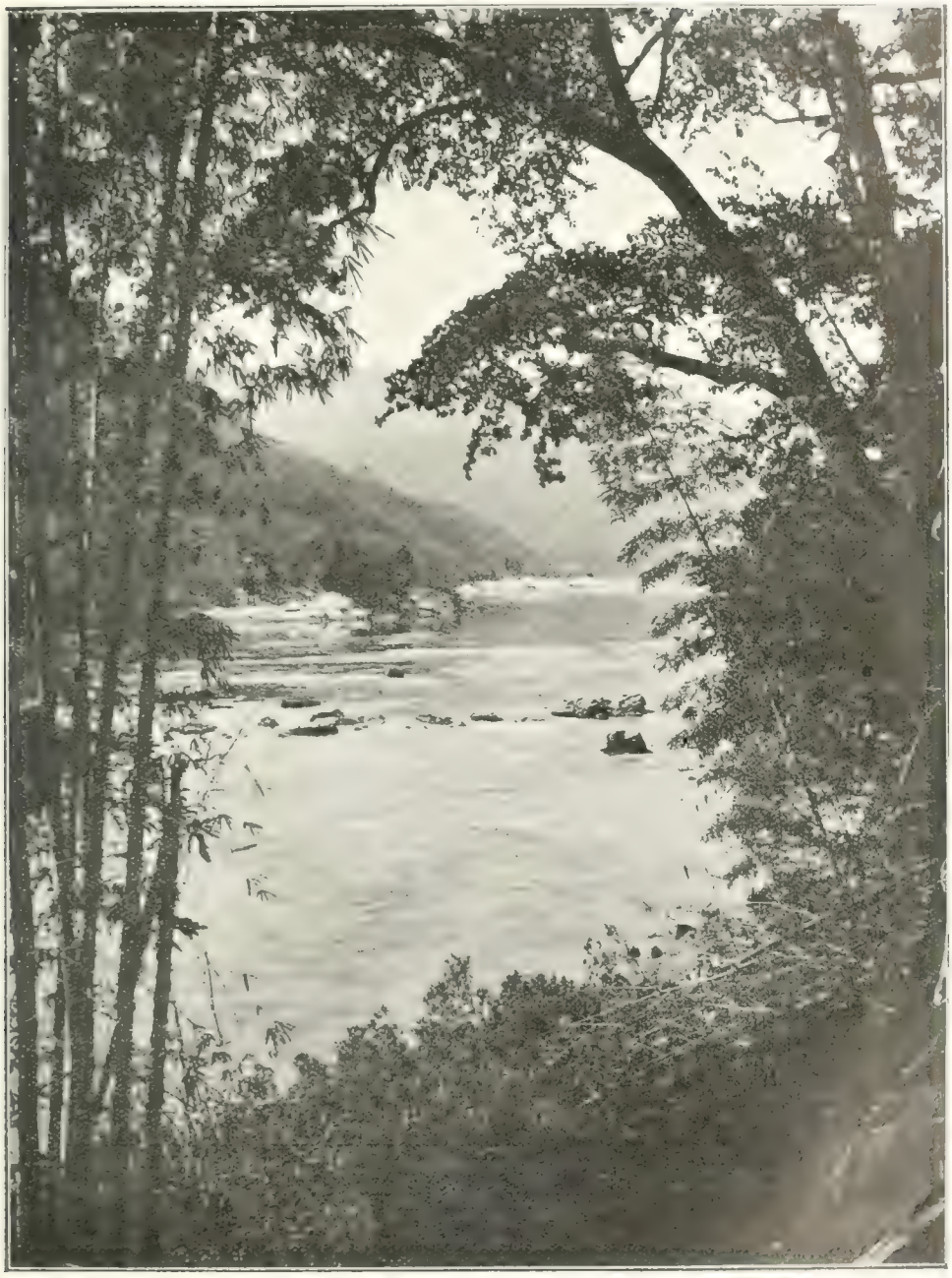

Fig. 3. — La Rivière Nam en aval du Nam-Mou.

qu'offrent la manœuvre et la vue des rives m'ont fait retarder jusqu'en fin d'étape l'heure d'écouter.

Ce qu'il sait est peu. Ignorant des causes, il conte des faits qui n'expliquent pas, comme il le faudrait, les phases diverses des événements qui se sont produits, ces derniers trente ans, dans les Douze Cantons.

Je saisis pourtant qu'il a toujours vu le désordre au comble et que, quand le calme renaissait un peu, les chefs se brouillaient, le faible fuyait et, pour se venger, revenait guidant des envahisseurs qui, sans assistance, n'auraient jamais pu suivre les sentiers des forêts et monts, circuler en barque tant ce haut pays est simple à défendre et, tant son sol même est sa protection.

On devait alors appeler l'Annam. Le mal empirait; des déboires sans nom tombaient sur le peuple, cessaient quelques mois pour recommencer.

Quand les Français vinrent, il fallut marcher pour les repousser. Les gens des Cantons grossirent l'armée des Pavillons Noirs. Après la défaite tous les contingents rentrèrent chez eux.

Les Pavillons Noirs de près les suivirent, ayant la mission — donnée par l'Annam —, de débarrasser les Douze Cantons des Pavillons Jaunes. En réalité on leur offrait là un terrain pour vivre! Ils ont pris la place des bandes chassées. Celles-ci, campées dans le Haut-Laos, restent menaçantes, le fardeau est double.

Malgré tout l'attrait que j'entrevoyais au détail des choses, ce qu'il m'en a dit était tant mêlé d'affaires d'intérêt, d'histoires de personnes que j'ai pour l'instant, cessé de tenter de l'approfondir. N'ai-je pas d'ailleurs bien assez à faire avec l'examen de la situation comme elle se présente, pour remplir mon rôle ainsi qu'il convient, et pour faire en sorte de la dominer :

La France occupe Laï ainsi que Sonla. Entre ces deux postes, par la route de Theng, 200 kilomètres se voient libérés des bandes pillardes. Les Pavillons Noirs au-delà ont l'Est jusqu'aux environs du dernier barrage de la Rivière Noire. Les Pavillons Rouges sont sur les

confins au bord du Laos. Les Pavillons Jaunes sont en avant d'eux le long du Song-Ma. Enfin, les Siamois en très bon accord avec ces Chinois clament leur retour et, pour qu'aucun doute ne subsiste plus chez les habitants sur leur intention, périodiquement les chefs et otages qu'ils ont emmenés en 87, en envoient l'avis, par des émissaires, aussi bien aux bandes que dans les villages.

En telle occurrence, il est difficile aux gens des campagnes d'être sans soucis.

5 *Mars.* — Hier et aujourd'hui nous avons passé des sortes de ports Tahé et Tayang, pour le débouché de deux des cantons, Muong Muey et Khoaï, étendus bord droit par delà les monts.

Les Pavillons Noirs y avaient des postes qu'ils ont évacués. Quoique de la veille nous en fussions sûrs, le chef du convoi fit avec prudence ce bout de trajet.

La marche d'ailleurs, entre ces deux points, est forcément lente. Le torrent de Muey a son confluent à distance égale de l'un et de l'autre; d'un fort gros débit en saison pluvieuse il charrie alors les galets par masses : de très longs obstacles sont la conséquence. Ce joli cours d'eau dont je vis les sources à grande altitude (quinze à seize cents mètres) il y a vingt jours, lorsque je suivais la colonne Pernot, reçoit les bateaux jusqu'à Muong Saï, important village à trois kilomètres où viennent finir le chemin de Muey et celui vers Khoaï.

Des lieux habités se montrent dès lors sans interruptions. Malgré notre hâte toujours la nouvelle de notre passage y est avant nous.

Dans la clarté douce de ces journées pures, mon vieux pavillon lumineusement éclaire ma barque. Dès qu'il apparaît sur le fond vert sombre, répété par l'eau, chefs et gens accourent. Nul ne l'avait vu mais sa prestigieuse union de couleurs est connue de tous !

Se mêlant aux buffles dans le courant frais afin d'approcher, chacun fait assaut de raisons naïves pour me retenir fût-ce un seul instant !

Devant mes motifs de fuir tout retard, leur chagrin se montre, ils envient Quin-Haï où nous comptons faire la halte de nuit.

Ce dernier endroit, centre le plus fort de tout le voyage, est devant nos yeux au déclin du jour.

Construit rive droite, la berge élevée, ses grandes maisons, ses arbres fruitiers donnent à nos barques l'ombre et la fraîcheur tandis qu'au contraire, sur le bord en face, l'eau, la grève, les champs, sous les reflets vifs des derniers rayons du soleil pourpré, gênent les regards.

La population sort nombreuse des cases, en groupes hâtifs mais bien plus timides que précédemment.

Les vieux en pirogue accostent ma barque, ils semblent inquiets du premier contact.

Le Thao du canton, assure en tremblant que les habitants sont sujets loyaux, balbutie des vœux.

Mon chef de convoi et les bateliers ricanent des craintes que cette attitude laisse deviner.

J'ai compris celles-ci, me voici à terre :

« Je sais que vous êtes parents et amis des maîtres de Laï cachés dans les bois, fuyant les Français. Le rôle qu'ont eu les populations de ce grand canton dont, tout comme vous, je déplore la ruine, j'en sais les motifs : il est excusé. La continuation de leur résistance me rend malheureux. Quelle joie j'aurais lors de ma présence sur leur territoire si je les trouvais pressées en enfants soumis de la France, tout autour de moi comme vous voici ! Soyez-en certains, je ferai là-bas ce qu'il est possible pour ce résultat ! »

Ngin a répété ; et les yeux s'éclairent et les vieillards disent : « Vous serez béni par elles et par nous ; laissez votre barque, la case la plus belle vous est préparée ; nous vous conduisons, les gens du village seront si heureux de vous voir un peu ? »

La foule entend tout, elle devient hardie, je suis entouré. Respectueusement chacun me contemple, demande un regard et veut me sourire.

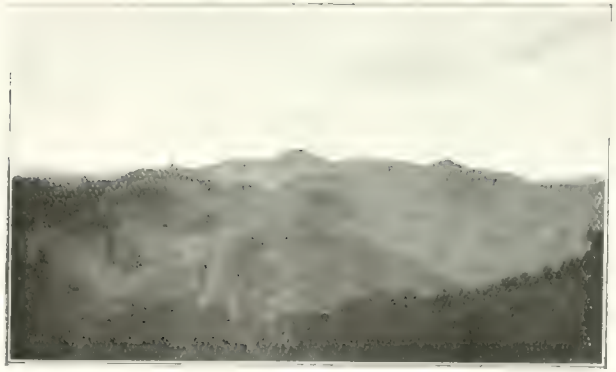

Fig. 4. — Région des sources du Nam Muey.

Fig. 5. — Plateau de Khoen.

Fig. 6. — Quan-Hau.

Des poulets, des œufs m'ont été offerts et j'ai distribué des monnaies d'argent, puis j'ai acheté pour les équipages d'énormes cochons et des vivres frais.

Quelle soirée heureuse pour les gens et moi ! Chacun s'imagine que je le connais, garderai son nom et me souviendrai lors de mon retour dont aucun ne doute !

Il me sera doux je crois bien longtemps le cher souvenir du bonheur donné si facilement au petit canton.

Après le repas pressentant la fièvre, j'ai dû retourner pour m'y reposer à bord du bateau.

6 *Mars.* — Pa Na, rive gauche, appartient à Laï dont il fut toujours le poste avancé. Les Pavillons Noirs y étaient fixés, ils en sont partis depuis peu de temps.

Cette sorte d'îlot, uni à la berge par un bloc calcaire fouillé de cavernes, avait sur les bords de son isthme étroit des postes de garde, lorsqu'une pirogue était signalée devant l'un des deux il donnait l'éveil ; on courait attendre de l'autre côté qu'elle vint à passer pour la rançonner.

Les gens du village fuient à notre approche ! Ils pensent sans doute que l'état de guerre sur ce territoire, veut que les Français soient leurs ennemis ! Pour les rappeler nos efforts sont vains. Peut-être ont-ils l'ordre de faire le vide devant le convoi !

7 *Mars.* — L'arrêt de ce soir se fait au Nam Ma. Ce fort affluent descend sur la gauche, de la direction que j'imaginais pour la Rivière Noire.

« Nous verrons demain » me dit Thao Khoa, « celle-ci, venant de l'ouest d'abord et du sud ensuite. »

Le lieu, il l'assure, a de l'importance. Lors des invasions de récentes dates, les chaos de Laï en s'y réfugiant le firent chef-lieu.

Le Nam Mou, rivière dont le confluent a été passé dès le premier jour, a une vallée presque parallèle à la Rivière Noire ; la ligne

de fuite est peu éloignée, la plupart du temps, elle dérobe aux yeux l'arête de partage avec le Fleuve Rouge. Ses sources sont au nord comme celles du Nam Ma sur un plateau vaste de grande altitude, dressé devant nous en barrière immense et nommé Tha Fine (terrain pour l'opium), parce que ses plaines sont surtout propices à l'intense culture du pavot néfaste.

Une troupe française, commandant Pelletier, marchant l'an dernier des bords du Fleuve Rouge vers la Rivière Noire, franchit le Nam-Mou, joignit le Nam-Ma pas bien loin d'ici. Au bout de ses vivres et mal renseignée ne se doutant pas qu'elle touchait au but, elle s'en retourna.

8 Mars. — Un tableau de rêve, de ceux qu'ignore l'art, nous prend dans son cadre.

Le torrent Bouang, toujours sur la gauche, apporte les eaux de la partie Est de ce grand plateau.

A peine avions-nous dépassé le coude qui suit un coin laid, au pied de hauteurs que la forêt couvre, que, sans transition, la marche des barques nous a introduits dans l'entrée d'une gorge, fracture colossale partageant en deux le bloc montagneux que la Rivière Noire aide à séparer.

Sous l'effort des eaux, la brisure énorme a cessé d'avoir ses parois unies; les écroulements, la végétation en varient l'aspect jusqu'à l'infini et donnent un charme inconnu, étrange, au magique passage qui semble s'ouvrir vers un pays autre.

De quel sentiment d'admiration vive, je suis pénétré à la vue subite de ce couloir monstre dont les cimes nues vont à mille mètres.

Sous nos yeux s'étalent des amas de roches régularisés par la crue passée, des grèves marquées par des pas de fauves et d'oiseaux petits; de gros mamelons affaissés dans l'eau, verdis de grands arbres que l'éloignement ferait presque prendre pour des arbrisseaux; de longues falaises montrant tour à tour leurs murailles nettes, humides, luisantes, et des déchirures et escarpements où l'humus s'entasse en y

faisant croître par buissons épais, l'azalée vivace qui fleurit en rose tous les interstices.

Dans ce merveilleux accord de décors sur l'onde tranquille qui sans bruit s'écoule, les longues pirogues rompant le silence, réveillant l'écho semblent bien petites, pourtant elles lui donnent le charme suprême : la note de vie.

Quand l'heure du repas fait sonner la halte, l'enchantement dure sans s'être affaibli. Le convoi s'arrête sur le sable humide devant une voûte creusée par les eaux dans la paroi tendre.

L'azalée rosée garnit les rochers à perte de vue au-dessus des lignes tracées par les crues. Comme je m'extasie, les vieux bateliers envoient les plus jeunes à l'assaut des fleurs. Par brassées bientôt, les branches jetées en toit et tapis sur le sol mouillé, forment un gourbi dont la grâce s'allie, en point minuscule, à l'immense scène, et n'est comparable qu'à la modestie du déjeuner simple que nous y prendrons.

Dans l'après-midi, direction au sud. L'éclairage oblique, venu par en haut, produit des effets les plus imprévus rendus plus curieux et plus saisissants d'instant en instant. Ce sol torturé ne retarde pas la navigation. On croirait que l'eau dissout le calcaire qu'elle emporte en miettes. Pourquoi la rivière n'a-t-elle pas partout ces bénins obstacles au lieu du granit qu'elle ne peut user en tant d'autres places !

Il n'est pas fréquent dans ce défilé de trouver l'endroit pour le campement. Sans attendre au soir, nous profiterons du banc de galets qu'un fougueux torrent, dont les eaux bondissent sur d'énormes roches, vient former bord droit. Le Nam Moeuk arrive d'entre Laï et Theng. Je dois voir plus tard, en suivant ma route à haute altitude, sa partie paisible ; elle se continue par chutes énormes en cours caverneux sous le grand plateau et sort près d'ici. Son débit puissant, très accru aux pluies, fait imaginer des proportions monstres à son cours sous terre.

9 *Mars.* — Marche laborieuse sans difficulté. C'est tantôt la perche tantôt l'aviron ; rare est le terrain permettant l'emploi des câbles et cordes de rotin tordu.

Fig. [illegible] Entrée des gorges de la Rivière Noire

Tableaux inchangés. De très hauts sommets ont leurs cimes plates et semblent s'étendre en prairies sans fin. Les bords sont toujours de roche calcaire et souvent surplombent.

L'inimaginable masse de galets qui charge le lit, forme des bassins et crée des obstacles, est incalculable. L'azalée sur tous les escarpements a choisi sa place à l'abri des crues. Dans quelques ravins des cases en paillottes sont abandonnées. Seul être vivant que nous ayons vu depuis ce matin, un yack monstrueux nous regarde et fuit.

Mais voici deux heures, les hauts murs à pic de la grande brèche se transforment vite en plans inclinés que la forêt couvre, une vallée claire nous ramène ensuite aux aspects connus.

Huit jours ont passé ; l'idyllique course est près de finir, Laï est devant nous, le drapeau français vient d'être aperçu.

Chaque batelier exprime sa joie d'arriver au but sans qu'un accident ait gâté la marche. Leurs exclamations disent leur plaisir presqu'égal au mien. Ils parlent en riant des récits épiques qu'ils vont pouvoir faire quand ils rentreront parmi leurs familles ! C'est sûr, ils tairont que de nuls dangers on n'eut la menace, et que les Chinois avaient disparu de notre chemin ; ils mettront enfin, sans aucun scrupule, leurs femmes, leurs enfants dans l'étonnement de l'audacieux raid qu'ils vont terminer ! En somme ils s'amusent d'une corvée dure pas très bien payée (car ma barque seule relève de ma bourse), et je les admire d'affirmer ainsi leur bon caractère.

Tous ils sont heureux à l'idée d'entrer dans le petit poste. Aucun des rameurs n'a vu nos soldats, sauf le convoyeur et quatre ou cinq autres qui, à Tuyen-Quan, ont lutté contre eux. Ceux-là, tout d'abord, n'osèrent le dire craignant, pour le moins, de moi des reproches. Quand ils m'entendirent approuver le rôle qui alors pour eux était le devoir, ils me jugèrent mieux, ne furent plus inquiets, même ils m'instruisirent sur cette campagne non sans m'exposer en de longues plaintes toutes les misères qu'ils y supportèrent.

Un si court contact avec ces gens simples toujours respectueux les fit

Fig. 8. — Sortie des gorges de la Rivière Noire

familiers. Chaque soir leur foule, avide d'entendre, heureuse de dire, entoura mes hommes ou bien m'entoura jusqu'à mon sommeil. Maintenant ils savent que je suis à eux pour le règlement des questions diverses que veut leur bonheur. Ils se feront joie de le raconter dans leurs vingt hameaux. Je les sens si bien entraînés vers nous qu'un chagrin me naît de m'en séparer.

A ce moment même où le pavillon nous est apparu, le petit convoi s'est mis sur le sable auprès d'un ruisseau et les bateliers se sont réunis sous de grands ombrages.

Leur chef Thao-Khoa est venu à moi ; souriant il m'a dit :

« Le lourd heurt des eaux du profond Nam Na sur le courant rude de la Rivière Noire produit des remous qui font incommode le séjour des barques au lieu exigu qu'est le port de Laï. Après la remise aux autorités du riz et du sel que nous apportons, nous irons camper sur la rive en face.

« Dès notre arrivée, les Français de Laï, heureux de vous voir, vous entoureront, ils vous mèneront en haut du rocher où sont les maisons et vous garderont.

« Nous resterons seuls! Nous souhaitons ici vous faire nos adieux? »

Je sautai à terre.

Les patrons en chœur, m'exprimèrent les vœux qu'en telle occurrence ils dirent sans doute maintes fois à d'autres et, lorsqu'ils se turent, le chef continua :

« Par vous, tous ces hommes savent à présent comment les Français conduiront le peuple. Le malheur afflige depuis tant d'années notre pays thaï qu'ils n'osaient pas croire au bon changement de la situation. On craint d'habitude les maîtres nouveaux, il en passa tant ! mais le doute a fui, ils ont enfin vu la chance venir! Instruits les premiers, chacun est joyeux, non pas seulement de se voir au but, mais à la pensée qu'il pourra porter l'heureuse nouvelle et louanger la France à Papam, Hitang et sur le chemin. Revenez nous vite car attendre est long. »

Les sourires confiants, l'entière attitude de ces braves gens, accroupis en rond sur le sable fin, parlaient avec lui.

En les remerciant de tous leurs bons soins au cours du voyage, en leur répondant que tous les Français que j'avais laissés au bord du Nam Mou s'en allaient séduits par l'honnêteté et les mœurs si douces des populations, qu'il en reviendrait, que je reviendrais et qu'en attendant ils pourraient sans crainte, cultiver leurs champs, commercer sur l'eau la sécurité étant assurée, je cherchais l'idée qui clôrait le mieux mon petit discours.

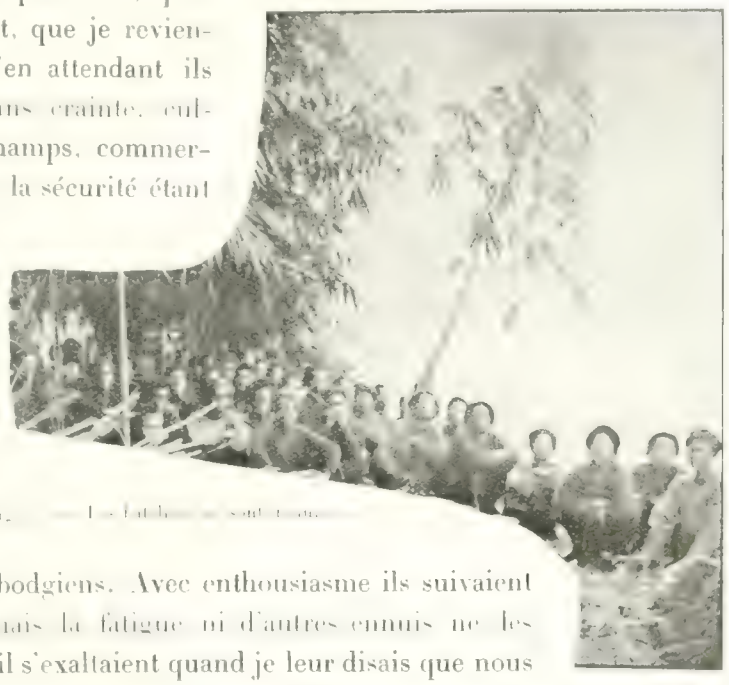

Fig. — Le Tatchen et ses sujets.

Je vis près de moi mes six Cambodgiens. Avec enthousiasme ils suivaient mes pas, jamais la fatigue ni d'autres ennuis ne les rebutèrent et il s'exaltaient quand je leur disais que nous ferions fi de plus grands obstacles. A chaque occasion leur cœur grandissait! Leur reconnaissance était dans leurs yeux pour tout le prestige qu'ils avaient acquis. Le groupe des Thaïs semblait les envier!

Je saisis les mains de Ngin et de Thom, les plus près de moi et les présentant je dis aux rameurs :

« Les Français sont bons, ils vous aimeront comme je vous aime et prendront vos cœurs ainsi qu'avant vous ils ont déjà pris ceux de ces six hommes dont vos fils plus tard — mettant leur orgueil à servir la France — suivront les exemples.

« Maintenant amis, songeons à la joie que, dans un moment, va causer la vue de mon pavillon, devenu le vôtre, à tous nos soldats! Courons aux pirogues pour qu'en un instant il soit sous leurs yeux! »

Entre les amas de sable impalpable, qu'au moment des crues elle a déposé à l'entrée des gorges, la Rivière Noire a son lit sinueux un peu resserré. La pente accentuée y donne au courant l'allure plus vive qui vient expliquer la réputation de difficulté des abords de Laï.

Un fort vent nord-est, contraire à la marche, souffle par rafales, soulève le sable en épais nuages, gênants pour les yeux, et repousse les barques.

La lutte harassante contre la nature exténue les hommes, ils avaient compté se faisant un jeu du dernier effort, cherchant la vitesse, me porter au bord à coups d'avirons. Ils sont bien déçus; la perche et la corde tour à tour s'imposent afin de reprendre le terrain perdu.

Après deux longues heures de peines infinies, le roc promontoire d'où comme un nid d'aigles, Muong-Laï domine dans un cadre vert, l'union du Nam Na à la Rivière Noire et le débouché du petit Nam Laï, se présente aux yeux.

Très bas contrefort d'un mont de mille mètres, il semble nivelé sur tout son sommet d'où des toits émergent.

Parmi les buissons et sur la rocaille recouvrant la pente, un sentier étroit se dessine en blanc. Des soldats l'encombrent, en hâte ils accourent et, pressés se groupent sur le bout de grève, juste perceptible entre berge et eau. Je vois leurs regards aider les rameurs d'encouragements qui à leur regret ne sauraient suffire.

Quand je désespère d'être, avant le soir, rendu parmi eux, l'adroite manœuvre des patrons habiles jette les bateaux dans le coin houleux du contre courant que forme le Nam Na. Un instant après l'amarrage est fait.

Capitaines, lieutenants, docteur, les sergents, la foule des soldats à l'envi s'approchent de nos six pirogues.

En les saluant j'ai crié mon nom et, j'ai ajouté: « la colonne Pernot vous envoie ses vœux »; chacun a compris, car tous avaient su, dans l'expédition dont ce détachement était l'avant-garde, que j'allais vers elle.

On avait appris ma jonction à Huoc, mais on ignorait la séparation et ma course actuelle. On me félicite du parcours heureux achevé ici, alors que hélas, à cent pas de Laï la sécurité n'est pas établie !

Et l'on m'interroge et, comme si d'avance on ne doutait pas : « Vous nous apportez vin, sucre, tafia, farine, etc... ? »

— La charge des barques n'est qu'en riz et sel ! »

A la déception qui suit ma réponse, je devine l'état d'extrême embarras dans lequel le poste est près de tomber.

Tout le monde avait, en apercevant le drapeau français, cru voir arriver un convoi de vivres que, dans l'anxiété, chaque jour on guette !

Désolé, j'explique qu'en bas, la rivière est encore aux mains des Pavillons Noirs, et chacun comprend.

Je serre des mains et j'entends ces noms : Capitaine Cornu, Légion Étrangère, commandant du poste ; capitaine Kuntz, lieutenant Jacquemin, sous-lieutenant Deniel, tous trois Tirailleurs, et docteur Baptiste. Cinquante Légionnaires et cent Annamites.

Les soldats plaisantent leur déconvenue ; et les officiers émettent l'espoir qu'un des prochains jours on sera pourvu, voie de Laokaï.

Nous montons la pente. Le bon capitaine, père de ses hommes, traduit sa détresse :

« Il nous reste à peine un peu de farine, un sac de café et quelques conserves ! Plus du tout de vin, de tafia, de sucre ! Le troupeau du poste ne compte que six bœufs. Je vais être réduit — avant peu — au riz pour nourrir la troupe, même les malades ! Vous excuserez notre pauvre accueil, notre dénument ne peut être pire ! »

Ensuite il expose l'état du pays et la situation :

« Quand le colonel, il y a deux mois, m'a donné la charge d'établir ce poste, Muong-Laï brûlé, par la volonté de Thong-Ta-Thuyet, ex-régent d'Annam, n'avait plus de cases, sa cendre était chaude.

« La jolie vallée du petit Nam Laï, en face de nous, avait ses moissons et tous ses hameaux détruits par le feu. Une fumée épaisse voilait l'horizon.

« La population était dans les bois. Seuls des partisans, tout aux alentours, tiraient sur quiconque s'éloignait d'ici.

« Vingt-cinq indigènes, soldats auxiliaires du chef provisoire des Douze Cantons, guidant la colonne de M. Pernot, sont restés à Laï.

« Ces irréguliers ont été précieux pour l'installation et pour les courriers. Ils allaient chercher à deux jours au nord bambous et herbages dont on fit les cases. Deux fois chaque mois, sept ou huit d'entre eux portent vers Sonla ou vers Laokaï, la correspondance. Souvent attaqués ils vont jusqu'au but qui leur est fixé tout en ripostant. En zone peu sûre, un détachement de la garnison, escorte chacun des petits convois. Quant aux adversaires, toujours isolés, ils tirent, puis s'enfuient laissant l'embuscade. »

Fig. 11

Le petit plateau où des maisonnettes, juste suffisantes, sont le campement, garde encore la trace du navrant désastre : gros amas de cendres, poutres calcinées et murs écroulés, les derniers vestiges des choses d'avant ! C'est affaire aux pluies de tout nettoyer : les hommes d'abord doivent s'abriter, prévoir l'hivernage.

Ici les soldats, là les officiers. Ces cases, plus que frêles, gardent du soleil mais logent fort mal. Tout est provisoire !

C'est le magasin qui semble si vide ! Le riz des bateaux y sera à l'aise ! Déjà les sergents le font débarquer. Demain les pirogues s'en retourne-

ront emportant les lettres et surtout le cri — pour l'autorité — de « besoin urgent ! »

Ce courrier prendra à Chaï dans trois jours — Thao Khoa s'en charge — la voie qu'a suivie par-dessus les monts, la colonne Pernot.

Nous nous asseyons devant les paillottes. Là-bas sous nos yeux, le soleil couchant rougit la vallée ; l'on y croirait voir le feu terrifiant d'où est née la cendre qui dans l'air tournoie sous l'effort du vent ! De gros buffles blancs devenant sauvages, revenant de paître, passent sur les ruines et leurs anciens parcs, en troupeaux inquiets, regagnant en hâte leurs gîtes nouveaux dans les bois voisins.

Il faut renoncer, j'en ai le chagrin, à tenter d'avoir un prochain contact avec l'un des chefs du canton de Laï, soit Déo van Seng, soit Déo van Tri, le père et le fils, ou n'importe qui de leurs partisans. Leur haine implacable contre le Quan-Phuong et ses auxiliaires — les seuls indigènes nous servant ici — est trop réciproque pour que l'on y songe.

Il n'est pas douteux que ce dernier chef craint par dessus tout une tentative dont le résultat s'il était heureux, rallierait à nous ses pires ennemis et, qu'intéressé au maintien des choses il regarderait l'effort dans ces vues comme dirigé à son détriment et pouvant l'exclure de sa situation. Son représentant et ses vingt-cinq hommes confirment l'impression que j'avais acquise lors de mon voyage avec la colonne : ils brouilleraient tout, plutôt que d'aider à un arrangement.

La population a suivi ses chefs dans le haut pays et jusqu'aux frontières. Chaque défilé ouvrant un accès vers un des refuges se trouve gardé ; marcher vers ces passes serait le signal d'un exode pire de ses nouveaux hôtes. Le fossé creusé par la résistance voulue par Thuyet et, sans doute aussi par l'effort siamois, grandirait encore.

Puis je considère qu'avec toutes chances, il faudrait un mois à un messager pour porter des offres et rendre réponse, et je suis pressé... l'heure n'est pas venue !

Faire libérer à Luang-Prabang les quatre jeunes gens prisonniers du

Siam est le sûr moyen d'arriver au but. Avec eux j'aurai possibilité de rendre la vie à la région morte. Je dois me hâter.

10 *Mars*. — Nous partons le 12 ; tout est entendu. Le sous-lieutenant, 25 légionnaires, 50 tirailleurs et des auxiliaires porteurs du bagage iront avec moi montrer jusqu'à Theng notre pavillon, puis ils reviendront. Seul je poursuivrai, la journée d'après, ma marche nouvelle vers Luang-Prabang.

Dans la maisonnette de M. Cornu, sur sa table ronde auprès de la porte, nous comptions l'argent dû aux bateliers.

Tous ils attendaient quand une femme parut !

Elle était vêtue d'effets disparates, jupe montagnarde et manteau chinois et semblait très jeune.

Comme si elle fuyait un danger quelconque elle se faufilait parmi le tas d'hommes et, résolument elle les écartait pour venir à nous.

S'arrêtant alors, un peu indécise elle nous regarda puis, bientôt fixée, elle s'assit à terre encore essoufflée essuyant la sueur au long de ses joues avec les deux pans du manteau usé.

Les yeux vers le sol s'adressant à moi, elle parla ainsi :

« Malgré ce costume ne me prenez pas pour une étrangère. Je suis Laotienne et je vous ai vu à Luang-Prabang.

« Mon père n'est pas prince ou grand mandarin, c'est un potier pauvre du bord du Nam Khane ; notre case est proche du palais du chao second fils du roi.

« Il y a neuf mois j'avais dix-sept ans, j'étais très heureuse.

« La guerre éclata et le malheur vint !

« La ville fut détruite.

« Surprise avec d'autres par les Drapeaux Jaunes, je partis captive !

« Les soldats français ont mis en déroute la bande chinoise dans laquelle alors je traînais misère. Je m'étais cachée pendant la bataille. Les gens du Quan Phuong ont fouillé l'endroit ; ils m'ont découverte et

ils m'ont vendue — comme étant la femme d'un de ces pirates — à leur vieux comptable installé ici.

« Prenez en pitié mon malheur extrême et ramenez-moi à Luang-Prabang. »

Elle s'est redressée : son regard s'arrête sur le tas de piastres. Les hommes le voient et quelques-uns rient. Elle devient confuse, la sueur de nouveau perle sur son front, elle reste accablée.

Ngin, tandis qu'elle parle, et phya Peunom se sont approchés ; ils l'ont reconnue et le premier dit :

« Son père est celui qui devait vous faire il y a deux mois des jolies poteries et de la vaisselle ; le chef des Siamois à Luang-Prabang le lui interdit. Le pauvre artisan était bien honteux quand il s'excusa, vous souvenez-vous ? [1]

— Si je me souviens ! à chaque repas ! depuis si longtemps je n'ai plus d'assiettes !

— Nang, relevez-vous, je vais rembourser le mari de guerre. Vous irez revoir le Muong Lan-Chang ! »

M'adressant à Ngin, au phya Peunom et à son enfant, le petit Bac Pann :

« Je vous la confie, faites moi honneur ! Vous la nourrirez, elle reposera auprès de vous trois. Allez avec elle savoir, s'il se peut, où sont les captifs qui eurent son sort. J'ai tant le désir d'emmener en plus quelques disparus aux parents en deuil, qu'il me donne espoir. »

Retenant des larmes, en hâte elle salue sous les compliments devenus polis de tous les rameurs, et suit les trois hommes qu'elle prie en ces termes : « Je ne vous quitte plus ! »

Dans l'après-midi, au milieu du camp, un grand bruit s'élève : un convoi armé vient d'être aperçu voie de Laokaï.

De même qu'hier les soldats en foule descendaient curieux au-devant des barques, aujourd'hui ils courent vers la palissade.

Quelques-uns s'écrient : « Les vivres arrivent ! »

Hélas ! Ils se trompent.

1 Voir Tome VI, page [illegible]

Au petit galop, un joli poney, un jeune officier : Messieurs le Second James, lieutenant d'infanterie, entre le premier.

A M. Cornu et aux officiers avec qui je suis, il dit la mission dont il est chargé : escorte et conduite des trois commissaires venus de Bangkok à l'effet de joindre la colonne Pennot et pour étudier avec Capet, Nicolon et moi, les régions frontières.

Comme on rit d'abord du retard sans nom, le lieutenant explique que ses instructions voulaient qu'il voyageât au gré de ses hôtes. J'ajoute aussitôt que le général envoyé par Siam gardant près de lui mes deux compagnons, comptant c'est probable que les trois Siamois iraient seuls au but, a volontairement fait défaut lui-même à ce rendez-vous : et chacun conclut qu'il peut valoir mieux pour la suite des choses que ceux-ci ainsi, l'aient aussi manqué.

Lorsque phra Pavrath premier commissaire débouche à son tour de l'étroit chemin, il reçoit de nous le meilleur accueil.

Sous une apparence frêle et délicate il semble énergique et très courageux.

Nous nous connaissons. Dans deux longs séjours passés à Bangkok, j'ai eu l'occasion de le voir souvent. Son intelligence, son éducation faite en Angleterre, le mettent hors de pair parmi les Siamois.

Il est petit fils de l'ancien Régent. Les principaux membres de cette famille, la première du Siam — jugés arriérés, quasi en disgrâce — vivent à l'écart de la Cour actuelle. Lui fait exception. Avancé en grade et considéré, il a les allures des Européens les plus raffinés : mais, dit-on pour plaire, parfois il s'exprime en termes moqueurs peut-être perfides sur ses vieux parents. Semblable conduite lui vaut des critiques non manifestées mais qu'il sent partout. Elles le déconcertent au point qu'il se donne, voulant les braver, un air de défi, mélange d'audace et d'hésitation qui a pour effet d'ôter la confiance à ceux qui l'approchent.

Sa surprise est grande de me rencontrer, il en reste même tout déconcerté! Bien sûr il croyait que les fonctionnaires du Siam au Laos, étaient parvenus à me retenir au bord du Mé-nam.

Il n'est pas douteux qu'il soit au courant des décisions prises du côté

Siamois et, que ses avis envoyés d'Hanoï où il résida depuis fin septembre, ont fait adopter l'attitude actuelle.

Quand il a connu que M. Pernot avait terminé son expédition il s'en est ému car il espérait se voir attendu. Il décide alors de s'en retourner par la voie qu'il quitte. Quant à ses collègues il préfère qu'ils suivent l'itinéraire même vu par la colonne.

J'aurais mieux aimé les emmener tous à Luang-Prabang ! Si je pense juste, l'adroit adversaire trouve avantageux de revoir Hanoï où il compte apprendre ce qui lui importe sur les résultats de l'expédition. Par ailleurs il juge que ses compagnons seront suffisants pour semer partout, en cours de voyage, de l'incertitude chez les habitants quant au sort futur des « Douze Cantons » sur lesquels toujours les prétentions de son souverain restent affirmées.

Il faudra veiller !

La présence à Laï du détachement Messier de Saint-James, va réduire encore le reste des vivres ! En compensation, la troupe qui va montrer le drapeau à Theng avec moi, n'en emportera que le moins possible car elle a l'espoir de trouver bientôt : buffles, porcs et riz.

12 *Mars*. — Nos cinq officiers et les trois Siamois m'ont accompagné en bas du rocher.

Pra Payrath alerte et très entraîné, tranche étonnamment sur ses deux collègues vraiment morfondus à l'idée qu'ils doivent s'en aller sans lui. En riant il nous dit : « Ces indigènes-là manquent de moral ! »

Les adieux sont faits, la rivière franchie. Départ à six heures. Le lieutenant et moi avec le clairon nous marchons en tête.

Dans le petit groupe de mon personnel, l'ancienne captive, humble et effacée, suit près de l'enfant de phya Peunom.

La vallée de Laï au fond de laquelle à vingt kilomètres, le pied des monts Toung sera notre étape, va s'élargissant sur deux kilomètres puis se rétrécit.

Trente gros hameaux partageaient ses terres.

La dévastation qu'apporta la guerre, donne à tout son sol un aspect lugubre. Pas une maison, pas un champ de riz ne furent épargnés par les incendiaires. Les restes des cases tout carbonisés, les arbres à fruits privés de branchages montrent seuls la place des lieux habités.

La cendre est partout la brise nord-est en sature l'air, nous la respirons.

La nature essaie de couvrir en vert les traces du feu, un peu d'herbe croît où fut la moisson, les plantes grimpantes s'enroulent au bas des poteaux brûlés, son premier effort loin de l'effacer, marque davantage quel fut le désastre!

Sur le chemin plat les soldats se hâtent de gagner l'endroit où ils pourront prendre repos et repas. Ils vont regrettant qu'un si beau canton soit un tel désert, puisse être ruiné à un pareil point, soit sans habitants; et M. Deniel laisse en me parlant, percevoir la crainte, qui le rend confus, qu'on ne leur reproche d'avoir contribué au malheur final, au navrant exode que chacun déplore. Ils savent les causes et n'ignorent pas que le désespoir des populations n'a pas eu de rôle dans la catastrophe; les Pavillons Jaunes étant leurs alliés n'auraient pas songé à la destruction s'ils n'avaient eu l'ordre. Seul Thong Ta Thuyet porte le fardeau du désastreux acte voulu par sa haine.

Comme à l'habitude on veut pour l'arrêt le lieu d'un village; celui qu'on choisit, ironie du sort, s'appelle « Hameau neuf »!

Au bord du Nam-Laï dont les eaux sanglotent sur le cailloutis, les fusils s'appuyent aux restes des cases. Parmi ces charbons leur acier poli luit de tous les feux du soleil ardent.

Un troupeau de buffles, sept à huit cents têtes, passe en ouragan en avant de nous. L'absence des maîtres les a ramenés à l'état sauvage. Nous voir les effraye! Le meilleur tireur, un jeune Alsacien, court autant qu'il peut pour s'en approcher. Il vise et fait feu; la bande disparaît sans

laisser à terre la victime souhaitée qui nous eût fait vivre deux jours pour le moins.

L'étape est atteinte dans l'après-midi. La colonne Pernot fit là ses gourbis ; ils nous serviront car ils sont intacts. Le four pour le pain est bien conservé malheureusement la farine manque pour l'utiliser !

La marche imprévue du détachement a-t-elle donc surpris les gens qui guettaient aux abords de Laï ? Pas un coup de feu n'a été tiré pour nous arrêter ! Faudrait-il donc croire qu'ils réservent l'attaque aux seuls partisans de notre Quan Phuong ?

Pour être dispos et veiller la nuit, le lieutenant Deniel après avoir dit aux sous-officiers ce qu'ils devront faire, s'est jeté à terre et s'est endormi !

On fait de grands feux tout autour du camp car il faut aussi se garder des fauves. Les monts devant nous sont dépourvus d'eau, et leurs animaux ont pour abreuvoir le petit Nam Laï circulant en bas non loin de l'endroit où étaient les cases. Ils sont plus hardis depuis que les gens ont quitté les lieux. Le tigre connaît où il faut attendre cerfs, daims ou chevreuils. Sa trace est partout, mais le voir est rare, il craint d'être vu autant qu'on le craint ! Pour nos deux chevaux et le petit bœuf de la subsistance, on prend des mesures de sécurité plus que pour les hommes !

Le cri du ruisseau sur les arbrisseaux du bord de son lit est si régulier qu'un rien s'entendra !

Ridicule alerte quand la nuit commence : chacun prend son arme, veut savoir pourquoi. C'est un pugilat ! Il faut séparer le boy cuisinier de M. Deniel et son ordonnance !

13 *Mars*. — Six heures du matin, passage du Nam Laï. Son courant rapide nous semble glacé.

Le guide prévient qu'on ne verra d'eau, très probablement, qu'au

sont à l'étape. Au mois où nous sommes les sources le haut doivent être à sec. Le lieutenant invite la petite troupe à remplir ses gourdes.

Pour franchir les monts, tous les tirailleurs, hommes du delta, ont mis des sandales qu'ils se sont taillées dans la peau des bœufs qu'on tuait à Lat pour la subsistance. Regardant mes pieds que rien ne

préserve, l'un d'entre eux me dit, montrant son fusil et sa cartouchière, comme pour s'excuser de sa précaution : « Tout ça beaucoup lourd ! »

Quatre heures d'escalade sur une pente roide qui ne permet pas l'emploi des chevaux, nous mettent au sommet du bloc montagneux (1 000 m. d'alt.) dans lequel se perd en voie souterraine, le gros torrent Moeuk dont j'ai vu le S. l'eau impétueuse bondir sur les roches vers la Rivière Noire.

Jusque vers deux heures nous suivons les crêtes avec l'espoir vain d'être à un ruisseau pour le déjeuner. Alors nous mangeons.

Un homme altéré, Hongrois d'origine, lance un coup de poing à un légionnaire à côté de lui.

Deniel s'interpose : « Êtes-vous donc fou ? »

L'agresseur réplique : « Sur son assurance que nous pourrions boire sur le haut plateau, j'ai vidé ma gourde en montant la côte. A présent

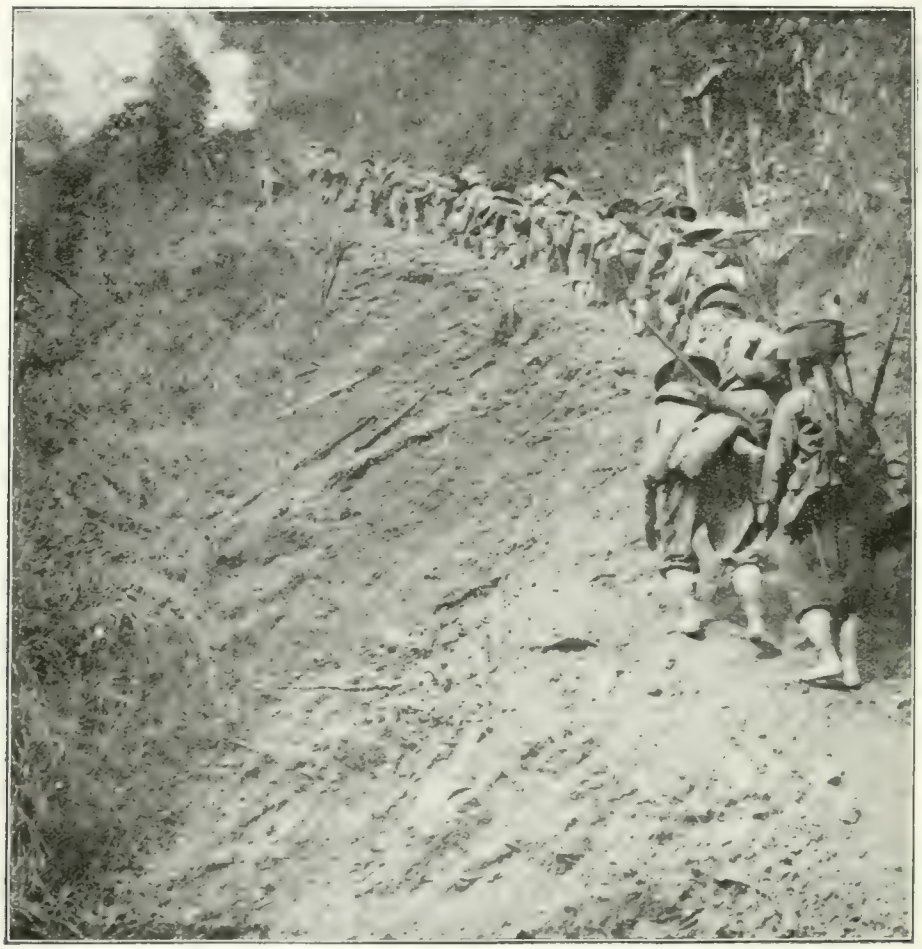

Fig. 1. — Quatre heures d'escalade... nous mettent au sommet

j'ai soif jusqu'à la souffrance ! » On l'abreuve un peu et la paix se fait.

Une barricade opposée au sud, à l'endroit étroit où le sentier borde

100°
101
22
M.LAI
B.Den
B.Hoc
B.Hat
B.Meu
M.Toung
M.Tia
Abrus Pauie
M.Moeun
M.Poun
B.Na Koum
B.Na Hin
B.Minh
M.Tiam
M THENG
Dien Bien Phu
Xieng Lê
B.Sam Meun
B.Pak Yoi
B.Sop Haun
B.Sop Nao
B.Sop Niam
M.Koun
450
B.Sop Hat
DE MUONG LAI
A
MUONG THENG
ET
LUANG PRABANG

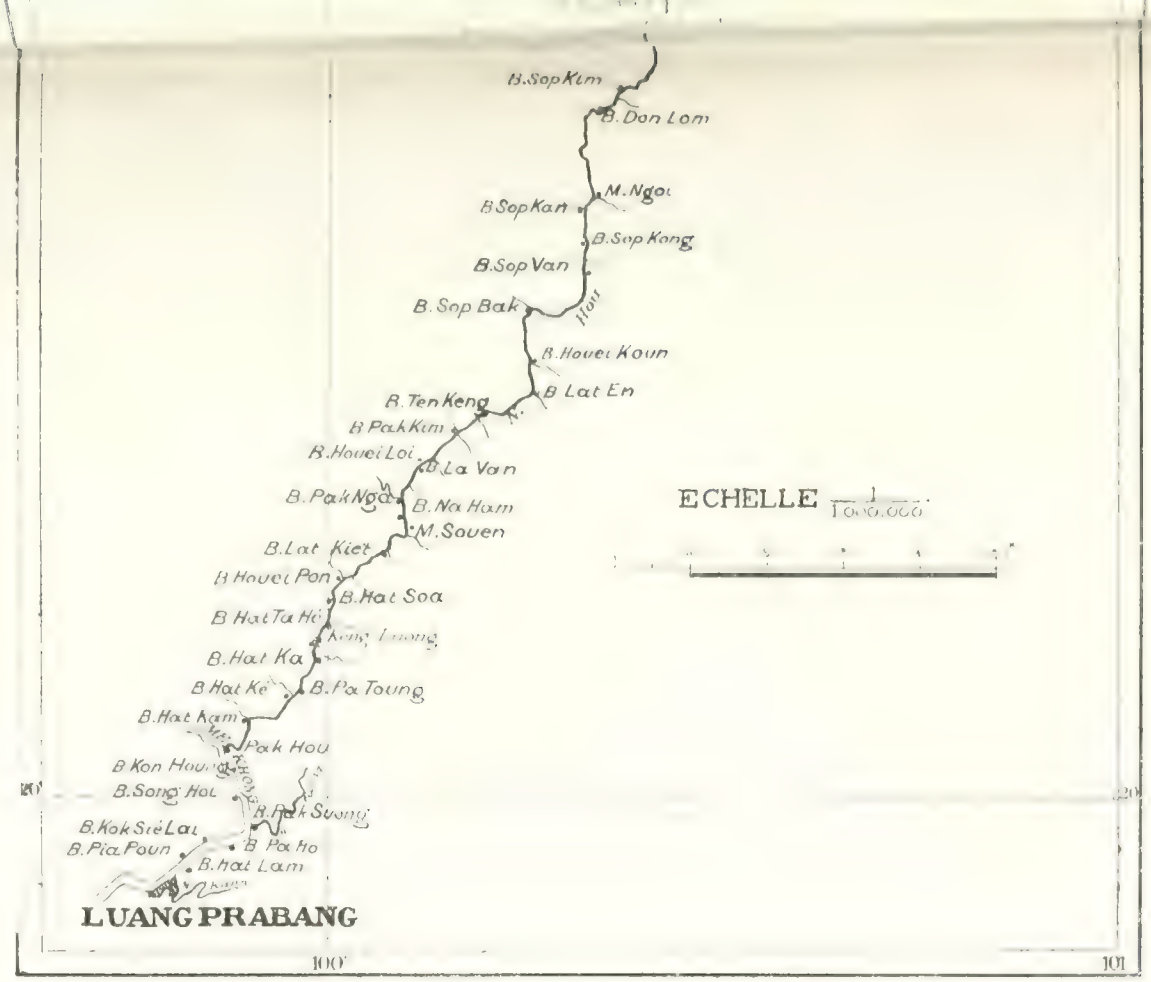
B.Sop Kim
B. Don Lom
M. Ngoc
B Sop Kan
B.Sop Kong
B.Sop Van
B. Sop Bak
Nam Hou
B.Houei Koun
B Lat En
B. Ten Keng
B Pak Kim
B.Houei Loi
B.La Van
B. Pak Ngo
B. Na Ham
M. Souen
B.Lat Kiet
B Houei Pon
B.Hat Soa
B Hat Ta Hi
Nam Luang
B. Hat Ka
B Hat Ke
B. Pa Toung
B. Hat Kam
Pak Hou
B Kon Houng
B. Song Hat
B. Pak Suong
B. Kok Sié Lat
B. Pia Poun
B. Pa Ho
B. Hat Lam
LUANG PRABANG
ECHELLE
1/500.000
100
101

un mont rocailleux et un creux profond est, dit le guide, œuvre de Déo-van-tri contre les Siamois lors de son retour de Luang-Prabang. C'est là la limite du canton de Lai.

Le soir nous campons aux gourbis Pernot. Ici l'eau abonde.

Dès en arrivant on a abattu l'unique petit bœuf amené de Lai ! On pense trouver des pores à Theng ! Le biscuit, le riz avec les conserves plaisent à moitié aux pauvres troupiers qui n'ont pas de pain, de sucre et de vin.

Quand la nuit est noire, une détonation près du camp éclate. Un des factionnaires légèrement atteint, décharge son arme dans la direction d'un feu extérieur qu'on vient d'allumer à cause des tigres. Autre détonation au milieu du feu ! Cartouches perdues lors de la colonne ! nous en trouvons deux.

14 *Mars*. — La troisième étape vient de s'achever. Nous sommes à Moeun le premier village dépendant de Theng.

L'abandon des cases paraît absolu ! Nous en gémissons et M. Deniel installe sa troupe dans les mieux situés de tous ces logis.

Un homme se présente :

« La population vit dans la forêt, crainte de surprise des Pavil-

lons Noirs! Je veillais ici. J'ai vu l'avant-garde, je suis en courant, allé prévenir les chefs et les gens. Dans quelques instants ils vous salueront. »

Nous le renvoyons afin qu'il annonce que nous paierons bien les provisions que les habitants voudront apporter.

Moins d'une heure après la foule s'approche! Nous voici pourvus de poulets, poissons, d'œufs et de tabac. L'abondance enfin chasse la disette!

Nous aurons à Poun, l'étape suivante, nous disent les chefs: porcs, poulets, canards.

Les familles se plaignent de ne plus oser rester au village. Elles vivent cachées, pêchant du poisson.

Sur mon assurance que tous les Chinois se sont retirés plus loin que Sonla, les voici confiantes. Elles seront là quand M. Deniel s'en retournera de Theng vers Laï.

Dans les cases, les puces nous font regretter les gourbis des bois.

15 *Mars*. — La rivière Moeuk dont nous allons suivre le cours à distance, est commode aux barques jusqu'auprès du gouffre ou elle va tomber.

Parcours agréable dont tous les abords ont, autrefois dû être très peuplés. Les arbres fruitiers et les grands banians bordent constamment son petit sentier. C'est le beau moment où les orangers et les arêquiers voient s'ouvrir leurs fleurs; un exquis parfum embaume la route jusque Muong-Poun.

La population étant comme à Moeun cachée dans les bois, le guide est parti une heure avant nous.

Les chefs prévenus, empressés, arrivent. Je puis acheter trois gros porcs que j'offre au détachement. Partie de la nuit par suite va passer à cuire ou fumer la chair de ces bêtes.

Je demande alors des nouvelles de Theng.

Une troupe siamoise y est arrivée. L'officier a fait venir près de lui les chefs du pays; nous y sommes allés. Il a dit ceci :

« Je suis arrivé dans votre contrée pour y assurer la sécurité. Vous m'obéirez!

« Cet Européen qui, le mois dernier, de Luang-Prabang, est venu à Theng pour y rencontrer les soldats Français, vous a bien trompés!

« Il est de longtemps, serviteur du Siam qui l'a envoyé pour savoir le cœur des chefs et des gens. Il s'est dit Français afin de connaître ceux qui trahissaient la cause de Bangkok! Justice sera faite de tous les coupables! Il avait mission de dire à tous ceux de l'expédition de quitter ces terres où ils n'ont que faire! »

Quand il eut parlé, ce chef de village, j'ai dit à mon tour :

« L'officier Siamois seul vous a menti. Cet Européen qui, le mois dernier, de Luang-Prabang, est venu à Theng n'est autre que moi! Désormais la France fera seule la paix dans tous vos cantons. La troupe siamoise dans deux ou trois jours, en sera sortie!

« Aussi bien, vous chefs, accompagnez-nous, vous serez témoin! »

16 *Mars*. — Nous avons franchi la ligne de partage des eaux du Mé-Khong.

Pour y arriver la marche est pénible tant les accidents du sol tourmenté y sont répétés, et ce n'est qu'une heure avant notre entrée dans la plaine de Theng qu'on l'a dépassée.

J'avais déjà vu que le point précis de séparation entre deux bassins était bien souvent de beaucoup moins haut que d'autres sommets que l'on escalade pour y parvenir; citons pour exemple la ligne du Mé-nam avec le Mé-Khong. Le cas est ici à peu près semblable.

Le rôle politique de limitation que l'on attribue à ces lignes de faîtes n'est vraiment exact dans notre Indo-Chine que quand leurs abords sont inaccessibles ou sont des déserts ne donnant pas lieu à la convoitise de l'un des voisins.

Quelle meilleure preuve en peut-on donner que ce canton ci : Theng

a des villages dans les trois bassins, du fleuve Song Ma, de la Rivière Noire et du Mé-nam Khong !

En sortant des monts quand nous débouchons dans l'immense plaine, il est près d'onze heures.

Nous voyons au loin quatre chefs de Theng s'avancer vers nous. Nos guides partis un peu en avant les ont prévenus.

Mais où sont ceux-ci ?

Voici les notables. En nous saluant d'un air inquiet, ils me reconnaissent.

« Pourquoi mes deux guides ne sont-ils pas là ? »

Ils ne savent rien, ils ignorent même la présence à Theng, de soldats siamois et d'un officier !

Leur hésitation ne laisse pas de doute, ils ont leçon faite !

« Donc, on vous a dit que j'étais espion et vous l'avez cru ?

« On vous a trompés ! Rejetez l'idée que je sers Bangkok que je viens trahir les bons habitants ! Voyez mon drapeau, voyez les soldats que je vous ramène !

« Avant qu'il soit peu, le temps de manger, de faire la route, et vous connaîtrez cette fourberie ! »

Sans oser rien dire, inquiets ils s'inclinent.

Par quelles menaces a-t-on effrayé ces gens malheureux pour qu'ainsi ils tremblent !

Chaleur étouffante ! pas la moindre brise, pas du tout d'ombrage. Cette fin d'étape s'annonce pénible. Les trois précédentes étaient en forêt ; l'herbe desséchée seule ici recouvre le sol des rizières.

A midi arrêt au bord d'un ruisseau, nous y déjeunons.

Départ à une heure. Mon grand pavillon qu'un Cambodgien porte, flotte à notre tête.

Quelle terre superbe ! Combien sera riche ce plateau lacustre lorsque ses villages seront relevés et que les jours tristes seront oubliés ! Nous

apercevons tout autour de nous — un peu estompée de vapeurs bleuâtres — la bordure des monts qui partout l'enceignent jusqu'à cette brèche par où, en torrent, s'en va le Nam Ngoua que je remontais avec tant d'ardeur il y a un mois.

Tout en cheminant, les notables montrent la place de hameaux dans les champs de riz et, dans le lointain, les cols par où passent les routes d'union aux cantons voisins.

Sur l'étroit sentier où elle s'éparpille à la queue leu leu, la petite troupe nous semble innombrable.

A trois heures 30, nous avons trouvé le fort solitaire. Le réduit fermé qu'avait habité la colonne Pernot est aussi désert. Nous y faisons halte.

Le lieutenant loge : ici légionnaires et là tirailleurs dans les quelques cases dont il s'aperçoit qu'on a enlevé toutes les cloisons et les lits de camp.

Au même moment nos guides — disparus — se présentent à nous. L'un d'eux parle ainsi :

« L'officier Siamois et vingt-cinq soldats sont au bord de l'eau. Ils sont arrivés sur treize bateaux qui portaient en outre trois cents sacs de riz. Ils ont fait leurs cases avec les cloisons et les lits de camp de ces maisons-ci. Leur troupe devance une forte troupe qui viendra à Theng tenir garnison.

« L'officier commande à tout le pays. A notre arrivée il laissa aller cinq ou six notables au-devant de vous en leur ordonnant de taire sa présence, puis il fit s'enfuir son convoi de barques et nous arrêta. Si vous n'étiez pas arrivé ce soir j'allais recevoir vingt coups de rotin ! »

Ce guide ayant dit, tous deux se retirent auprès des notables accroupis anxieux près de l'escalier.

Sous la vérandah de la grande case, debout à deux mètres au-dessus du sol, Deniel près de moi, j'avais écouté tout en regardant la scène nouvelle qui se préparait.

Des soldats siamois entraient l'arme en main, s'alignaient en hâte tandis que leur chef près du bas des marches, saluait du sabre.

Nos soldats en foule s'approchaient curieux.

Je fais apporter mon vieux pavillon.

Affectant de croire que cet officier vient prendre mes ordres, je lui parle ainsi :

« Votre général vous a envoyé pour me faire escorte vers Luang-Prabang. Je lui en sais gré et vous remercie de la diligence à vous présenter.

« Je suis fatigué! Vous avez eu tort de faire éloigner le convoi de barques. Cependant n'importe, nous partons demain après déjeuner à pied faute de mieux. Dites à vos soldats de rentrer au poste pour se préparer. »

Très embarrassé, l'officier répond :

« Vous vous méprenez, des ordres formels veulent que je reste, je garde du riz. Voudriez-vous pas attendre les barques, un courrier rapide ira les chercher? »

— Faites retirer ce détachement. Suivant les usages je parle à vous seul. »

Il renvoie ses hommes et je continue :

« Votre stock de riz, je vais le confier au chef du canton. Je vous en ferai un reçu en règle. Vous allez ce soir le faire porter dans cette maison. »

Le lieutenant Deniel prononce tout bas : « Il ne m'a pas l'air du tout décidé à suivre vos vues? »

J'ajoute aussitôt et comme à regret :

« Pourquoi avez-vous démoli les lits des soldats français. les cloisons des cases faites par leur chef; ignorez-vous donc que les Douze Cantons relèvent de la France?

« Vous avez gardé comme prisonniers les guides que j'ai envoyés aux chefs et vous les avez condamnés aux coups!

« Vous avez fait croire dans tout le pays que j'étais espion, serviteur du Siam et, que j'étais traître aux populations!

« Vous avez donné des ordres partout aux chefs d'un canton devenu français! Aviez-vous en mains pour agir ainsi les papiers qu'il faut, alors montrez-les?

En faisant partir le convoi des barques vous avez pensé à me retenir indéfiniment. Le voyage à pied singulièrement prolonge ma course. Il retardera beaucoup ma rencontre avec votre chef phya Surrissak ! Lors que celui-ci connaîtra ma plainte que pensera-t-il des fautes commises ? »

Puis, prenant ma montre :

« La journée s'avance : le chef du canton et mon secrétaire partent avec vous pour compter le riz. Si dans votre troupe quelqu'un est malade, qu'on fasse un radeau. Il faudra demain être prêt à l'heure. »

Le pauvre officier est tout consterné : ses yeux sont à terre, il fait un salut sans nous regarder et sort avec Ngin et le chef de Theng.

Guides et notables ont tout entendu. Leur moral renaît. Ils suivent ceux-ci.

Je demande alors à M. Deniel de rester à Theng jusqu'après demain. Il a, il est vrai, l'ordre de rentrer au poste de Laï sans aucun retard, mais il est utile que les Siamois voient flotter le drapeau quand ils partiront et surtout qu'ils croient que le détachement est une garnison.

Je lui remettrai mon désir écrit et lui fournirai les vivres qu'exige ce séjour forcé.

Tout est entendu.

Bientôt Ngin revient :

« L'officier siamois prie que votre plainte soit abandonnée. Le riz est compté, on va l'apporter. Les soldats sont prêts. Ils ont deux malades et font un radeau. »

Deniel me dit : « Je n'en reviens pas de pareille histoire ! Mais, pour ce voyage comment ferez-vous ? Je dois ramener à mon capitaine le cheval prêté, et vous n'avez pas pour deux liards de force ! Enfin le bagage, qui le portera ? »

— N'ayez nul souci, tout marchera bien. Je pourrai trouver des bateaux en route. Cupet, Nicolon savent maintenant que je vais vers eux, ils viennent à moi j'en suis persuadé.

Un instant après nous faisons affaire. Au prix qu'il lui coûte j'acquiers son cheval. Il aura celui de M. Cornu pour s'en retourner.

Les indications de la Laotienne vont permettre à Theng de faire des recherches chez les montagnards où quelques captifs seraient réfugiés après avoir fui les Pavillons Jaunes; mon prochain retour leur assurera le rapatriement.

J'achève le soir, la correspondance qui, pour le Tonkin s'en ira par Laï.

17 *Mars*. — Ngin a engagé sept ou huit porteurs.

J'ai fait mes adieux à M. Deniel. Nous voici en route.

Les chefs et notables m'ont accompagné pendant près d'une heure, je les ai instruits sur ce qu'il faut faire.

Arrêt à quatre heures au bord du Nam Ngoua; nous le traversons pour le campement sur la rive gauche.

Une barque portant du riz aux Siamois monte la rivière. L'officier y fait entrer ses malades venus en radeau, et il la renvoie.

18 *Mars*. — Marche très pénible par-dessus les monts. Nous n'avons trouvé de l'eau qu'à une heure. Quinze Siamois manquent et deux Cambodgiens. Halte pour manger au bord du ruisseau.

Le repos de nuit se fait en forêt auprès d'un bosquet d'arbres à benjoin.

La femme laotienne suit avec courage, craint de s'attarder, et, pour être utile, aide à la cuisine.

Mes hommes rejoignent avec sept Siamois.

Demain dure étape, nous devrons gravir le plus élevé des monts de la chaîne.

19 *Mars*. — Nous sommes en marche depuis près d'une heure quand un clairon sonne en avant de nous. Un instant après le sentier est plein de soldats Siamois.

L'officier me dit : « C'est la garnison destinée à Theng! »

— Allez vers le chef et expliquez-lui que tout comme vous, il doit retourner à Luang-Prabang. »

Sur un gros tronc d'arbre, je m'assieds songeur et je me demande comment je pourrai faire rétrograder tous ces arrivants.

Surprise à la vue de cet officier s'avançant vers elle, la troupe s'arrête et je prends l'espoir que tout ira bien.

Elle fait demi-tour ! La voici en marche ! C'est mon avant-garde !

Les choses se gâtent une heure plus tard, pendant un repos. Un autre officier que je n'ai point vu, rejoint ses collègues ; j'entends qu'il discute et qu'il désapprouve, puis il vient à moi.

Sous une apparence tranquille et distraite j'interromps tout net les mots préparés :

« Je ne puis causer question de service qu'avec votre chef ; la règle est ainsi ! »

Il va sans mot dire, rejoindre sa place et nous repartons.

Mais j'ai bien compris qu'aucune raison ne le convaincra.

A l'arrêt suivant j'ai l'occasion de le dépasser. Assis dans les herbes, ses jambes étendues barrent le sentier ; il ne se dérange ni ne me salue. Voilà tout trouvé l'argument qu'il faut pour le faire se taire s'il insiste encore.

Halte pour manger, au sommet du mont (1 300 m. d'alt.).

Un village Meó y est établi. Les chefs montagnards étonnés de voir revenir la troupe vont, pour s'informer, près des officiers.

Mais ceux-ci confèrent. Les voici d'accord ils marchent vers moi.

Le premier je parle :

« Mon cher capitaine, ce jeune officier, assis sur les herbes, quand je suis passé, ses jambes étendues barrant le sentier, ne s'est dérangé ni ne m'a salué. Suivant son exemple les autres soldats ont agi de même, et j'ai eu grand peine à gagner la tête de votre colonne. Votre général veut la politesse. Je saurai me plaindre. Parlez maintenant ? »

Le bon capitaine regarde l'officier qui baisse le nez. Après un silence désapprobateur il s'exprime ainsi :

« J'ai l'ordre d'aller aux Sipsong-Chau-Thaïs tenir garnison. Seul mon général peut me rappeler. Nous allons écrire à Luang-Prabang ce

qui s'est passé. L'escorte de Theng vous est suffisante ; suivez votre route ; je reprends la mienne. Veuillez approuver. »

— Je ne puis admettre votre marche au nord en terre française. Votre général serait le premier à la regretter. Je propose ceci : Quittez ce pays, rentrez au Laos, sa limite est proche, vous y camperez, vous y attendrez l'ordre du retour à Luang-Prabang ? »

« Cette solution » dit le capitaine aux deux lieutenants « l'accepterez-vous » ?

Celui qui m'escorte, la trouve très bonne ; le récalcitrant dit, d'un air soumis : « Allons vite écrire. »

Un instant après deux soldats montés sur les deux chevaux des deux officiers, vont jusqu'au Nam Hou à marche forcée, porter le message à leur commandant Louang Datzakorn, qui le fera suivre à Luang-Prabang ou décidera.

Le soir à cinq heures, halte au torrent Yoï, petit affluent de gauche du Nam Ngoua.

20 *Mars*. — Parmi les rochers du torrent étroit qui nous sert de route, nous avons marché jusqu'à la rivière.

Confiant mon cheval au chef de l'escorte et, ayant remis aux porteurs de Theng — bien récompensés — une lettre pour Laï, j'ai quitté la rive avec tout mon monde sur de gros bambous liés en radeau.

Le soir à Sop Nao, je fais la rencontre du vieux mandarin de Luang-Prabang qui, l'année dernière, fut chassé de Theng par Déo-van-tri. Depuis cette époque il misère ici pour divers offices. Je demande une barque, il m'offre la sienne jusqu'au confluent avec le Nam Hou, ravi d'être un jour en ma compagnie.

21 *Mars*. — Quand on va partir, une lettre est remise au vieux mandarin pour m'être montrée.

Louang Datzakorn fait cette réponse aux trois officiers :

« Revenez de suite à Luang-Prabang. Les pluies sont prochaines et les maladies feraient des victimes. »

Quoique ce rappel qu'on me communique avec intention ne soit pas basé sur le vrai motif que j'ai invoqué, je suis satisfait. Ce chef subalterne se « sauve la face » avec un prétexte devant ses soldats et, laisse qui de droit, au-dessus de lui, être responsable.

L'esprit en repos et le corps brisé, je ne saurais dire avec quel bonheur je vais m'allonger, dormir et rêver pendant tout le jour ! Je n'ai à lever nul itinéraire, n'ai-je pas trois fois vu les paysages qui vont défiler devant mes regards !

J'ai nommé les sites qu'une fois de plus je voudrais saluer, au bon mandarin et aux bateliers qui, béatement regardent l'ami de leur souverain et, écoutent Ngin raconter les faits de ces derniers jours.

Pour être corrects, vis-à-vis du Siam, ces chers Laotiens font leurs bouches muettes mais, leurs yeux bavards trahissant leur cœur en chœur applaudissent !

22 *Mars*. — Courant et rameurs semblent faire assaut pour me contenter. La marche est rapide. Voici le Nam Hou !

Je suis délassé, dispos et joyeux, et quatre ou cinq jours sur ce beau cours d'eau, par le temps si doux qui clôt la saison, vont me rendre fort.

Maintenant je songe aux deux officiers que je vais connaître, et je me réjouis de les rencontrer à l'heure où j'achève de mener à bien ma résolution d'octobre dernier.

A ce moment-là j'eus la certitude que la Cour Siamoise désormais fixée sur la non-valeur de ses propres titres, se rendant bien compte que l'expédition faite avec la France dans les « Douze Cantons » allait en montrer l'inanité grande, avait décidé de la faire échouer. J'avais reconnu que pour arriver à ce résultat elle retarderait la marche en avant de nos commissaires Cupet, Nicolon et de ses soldats, comptant par ailleurs sur ses fonctionnaires partout au Laos pour me retenir. Et j'avais compris qu'elle voyait déjà les troupes françaises marchant isolées et, presque guidées par les trois agents venus de Bangkok qui auraient pour rôle de

vite amener leur prompte retraite que suivrait de près la rentrée en scène des soldats du Siam !

Et j'avais écrit, et j'étais parti !

On avait compté que tout marcherait ainsi que prévu ! Comme il n'en fut rien je pense aujourd'hui, qu'il faut présenter doucement les choses au chef des Siamois quand je vais le voir à Luang-Prabang, afin que l'échec, de combinaisons qu'il n'a pas conçues, j'en suis persuadé, ne le peine pas, et qu'à la fortune qui lui est contraire, il sourie quand même.

Fig. 15. — Femmes Lues des bords du Nam-Hou

23 *Mars*. — Rives du Nam-Hou vous m'avez causé une joie intense ! Les bons bateliers me font voir au loin, dans l'écroulement de vos rochers ternes, au delà de Ngoï, un drapeau français flottant à la brise sur un gros bateau accosté au bord !

Un instant après j'embrassais Cupet ![1]

J'ai tant à l'entendre[2] et tant à lui dire pour nous mettre au point que, ces quelques jours, les notes de marche vont s'en ressentir.

1. Voir tome III, pages 2 et suivantes.

2. Voir tome III, Le voyage de MM. Cupet et Nicolon de Bangkok à Luang-Prabang, pages 17 et suivantes.

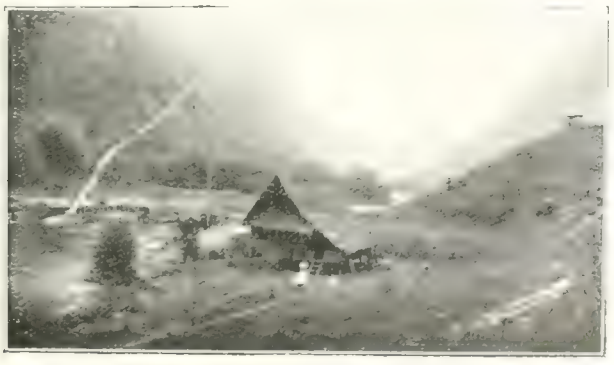

Les deux officiers en partant d'Hanoï, savaient peu de chose touchant le Laos, leur initiation se fit à Bangkok.

Pendant le voyage phya Surrissak tout à fait charmeur s'attacha à plaire. Il leur exposa sur le bas Mé-nam, comment il comptait conduire à son but la mission commune. S'essayant surtout à bien établir que tout le terrain compris dans l'étude qu'on allait poursuivre relevait du Siam, il les assurait de sa volonté d'y faciliter les déplacements ; puis il insinuait, les difficultés devant être grandes, qu'on les réduirait si on se bornait au simple examen de sa propre carte, sans se déranger de Luang-Prabang ; un accord plus prompt des gouvernements en résulterait. Sans se prononcer, ils lui témoignèrent, le jugeant sincère, qu'ils étaient touchés de ses intentions. Leur correspondance reflèta de suite la bonne impression qu'il leur produisit.

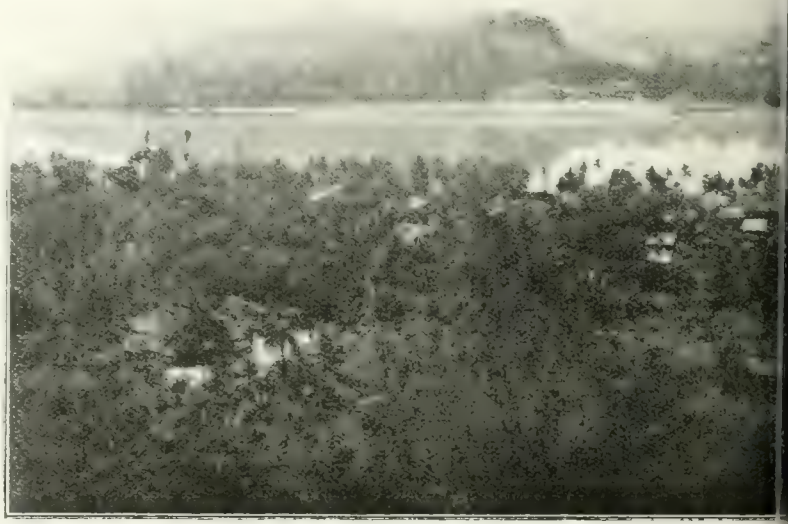

Fig. 20 — Re

Quand laissant les barques, ils mirent le pied en sol laotien, une surveillance mal dissimulée, exercée sur eux, et l'inexpliquée lenteur de la marche les firent douter de ce bon vouloir si fort affirmé.

Sur ces entrefaites ma correspondance du 26 janvier, jour de mon départ pour joindre nos troupes, vint les mettre au point ; ils se décidèrent à l'initiative et se résolurent à se séparer dès leur arrivée à Luang-Prabang, l'un restant sur place en observateur, l'autre allant vers moi.

Pressé de m'entendre raconter ma course jusqu'à nos soldats, sorte

d'épilogue du long préambule de notre mission. Cupet s'est hâté dans cet exposé, puis il m'interroge :

J'abrège en deux mots car, dans un instant, il va pouvoir lire mon journal de route.

Dès que chacun sait ce qui lui importe nous nous présentons :

Il dit son passé : entré à Saint-Cyr dans un très bon rang, sorti dans les zouaves. Dix ans d'Algérie et deux d'Indo Chine.

Nicolon tout jeune va en Amérique puis vient s'engager comme simple soldat, passe par Saint-Cyr et part en campagne : Afrique et Tonkin.

C'est mon tour ensuite. Lorsqu'il me connaît, je dis le séjour que de juin à août j'ai fait à Paclay, l'amitié du roi, la traduction des vieilles chroniques et, le petit rôle que ces documents, venant contredire ce que Siam raconte, font à ce royaume dans le haut Mé-Khong dont il s'ingénie à nous faire croire qu'il fut toujours maître.

Puis, sans transition, je dis l'idéal dont je suis épris : faire du Laos un pays français de l'assentiment de ses habitants.

Cupet radieux s'exalte comme moi. Nous considérons le but à atteindre, parlons de Mouhot dont le souvenir rayonne toujours du Siam jusqu'ici, de Lagrée, Garnier et leurs compagnons, de Néis et Gauthier, de l'éclat qu'ils mirent sur le nom français à Luang-Prabang. Je dis mes efforts pour suivre leurs traces, nous entrevoyons l'avenir possible, nous

nous unissons dans une fervente pensée de travail utile à la France en ces beaux pays, elle emplit nos cœurs !

26 *Mars*. — La rencontre heureuse du nouvel ami que j'aurai toujours me rend bien content. Je n'espérais pas un concours pareil à celui certain que me donnera cet homme préparé, tout rempli d'ardeur.

Fig. 21. — Je vois se mouvoir la foule si aimable de ses habitants

Maintenant par lui je vois confirmées mes prévisions concernant la marche de l'armée siamoise : Phya Surrissak n'a fait son entrée à Luang-Prabang qu'après qu'il a su que notre colonne avait quitté Theng le 13 février.

Siam a voulu voir ce que nous ferions. N'ayant aucun titre il n'a pas trouvé qu'il eût avantage à exécuter l'accord convenu.

Il ne peut songer à nier notre droit, mais il cherchera à parler encore. Il est renseigné par les trois agents marchant à la suite de l'expédition ; les difficultés qu'elle a rencontrées lui seront connues, il aura l'espoir de les augmenter. Theng inoccupé peut être un prétexte à son intrusion.

J'espère cependant que le général à qui je ramène ses deux avant-gardes ne tentera pas de réapparaître sur nos territoires sans nouvel avis venu de Bangkok. En tout cas, je vais, comme si de moi dépendait la

suite, faire ce que je crois de plus à propos pour priver d'effet ses meilleurs efforts de retour en scène.

Deux Européens, sans doute des conseils, l'ont accompagné. L'un M. Collins, topographe anglais au service du Siam, l'autre, un ingénieur venu d'Italie, M. Ferrando, me sont bien connus.

Fig. 7. — Je vois ses sourires

Ce soir nous serons à Luang Prabang ! Nous y trouverons M. Nicolon. Quelle force à trois nous allons avoir contre l'adversaire ! Pas un seul instant ne sera perdu. Dès les premiers jours s'organiseront nos itinéraires, puis nous partirons sûrs que les Siamois par crainte des fièvres, laisseront passer la saison des pluies dans le *statu quo*.

Le panorama de la cité douce qui se montrera dans le crépuscule, j'en vois les détails sitôt que j'y songe ; je vois se mouvoir la foule si aimable de ses habitants, je vois ses sourires en m'apercevant ! J'entrevois la joie du chef de pagode et des Cambodgiens gardant avec Som mon pauvre bagage !

Mon vieux roi Ounkam sera bientôt là ! Par courtes étapes et de longs repos il rentre au pays d'où le cœur si gros il dut s'éloigner il y a sept mois. On l'entoure d'égards j'en ai l'assurance ; je l'avais prévu lorsque le 9 août il m'interrogea : « N'appréhendez pas de peines à Bangkok, on y sera bon pour vous et les vôtres afin d'être aimé plus que les Français ! » Il en fut ainsi, j'en suis au bonheur, sûr qu'il comprend tout ! On aura beau faire, son cœur est à moi et celui des siens comme ils ont le mien !

Des rameurs s'agitent, des barques se meuvent au loin à la berge, nous sommes attendus ! Les chefs des villages sur notre passage ont sans doute eu ordre d'envoyer de nuit l'avis de l'approche de notre convoi. Les agents siamois veulent savoir l'heure de notre arrivée, un vieux batelier chargé de remuer sa perche en signal le fait deviner.

Dans mon dénument je me soucie peu d'une réception par leurs uniformes, non plus je ne veux sembler triompher de ceux qui n'ont pu empêcher ma marche il y a deux mois, pas plus qu'il ne faut que l'on puisse croire que j'aie oublié !

Fuyant le bateau, nous sautons à terre et allons tous deux chercher Nicolon qui lui, c'est probable, est dans l'ignorance de notre retour.

Près du petit pont en bambous tressés, sur le terrain nu qu'en cette saison le Nam-Khann découvre, nous l'apercevons sortant d'une case que les kaluongs lui ont présentée comme devant être mon futur logis. Il se disposait à courir au fleuve sur l'information que notre drapeau se voyait au loin.

Nos effusions se sont bien passées des témoins gênants qui, cérémonieux, se sont réunis à l'embarcadère.

En moins d'un instant le café est prêt et chacun s'informe de ce qui le presse.

Nicolon confirme ce qu'a dit Cupet de l'intention qu'aurait Surrisak de nous proposer qu'on examinât les questions frontières sans bouger d'ici. Notre compagnon a souvent parlé avec Ferrando et avec Collins, avec les Siamois et les Laotiens ; la note, la même de tous les côtés, paraît un mot d'ordre. Il en a conclu qu'on ne voudrait pas montrer des Français aux populations.

Voilà un projet qui ne peut pas plus plaire à nos désirs qu'aux instructions qui nous sont données. Nous devons connaître le sol des confins, sa population, quelles sont les voies fluviales ou terrestres à utiliser. Plus simple eut été, pour le Siam, d'offrir l'entente à Hanoï sinon à Bangkok !

Le fait que j'ai pu ramener de Theng les soldats siamois, va favoriser

notre situation aux yeux laotiens, mais le général et les kaluongs seront mortifiés si on tire gloire de l'évacuation ainsi imposée. Il se pourrait même que quand ils sauront que pas un Français ne garde la place, l'idée ne leur vienne de réoccuper le terrain perdu. D'un autre côté phya Surrissak compte dans sa suite de chefs et otages, les fils et le gendre du vieux chao de Laï : je dois obtenir leur libération, j'ai tant besoin d'eux ! Pour qu'il me les rende il faut qu'il le veuille ; leur droit est fort peu dans les conditions où nous nous trouvons car je n'ai d'autre arme que la persuasion. Je demande donc à mes Cambodgiens d'user de prudence quand ils causeront.

Les chefs des Siamois restés dans la ville quand je l'eus quittée, montrèrent souci de me voir logé dans la bonzerie du Satou blessé. Les prêtres du temple furent accusés d'aider mon labeur de leurs bons avis et de s'attacher à rendre mon rôle sympathique aux gens. D'abord il y eut menaces discrètes, ensuite publiques et l'on décida de me mettre ailleurs quand je reviendrais ! Ainsi parla Sou, fidèle serviteur accouru me dire que le général voyant le bateau sans l'hôte attendu, est à la pagode où il a compris que j'allais me rendre.

Nous l'y rejoignons.

Le pauvre Satou toujours étendu, s'est fait approcher du bord de sa porte. Je le vois de loin. De son bon regard il me complimente d'être allé au but. Son état, le même, semble pour changer vouloir le remède que j'apporterai. Mes yeux le saluent avec tout mon cœur tandis que mes pas vont au chef siamois.

Dès qu'il m'aperçoit phya Surrissak de l'air doux et simple qui le montre aimable, tend les mains, s'avance, dit qu'il est content de me retrouver, puis il me présente M. Ferrando nouvel interprète.

Le félicitant d'être bien portant et lui demandant de parler du roi de Luang-Prabang, je le remercie des égards qu'il eut en cours de voyage pour mes compagnons. Je dis les regrets de M. Pernot de l'avoir en vain

attendu au nord, puis que je ramène la troupe siamoise inutile à Theng dont le colonel a pris possession. Je m'excuse d'être en pauvre costume, j'ai ainsi salué les soldats français, mon bagage étant gardé, il le sait, au bord du Ménam.

D'un ton persuasif il a répondu : « Le vieux roi Ounkam en santé parfaite, a quitté Paclaï pour Luang-Prabang. Je n'avais pas l'ordre de me rencontrer avec les Français. J'allais justement, les pluies étant proches, rappeler ici mes détachements. Vos bagages viendront, je vais faire la lettre. »

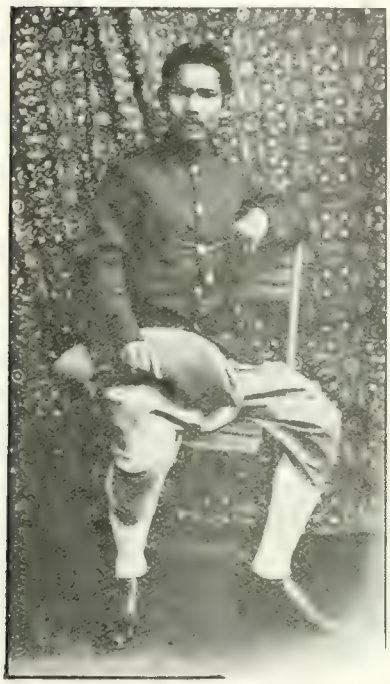

Fig. 23. — Phya Surressak

Quand il se retire après un échange de banalités, il sait qu'il aura ma visite demain.

Je le reconduis au seuil de Wat-Mai. Il veut avec moi, saluer en passant le chef de pagode. Très gracieux, il dit qu'il lui enverra son meilleur docteur.

Satou espérait voir entre mes mains, le baume sauveur qui fera revivre sa jambe engourdie. J'ai dû expliquer à mon cher blessé qu'ayant rencontré mes compatriotes loin avant les villes, je suis démuni comme auparavant de médicaments. Afin d'atténuer sa déception, j'ajoute aussitôt qu'avec l'assistance des autorités, je vais repartir par une autre voie. Le phya surpris, semble demander si je parle là à son intention pendant que le bonze, ne voyant que moi, sans être étonné, continue ainsi : « Il faudra alors m'apporter en plus, de fortes chaussures qui me soutiendront, car j'irai partout, dès la guérison, afin de montrer combien je vous dois de reconnaissance ! »

Nous voici logés. Mes deux compagnons sont tout près de moi dans une paillotte que prépara Som. La tente, montée entre nos deux portes, sert aux ordonnances : Cupet a un zouave et son camarade a un légionnaire.

Ce fut une erreur d'envoyer au loin ces soldats tout jeunes (vingt-deux, vingt-trois ans) qui presque illettrés et privés de tout ce qui constitue la base des rations dans la colonie, n'ont pas comme leurs chefs, un but qui soutient et fait négliger ce qui n'est pas lui. Leur bon organisme supporte aisément depuis quatre mois, la vie si nouvelle qu'ils ont désirée dans l'espoir de voir des pays plus beaux ; leur humeur joyeuse et leur endurance font très bon effet près des Laotiens qui, ne croyant pas que ces soldats blancs soient des serviteurs, voient en eux l'escorte. Mais il ne faut pas risquer leur santé inutilement, puisqu'ils sont sans rôle grâce aux petits boys qu'ont les officiers. La saison des pluies, les marches sans fin par forêts et monts, qui suivront de près le très court séjour à Luang-Prabang, m'inquiètent pour eux. Nous les mènerons vers leurs régiments quand nous partirons. Pour qu'ils les rejoignent en parfait état, nous les soignerons bien mieux que nous-mêmes. Tous les Cambodgiens heureux d'essayer de parler français, les promèneront en frais uniformes, au marché le jour, dans la ville en fête quand le soir viendra : car j'ai le désir que l'impression qu'ils emporteront de mon cher Laos soit un souvenir qu'ils n'oublient jamais.

Un sous officier et des serviteurs entrent vers le soir chargés de présents. Le général m'offre : pantoufles et bottes, brodequins, quinine, conserves, pétrole, etc... Je remercie fort mais refuse l'envoi, leur chef connaissant quel motif me guide, voudra m'excuser.

Depuis leur départ du Siam en novembre nulle correspondance n'a été reçue par les officiers. Je suis plus heureux, deux lettres m'attendent apportées par eux avec des journaux.

Le chargé d'Affaires de France à Bangkok, m'informe d'un mot que fin de janvier, il a expédié tout notre courrier par les soins Siamois et,

qu'en prévoyant la lenteur possible, il m'en donne avis par voie de Xieng-Maï pour que je réclame au cas de retard. Que n'a-t-il hélas, fait prendre à l'ensemble le même chemin que son bon conseil !

La seconde lettre est signée : Bégin !

Entendant ce nom, mes deux compagnons sont remplis de joie. Celui qui le porte est leur général, je suis son ami ! Il vient commander l'armée d'Indo-Chine ! Rien plus à propos que cette nouvelle n'eût mieux affermi leur résolution !

Passant à Saïgon il y a deux ans quand le général cessa d'exercer le gouvernement de la Cochinchine, j'eus l'impression que la tâche lourde qui lui est confiée ne pouvait qu'échoir à ce soldat sage, expérimenté, actif et pratique qui, depuis trente ans connaît l'Indo-Chine.

On ne saurait croire quelle somme de confiance un pareil espoir se réalisant peut porter à ceux qui, dans l'ignorance des événements, travaillent au loin dans un petit rôle à aider la France à grandir encore !

Je me sens heureux jusqu'à l'infini, je vois l'horizon s'éclairant plus large, cet ami que j'ai depuis le Cambodge a, dans son ressort, les régions frontières, nous redevenons collaborateurs !

Dévorant les pages qu'il voulut m'écrire sachant le bonheur qu'il m'allait causer, je revis les heures passées près de lui quand je fis l'ébauche de l'exploration que je rêvais tant d'accomplir un jour !

C'est de Singapore qu'est datée sa lettre, elle m'est parvenue par la voie anglaise et celle de Xieng-Maï. Elle vient à son heure si étonnamment, que nous exultons !

Le bateau français qui vers le Tonkin emmenait alors le chef militaire de qui vont dépendre tous les territoires que nous contestons, avait dans le nombre de ses passagers, hasard singulier, M. Mac Carthy, l'Anglais topographe employé du Siam, rejoignant son poste après un congé.

Ce bon serviteur de nos adversaires, eut l'occasion au cours du voyage de se faire connaître de M. Bégin, de dire ses travaux de carte au Laos, de parler un peu de Luang-Prabang, de mon rôle *stérile*, des titres du Siam

sur les hauts pays où Pavillons Noirs et Pavillons Rouges ensemble acceptèrent son investiture, enfin de montrer — tout comme il les voit et pour persuader, les vues que Bangkok cherche à maintenir vis-à-vis de nous.

M'ayant informé de cette rencontre ignorant encore que j'avais atteint la colonne Pernot, que deux officiers sont auprès de moi, le général dit qu'il a bon espoir de me voir bientôt le joindre à Hanoï. Il cite Theng. Son à mon attention, parle des Chinois, prévoit leurs embûches, compte cependant que je parviendrai à le renseigner de façon précise sur leur attitude. Ses souhaits de chance sont si chaleureux que nous avons hâte de le satisfaire.

Si je les croyais, mes deux compagnons partiraient demain, mais il faut l'entente avec les Siamois et, que quelqu'un reste à Luang-Prabang.

Pendant le repas nous décidons tout : dans dix jours au plus, l'un d'eux avec moi, nous serons en route. Notre itinéraire sera Muong-Son, Muong-Hett, Tak-Hoa. Sans trop s'éloigner le second saura circuler parfois, dans le voisinage au gré de son temps.

27 *Mars*. — Voulant établir sans avoir besoin de le formuler qu'avant tout nous sommes les hôtes du roi, nous allons d'abord saluer le prince qui, pour lui, gouverne.

Nul témoin Siamois ne nous incommode, c'est un changement dont je dois savoir ne pas abuser.

Le chao Patchavong nous accueille au mieux, répond aux questions sur le roi son père et la vieille reine, et me remercie du rapatriement de la jeune femme que, dès l'arrivée, Ngin lui conduisit.

Quatre ou cinq phyas sont auprès de lui. Tous les yeux rayonnent interrogateurs, et mes compagnons souriants murmurent : « On attend sans doute un récit complet de la randonnée que vous achevez ! »

Mais j'ai avantage à laisser à d'autres le soin des détails. Tout se saura bien par cent voix diverses. Donc à la question obligée du chao, si j'eus bon voyage, heureux résultats je me borne à dire :

« C'est mon grand bonheur de vous apporter la ferme assurance que grâce aux Français, on n'a plus à craindre au bord du Mé-Khong inva-

sions ou guerres pour les temps lointains ni pour le présent. Mon souci unique en vous revoyant, est de repartir le plus tôt possible et de terminer l'œuvre commencée.

Alors le bon prince avec les phyas toutes bouches muettes, s'incline, remercie puis élève au front les deux mains unies et salue le ciel.

Nous nous présentons un instant après chez le général. Ferrando l'assiste.

Voulant arriver dans cette entrevue aux précisions : sur notre voyage, sur tous les otages, sur mon logement, qui nous feront libres de nous occuper de notre départ, j'offre d'écarter comme étant acquis les faits accomplis. La Cour de Bangkok aura tout loisir de faire connaître au Chargé d'Affaires, pourquoi, sans avis, elle a modifié ce qui la concerne pour le rendez-vous convenu à Theng. Parler de ma course devient maintenant secondaire aussi. Le chef de l'escorte et les officiers que j'ai ramenés ont fait des rapports à leur général, s'il veut en causer ce sera facile dans les jours suivants. Cependant, afin de ne pas paraître fuir les questions sur le sans façon mis à éloigner sa troupe de Theng, résumant le fait, je conclus ainsi : « Vous approuverez vos subordonnés en réfléchissant au grand embarras que vous auriez eu si, sur leur refus de m'accompagner, j'étais arrivé à Luang-Prabang avec une garde de soldats français ! »

Phya Surrissak comme moi désire qu'on soit au présent. Il déclare en plus, que ses intentions furent toujours bonnes, qu'il n'a eu en vue qu'un seul objectif la sécurité de Luang-Prabang. C'est à son insu qu'une garnison est allée à Theng après le passage de notre colonne. Sitôt qu'il l'a su il l'a rappelée. Aucun incident n'est plus désormais à craindre pour nous, ses ordres donnés sont nets et formels.

M'inclinant j'approuve et il continue :

« Mon cœur est chargé d'un poids qui l'oppresse, je m'adresse à vous pour le soulager.

« J'avais l'an dernier emmené au Siam différents des chefs de ces territoires où sont aujourd'hui les soldats français. Leur groupe est ici

incertain du sort. Je les regarde en vous écoutant que faut-il encore ? Je souhaiterais qu'aucun ne souffrit de m'avoir suivi ! »

Puis il énumère les noms et les grades et dit les services que chacun peut rendre et qui, par écrit, ont été notés.

Tandis qu'il nous parle, ma pensée distraite s'en va en arrière et je le revois lors de mon début à Luang-Prabang quand ayant passé avec son armée sous l'arc triomphal dressé à sa gloire, entouré des princes, précédé de ceux dont il m'entretient, j'allai le saluer entre deux averses.

Les deux kaluongs marchaient devant moi. Voulant solennelle la présentation ils m'avaient fourni pour le court trajet un de leurs chevaux. J'étais en costume de cérémonie ma Légion d'honneur sur mon habit noir. La foule habituée depuis près d'un mois à me rencontrer, souriante, aimable regardait curieuse, mais il me semblait que pour les Siamois j'étais trouble-fête.

Phya Surrissak m'ayant fait asseoir sur le clayonnage garni de tapis en feutre chinois me fit présenter à droite et à gauche, les otages rangés par catégories, et les délégués des bandes diverses. Gênés à l'extrême, la tête baissée, tous se tenaient cois !

Je photographiai quelques jours après les Pavillons Noirs, les autres s'excusèrent, par ordre sans doute.

Bientôt à Bangkok, tous firent cortège quand le Surrissak fêté en vainqueur devant Cour et peuple fut fait général par son souverain.

Jusque-là ils crurent qu'un pareil voyage, qu'un si grand accueil pourrait bien avoir du profit pour eux. Cet espoir fut court car vint la nouvelle presqu'au lendemain, que Déo-van-tri vengeur de ses frères, avait rendu nul tout l'effort siamois dans les « Douze Cantons ». Soucieux ils refirent vers Luang-Prabang avec Surrissak le même trajet, long comme l'exode, et ils y apprirent le rôle de la France et, qu'en pure perte, ils avaient couru le Laos et Siam.

L'initiative que le général prend en abordant l'un de ces sujets que j'avais à cœur de traiter de suite, me met fort à l'aise. Je n'ai pas besoin de lui demander la libération des captifs de Laï, lui-même la propose et, de façon telle qu'elle va me permettre de lui présenter notre exploration

comme utile aussi à remplir ses vues. Voulant qu'il ignore à quel point j'ai hâte d'avoir avec moi ces trois jeunes gens en particulier, je réponds ainsi :

« L'absence des chefs des Douze Cantons a produit des plaintes des populations et M. Pernot a envisagé la nécessité de les remplacer s'ils ne rentraient pas dans un court délai. Il est évident que s'ils s'en allaient par leurs moyens propres ils auraient à craindre un mauvais accueil. Je les conduirai ensemble à Hanoï. Soyez donc tranquille et rassurez-les. »

Je m'étais d'avance, muni d'arguments pour réduire à rien ses protestations en vue de nous faire passer la saison autour de sa carte. C'était inutile, il avait changé de dispositions.

« Vous irez sans doute à Theng et à Laï puis vous descendrez par la Rivière Noire ? »

L'interrogation m'a juste laissé le temps d'achever, comme s'il avait craint qu'un mot ajouté eut put l'obliger à dire autre chose que ce qu'il projette. Il admet la course mais il préconise la voie qui lui plaît.

J'en vois les motifs, du moins j'imagine. Une escorte suivrait les otages et moi jusqu'au lieu quitté par son détachement un peu malgré lui ; elle m'y attendrait près de nos soldats, l'équilibre ainsi serait rétabli entre nos prestiges !

Je réponds sans hâte : « Nos études sont faites du Laos à Laï. Nous n'avons qu'un but étendre la carte. Pour suivre ces vues nous comptons marcher vers la Rivière Noire par Son et Tak-Hoa. »

Cet itinéraire ne lui sourit pas, mais il se contente de nous signaler les difficultés qu'y créeront les pluies surtout au retour.

Je déclare alors que je reviendrai par Laï et par Theng et l'accord se fait.

Il demande ensuite : « N'irez-vous donc pas habiter la case que les kalunongs vous ont préparée ? »

— Pourquoi changerai-je ? Dans quelques semaines les eaux couvriront le lieu que l'on m'offre, où donc mettrait-on mon petit bagage ? Depuis le malheur de Luang-Prabang le Wat-Maï m'abrite. N'est-ce pas l'usage pour le voyageur d'aller vers les temples quand il n'a pas mieux ?

Som, mon serviteur y a mis debout une maisonnette pour mes compagnons, nous y resterons jusqu'à ce moment que j'espère proche, où le bâtiment qui me fut promis pour mon domicile il y a un an sera édifié.

Phya Surrissak ne m'objecte rien, et nous prenons jour afin de régler cette construction que la catastrophe a fait retarder.

Pour finir je touche au point délicat du refus hier d'un lot de cadeaux.

« A mon arrivée, frappé je suppose de mon dénument, vous m'avez offert différents objets que j'ai renvoyés.

« Si je n'ai plus rien, chacun sait la cause. Le gouvernement qui vous a choisi pour chef au Laos, suit à mon égard une ligne de conduite dont l'appréciation appartient au mien. J'ai pu en souffrir, je l'ai dédaignée, ce qui m'a par contre, valu compliments des chefs, des soldats de l'expédition que j'ai rencontrée. On n'a pas manqué de m'y informer que vos commissaires sont traités chez nous, suivant cet accord qui met à la charge de chaque pays les agents de l'autre. Vous savez bien tout, et m'excuserez.

Avec la douceur qui caractérise le vrai art de dire qu'a le chef siamois il a répondu :

« J'ai un grand regret que tout n'allât pas comme il eut fallu et, comme à Bangkok on l'a désiré. Des malentendus là bas et ici et en cours de route furent les motifs. Tout sera changé. J'ai tout le pouvoir et bonne intention pour vous satisfaire, vous serez content, vous l'êtes déjà, car vous souriez ! »

Puis il nous informe qu'une barque postale partira demain.

Quand nous le quittons mes deux compagnons croient que tout va bien et, qu'il faut l'écrire à Bangkok, en France surtout au Tonkin.

Je les mets en garde, l'expérience me guide, il vaut mieux attendre l'heure du départ pour nous dire contents. J'enverrai un mot au jeune kaluong parlant du retard de notre courrier annoncé hier, et le prévenant qu'en cette occurrence nous n'écrivons pas.

Si les chefs siamois craignent les Français, qu'ils paraissent croire campés tout près d'eux, ils ont le désir de voir des nouvelles expédiées par nous, aller rassurer nos compatriotes et ils retiendront moins long-

temps peut-être le paquet qu'ils gardent, ce n'est pas douteux, suivant l'habitude.

Le boy cuisinier que fin de janvier, j'avais renvoyé gravement malade à Luang-Prabang, retrouvé ici en bonne santé, est allé à l'aube aux provisions.

Retour triomphant ! Culinaire bombance à très peu de frais ! Son panier est plein de vraies friandises : pousses de rotin, pousses de bambous doux, amers ou âpres, cœur d'arêquier, algues des rochers noyés du Nam-Khann, œufs frais du pla boeuk avant le caviar, un paon et des soles, des noix de coco, enfin tous les fruits.

Avec du thé fin des Sipsong Pahna, et cette eau limpide qui à Pa Diho tombe dans le Mé-Khong, Cupet, Nicolon et mon invité M. Ferrando que j'ai prié hier pour le déjeuner, ne regretteront le pain ni le vin, bœuf, veau ou mouton d'Hanoï ou Bangkok.

Adieu pour dix jours, au carry unique cependant copieux et réconfortant fait à chaque étape ! Au bout de ce temps nous serons blasés et retrouverons encore avec joie, la frugalité forcée des grands bois.

M. Ferrando a été choisi pour accompagner phya Surrissak dans le but avoué de faire l'examen du tracé possible d'un chemin de fer reliant le Mé-nam à Luang-Prabang. Il n'a pas permis qu'on s'illusionnât sur une entreprise qui serait ruineuse, on le savait bien. Le motif réel qu'il ne songe pas d'ailleurs à cacher, est qu'on a voulu, vis-à-vis de moi, avoir les conseils d'un homme dans qui je serais confiant.

Après qu'avec lui, nous avons parlé des amis communs, de quelques nouvelles, j'ai fait de son chef phya Surrissak, le sincère éloge qui est le reflet de mes sentiments : « Courtois et aimable, juste et pondéré, surtout soucieux de servir son roi de façon utile, il est à lui seul à Luang-Prabang, le prestige du Siam. Son autorité empêche les siens de par trop déplaire aux princes et aux gens, et le peuple oublie dans sa gratitude, qu'il a mis sur eux, le malheur présent. Pour moi je lui sais un gré infini qu'ayant à choisir dans la foule d'autres que je connais peu, il ait

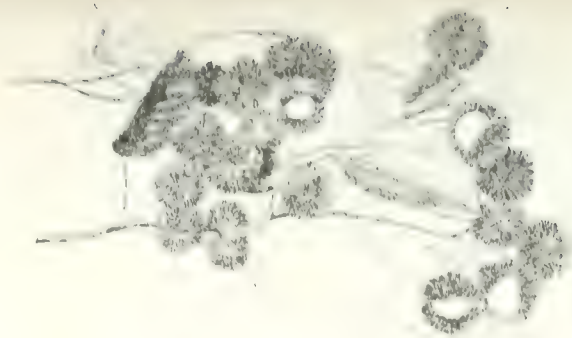

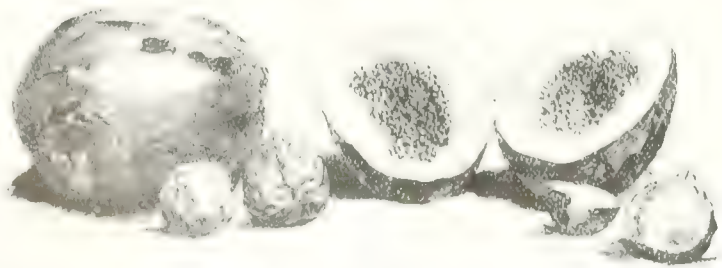

amené comme conseiller justement celui qu'il a reconnu m'être sympathique. »

Cœur sensible et bon, Ferrando répond : « J'aime Surrissak il le sait du reste. Il a pris mon frère, ancien officier, pour dresser ses troupes. Je suis près de lui sans un poste fixe et je m'en irai quand vous partirez. Il espère en moi, pour savoir de vous ce qu'il n'oserait pas vous demander. Quelles sont, par exemple, les intentions des soldats français ? Lui a pour seul but, sauver de leurs mains le Luang-Prabang. Pour y parvenir il a un moyen, ce serait de faire le petit royaume, province du Siam. »

Mon sourire lui dit : « Je rêve le contraire, sauver le pays des mains des Siamois. »

Le voyant gêné je prononce ensuite : « Notre rôle urgent, qu'il a pour devoir de faciliter, c'est bâtir la carte, nous comptons sur lui. »

Ferrando reprend : « Le Conseil comprend outre Surrissak, les deux kaluongs et trois jeunes gens élevés en grade.

« Ces agents ont fait tout ce qu'ils ont pu pour vous arrêter et vous amener à gagner Bangkok. Voyant leur échec ils m'ont demandé comment désormais ils devraient agir, et je leur ai dit :

« Votre habileté n'empêchera pas que M. Pavie n'aille où il voudra tant qu'il n'est pas mort ; le mieux serait donc, non de l'entraver mais de le pousser en l'aidant toujours, jusqu'à ce qu'il tombe ! »

« Ils ont tous admis que j'avais raison. »

Je le remercie de l'utile avis qu'il a su donner ; la facilité mise à accepter notre itinéraire sans doute lui est dûe.

28 *Mars*. — Mes deux compagnons brusquement m'appellent : traçant sous l'ombrage des manguiers fleuris, la partie connue de la carte à faire, ils voient s'avancer un charmant cortège.

Des gens des deux sexes en tenue de fête franchissent le seuil de la bonzerie.

Quelques jeunes filles, la démarche aisée, grâce à l'habitude du pas raccourci que la jupe étroite impose à la femme, s'en vont à la file haus-

Dans Pradines. — La grande rue du Marché

sant les genoux dans l'herbe jaunie, mouillée de rosée, découvrant proprets pieds nus et chevilles, portant de grands vases de cuivre ou d'argent où les fleurs chavirent. Les écharpes fraîches de couleurs très vives, entourant le cou, pendent en sillon sur les vêtements aux teintes plus sombres mettant tout au long la raie jaillissante que, sur la grenade, l'écorce éclatée fait au fruit mûri.

Je remarque ensuite un gros homme âgé. Il tient dans ses mains une gargoulette de nuance beige, et immaculée, ventre rebondi, perfection du genre, presque un objet d'art qui retient mes yeux autant que l'ensemble.

Près de lui sa femme, derrière eux, un couple avec des parents.

La foule informée par quelques paroles jetées çà et là, se range empressée et salue charmée.

Tandis que j'admire l'ensemble agréable, les bonzes se penchent à droite et à gauche, hors de leurs cellules, curieux et surpris de cet imprévu. Le jaune des robes sur le brun des cases sous le vert des arbres dore en lueurs douces, ces bords du tableau.

Sans doute un mariage, pensons-nous tous trois.

Mais il n'en est rien. Ngin a bien compris, il rit en disant : « C'est chez vous qu'on vient. »

Confus je m'efface pour laisser entrer tout ce petit monde.

Moins embarrassées que nous, c'est certain, femmes et fillettes gracieusement se posent assises sur les nattes. Leurs regards confiants vont de mon visage vieilli par sa barbe, aux officiers jeunes, et se font timides.

Jamais de la vie, passant auprès d'elle, je n'eus reconnu dans la nang radieuse et très élégante qui tient par la main pour le présenter un grand Laotien, la captive de Laï qui m'avait suivi sous l'accoutrement grossier et crasseux du vieillard chinois [1].

Quand tous sont placés comme c'est l'usage, le père m'a parlé.

« Voici le fiancé qui l'a attendue sans désespérer ! »

« Avec l'agrément du chao Ratchavong, nous et nos familles avons parcouru la rue du marché afin de montrer que le souvenir de votre bienfait sera dans nos cœurs plus que cinq mille ans.

1. Voir p. 26.

« Autrefois j'ai eu tort à votre égard : je suis le potier qui vous refusa d'aider à orner votre maisonnette. Quel regret j'en ai ! Nos cœurs sont petits, mais le vôtre est grand. Votre bonne action nous rend notre enfant et nous donne un père ; c'est double bonheur ! Nous vous remercions aussi humblement qu'il nous est possible.

« Veuillez accepter cette gargoulette, elle est mon modèle le mieux achevé ; si elle est fragile notre gratitude est tout le contraire.

« Aux pieds du Pra-Bang nous allons porter les fleurs qu'ont cueillies nos filles à l'aurore ; vous êtes devenu chef de la famille, pour nous rendre heureux, accompagnez-nous ? »

Avec quel plaisir nous avons suivi ces bons Laotiens ! Puisant dans les vases qu'avec une grâce qui prenait le cœur on nous présenta, nous avons semé des fleurs odorantes devant la statue aimée du Laos.

En nous retirant Nicolon m'a dit : « J'ai bien remarqué que les jeunes filles vous ont salué d'un air attendri, familier et doux mais, lorsque nos yeux à Cupet et moi, séduits par leur charme sourirent aux leurs, elles baissèrent la tête gentiment confuses.

— Pour les habitants de ce cher pays, ma barbe de fleuve me charge de lustres par-dessus les vôtres : elle les met à l'aise pour l'expression vraie de leurs sentiments. Leur sérénité, leur simplicité naïve et touchante augmentent ma hâte de leur être utile, me font les aimer comme ils le désirent, paternellement. »

Phya Surrissak m'a laissé entendre qu'il n'est pas possible de prévoir la date de la mise en route de mes provisions restées en souffrance au bord du Mé-nam.

Je lui fais remettre une lettre invitant le Cambodgien qui en a la garde à les remporter de suite à Bangkok.

Informé du but par mon envoyé, le général prie que je le prévienne si, au cas probable où les dits bagages seraient en chemin quand le présent ordre les aura rejoints, il peut les laisser continuer leur route vers Luang-Prabang ? J'ai répondu : « Oui, s'ils ne doivent pas subir d'autre arrêt. »

Il est sûr ainsi qu'après mon voyage je veux revenir.

D'un tas de questions qui me sont posées, je commence à croire qu'une obsession couve la cervelle des agents siamois ; qu'elle y multiplie l'effectif des hommes qui m'accompagnaient il y a vingt jours et les fait descendre Nam-Hou et Mé-Khong. Je dois m'inquiéter du revirement que la vérité quand on la saura, pourrait bien causer.

29 *Mars*. — Je vois avec joie Nicolon séduit par Luang-Prabang. Tout ici l'enchante : site merveilleux, fleuve incomparable, adorables gens. Dans son enthousiasme de méridional plein de pétulance, pendant qu'il travaille il dit son bonheur en nous chantonnant d'une voix agréable (il eut les leçons d'un ténor fameux), tout son répertoire : chants de guerre, romances, airs d'opéra, faute du bel hymne encore point écrit, louant le Laos comme il le voudrait.

Je lui ai offert, comblant tous ses vœux, de tenir mon poste quand je m'en irai. Étant si épris il devra bien plaire à ceux qui lui plaisent. Il assistera au retour du roi, verra les efforts que dans l'hivernage, les Siamois feront pour reprendre pied ; son journal aura un grand intérêt.

Cupet au contraire rêve l'exploration, dans sa plénitude, des vastes régions en avant de nous. Il part avec moi.

Notre itinéraire est ainsi fixé : Ngoï, Son, Hett, Takhoa. De ce dernier point je joindrai Hanoï et le capitaine allant à Xieng-Kham reviendra ensuite à Luang-Prabang.

Les renseignements que j'ai recueillis m'ont rendu certain que des éléphants, seuls pourraient permettre, notre expédition sans fatigue pour nous et sans embarras pour les habitants. Les chemins souvent sont utilisés par les pachydermes, et le général en 86 a fait le trajet jusqu'à Muong Son avec 300 bêtes. J'ai donc exposé que pour éviter la réquisition de nombreux porteurs, nous désirerions l'emploi d'éléphants, très peu suffiraient. On m'a répondu : « La végétation a repris les routes au point que les hommes tout juste les suivent. » J'ai compris sans peine que l'on n'avait cure de nous voir à l'aise et, qu'on trouvait mieux de montrer aux gens que nos exigences seules les dérangeaient. Dans ces

conditions, nous laissons nos tentes et avons réduit à l'indispensable le menu bagage que nous emportons.

30 *Mars*. — Toujours dans le but d'apprendre des faits ou des précisions, phya Surrissak dit que ses soldats seront cantonnés à Luang-Prabang pendant la saison qui va commencer mais, que fin octobre, il les mènera vers M. Pernot.

« Vous n'ignorez pas que le colonel rentrait à Hanoï quand je l'ai quitté. Pour vous satisfaire, j'ajoute ceci : Dans le même mois cinq cents tirailleurs, colonel Lebrun, opéraient dans l'est, d'autres troupes marchaient vers le Thanh-Hoa.

« Par ordre je suppose vous avez manqué à un rendez-vous, il ne saurait plus en être question mais, si vous voulez voir le colonel, je vais à Hanoï, accompagnez-moi, vous y recevrez un accueil flatteur ? »

J'ai parlé ainsi pour qu'il n'ait pas doute que de tous côtés, les Français surveillent les bandes chinoises, et même ses soldats s'ils s'aventuraient plus loin qu'il ne faut.

Il a répondu : « Je réfléchirai. »

Cupet part le 3, chemin des montagnes, le louang Satra jeune mandarin éduqué à Londres, se joindra à lui.

Je m'embarquerai le 6, en pirogue avec les otages pour les rencontrer au poste de Ngoï où le Datzakorn organisera notre caravane.

31 *Mars*. — Tout est préparé pour notre départ. Comme auparavant Ngin marche avec moi et Som restera avec Nicolon.

Suivant ma demande basée sur l'accord récent de Bangkok, phya Surrissak nous avait promis communication de ses documents concernant la carte. Cette après-midi il tenait en mains copie du travail qu'a fait Mac-Carthy. Il semblait avoir une crainte extrême de nous être utile en nous la donnant. Nous n'en parlâmes pas, il la remporta sans la dérouler.

1er *Avril.* — Quoique je connaisse Louang Datzakorn, le général vient me le présenter puisqu'il part aussi. Il voulait causer !

« Où donc pourra-t-on placer la frontière qui satisfera le Siam et la France ? » Telle est la question qui le préoccupe.

Je n'y puis répondre. « Notre rôle se borne à l'étude des terres. Faisons notre affaire elle facilitera l'ultime arrangement. »

Bangkok sait bien, et lui n'ignore pas, qu'un de nos ministres parlant pour la France dans le Parlement, a mis en principe que le Mé-nam Khong est notre objectif.

Quand cela fut su à la Cour de Siam, celle-ci protesta. Il semble aujourd'hui que le général voudrait m'amener à dire ma pensée. La prudence m'oblige à bien me garder de donner prétexte à protestation.

Un instant après j'ai eu la visite du bon Ferrando. C'est du général qu'il vient me parler, il lui aurait dit : « Je vois maintenant que nous ne pourrons pas rester ici ! »

Voyant que j'attends, il ajoute encore : « Phya Surrissak a des ennemis nombreux à Bangkok, ils sont très puissants, ils regarderont comme trahisons les concessions, si petites qu'elles soient, qu'il pourra vous faire.

— Nous ne demandons pas de concessions mais, seulement l'aide qu'a prévu l'accord. Parlons d'autre chose :

« Depuis mon départ des bords du Mé-nam il y a cinq mois, depuis le départ des deux officiers, nous sommes sans nouvelles. Nous sommes certains que notre courrier a été confié aux bons soins siamois. Partirons-nous donc sans l'avoir reçu ? à maintes reprises je l'ai réclamé, pour m'être agréable redites ma plainte. »

Nous avons reçu une invitation pour dîner demain chez le général.

2 *Avril.* — Phya Surrissak après le repas m'ayant pris à part avec Ferrando tenta l'historique de l'affaire de Laï. Il était peu clair, Ferrando conclut : « Le général veut, non dire sa pensée mais qu'on la devine. »

Autre explication très embarrassée. S'adressant à lui, Ferrando précise : « Vous voulez, en somme, ne pas libérer les trois jeunes gens fils du chef de Lai, qu'à son arrivée vous avez promis à M. Pavie ? »

Il répond gêné les yeux sur les miens : « Je voudrais du moins n'en donner qu'un seul ! »

Je parais surpris : « Vous revenez-là sur l'offre que vous fîtes. Si vous en gardez, que pourra-t-on croire sinon au désir d'empêcher le père, resté dans les bois contre les Français, de venir à eux. Je n'essayerai pas de vous dissuader, la suite des choses seule vous montrera ce qui était bon.

— J'ai peur qu'à Bangkok, on ne désapprouve les dispositions dont je vous parlai, veuillez m'excuser. Mais ne mêlons pas, davantage ici, les affaires graves à nos agréments, nous y reviendrons, voulez-vous, demain. »

Tout était trop beau dans ses assurances. Dès le premier jour je fus en défiance. Va-t-il borner-là les difficultés qu'il peut opposer au rôle pacifique dont je suis épris ? Peu m'importe d'ailleurs je suis préparé à tous les mécomptes !

3 *Avril*. — Cupet est en route depuis ce matin. Le manque de parole du chef des Siamois, la non-réception des correspondances et, tous mes conseils l'ont bien mis en garde.

Ferrando m'annonce que le général veut m'entretenir ; la question d'hier le tourmente un peu et il l'a prié de dire son avis. Ferrando m'assure avoir répondu : « Rapportez-vous en à M. Pavie, il ne vous fera pas faire de sottise. »

S'adressant surtout à mes sentiments phya Surrissak essaie d'établir que si sa mission ne devait avoir l'issue très heureuse qu'on attend au Siam, il serait perdu. Par le fait qu'il a la faveur du roi de forts ennemis marchent contre lui ; ils ont une fois demandé sa tête ! Il a la

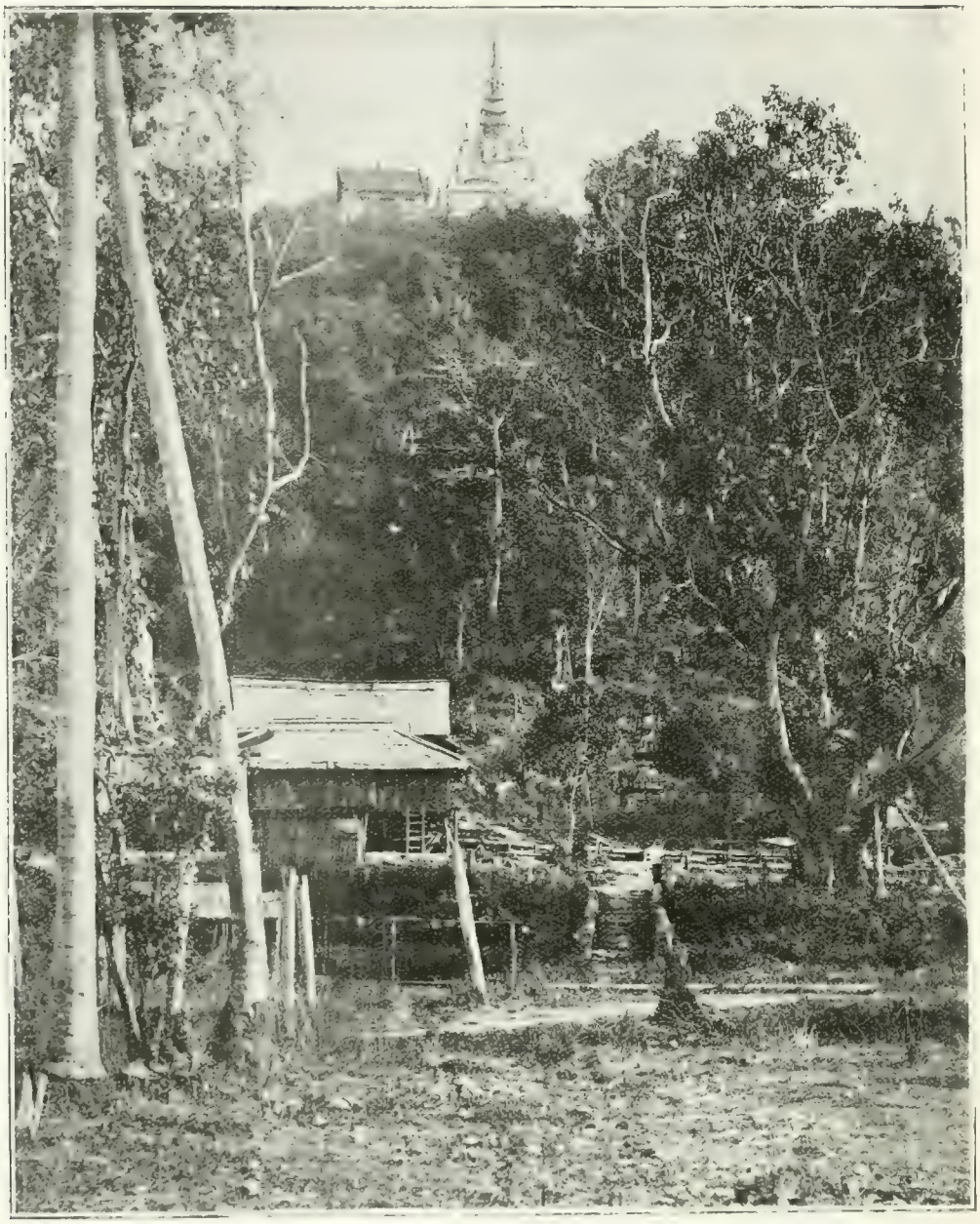

Fig. 34. — Luang-Prabang. — Au premier plan, emplacement offert par le roi pour ma future case.

prison, le bâton, la mort comme perspective: rien ne l'épouvante si ce n'est la honte qui résulterait. Plusieurs lui ont dit, au Siam et ici, que j'étais celui à qui sans réserve, il pourrait se fier c'est pourquoi il vient prendre mon conseil.

Je crois bien qu'il craint de voir nos soldats venir le surprendre à Luang-Prabang et l'en faire partir ainsi que j'ai fait pour son détachement au poste de Theng.

Il désire en somme d'être rassuré ; de plus il voudrait que sans protester je laisse passer ses précautions et les embarras qui nous sont créés. Je lui réponds donc :

« A Theng nous étions possesseurs du sol, vous étiez intrus. C'est une autre chose à Luang-Prabang. Nos troupes n'ont pas la moindre intention de prendre par force le petit royaume dont, par leur présence dans les hauts cantons, elles ont assuré la sécurité, et que nous aimons autant que vous-même.

« Entre France et Siam tout doit s'arranger pacifiquement. Pour que votre roi loue votre sagesse, mettez votre zèle à hâter le jour où les deux pays seront en mesure de tomber d'accord, rendez-nous facile l'étude en projet, livrez les otages, n'entretenez pas la guerre chez nous en les conservant contre votre droit. La Cour de Bangkok sait parfaitement que la France aura le respect sincère des frontières fixées. »

Sa perplexité semble s'augmenter. Un peu hésitant il promet quand même les divers captifs, donnant pour excuse s'il les a gardés, la peur qu'ils ne nuisent.

« Ne vous fiez pas à ces gens de Laï », me dit-il encore. « S'ils sont libres un jour de faire du mal ils vous trahiront. »

J'ai un peu idée que, si cet avis était sa pensée, il n'attendrait pas autant qu'il le fait pour les délivrer.

Seulement j'exprime, qu'il faut bien qu'on croie à la foi de ceux qui, se soumettant, voudront nous servir avec le courage mis à nous combattre. De bons procédés basés sur l'estime qu'au cours de la lutte, ils ont inspirée à tous nos soldats, les attacheront à notre régime.

Souriant il conclut : « J'ai tout lieu de croire que les chefs de Laï

après ce passé, préfèreront jouir du calme à Bangkok plutôt que risquer des périls nouveaux sur la Rivière Noire. »

4 *Avril.* — L'établissement de mon futur poste ne s'est pas réglé aussi simplement que je l'espérais.

Le vieux roi Ounkam après le désastre, craignant d'autres maux, voulant avant tout me voir près de lui, m'avait demandé de faire ma maison non sur le bord droit et devant la ville, suivant le contrat de l'année dernière, mais près du palais.

Phya Surrissak dans un entretien m'avait fait connaître que le Ratchavong était opposé à ce changement.

Cela m'arrangeait. Il m'avait toujours paru préférable que ma résidence fut placée rive droite ; aussi sans sembler en rien étonné, je dis mon respect pour la décision (que j'en étais sûr on avait dictée à l'excellent prince dans le but probable de me contrarier et de nous brouiller) et je m'inclinai.

Hier le général voulut revenir sur ce même sujet mais je l'arrêtai :

« J'ai bien réfléchi. Je vois avantage à être installé à droite du fleuve, si vous regrettez plus tard de m'y voir, vous n'oublierez pas que vous m'y aurez à peu près forcé. »

Alors il m'a dit : « On m'a assuré qu'une partie des bois pour la construction a été brûlée dans la catastrophe de Luang-Prabang.

— Veuillez n'en rien croire. Sans doute on désire faire un autre usage de ces matériaux devenus précieux depuis l'incendie ! Je sais où ils sont ; j'ai interrogé, au moment voulu, mandarins et princes. Le dépôt, intact, est hors de la ville. »

— Mais l'entrepreneur est absent d'ici ?

— Je n'en connais pas, je ne sais que vous. Vous n'avez permis ni aux habitants ni même à leurs chefs d'avoir avec moi des rapports d'affaires. Vous fîtes le plan et reçûtes l'argent, nous avons signé, ne déclinez pas vos obligations.

— Je veux au contraire que ma volonté, que le mieux soit fait, vous

soit démontrée, même j'emploierai pour l'achèvement de votre maison mes propres soldats s'il est nécessaire.

Dans la réclusion que veut sa blessure le chef de pagode n'est pas solitaire. Sa modération, sa prudence extrême et sa discrétion avec sa sagesse de longtemps connues, font que la plupart des gens en détresse viennent près de lui pour l'apaisement, que quiconque doit décider un acte de quelqu'importance aime son avis. Des princes, des chefs, des hommes du peuple et, surtout les femmes que l'âge a mûries, se font une règle de savoir de lui s'ils sont dans la voie qui mène au bonheur ou s'ils s'en éloignent.

Fig. 55. — Bibliothèque.

Entré comme élève au temple à sept ans, il y est resté. Il y a appris ce qui peut former le sage accompli, aux yeux laotiens. Sa bibliothèque est la mieux en ordre de Luang-Prabang. Chacun de ses coffres orne son couvercle de l'indication de son contenu. Lui-même a sculpté, verni et doré le dernier construit dans lequel il garde le lot préféré qu'il grossit toujours de feuillets nouveaux. Il lit le Pâli mais le comprend peu. Son érudition très localisée ne va pas bien

loin, elle est augmentée du bizarre acquit des sciences occultes en honneur ici : étude des astres et de l'horoscope, lecture dans la main.

Au milieu du jour, après le repas unique des bonzes, avec Ngin et Som j'entre et nous causons. Il lui semble alors que tout ce qu'il sait il l'apprit pour moi. Il dit, nous notons. Si je l'ai soigné combien il le rend !

Ses indications visaient aujourd'hui, la géographie, la géologie, l'histoire, le présent des régions nord-est que Cupet et moi allons parcourir. Elles complèteront en les contrôlant les renseignements que le général m'a fait espérer.

Quand nous finissions le médecin Hee, premier des docteurs qu'a le Surrissak pour soigner ses troupes, vient faire la visite qui fut annoncée à mon cher blessé. Il émet l'avis qu'avec des béquilles, il pourrait, sortir. Mais le bon Satou ne veut pas devoir à d'autres qu'à moi son relèvement. Il le veut complet et non apparent. Il attendra donc, si long que ce soit, mon retour d'Hanoï.

Sans broncher j'écoute son explication mais je suis inquiet sur le résultat qu'il escompte ainsi !

Quand le docteur sort, je dis au Satou, « Pourquoi n'avoir pas saisi avec joie la proposition qu'on vient de vous faire : phya Surrissak désire j'en suis sûr que l'on vous assiste ? »

— Ils songent à vous plaire mais non pas à moi. Je ne veux rien d'eux, j'aime qu'ils le sachent. Vous n'ignorez pas que les kaluongs ont tout essayé pendant votre absence pour qu'on me dégrade et qu'on m'avilisse en me faisant battre. Je n'ai pas eu peur, ils n'ont pas osé ! »

Puis se reprenant de l'air inspiré qu'il a par moments : « Que pourrai-je craindre, Indra vous conduit et veille sur moi. »

Je n'ai pu que dire : « Mon cher bon Satou, l'âme du Laos est dans votre cœur ! »

5 *Avril.* — Sur les trente otages, louang Datzakorn m'en amène deux et un talahié (capitaine) des Pavillons Noirs rejoignant sa bande. Les

autres, malades ou non arrivés (on n'ose pas dire qu'on ne les a plus), me seront remis quand je reviendrai.

Qui sont ces otages? Kam Houil, le premier, est celui des fils du vieux chef de Laï que les Siamois croient le moins susceptible de rendre service. Fils de concubine, sans emploi chez lui, l'opium le dégrade. Il pourrait sembler qu'en me le confiant on se débarrasse d'un être inutile. Kam Dot son beau-frère chef de ce canton de Khoaï ou Tuan-Giao où j'ai rencontré la colonne Pernot, a un aspect franc, l'air intelligent. Ils peuvent avoir trente, et quarante ans.

Les trois hommes s'inclinent, mais leurs yeux inquiets demandent au Siamois s'ils font bien ainsi, on dirait qu'ils craignent toujours tout de lui.

Kam Houil me débite une leçon faite. Je comprends qu'il faut, dans ce moment-ci, taire ma pensée et ne pas songer à savoir leur cœur, aussi prétextant le départ demain, je leur dis qu'en route nous causerons mieux et je les assure de mon intention de leur être utile.

De longtemps déjà je suis renseigné sur les principaux d'entre les captifs que Surrissak garde : Kam Sam et Kam La, l'un et l'autre fils de la première femme de Déo-van-seng. Leur enlèvement a rendu leur mère folle de douleur. Kam La, le plus jeune, est l'enfant chéri de tous ses parents. C'est surtout pour lui que Déo-van-tri est parti en guerre vers Luang-Prabang. S'il vient à rester aux mains des Siamois surement son père devant leur menace de ne pas le rendre, se tiendra très loin du contact français et, ses autres frères resteront en armes contre nos soldats. Et je sais aussi que tout le pays est entretenu dans l'idée mauvaise qu'ayant combattu la France dès l'abord il n'en doit attendre grâce ni merci.

Quand le frais arrive, Nicolon et moi allons aux visites.

Aussitôt assis chez le général, je dis mon regret qu'il n'ait pas tenu sa promesse entière.

« J'ai peur de Bangkok ! Jusqu'au règlement je me crois en droit de garder ici, les anciens otages. Vous en donnant deux, je suis persuadé de faire au delà que Bangkok ne veut. »

Voulant l'inquiéter sur les conséquences et le décider pour les atténuer à l'accentuation de bons procédés, je lui laisse voir un inexprimable désappointement.

« Vous n'ignorez pas que nous connaissons vos rapports cordiaux avec qui combat contre les Français. Nous savons par vous que Thong tha Thuyet, l'ex-régent d'Annam l'organisateur de la résistance sur la Rivière Noire, gagna par vos soins le pays de Laï qu'il a fait détruire. Notre occupation de ce dernier point, vous a amené à chercher accord avec l'adversaire que vous aviez eu, qui nous était né. Les Pavillons Noirs qui nous résistèrent ont, chez vous, des grades. L'offre des otages quand vous me la fites, me laissa penser qu'un sincère désir d'éloigner de vous toute accusation d'être responsable des actes de guerre sur nos territoires, vous préoccupait ? »

Phya Surrissak est embarrassé, mais sur son esprit rien ne reste à faire, le Conseil d'hier a tout décidé. Tâchant d'apaiser l'impression fâcheuse lue sur mon visage et dans mes paroles, il promet ses soins pour mon compagnon pendant mon absence et dit avoir pris les dispositions les plus minutieuses en vue du voyage.

6 *Avril.* — Un temps un peu sombre pour l'embarquement, donne le présage que les pluies sont proches. C'est déjà huit heures. La chaleur naissante fait lever en buée l'eau dont on arrose les jardins des rives. Le ciel gris colore de sa teinte terne, le bief silencieux que le Mé-Khong forme partageant la ville et, dans l'eau duquel se mirent en face, en nuance indécise, cases et radeaux, et les monticules de Pra Rothisen et Néang Kangrey pieusement salués le jour et la nuit, dont une légende exquise et touchante, a fait les ancêtres d'un peuple amoureux de ses traditions.

Le chao Ratchavong et le général avec Ferrando, avec Nicolon m'ont accompagné jusqu'auprès de l'eau.

Vingt-huit autres barques, ornées de drapeaux à l'éléphant blanc, vont suivre la mienne.

Je veux les voir toutes. Elles portent la troupe que le Datzakorn, sous motif d'escorte, a jointe au convoi.

Fig. — Femmes dans le temple

Fig. — Bonze [illegible] devant [illegible] du temple

Fig. — [illegible]

Officiers et hommes sont précisément ceux que je trouvai à Theng et en route. « On les a choisis » fait le général « parce qu'ils connaissent les usages d'Europe grâce à cette marche qu'ensemble vous fîtes. »

Je serre la main de leur lieutenant. L'embarras visible qu'expriment leurs traits et leur air penaud me donnent à penser que je dois chercher une autre raison de désignation.

Peut-être a-t-on su le départ de Theng de M. Deniel et de ses soldats retournés à Laï et y a-t-on vu un recul forcé ! Profiterait-on de cette retraite pour remettre en place ceux qu'on désapprouve d'avoir obéi à mes injonctions ?

Ces petits bateaux contiennent aussi de nombreux bagages, j'en fais la remarque, mais mon attention sans que rien paraisse se trouve autre part ; je tiens à connaître si les deux otages sont bien du voyage. Ils nous aperçoivent ; saluant le cortège les voici dressés au bord de leur barque.

Dans le même instant un jeune officier me montre qu'il tient, roulé sous son bras, mon vieux pavillon.

Étendant la main j'indique ma barque pour qu'il l'y remette.

Après un moment, me croyant distrait il donne le paquet à un domestique désigne ma case le bras allongé et l'y expédie.

Je le laisse faire car le général parle et je l'écoute.

Mon pauvre drapeau avait figuré pour orner la salle au dîner du 2. Plusieurs fois depuis je l'ai demandé ; toujours poliment on a répondu : « Avant qu'il soit l'heure vous le recevrez. » Ce jeune officier venait donc le rendre.

La foule accroupie, curieuse et gaie, se tient à distance à cause du respect dû aux personnages. Elle a vu mon geste et celui de l'autre, et rit amusée.

Phya Surrissak me disait ceci : « Je ne voudrais pas que vous provoquiez à mon intention, ainsi qu'entre nous il en fut question, aucune entrevue avec un des chefs des soldats français.

— Préfèreriez-vous qu'on vous invitât ? »

Ferrando répond : « Non, le général craindrait de servir, comme un escalier, pour l'exécution d'un plan qu'il ignore. »

Je souris un peu. Phya Surrissak me regarde inquiet. Il paraît trouver que je prends la chose par trop simplement, et m'en parle encore.

Le chao Ratchavong examine soucieux notre petit groupe. Je prends l'impression que le général a quelque motif de marquer ainsi son renoncement à une intention que je n'avais pas cru être sérieuse.

Tandis que j'entends avec complaisance ses explications, l'homme a fait la course jusqu'à ma maison et il en rend compte à son officier.

Celui-ci s'approche, s'incline obséquieux : « Votre pavillon est dans votre barque. »

J'ai fort bien compris qu'on se passerait si on le pouvait, de voir nos couleurs devant le convoi. Sans rire de la ruse, silencieusement je refais son geste montrant ma maison, je refais le mien montrant mon bateau, et lui dis : « Courez ! » Le pauvre garçon s'en va confondu à travers la foule de plus en plus gaie.

Personne près de moi n'a paru saisir ce qui s'est passé.

Diversion heureuse ! Phya Surrissak cesse de parler et, m'offre copie de ses instructions au chef de l'escorte. Je le remercie de cette attention dont je suis touché, et le Ratchavong présente à son tour un autre papier. Il contient la liste des gens disparus dans la catastrophe de Luang-Prabang : cinquante sont des femmes dont six sont princesses. Mes yeux lui promettent mes meilleurs efforts pour les découvrir et les ramener.

Disant au revoir à l'un et à l'autre, j'assure que j'admire la manière aimable dont ils ont conduit leur rôle délicat.

Le drapeau arrive, Ngin le fait flotter. J'embrasse Nicolon lui donnant tout bas un dernier avis. J'entre dans ma barque ; les perches se lèvent, sifflent et nous partons. Je n'ai pas parlé de notre courrier.

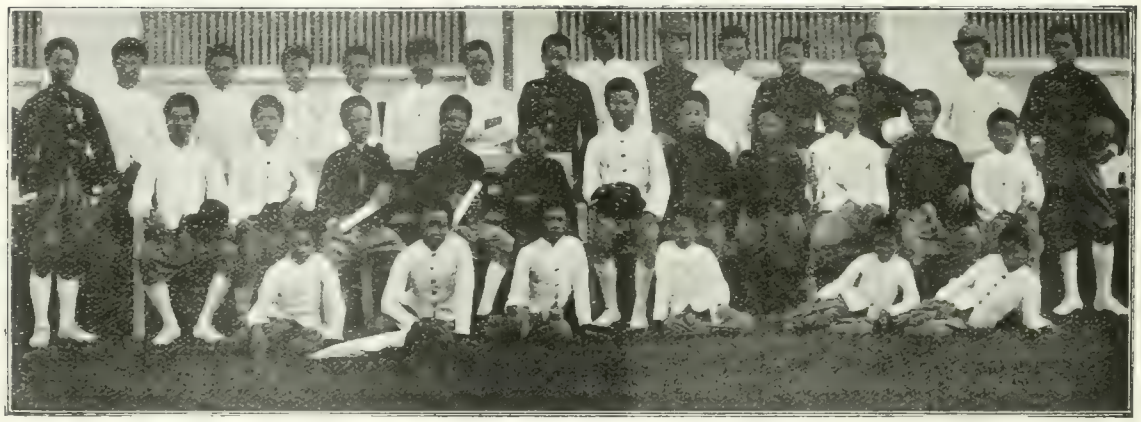

Fig. 39. — Jeunes princes laotiens

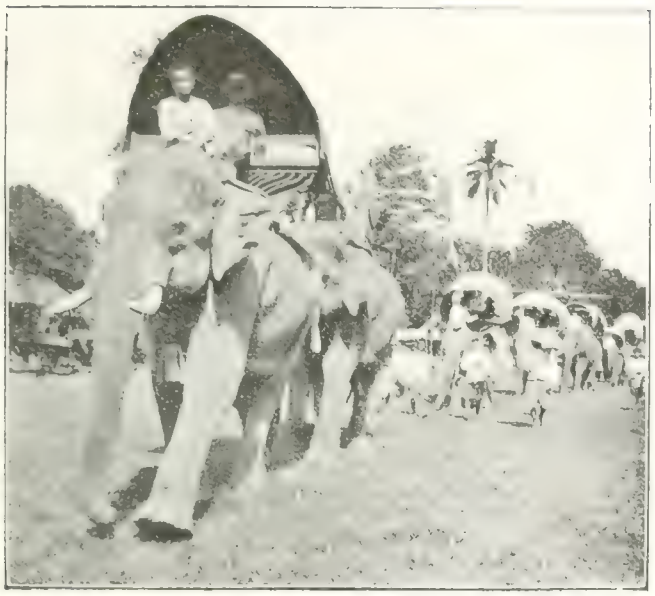

Fig. 6. — Passage d'un convoi d'éléphants à Luang-Prabang.

CHEZ LES CHINOIS

10 *Avril.* — Quatre jours de barque nous ont mis à Ngoï. A pareille époque il y a un an et, cette année-ci, il y a deux mois, il fallut le double. Cette différence ne se justifie que par ce motif qu'à cause des pluies on a renoncé devant l'importance de notre convoi à grossir pour moi les difficultés.

Le chao Packinay vient me recevoir et m'emmène à terre.

Je n'ai pas manqué de lui dire ceci : « Je vous ai confié (4 février) un paquet pour Theng et M. Pernot. Au milieu de mars mon ami Cupet, vous remit aussi, pour moi, un message. Aucun des courriers n'est allé au but, où sont les deux lettres?

Le prince gêné de voir tant de gens qui nous entendaient, voulut me donner, pour ne pas mentir, des explications cherchées avec peine. Je l'interrompis, parlant d'autre chose, en pressant sa main afin qu'il comprit que je ne saurais être un instant dupe, ni garder rancune.

Je retrouve ici reposé, fringant mon poney de Chine, laissé au Nam-Ngoua quand je m'embarquai sur de gros bambous, il y a vingt jours. C'est pour moi la chance la plus appréciée.

Cupet se présente, il vient d'arriver. Dans le contentement de voir et d'entendre l'intrépide ami avec qui enfin je vais voyager, j'oublie tout le reste !

Il a en sept jours, parcouru sans peine, bord droit du Nam-Hou, un pays vivant, riche en riz et sel : vallée du Nam-Nga, vallée du Nam-Bac, par un chemin large n'offrant pas d'obstacle pour les éléphants.

Nous rions en pensant qu'on nous refusa ce mode pratique de transport par terre et qui est béni des populations soumises au portage.

Louang Datzakorn entre à ce moment, il cherche la cause de notre gaieté, et reste penaud quand on la lui dit, il avait bien cru la route obstruée comme l'est sûrement celle devant nos pas. Nous rions plus fort étant renseignés, et il se décide à en faire autant reprenant enjoué : « J'obéis aux ordres mais ferai en sorte de vous satisfaire sous d'autres rapports. »

11 *Avril.* — Deux jours de repos suffisent à Cupet : nous partons demain.

Les jeunes captifs qu'on nous a rendus, avant le départ, sont loin d'être libres. Khè, mon cuisinier, qui parle annamite a pu leur causer. Ils l'ont mis en garde : je ne puis encore sans les compromettre et les exposer à de gros ennuis, prendre à leur égard une autre attitude que l'indifférence.

12 *Avril.* — Louang Datzakorn me fait prévenir qu'il est très malade et ne sait que faire ! Je réponds : « Passez le rôle à un autre et restez ici. »

Un instant après Cupet va le voir. On le fait attendre le temps nécessaire à l'agent siamois pour prendre couché, un air de souffrance. Dans cette posture, il parla ainsi : « Rien n'est modifié, quand je serai mieux, je rattraperai votre caravane. »

Mais le capitaine a vu à la porte, les harnachements de trois éléphants, et nous comprenons que le Datzakorn voulant voyager de façon commode, suivra en arrière.

La marche est réglée pour qu'en neuf étapes, nous soyons à Son.

Depuis le départ de Louang Prabang une brume intense voile les sommets — rien ne se distingue au delà de trois à quatre cents mètres. La mousson est proche, mais le temps actuel ne fait pas prévoir orage ou averses.

L'obstacle qu'on craint, est le gonflement subit des cours d'eau causé par les pluies. En avril dernier il a plu dix jours.

13 Avril. — Nous sommes à Son depuis avant-hier.

Résumons ici, ces neuf jours de course.

Louang Datzakorn ne nous a pas joints. Nous n'avons sur lui nulle inquiétude car, en quittant Ngoï, je suis sans façon entré pour le voir, sa maison étant au bord du sentier, et je l'ai trouvé rangeant des denrées et des sucreries pour sa nourriture pendant le voyage.

Neuf jours le convoi grimpa sur des crêtes et en descendit dans la progression presque régulière de ces altitudes : 4 à 800 mètres au fond des vallées, 1 000 à 1 600 mètres pour les hauts sommets, dans la direction Est pour les deux tiers du chemin suivi, Sud pour le dernier.

Le fort produit d'eau du sol parcouru forme le Nam Seng. La belle rivière toujours navigable jusqu'à cet endroit où la voie la croise, envoie au Mé-Khong par le Nam Seuant dont elle est d'ailleurs la branche importante, le tribut des monts de séparation de la mer de Chine depuis le Nam-Hou.

Son étroit bassin dans lequel on entre presque en quittant Ngoï et

duquel on sort la veille d'arriver, est surtout peuplé dans cette vallée. La végétation s'y montre compacte presque constamment. Avec des bambous, les monts sont souvent couverts de très gros châtaigniers et chênes dont les fruits sont âpres presque également, dont le bois est loin d'avoir la valeur des mêmes espèces vivant en Europe; de beaux canneliers à écorce épaisse et fort appréciée n'y sont pas très rares. L'arbuste à benjoin est en floraison à ce moment-ci, il est très commun, plusieurs de ses troncs dépassent en diamètre 40 centimètres; sa gomme se recueille de juin à janvier dans des incisions faites à sa base. Fraises et violettes sans goût ni parfum, jonchent la verdure le long des ruisseaux. D'exquises framboises soit rouges, soit jaunes, se trouvent mûres à point sur toutes les pentes.

Muong-Son n'est pas un très haut plateau comme je le croyais d'après les Siamois. Des sommets allant de 1 400 à 2 600 mètres d'altitude, bornent l'horizon à l'entour de lui. Leurs eaux s'y unissent formant le Nam Hett qui va au Nam Ma, petit tributaire de la mer de Chine. Ce vallon lacustre (moins de 800 mètres) est moins élevé que d'autres situés dans le voisinage sur le côté Ouest, versant du Mé-Khong.

Si le Surrissak sans l'avoir connu y a amené pour un hivernage sa petite armée, faut-il que l'on croie qu'on lui présentât, comme on le répète, cet emplacement pour un paradis et sanatorium où, loin des chaleurs de l'été pluvieux, les hommes du delta et des vallées basses, composant ses troupes, prendraient un regain de force et de vie? S'il en fut ainsi il fut bien trompé, tous y furent malades et un tiers mourut. Faudrait-il pas mieux penser qu'on trouvât qu'un semblable choix caractérisait comme il le fallait, l'effort militaire vis-à-vis des bandes et de... nous peut-être!

Son, est en effet le nœud d'un système de voies en tout sens. Les cols, les vallées des sources du Hett ouvrent des passages dont les principaux vont vers le Laos, le Nord de l'Annam et le Haut-Tonkin.

Les Pavillons Noirs, les Pavillons Rouges que le général eut d'abord

en vue de mettre en déroute, se mirent en garde, et lui résistèrent mieux qu'il n'avait cru. Devant ses échecs, il laissa les armes, se fit diplomate et se mit d'accord avec tous leurs chefs en guerre contre nous. Procédant ainsi il fut plus heureux qu'un de ses collègues opérant au Sud, ne l'avait été devant Tong-Xieng-Kham.

Le premier orage nous a assaillis le 18 à l'aube après le passage à gué du Nam Seng.

Le temps semblait beau. Nous escaladâmes un chaînon abrupt entre la rivière (775 mètres) et un affluent, le petit Ta Ngam. Dès en atteignant le haut de la crête (1 100 mètres), nous eûmes le spectacle très impressionnant de ces deux vallées. L'une bien éclairée en arrière de nous et l'autre assombrie par des nuages si noirs que tous les porteurs en hâte cherchèrent des feuilles pour couvrir au mieux leurs fardeaux. Un instant après l'eau roulait à flots sur la pente roide que nous descendions et cachait le sol devenu glissant. Tous les malheureux trempés par la sueur sous le poids des charges pendant la montée, ne pouvant marcher s'accrochaient aux arbres grelottant de froid et claquant des dents. Seuls, quelques soldats n'ayant qu'un fusil, et mes Cambodgiens derrière Cupet, continuaient la marche. Les rares cavaliers traînaient par la bride leurs petits chevaux avec une prudence qui montrait leur crainte d'être à chaque instant entraînés en bas.

A l'étonnement et même à l'effroi des uns et des autres, je restai juché sur ma bonne bête, un genou blessé le voulait ainsi. J'entrevis de suite la chute probable, voulus m'arrêter, mais mon animal ne comprenant pas, se montra surpris, résista au mors, continuant sa route aussi simplement que si rien n'était, et j'en pris confiance et le laissai libre, souriant à ceux qui sur le trajet, s'écartaient en hâte craignant d'être pris dans ma catastrophe dont la certitude était dans leurs yeux.

Le poney pourtant me sentant docile, alla jusqu'en bas et nous nous trouvâmes au bord du Ta Ngam gonflé d'eau bourbeuse par la trombe énorme qui ne cessait pas.

Le chemin était le lit du torrent. Des rocs le pavaient, l'onde les couvrait gênant fort la marche que rendaient pénible les tâtonnements imposés aux pieds. De l'eau aux genoux on cherchait abri, la crue augmentant, partout où s'offrait un coin accessible. Quelle débandade que notre convoi !

Devant moi un groupe, parti le premier, pateaugeait dans l'eau lamentablement. Deux hommes non chargés, tenaient par la main chacun deux porteurs pliant sous le faix à ce point qu'ils n'eussent, sans cette assistance, pu tenir debout sur l'amas des pierres du fond du torrent. L'assourdissant bruit de l'averse inouïe qui les écrasait, empêchait d'entendre que j'approchais d'eux. C'étaient les otages. Je vis leur détresse avant qu'ils me vissent. Leurs porteurs étaient presque des enfants et les plus chétifs de tout le convoi. Je compris alors pourquoi ils partaient toujours avant l'heure et étaient toujours les derniers au but. Les agents du Siam, bien sûr, ont pensé que ces hommes-là cessant d'être à eux c'était inutile d'en prendre souci ; ils leur ont donné les plus misérables d'entre les coolies.

Ils n'avançaient guère, je les touchais presque et je n'osais pas leur demander place par crainte de voir tomber leur bagage. Le cheval hennit, tous, net s'arrêtèrent comme pétrifiés. Retenant ma bête je leur donnai l'aide de deux Cambodgiens.

Comment a-t-on pu allumer des feux, cuire le repas parmi ce déluge? Ce fut un problème pourtant résolu. Des abris de feuilles prises aux bananiers bordant par centaines un banc de galets, juste suffisants pour quelques marmites ou pour les bambous qui en tenaient lieu, instantanément furent mis debout, et l'on vit flamber les branches de bois que l'eau entraînait (800 m. d'alt.).

Une heure plus tard, sur les monts Patang (1500 m.), l'orage prit fin.

En croulant les nuages avaient dissipé les brumes opaques chargeant l'atmosphère. Le soleil parut, aussitôt ardent, montrant devant nous, un soulèvement de calcaire noir tout rempli de grottes, barrant le sentier. Il fallut passer à la queue leu leu et très lentement.

On n'avait plus froid. Les vestes trempées séchaient sur les corps vite réchauffés. Les parfums puissants s'élevant du sol noyaient l'âcre odeur des hardes malpropres, humides et fumantes.

L'obstacle passé, un tableau magique fut devant les yeux. Un cri de plaisir sortit des poitrines, échappant à tous, même aux pauvres gens portant les fardeaux ! Monts, ravins, torrents, les défrichements des hameaux Méos sur les hauts sommets, des bœufs étonnés courant pour nous voir dans l'herbe naissante, surgissaient ensemble avec tant d'éclat, de fraîcheur, de vie qu'on aurait pu dire qu'ils venaient de naître de l'acte violent, fou de la nature, qui se terminait !

Mon ami Cupet cueillait des framboises à tous les buissons. Dans leur ignorance du goût agréable de ce fruit, commun sur les hauts plateaux, ceux qui nous suivaient n'osaient en manger et, en m'en offrant, ils restaient perplexes de me voir charmé.

Le répit fut court, la pluie redoubla, la grêle survint. L'étape était proche, descente d'une heure vers un cirque étroit, le nœud d'un chemin conduisant à Theng.

Effet du repas et de la chaleur, chacun en marchant, gaiement plaisantait comme après un rêve fâcheux et pénible : « Nous voici tranquilles, il n'est pas possible que plus lourde trombe que celle du matin, tombe sur nos dos ! Par un temps pareil la voie est mieux sûre, tigres et panthères sont comme les chats, l'eau les épouvante ! Les Pavillons Noirs restent abrités, livrés à leurs puces ! »

Tous ces coolies Khas, Pou Thaïs, Laotiens voient combien j'ai foi dans le résultat sûrement heureux, de leur peine actuelle, eux-mêmes s'en persuadent, ils rient de l'averse !

Lorsque vers trois heures le convoi parvint jusqu'au fond étroit de cet entonnoir, au bord du ruisseau, des nuées noirâtres cachant le soleil unirent les crêtes à l'entour de nous au point qu'on eût cru la nuit commencée. Les retardataires joignirent en hâte et, sous des gourbis de branches très minces et de feuilles larges, on défia la pluie.

En quittant l'étape à l'aube suivante, la principauté de Luang-Prabang

était dépassée et nous entrions dans le territoire Hua Panh Ha tang hoc (5 à 6 mille sources,) qui, avant les troubles, payait en impôt au roi de l'Annam, six barres d'argent par an et par fief et qui, par trois ans, apporte au Laos, à Luang-Prabang, un petit tribut de soie, benjoin, cire.

Le 20 pour laisser le temps à Cupet d'aller reconnaître, hors de notre route, le premier torrent, source du Nam-Seng, nous fîmes séjour près d'un gros village où les chefs de Son étaient accourus au-devant de nous.

De suite je sus qu'une députation des Pavillons Noirs arrivée chez eux depuis plusieurs jours, allait demander à Luang Prabang, l'aide des Siamois contre les Français dont le voisinage devenait gênant.

Leur pays souffrait de ces brigands-là plus qu'ils n'osaient dire car ils me croyaient au service du Siam, bruit perfidement répandu partout. En les détrompant je les troublai fort, puis les rassurai me disant discret. Je donnai l'espoir de jours plus heureux mais recommandai patience et prudence devant l'oppresseur. Quand je fus compris, préférant qu'ils montrent à leur entourage ainsi qu'aux Siamois que j'avais l'idée à tout autre chose qu'à leur avenir, je les invitai à faire cueillir par tous les enfants désireux de sous, des framboises jaunes que l'on offrirait à mon compagnon lorsqu'il rentrerait.

Dès qu'ils m'eurent quitté le Louang Satra vint m'entretenir.

On l'avait choisi au départ du Siam, me répéta-t-il, pour suivre Cupet. Pour la première fois il l'avait laissé s'éloigner du camp sans l'accompagner. Il en gémissait : « Mon corps est ici, mon cœur est là-bas! Je suis obsédé par l'inquiétude que n'importe quoi de grave ou fâcheux pourrait arriver au bon capitaine! Louang Datzakorn par son long retard, me fait responsable de la caravane, ce fardeau m'écrase, allégez son poids, gardez désormais votre camarade dans notre colonne? »

J'écoutais sceptique son joli début, devinant l'idée de me détourner de prendre attention aux menées chinoises, d'empêcher d'éclore sur ce sujet-là, mon initiative qui contrarierait très probablement sa manière de voir ou ses instructions.

Plus passe le temps et mieux je connais que les deux louangs ont chacun son rôle. Le premier choisit sur tous les cantins des emplacements pour des garnisons. Celui qui me parle s'occupe de Cupet et s'occupe de moi.

De même qu'eux deux font de tout mystère vis-à-vis de nous, ils supposent aussi, que nous agissons pour les dérouter. Leur défiance croît à mesure qu'approche l'heure qu'ils imaginent pour l'explication.

N'y pouvant rien faire très placide je vois se grossir leur trouble. Je feins d'être au fait de leurs intentions et leur dis les miennes sûr qu'ils n'en croient rien, suivant leur méthode.

Quand en souriant je lui eus donné la ferme assurance que jusqu'à la fin de l'actuel voyage, je n'aurais plus lieu de me séparer de mon compagnon, la pensée lui vint que je plaisantais et sous-entendais que le capitaine nous avait laissés pour rejoindre à Theng, le poste français. Je le mis à l'aise en lui demandant de m'accompagner au-devant de lui le soir à 4 heures.

Alors insinuant, il me fit connaître qu'un séjour à Son, d'au moins quelques jours, serait obligé. Ses prétextes étaient : la nécessité de faire une forte provision de riz en vue de la marche en région déserte, et l'utilité de nous voir rejoints par le Datzakorn.

Jusqu'ici sa hâte d'être vite au terme s'était affirmée : il changeait d'avis : je ne doutai pas que la cause était l'imprévue présence des Pavillons Noirs dont il n'osait pas me dire le voyage.

Je lui répondis :

« L'arrêt d'aujourd'hui ne suffit-il pas? Seuls nos bons coolies sentent la fatigue, or, c'est entendu, demain on les change ! Le convoi consomme dans chaque journée, vingt charges de riz : si nous stationnons nous affaiblirons la mince réserve préparée à Son. Quant à votre chef, vous le remplacez sans que rien paraisse. Il n'est qu'à un jour en arrière de nous : s'il veut nous rejoindre il le peut sans peine grâce aux éléphants dont il est pourvu.

« Si nous avions eu son mode pratique de se transporter, dix ou vingt coolies nous auraient suffi. Si vous-même souffrez de vos procédés vis-à-vis

de nous, vous avez du moins la consolation de servir vos maîtres ainsi qu'ils l'entendent. Ce titre à leurs yeux, ne saurait, pour vous, en être un aux nôtres. Mon ami et moi nous courons au but, soucieux de l'atteindre sans aucun retard. Vous avez des ordres, nous les connaissons ; contentez-nous donc dans les conditions qui vous sont permises. »

Sans plus insister le louang Satra me renouvela la vive assurance de me satisfaire.

J'ajoutai alors : « Parlez-moi un peu des Pavillons Noirs arrivés à Son? »

Non sans quelque gêne, il me répondit :

« Ils vont recevoir celui de leurs chefs que nous ramenons. »

— Avant leur rencontre je serais heureux de causer un peu avec ce dernier et les deux otages ; depuis le départ je n'ai pu parler à aucun d'entre eux. Je crois qu'ils évitent d'être en ma présence? »

« Tous les trois sont libres et vous les verrez dans l'après-midi. »

Mais, quand ce fut l'heure, j'eus de lui ces mots par un domestique :

« Ceux que vous voulez sont déjà partis ! »

Arrivé à Son, le lendemain soir, je les réclamai. Il fallut qu'ils vinssent. Le louang Satra les accompagnait.

L'attitude inquiète des pauvres otages me fit renoncer à chercher près d'eux les indications que l'agent siamois ne me donnait pas. Le jeu de leurs yeux me priait d'attendre le moment propice, et, en regardant le Pavillon Noir, ils semblaient me dire : « Lui n'a rien à craindre. »

Misérant ensemble ils étaient unis. J'eus pleine confiance. Je les renvoyai et je demandai à ce chef Chinois de me présenter les sept passagers.

Parlant dans leur langue que Khè comprenait, hardiment ces hommes me dirent leur but. Ils allaient donner l'alarme au Laos devant le danger, créé par la France, que couraient leurs postes.

Je leur expliquai que le rôle Siamois devait prendre fin sur ces territoires, qu'il n'y resterait que les seuls Français chargés avant tout d'y ramener l'ordre en chassant les bandes, que j'entreprenais d'arranger les

choses pacifiquement avec ces dernières, qu'ils n'avaient donc plus qu'à s'en retourner et à m'annoncer à leurs capitaines.

Préparés sans doute par le talahié, ils surent mes vues et ils s'en réjouirent en disant n'avoir « que de l'aversion pour franchir les monts ». Mais louang Sâtra voulut que leur lettre fut portée par eux à Luang-Prabang, affirmant bien fort qu'elle ne demandait secours qu'en argent.

Je le laissai faire, mais tous ces Chinois ont eu ma pensée.

Je les ai priés d'écrire en mon nom au Ong Ba, leur chef. Je demande accueil, passage, assistance. J'offre mon entremise auprès des Français s'il veut se soumettre. Puis je lui confie (c'est à tout hasard), un long télégramme pour le général Bégin à Hanoï, à faire envoyer au premier des postes français du Tonkin (j'en ignore le nom). J'ai signé au bas et mis mon cachet. Un autre message doit être porté au fort de Sonla.

Je savais déjà tout ce qu'ils m'ont dit sur leurs positions et leurs effectifs en avant de nous :

Sous le chef, Ong Ba, sont trois compagnies tenant la région à l'est de Sonla. Les Pavillons Jaunes, ainsi qu'une bande de Pavillons Rouges venant du Tranninh, occupent au Sud les bords du Nam-Ma. Ces Drapeaux divers étaient ennemis, le danger commun leur a fait cesser les hostilités.

Si le petit poste français de Sonla ne peut à cause d'eux, joindre le Tonkin que par le Fleuve Rouge voie de Baoha, voie de Theng et Laï, il met fin par contre, à leurs relations autrefois faciles avec le Yunnan.

Le soir du 29 un otage Kam Houil, se précautionnant pour n'être pas vu, a rencontré Ngin en dehors du camp et lui a parlé :

« Kam Doï chef de Khoai et moi son beau frère, fils du chef de Laï, devenus Français, allons relever de M. Pavie ; nous le connaissons mieux qu'il ne nous sait, il tient sa parole ; quoique nos familles soient contre la France il veut nous sauver des mains des Siamois. Nous avons souffert plus qu'on ne peut dire. Nous voici heureux, c'est la délivrance.

« Bientôt il saura comment nous servons ceux que nous aimons. Nous irons comme vous où il le voudra. Quelques jours encore il nous faudra feindre d'être désolés de changer de maîtres, n'y prenez pas garde, à l'heure venue cessera la gêne. »

Ngin a profité de l'occasion pour faire l'éloge de tous les Français.

30 *Avril.* — En huit jours de marche de l'Ouest au Nord-Est, au long du Nam-Hett ou en corde d'arc des courbes qu'il décrit à gauche puis à droite, nous sommes arrivés à son confluent avec le Nam-Ma.

La forêt recouvre cette partie haute du versant marin des monts laotiens, la végétation s'y montre plus forte que sur le côté dont le tribut d'eau va vers le Mé-Khong, mais elle n'en diffère pas en productions.

Les sommets franchis sont les monts Seuhan 2 100 m. et Pou Pòn 1.300 : ils causent les courbes que suit la rivière. Plusieurs gros hameaux jalonnent la route dès à son début et, quand elle s'achève, mais tous ces des derniers sont abandonnés. Leur population a fui dans les bois. Nous venons d'entrer en zone pillée.

Kam Houil et Kam Doï et le talahié en route dès l'aube, n'ont pas attendu après leur repas de la matinée, le gros du convoi comme à l'habitude.

Le chef des Siamois de ce fait prend acte, et il insinue que se sentant libres parmi les Chinois, il ont bien pu fuir, sans remerciements pour pour tous les bons soins que, depuis un an, Siam leur prodigua. « Les Français seront dans une grande erreur s'ils se fient jamais à de pareils gens ». Même il semble dire qu'étant par nature, des hommes méchants, il se peut qu'ils cherchent à nous arrêter dans un guet-apens que les malfaiteurs, vers qui nous allons, ourdissent en maîtres.

Sans rien lui répondre, craignant de leur nuire si je ris des craintes, d'un geste je montre ma confiance en lui pour les précautions.

Mais il m'a paru qu'il apprécie juste les sentiments vrais de ses deux captifs, et que, ceux-ci ont plutôt dans l'idée de venger les maux qu'ils ont supportés, que de remercier lui ou d'autres chefs.

Si leur cœur est tel leur sagacité, d'un autre côté les conduira bien. Ils ont reconnu que sans mon action ils n'auraient revu pays ni famille. A chaque rencontre que nous avons eue, sous l'œil ombrageux qui point ne les quitte, ils ont deviné par mes seuls regards, qu'en servant mes vues ils seraient vengés, bien autrement mieux, que par le massacre d'un détachement innocent des fautes.

De l'enlèvement qui les fit victimes, date leur misère. La terreur depuis voile leurs pensées, inspire leurs gestes. Je crois fermement que tout le courage endormi en eux, se réveillera quand ils seront libres d'en faire l'offrande.

Marchant lentement sous une pluie fine que je vois cesser dans une embellie, attentif aux roches ayant les pieds nus, je rêve assister à leur entretien. Dans la cohésion d'esprits très unis, ils idéalisent le rôle de la France dans leur pays thaï, et ils se demandent comment ils feront pour hausser leurs cœurs jusqu'aux cœurs français.

Ils ont ma confiance. Je les sens épris fervemment pour moi. J'aurai leur concours ardent, résolu, généreux et sage, prêt aux sacrifices, attendons-en l'heure.

Le fleuve Nam Ma rapide, abondant autant qu'il est court, dont je vis les sources entre Theng et Khoaï, lorsque je cherchais la colonne Pernot il y a deux mois, sous la fusillade des Pavillons Noirs, présente à sa gauche Muong-Hett, le centre le plus important de l'itinéraire après Ngoï et Son.

Des maisons nombreuses garnissent la base d'un gros mamelon. De très beaux ombrages, aux extrémités et sur la hauteur, font le lieu charmant. Un pont en bambou, ruiné par les crues ne peut nous servir : nous passons auprès, de l'eau jusqu'au ventre sur fond régulier de petits cailloux.

Le joli village est sans habitants sauf quelques familles chez qui les pirates ont pris des épouses.

Les Pavillons Jaunes ont là leur dépôt, dans deux grandes cases posées près du bord, comme on fait en Chine, sur la terre nue, non sur pilotis à la mode thaïe.

Quoique prévenue de notre passage, ou pour ce motif, la bande est en course ou elle nous observe à quelque distance ! Son chef est de ceux que le Surrissak emmena au Siam avec les otages en 87. Ses gens, je suppose, ont dû murmurer quand ils ont appris que leur capitaine n'avait pas eu place dans notre convoi, et qu'on le gardait sous un faux prétexte à Luang-Prabang. Mais ils se tairont cachant la rancune car ils sont penauds qu'il se soit livré aussi simplement.

Fig. 41. — Muong-Hett

La vue des Siamois ne cause aucun trouble aux quinze ou vingt hommes, la plupart très jeunes, qui gardent le poste. A peine d'un regard se sont-ils distraits des occupations plutôt de repos où nous les trouvons. Les uns sont dans l'herbe demi-endormis, d'autres sur le bord guettent le poisson, quatre ou cinq secouent des habits crasseux faisant fuir les puces. Peut-être l'opium a-t-il quelque rôle dans cette attitude, dans cette indolence qui peuvent aussi être l'expression d'un parfait dédain pour les arrivants.

Quand je sors de l'eau Kam Houil et Kam Doï et le talahié souriants apparaissent en haut de la berge avec un Chinois. Je suis étonné de les voir sans crainte, s'approcher de moi devant les Siamois.

« Nous vous présentons celui qui commande les Pavillons Jaunes. Vous avez connu son père Kaoji, leur vrai talahié, à Luang-Prabang ».

Saluant en soldat, le corps très penché, les mains aux chaussures, le chef parle ainsi :

« Ces amis, mes maîtres m'ont mis au courant. Je suis sur un sol devenu français. Je me donne à vous avec tous mes hommes. Nous avons confiance. Rendez à mon père le service immense qui fait si heureux ces trois compagnons dont les bons avis vont être ma règle jusqu'à son retour. »

Il parle en chinois et Khè me traduit :

Kam Houil et Kam Doi et le talahié m'observent joyeux.

Je réponds « Merci » au Pavillon Jaune, « je vais volontiers servir votre père que j'ai rencontré en bonne santé avant mon départ et, en l'attendant, je serai heureux de voir avec vous, comment nous pourrons nous entendre ici au gré de la France, sans dommage pour vous, sans que le pays souffre davantage ».

Alors je les suis vers la maisonnette qu'ils m'ont préparée.

Le chef de la bande et le talahié, au seuil se retirent. J'aurai leur visite dans l'après-midi.

Les deux Thaïs de Laï voulant me parler, entrent sur mes pas. Ils sont très à l'aise ! J'en suis si surpris, qu'en riant je dis : « Ne craignez-vous plus les agents siamois ? »

Cette évocation du passé récent, ainsi qu'un reproche jamais mérité, assombrit leur front. Secouant la tête, ils répondent : « Non » et Kam Houil ajoute : « Ceux qui aujourd'hui nous accueillent à Hett, sont gens de parole, nous sommes leurs hôtes, ils vous sont soumis, ils nous défendraient s'il était besoin ».

Puis se reprenant : « Nous nous exprimons aussi aisément, en chinois qu'en thaï et, qu'en annamite, quel est le langage qu'il vous plaît d'entendre ? »

— Parlez dans le vôtre. »

Devant moi alors, tous deux se prosternent, prenant la posture de salutation des humbles aux grands chez les Tonkinois.

Leur tendant les mains vite je les relève : « L'usage français prévaut maintenant » !

Aussitôt Kam Houil fait signe à Kam Doï qui commence ainsi :

« Vous êtes le père de notre famille et de notre peuple. Nous vous saluons comme des enfants ignorants des lois de votre patrie devenue la leur, résolus à plaire par le dévouement qui est sans limites dans tous nos pays. Ne méprisez pas notre crainte ancienne, vous l'excuserez quand vous saurez tout.

« Dès longtemps déjà, avant de vous voir à Luang-Prabang, nous vous connaissions et nous vous aimions. Nous pensions à vous dans tous les instants et priions sans cesse les génies sauveurs de veiller sur vous, Vous allez comprendre !

Fig. 1. — Kam-Doï

« Les contrées au nord, sur la Rivière Noire vous sont bien connues. Kam Seng notre père et Déo van Tri, notre frère aîné, conduisaient les peuples. Sous leur direction nous étions heureux.

« Un jour par traîtrise, avec nos deux frères Kam Sam et Kam La, on nous enleva afin d'obliger tous les habitants à être Siamois. On nous enchaîna et on nous força d'entrer dans des cages faites pour des porcs, qu'on jeta ensuite au fond de pirogues où l'eau clapotait, parmi les bagages, avec cris de mort pour les bateliers si la compassion entrait dans leur cœur.

« Le moment n'est pas de dire l'horreur de cette torture ; nous la supportâmes attendant la fin sans jamais la craindre ; chez nous le courage n'est pas inconnu, nous sommes soldats.

« A Bangkok le roi fit briser nos fers en nous invitant à tout oublier. Le bruit vint alors que Déo van Tri, au su de l'embûche, avait pris les armes et bouleversé tout le haut-Laos.

« L'avis d'invasion envoyé par vous, réconfort pour nous mieux que les égards si inattendus qu'on nous témoignait, causa la panique, et vous fit maudire par les grands du Siam plus que le vengeur. Seuls,

nous vous bénîmes car nous appréciions par mérite, comme il [illegible] nation que vous aviez faite pour qu'on nous libère.

« Siam fut obligé de nous présenter au Consul de France comme vos sujets. Le vieux roi Ounkam de Luang Prabang, victime de la guerre nous a vus aussi, tous deux nous ont plaints et ils nous ont dit de compter sur vous pour guérir les maux.

« Votre nom dès lors entra dans nos cœurs pour n'en plus sortir. Un ardent désir de vous joindre vite, fut notre pensée.

« Mais Siam ne put pas supporter l'idée qu'il perdait la face dans notre pays et dans le Laos. Tout en promettant de nous rendre à vous, il fit le contraire.

« Phya Surrissak nous dit des regrets d'un malentendu bon à effacer. A bien regarder, c'était tout bonheur si nous nous trouvions à sa discrétion. Nous avions souffert, c'était entendu, la réparation qu'on nous donnerait serait un honneur. Nous allions servir à la gloire du Siam contre les Français?

« Et quand il nous crut soumis sans rancune, il nous exposa ses dispositions.

« Kam Sam notre aîné partirait de suite vers Thong Tha Thuyet, et Déo van Tri; il excuserait notre enlèvement fait évidemment en bonne intention, et leur porterait un drapeau siamois dont le déploiement en tête des troupes de notre pays, barrerait la route aux soldats français en marche sur Laï.

« Des lettres de nous qu'on lui confierait, diraient aux parents, notre sort heureux.

« On nous expliqua que l'obligation de nous rendre à vous, suivant la promesse, nous laissait très libres de vous refuser d'être vos sujets: nous pouvions vous fuir, Bangkok promettant de nous accueillir.

« Alors nous comprîmes qu'on gardait Kam La, cher à nos parents, comme un gage sûr de l'exécution du plan imposé et, qu'on nous jugeait bons pour vous tromper.

« Captifs malheureux, ayant l'expérience d'un passé cruel, nous avons promis ce qu'on a voulu.

« L'inutile action du pauvre Kam Sam, l'arrivée à Laï, à Theng et Sonla des soldats français, n'ont pas fait quitter, au Siam, l'idée de nous voir courir au fond des forêts, comme nos parents, plutôt que d'aller près de vous, aider au rôle de paix que vous poursuiviez.

« On n'y voulait pas, qu'il put être dit, que les hauts pays auraient souvenir, comme d'un fléau, de son court passage et, qu'on y verrait ainsi qu'un bonheur sa proche retraite. Son espoir était qu'une lutte à outrance de Laï contre vous, le relèverait. Kam Sam revenu à Luang-Prabang et le jeune Kam La, seraient les garants de cette attitude.

« On pensait aussi que le cours des choses servirait ces vues, que vous échoueriez en expédition, que la maladie et l'isolement, et tous les obstacles, peut-être la mort, anéantiraient tous vos résultats.

« Nous, pendant ce temps, sur la voie sans fin du Siam au Mé-Khong, nous étions inquiets de chaque nouvelle. Dans tous les villages vous étiez connu. Sans que rien parut, parlant avec ruse et, avec prudence, nous nous attachions à savoir des gens votre destinée, joyeux en nous-mêmes, d'entendre toujours, que vous supportiez si impunément toutes les fatigues qu'on n'hésitait pas à vous déclarer hors de toute atteinte, protégé du ciel !

« Nous vous saluâmes à Luang-Prabang ; un regard rapide, presque indifférent, nous dit votre cœur. Effarés, timides nous étions tremblants par peur que la joie qui nous emplissait, ne se devinât.

« Vous savez le reste ; presque sans vous voir, nous avons marché à côté de vous, ayant la pensée qu'il fallait qu'on croie, pour votre succès, que nous regardions comme calamité, l'heure rapprochée où nous devrions vous être livrés.

« Notre volonté de paraître tels, vis-à-vis d'un homme que nous chérissions, était une épreuve dure, tout autant, que celle supportée lorsque encagés, on nous fit franchir des rapides traîtres, en frêles pirogues, déchargées d'avance de tout le bagage qu'on craignait de perdre.

« Malgré notre effort de tous les instants, la défiance naquit chez

ceux qui veillaient et on prit ombrage, et nous eûmes peur au point d'éviter de vous rencontrer.

« Le bon Tilabié connaît votre rôle, il sait les questions aussi bien que nous. Nos cœurs en commun, ont mûri beaucoup, depuis plus d'un an ; toujours en accord dans les moindres gestes, nous parlant tout bas crainte de surprise, attendant ensemble la libération, il vous est dévoué et le montrera. Nous voici heureux et lui l'est aussi ?

« Prenez le prétexte de notre arrivée dans ces territoires pour nous faire vivre, marcher et camper parmi votre groupe d'hommes très fidèles qui bientôt verront notre abnégation égaler la leur. »

Leurs yeux sont humides, le feu qui y brille est plein de promesses.

Kam Doï dit encore : « Nous avons ensemble préparé ces mots ; Kam Houil mon aîné n'aurait pu parler, son cœur se brise s'il dit ce qu'il sent sur pareil sujet, voyez sa pâleur ! » Tous deux se prosternent. « Après nos malheurs la chance est sur nous ! Vous êtes bien là, assis devant nous ! Vous nous souriez et nous vous touchons ! » Et il fond en larmes. Les voici émus au point que je crois qu'ils sont désireux d'un danger quelconque, pour donner la note de leur dévouement !

A ce même instant Cupet apparaît. Resté en arrière de la caravane pour lever la route un peu plus à l'aise, sa surprise est grande de voir, à mes pieds, les otages thaïs.

Ma courte réponse va le mettre au point :

« Amis, levez-vous et prenez nos mains ! Le récit touchant de vos infortunes donne plus de force à mes arguments contre l'adversaire. Vos excellents cœurs ont avec les nôtres, su fraterniser au premier contact. Les Siamois jaloux s'en sont aperçus. Vous n'en avez cure car vous voici libres ! Campez avec nous ; vivant côte à côte vous servirez mieux à chaque moment, cette œuvre de paix que je vais poursuivre. Votre attachement je le devinais, j'attendais confiant que l'heure eut sonné ! Je vais vous mener parmi les Français, vous les connaîtrez, ils vous aimeront, vous les aimerez. Nous irons ensuite, s'il le faut, chercher au fond des forêts, Kam Seng et vos frères et les habitants de vos hauts

cantons de la Rivière Noire, et nous leur dirons qu'aux yeux de la France, avoir su combattre même ses soldats, est bien plus un titre qu'un motif de haine ! Je veux qu'ils reviennent là où ils naquirent, pour y relever leurs cases détruites, y refaire leurs champs, bénir et aimer leur nouveau pays ! »

Leurs yeux rayonnants proclament leur joie bien mieux que les lèvres qui me remercient.

Ils se retiraient quand Kam Houil ajoute :

« En nous enchaînant le chef des Siamois nous a pris nos armes, et depuis ce temps, nous devons subir des insultes lâches et être exposés à la dent des bêtes et à la vengeance de nos ennemis ; veuillez nous permettre d'accepter ici, des sabres offerts par le fils du chef des Pavillons Jaunes ?

— C'est bien volontiers ; si j'en avais eu je vous eusse armés. »

« Louang Datzakorn par un grand effort vient de nous rejoindre. » C'est louang Satra qui s'exprime ainsi en introduisant l'officier siamois.

Sur un ton enjoué, devant nos sourires un peu ironiques, le chef du convoi dit l'inquiétude qui l'a obsédé à notre sujet durant ces neuf jours, la peine qu'il eut à guérir son mal, et sa marche rude pour nous rattraper puis, il nous expose comment il comprend la fin du voyage :

« Pour que nous soyons à la Rivière Noire, cinq étapes restent avec deux séjours : c'est une semaine sans trop se hâter. Les Pavillons Jaunes semblent s'écarter de notre parcours, ils se dissimulent on ne sait pas où pour se retrouver à leur lieu d'attache quand nous serons loin. Les Pavillons Rouges, méchants et point sûrs vont les imiter. Devant ces façons on doit se défier, marcher en un groupe aussi fort qu'uni, est indispensable. Votre compagnon ne saurait songer à la division de la caravane pour gagner Sonla. Vous avez écrit il y a huit jours, c'était je le crois l'avis de sa course vers le fort français, faites qu'il y renonce ?

— Mon cher kaluong, la moindre des bandes qu'on doit rencontrer a trois fois la force du détachement que vous commandez ; que pourriez-

vous faire si elles n'étaient pas fidèles à l'accord avec Surrissak votre général ? chacun des détours de notre chemin offre l'embuscade qui nous détruirait. Feindre est inutile, vous vous fiez à elles. Vous craignez par contre le contact français autant qu'un danger. L'écrit pour Sonla n'avait pas le but que vous supposez. Mon ami Cupet n'a aucune idée de vous diviser mais, si une escorte venait le chercher, il rattacherait ce poste français à l'itinéraire auquel il travaille. Il prendrait le temps que nous allons mettre d'ici à Takhoa, et vous rejoindrait à votre retour. »

« Mes instructions n'ont en rien prévu aussi grave affaire.

— C'est un simple espoir que je manifeste, rien n'est moins certain. Changeons de sujet :

— Je viens d'ordonner à ces deux otages, devenus Français, d'être désormais dans mon personnel toujours près de moi. Ils ont obéi, voici qu'ils s'installent avec Ngin et Khè et les Cambodgiens. »

L'affaire de Sonla prend tout son esprit ; sans rien objecter, soucieux à l'extrême du grand embarras brouillant son programme, qu'il a essayé de faire effacer, il s'incline et dit : « Vous êtes très bon, vous ne voudrez pas que je tombe en faute. »

Le courrier de Son qui, le 21, emporta mes lettres, repasse par Hett doublant les étapes. Nous lui demandons : « Ong Ba vous a-t-il donné un message répondant au nôtre ?

— Il n'a rien écrit : ayant lu la lettre il a commandé à ceux de sa suite de faire une case pour les chefs français. »

Dans l'après-midi, le Pavillon Jaune tenant en ses mains un bouquet de fleurs de frangipanier avec des bougies, signe respectueux de sincère accueil, vient nous visiter. Kam Houil et Kam Doï et le talahiè se sont joints à lui.

Je l'ai engagé à m'accompagner pour faire à Hanoï, acte déférent et pour y apprendre des autorités, leur décision au sujet des bandes. Il évitera agissant ainsi, la rencontre armée des soldats français, et rapportera à ses compagnons des propositions pour un règlement. Kam Houil

et Kam Doï étant du voyage, il n'a pas à craindre d'être embarrassé. Au long de la route, tous les talahiès j'en suis convaincu suivront ce conseil ; l'union de l'ensemble dans la soumission fera bon effet, et je reviendrai avec tout le monde pour l'exécution des conventions ainsi préparées ?

Il m'a répondu : « Mon père est otage à Luang-Prabang, je devrai donc prendre l'avis des Siamois. S'il est favorable, deux des officiers de ma compagnie (elle est près d'ici), vous joindront en route. L'absence du père me fait responsable, je ne puis quitter, j'ai ai le regret. Veuillez me donner un papier signé qui me garantisse la sécurité avec les Français pendant votre absence. »

A la nuit tombante, le chao de Hett, chef de ce canton, vient seul avec Ngin. Il s'assied à terre aussi près qu'il peut des petites malles qui forment la table sur laquelle j'écris, et parle très bas d'un air attristé qui fait peine à voir.

« Acceptez ces œufs de la part des chefs, de la part des gens. Nous n'avons hélas plus rien à offrir, la misère dépasse ce que l'on peut croire dans notre pays. Prenez en pitié la population, nul ne saurait dire ce qu'elle a souffert. »

Je remplis sa main de pièces d'argent : « C'est pour vos enfants ! Maintenant parlez, videz votre cœur, pour bien vous servir, il faut savoir bien. Louang Datzakorn prétend que les Hos cantonnés ici, ont bonne conduite, cultivent la terre, enfin font l'office d'une garnison très disciplinée ?

— N'allez pas le croire car rien n'est plus faux ! Tous sont des gredins nous grugeant à fond. Il faut les nourrir, et fournir d'opium. Outre ceux de Hett, comptez ceux qui passent, qu'on doit héberger, munir de porteurs pour tout le bagage qu'ils nous ont volé. Ils courent partout, battant la campagne. Les femmes ne peuvent sortir sans des hommes. L'accord des Siamois avec ces bandits est des plus complet, il les laisse maîtres à la condition qu'ils ne fassent pas crier trop les gens et qu'ils facilitent la marche des troupes. La clause ayant trait aux populations est, dérision pure ! Elle sauve leur face et,

çà leur suffit. Parfois, pour la forme, on nous interroge devant les chefs mêmes de ces compagnies : « Ces Chinois sont bons ? » Nous répondons oui ! Comment donc se plaindre quand la mort menace qui n'est pas content, qui donc jugerait en cette occurrence ? La vie désormais n'est plus supportable, si à la récolte les Français ne viennent prendre le canton, les rares familles qui restent ici, s'enfuiront au loin.

— On m'a assuré que dans mon trajet vers la Rivière Noire j'allais rencontrer sept cantonnements comptant en moyenne 250 hommes, à Het, Houng, Hang, Moc Wat, Takhoa et Teuc et que le Ong Ba, chef des derniers postes était juste et bon.

— C'est la vérité, ce chef est le seul qui soit dans ce cas.

— Les gens du pays ayant dans les bandes beaucoup de leurs filles mariées aux Chinois, craignent, m'a-t-on dit, de voir les Français agir par la force pour ramener l'ordre ? Je vais faire en sorte d'arranger les choses pacifiquement mais, si l'on était dans l'obligation de se montrer maîtres, quel est le moment le plus favorable pour les mouvements des soldats français ? »

Le chao me regarde d'un air effaré, jette un long regard à droite et à gauche, s'incline à ramper sur la natte en jonc et souffle très bas : « Le douzième mois » puis, salue et sort.

Ce douzième mois devra commencer vers le 10 octobre.

La nuit s'avançait quand Ngin nous éveille aussi doucement qu'il lui est possible. Il a cru entendre à travers la porte, des femmes informer le chef de la bande que, près de Sonla, l'officier français a fait prisonniers des Pavillons Noirs qu'il veut fusiller.

Après un instant inutilement passé aux écoutes, le murmure des voix s'éloigne et s'efface. Nous nous rendormons.

1^er^ *mai*. — On nous a laissé nous lever tranquilles puis, quand on a cru ne pas nous gêner, le chef et Kam Doï se sont approchés :

« Des Pavillons Noirs à Maï-Son-Chau ne se gardaient pas. Les Français arrivent en tendant les mains ; ignorant l'usage, les Chinois inquiets

se sont figurés qu'on les voulait prendre et se sont enfuis. Vingt sont arrêtés. Leur mort se prépare ! Si vous écriviez, ils seraient sauvés ! »

Le récit étonne Cupet comme moi, on le fait reprendre par cinq ou six femmes qui tombent à nos pieds sur la terre mouillée.

Ce sont des épouses. La seule nouvelle de notre passage, par les deux piétons porteurs de ma lettre pour le commandant du fort de Sonla, les a mises en route instantanément. Enfantins visages séchés de fatigue, souillés par les larmes, cheveux en désordre, vêtements salis par la pluie, la boue, elles semblent brisées. Ces femmes chétives (la moins jeune d'elles a moins de vingt ans) ont, en quarante heures, en bravant les fauves qui chassent la nuit, fourni quatre étapes par monts et forêts sans aucun repos !

Nous restons surpris. Ainsi des pirates, ont dans les villages, trouvé des compagnes à ce point aimantes, à ce point dévouées !

Leur si beau courage prend notre respect et notre pitié ; sans plus écouter leur craintif verbiage, très incohérent, m'adressant au chef, je les réconforte :

« Puisqu'à leur départ leurs maris vivaient, ils n'ont plus à craindre ! Ma lettre en effet prévenait Sonla que j'entreprenais un arrangement avec les Chinois et, qu'en conséquence, on devait suspendre de côté et d'autre, les actes de guerre. Un nouveau message va solliciter la libération des vingt prisonniers. »

Tandis que je parle, le louang Satra est entré en scène. Il vient présenter un cavalier qui en me voyant met le pied à terre. Le Ong Ba l'envoie, c'est son secrétaire, exposer l'affaire à Luang-Prabang. En marche il a su ma présence ici, il s'est détourné, et s'adresse à moi pour la solution.

Cupet a écrit. Je lui tends la lettre, il va la porter de suite à Sonla.

Les louangs siamois tout désorientés par cet incident, reconnaissent pourtant l'heureux résultat qu'aura eu la lettre qui les inquiétait.

Tout alors est prêt pour notre départ, nous voici en route.

Marche sans obstacles au bord du Nam Ma en suivant son cours.

Très beaux paysages, vallée rétrécie un peu [illegible] à Talan, en cause des bandes.

D'un coup d'œil on voit si une campagne a été peuplée. Quelque soit l'époque, lointaine ou récente, la végétation noie dans la verdure les restes des cases, rien plus ne s'en montre, mais les grands fruitiers aux malheurs survivent, même à l'incendie. Ce sont des témoins qui se multiplient dans ces terres riches.

Arrêt à Sop San, confluent du San d'où le petit lit continue la route vers la Rivière Noire.

Cent Pavillons Rouges en sont sortis hier, voulant éviter de nous rencontrer. Ong Thang est leur chef. Venu du Traninh, il réside à Hang. Hardiment sa bande, aidée par les autres il y a deux ans, a gardé Nieng Kham contre les Siamois qui, très éprouvés, durent se retirer après un long siège. Fier de leur avoir fait perdre la face, lui même s'en alla après leur départ. Ici il s'accorde par intermédiaire avec Surrissak, mais a peu confiance. Kam Houil et Kam Doï vont faire le possible pour le décider à venir me joindre auprès de Ong Ba.

Le chef de Nieng Kho, marché important où nous n'irons pas, jonction de chemins d'Annam au Laos, une étape à l'Est sur le même fleuve, vient nous saluer.

« La présence des Hos, force » nous dit-il, « les gens du village à vivre en forêt. Le recrutement des coolies porteurs est chose peu commode dans ces conditions. Pour qu'il soit possible de vous satisfaire restez-nous ici une autre journée. »

2 *mai*. — Les deux délégués des Pavillons Jaunes que j'ai demandés, arrivent des bois avec leur bagage. Loin d'être troublés, ce que je craignais, ils montrent leur joie de pareil voyage.

Louang Datzakorn va laisser à San, le gros du bagage avec les malades et un officier commandant douze hommes. Il les reprendra à Hang, plus à l'est, quand il reviendra conduisant Cupet. A cette occasion j'ai fait remarquer que la division de la caravane, dont il me parla il y

à deux jours, ne paraissait plus l'inquiéter du tout, puisque de lui-même, il y procédait. Il m'a répondu : « Les Pavillons Rouges ont un chef méchant, il s'est éloigné, donc il n'avait pas d'intentions mauvaises, je suis rassuré. »

Le chao de Hett, qui le 30 avril, m'a dit la misère de tout le pays, a fait avec nous la course d'hier. Il paraît comprendre qu'il a rencontré plus que des passants ! En prenant congé il m'a répété d'un ton résolu : « Vous n'oublierez pas ! »

3 *mai.* — La vallée du San s'élève lentement vers la ligne d'eau. La halte aura lieu près du confluent du petit Houé Pinn dont le lit, demain, servira de voie.

A mi-route, Na Yom est un grand hameau que vient de quitter un poste chinois.

Un buffle crevé empeste les bois. Appréciant l'aubaine, les porteurs en hâte, taillent des bambous qui sont vite emplis de chair putréfiée à demi-liquide et, l'odeur nous suit.

Rencontre à l'étape, des gens de Na Yom qui ont transporté à quelque distance, vivres et bagages des Chinois leurs hôtes.

4 *mai.* — Escalade lente des rochers calcaires, formant des cascades, dont est jalonné le lit du Nam Pinn. Nous marchons ensuite sur les hautes crêtes dans l'autre versant, le long d'un ruisseau coulant doucement vers la Rivière Noire.

Altitude 1000 mètres ! Châtaigniers et chênes dépassent les pins. Chemin très commode sous les grands ombrages au milieu du jour. Ses sinuosités approchent et éloignent des villages Méos, ne les joignent pas. Des défrichements sur tous les sommets, présentent aux yeux de belles promesses de récolte proche.

Comme je m'étonne qu'il y ait ici certaine apparence de sécurité, j'entends qu'on répond : « Nous venons d'entrer sur le territoire des Pavillons Noirs. Le Ong Ba leur chef, ne veut que personne moleste les gens. »

Je vous dis salut le premier pêcher sur un [illegible]. Après trembloises, un aussi bel arbre, chargé de gros fruits rappelant [illegible]. Encore à deux jours à pied de la Rivière Noire on revoit [illegible] fruits font bruire des pins sur nos têtes. Avec quel bonheur on passerait là un mois de repos s'il ne fallait pas constamment marcher ! Un pareil séjour serait salutaire en la saison chaude, aux Français malades ou convalescents des basses régions. Quels jardins superbes ne pourrait-on faire sur ce riche humus ! De quels beaux légumes ils seraient remplis ! Si j'avais trouvé le sanatorium que veut l'Indochine !

Une maisonnette préparée pour nous au lieu de la halte, nous est présentée par quelques Pou Thaïs et quelques Mèos venus des villages les plus rapprochés. Ordre du Ong Ba, ils ont arrangé la vue pour demain. Ils sont tout tremblants en nous le disant. Il semble qu'ils craignent qu'on ne leur reproche leur obéissance aux Pavillons Noirs. Je les mets à l'aise en montrant des pêches que j'ai ramassées :

« Quand mûrit ce fruit ?

— Encore trois mois et il atteindra la grosseur du poing et sera très bon. »

« Dans la saison chaude, sur ce haut plateau, les nuits sont-elles fraîches, avez-vous de l'eau, vous portez-vous bien ?

— Il fait toujours froid du soir au matin et, dans les mois tièdes, le milieu du jour est très supportable à cause du vent ; l'eau constamment coule à toutes les sources, nous nous portons bien, mais la variole enlève sans cesse nos petits enfants. »

Ce lieu enchanteur était habité. Des Chinois méchants ont pillé les cases et les ont brûlées : l'herbe dans les champs remplace le tabac, le maïs, le riz. Quant aux montagnards, ils s'en sont allés où sont les Français.

5 *mai*. — L'orage menace, le ciel se noircit, puis, sans transition, une brise d'Est rend le temps très beau.

Promenade exquise pendant plus d'une heure, et nous descendons [illegible] mètres vers les contreforts. Chemin [illegible]

Végétation forte. Un nouveau plateau, parcouru trop vite, forme cet étage.

Une autre descente, d'une longueur double de la précédente, se montre mauvaise parmi les rochers, au point que je n'ose pas garder l'espoir de la voir un jour en meilleur état et utilisée.

Au pied des hauteurs s'étend la vallée où le Nam Wat court. Travailleurs et buffles sont dans les rizières et s'agitent tant, que l'on pourrait croire, qu'ici un mot d'ordre veut nous présenter, en joli les choses. Cependant les gens sont bien sous nos yeux et non dans les bois comme partout ailleurs. Quelque discipline, ce n'est pas douteux, garde le canton !

Une heure dans ces champs que font exploiter les Pavillons Noirs, donne une idée haute de l'habileté présidant aux choix de pareils refuges et, du grand degré de passivité auquel s'abandonnent les populations. Combien je regrette que le capitaine, comme à l'habitude soit tant à l'arrière ; quelles réflexions nous échangerions !

Ce que j'eus rêvé de plus singulier, comme inattendu, n'eût pu égaler le fait qui me frappe à ce coin de route.

Le drapeau siamois flotte sur des cases qui sans aucun doute servent de casernes aux Pavillons Noirs !

Afin d'être ensemble devant les Chinois, louang Datzakorn que suit son collègue, marche près de moi. Pour l'interroger je retiens ma bête et je me retourne.

D'un air innocent il baisse le nez, puis, à ma question « Quel est ce drapeau ? » répond souriant :

« Phya Surrissak l'offrit au Ong Ba ainsi qu'un cachet, avec le diplôme le nommant, pour Siam, le chef du pays. Il vous l'avait dit, rappelez-le vous, quand vous arrivâtes à Luang-Prabang il y a un an ? »

Devant mon silence il ajoute ensuite d'un ton résigné : « Je l'emporterai quand je partirai. »

Tandis que je pense à cette inconscience qui a conduit Siam à faire combattre la colonne Pernot sous cet étendard de l'Éléphant Blanc par

les chefs de Lai, les Pavillons Jaunes, les Pavillons Noirs à Bac Ninh, à Lai, à Hono, à Khoai, Tuan-Giao et Son-la, je vois le souci que tous deux éprouvent. Ils n'ignorent pas qu'il est bien fini, le songe qu'eut leur roi, d'un empire au nord, mais ils ont des ordres pour sauver la face et, je le comprends, ils en ont aussi, pour chercher par ruse, de ces avantages, plutôt puérils, jugés humiliants au Siam et ici pour un adversaire. Sans vouloir qu'ils souffrent plus qu'ils ne méritent, j'ai simplement dit :

« Bien c'est entendu ». Puis, après deux pas : « Aurai-je deviné quel but poursuivait le jeune officier qui, à mon départ de Luang-Prabang, a en vain tenté de m'y faire laisser mon vieux pavillon, espérait-on donc, par là m'empêcher de le substituer au vôtre en ces lieux? Si c'était l'idée n'ayez pas de crainte, il ne sera pas le drapeau des bandes; voyez-vous celles-ci allant au Laos combattre le Siam, le tenant en mains comme elles ont tenu, devant nos soldats, celui qui là-bas s'étale à la brise? »

Si telle invasion était menaçante, Louang Datzakorn et Louang Satra n'auraient pas, je crois, un air plus inquiet que dans ce moment!

« Tranquillisez-vous, j'aime le Laos autant que quiconque, vous le savez bien. N'ayons désormais qu'un souci unique, rendre pacifiques tous ces Pavillons grâce au bon accord régnant entre nous. »

Ainsi mis au point, ainsi rassurés, ils se félicitent de voir s'achever notre long voyage, sans rien de fâcheux, par un temps si beau dans cette agonie de la saison fraîche.

Les chaos de Xieng Sang ont fait 500 mètres au-devant de nous. La résignation à tous les malheurs, paraît dominer dans leur attitude très embarrassée. Ils sont effarés de voir tant de monde, d'avoir tant de maîtres, et ayant salué, marchent les premiers suivant les usages.

Ce sont des Thaïs Noirs; devenus passifs par des maux sans fin, ils semblent accepter leur état présent, craindre davantage celui de demain.

Bientôt j'aperçois en avant des cases, rangés dans un champ, au bord du sentier, un groupe nombreux de Chinois coiffés de larges chapeaux,

et enveloppés uniformément de la robe bleue de cérémonie. Aucun n'est armé.

Quand je suis très près, Kam Houil et Kam Doï et le talahiè sortent de la foule, un pas en avant, saluent et présentent ceux qu'ils accompagnent :

« Voici le Ong Ba et ses lieutenants. » Ensuite il me nomme.

Tous ensemble s'inclinent les mains jusqu'aux pieds.

Je salue le chef et le remercie. C'est presque un vieillard, maigre, grand et droit, l'air intelligent, un peu défiant devant un Français, le premier qu'il voit à côté de lui. Il m'observe à l'aise comme je fais pour lui, et nous finissons dans un bon sourire.

Il parle annamite, ne sait pas le thaï.

Notre camp sera à côté du sien, à 6 kilomètres. Pour nous recevoir il s'est avancé jusqu'au premier poste.

Ayant salué louang Datzakorn, il monte à cheval et se joint à nous.

Dans la traversée de ce grand village, des groupes Chinois garnissent les vides entre les maisons. Les regards curieux sont plutôt polis, personne n'est armé.

Le chemin propret, longe le Nam Wat dont le courant mince roule bruyamment sur des galets bleus.

Xieng Dong est un poste de Pavillons Noirs bien plus important que le précédent: nous le dépassons sans aucun arrêt et, un kilomètre à peine au delà, nous trouvons Na-Lom où une maison nous est préparée. Moins d'une heure ensuite, Cupet me rejoint.

Dans l'après-midi Ong Ba vient nous voir. Louang Datzakorn et louang Satra se sont joints à lui. Tous ses lieutenants sont dans le cortège. Le bon talahiè a, au milieu d'eux, pris son ancien rang.

Kam Houil et Kam Doï à côté de Ngin, simplement s'asseyent en arrière de nous.

Louang Datzakorn comprenant qu'on va parler l'annamite, demande quelqu'un pour lui expliquer la conversation. Je choisis Kam Doï.

Le vieux chef Chinois d'abord fut connaître que le commandant du fort de Souk, dès la réception du premier message qu'il avait demandé, fait libérer les Pavillons Noirs pris à Mai-son-chau. Il me remercie d'avoir empêché qu'un malheur n'arrive.

Leuang Datzakoun demande à parler. « On ne peut cacher à M. P. vu l'important détail qu'omet le Ong Ba :

« Un vieil annamite, servant d'interprète au chef des Français, en dehors de lui a voulu 15 piastres de chaque Chinois pour ses bons offices ; et un tirailleur a pris à la femme de l'un des captifs ses boutons d'oreilles. »

J'exprime ma peine qu'un pareil méfait ait pu se produire, tout en témoignant mon obligation qu'on ne l'ait pas fait. Celui qu'il regarde sera informé et, s'il y a lieu, justice suivra.

Gêné, le vieux chef s'excuse de voir mêlé à l'affaire qui nous réunit un fait qu'il comptait me dire par ailleurs.

« Au contraire, j'aime qu'il en soit ainsi, que chacun m'entende répéter pour tous, ce que vous savez, la plainte le prouve, que jamais Français n'a permis le vol. »

Alors le Ong Ba présente les chefs de ses compagnies, et ceux de la bande de Pavillons Jaunes qui, à mon appel, sont venus à lui.

Je lui parle alors :

« Ong Ba je vous sais un soldat loyal, fidèle et dévoué à qui vous servez. Votre renommée m'a été transmise à Luang-Prabang par le Surrissak, homme habile et droit, et je vous connus. Vous fûtes toujours bienveillant et doux pour les habitants et, malgré les guerres, vous êtes très pauvre, c'est un grand éloge que l'on fait de vous, et je m'en empare pour vous saluer.

« L'empereur d'Annam vous a employé contre les Français qui sont restés maîtres, puis il vous confia la sécurité des Douze Cantons. Quand enfin l'Annam accepta la France, le Siam vous offrit d'être à son service. Il ne croyait pas à la solution qui à tous s'impose, et Tong Ta Thuyet, ex-régent d'Annam, s'enfuyant de Hué pour gagner la Chine, ayant eu son aide, se jugea habile en l'encourageant à s'étendre au nord.

« L'Annam est français, c'est contre son gré que vous combattez c'est donc l'heure de clore l'ère malheureuse qui ruine les gens. La présence ici d'un des chefs siamois, montre qu'il est sage d'arranger les choses dans les vues françaises.

« Je vous ai prié de me recevoir, au milieu du camp de vos partisans, pour vous demander d'offrir par mes soins, votre soumission à l'autorité de la colonie.

« L'accueil empressé que vous m'avez fait, est la garantie de vos intentions. Lorsqu'à la raison le cœur répond oui, il reste à s'entendre. Vous allez choisir dans vos capitaines, de bons délégués pour m'accompagner près du général en chef à Hanoï. Par lui, ils sauront dans quelles conditions il sera possible d'arrêter enfin le fléau des guerres et dévastations écrasant le peuple ».

Ong Ba me répond :

« Je suis bien heureux d'avoir rencontré en fin de mon âge, celui des Français qui mettra la paix dans tout le pays, que sans le connaître, partout chacun aime, que depuis longtemps, je souhaitais de voir.

« A Houo, loin d'ici, il y a trois mois, une de nos troupes ne comprenant pas que vous l'appeliez a fait feu sur vous. Quand le lendemain elle fut renseignée par les habitants, elle le regretta. Vous n'eûtes pas de mal, le ciel vous protège, nous l'en remercions. Voici l'officier du détachement, pour vous honorer et pour vous servir, il est à vos ordres au milieu de nous. »

Sur ces derniers mots, celui qu'il désigne, s'avance et salue, nous serrons ses mains, et il va s'asseoir en arrière de Ngin.

Tous les assistants surpris comme nous, par la façon simple dont le chef chinois rappelle et efface un tel souvenir, laissent échapper un murmure flatteur.

Content de se voir ainsi approuvé, Ong Ba continue :

« Après Tuyen-Quan, mon chef, Liu-Vinh-Phuoc, m'envoya ici pour servir l'Annam. J'ai chassé les bandes des irréguliers. J'ai gardé les routes. Quand Thong Ta Thuyet, qui était pour moi l'empereur lui-

même, passa en présent, il y a deux ans, ce fut son désir que je sois d'accord avec les Siamois. Tel est le passé.

« Voici le présent. Les Français sont maîtres. Je les avais cru méchants et je vois qu'ils sont bons aussi, autant que vous êtes. Faites qu'ils me gardent là où je vieillis, je les servirai très sincèrement.

« Vous suivre à Hanoï serait à mon âge, dépasser mes forces. Je vous conduirai à la Rivière Noire et vous fournirai les barques qu'il faut. Les trois talahiès des trois compagnies auxquelles je commande, se joindront à vous. Je vous attendrai, ayant pour souci, d'éviter partout les difficultés.

— Excellent Ong Ba, je vous remercie. Dès à présent même donnez une preuve de vos intentions. Invitez les chefs des Pavillons Jaunes, des Pavillons Rouges, dans le voisinage de vos trois cantons, à vous imiter. Qu'ils soient arrivés quand je reviendrai dans deux ou trois mois : notre arrangement sera bon pour tous? »

Il a fait le signe : « C'est bien entendu », puis s'est retiré pour se préparer au voyage d'un jour qui sera pénible.

Le Kam Dor m'a dit : « Ong Ba ne peut pas être responsable pour les autres bandes. Les chefs en sont bons, les hommes mauvais. Il fera en sorte que leurs talahiès soient au rendez-vous. Les deux délégués arrivés de Hett, assurent que personne ne fera défaut. Hang vous enverra quelqu'un aujourd'hui. Chacun marcherait contre le rebelle s'il s'en levait un. »

Nous sommes bien las : l'anémie nous gagne ! Capet a l'espoir que Sonla aura expédié l'escorte qu'il a demandée. Nous nous décidons à l'attendre un jour.

Je touche à mon but mais le capitaine voit le sien lointain. Avant d'entreprendre en saison des pluies, son itinéraire vers Hang et Xieng-Kham pour aller ensuite joindre Nicolon à Luang-Prabang, il serait heureux d'un peu se refaire près de camarades, de goûter au pain, au vin, au

café du poste français ! Il voudrait aussi trouver des chaussures ; la marche pieds-nus qui m'est familière, ne le séduit pas !

6 *mai*. — Voulant les premiers, saluer si elle vient, la petite escorte que nous conduirions au camp des Chinois, nous allons à l'aube par l'étroit sentier qu'il lui faudrait suivre.

Il était douteux que le chef du fort se dégarnirait d'un détachement qui aurait encore le parcours à faire quelques jours après. Ne perdant pourtant qu'à moitié espoir, après les deux heures qu'a duré la course à flanc de coteau, nous avons fixé au tronc d'un gros arbre, un papier disant, que Cupet, demain, viendra avec moi à la Rivière Noire si, dans la soirée personne n'arrive.

A notre retour il nous a semblé voir les deux louangs à demi cachés dans leurs maisonnettes, satisfaits, sourire !

Nous déjeunions quand un chao apporte un mot de Sonla ! Avec quelle hâte je romps le cachet !

Le commandant Roux de Chateaurocher, a le grand regret de nous informer, qu'il ne croit pouvoir, risquer une troupe dans une région si entièrement aux mains des Chinois.

Il fait en revanche, descendre un convoi de barques à Takhoa, lieutenant Méhouas et 20 tirailleurs, pour faire un essai de ravitaillement par la Rivière Noire, et nous rencontrer.

Cupet est navré, il voudrait quand même aller à Sonla mais, il lui faudrait mener avec lui des soldats siamois ! Il se résoud donc, à joindre à Takhoa, son itinéraire à la Rivière Noire. Puis, en apprenant par ce même chao, que le poste est loin, plus que ne l'ont dit nos renseignements (au moins quatre étapes), nous considérons que ce qui arrive se trouve être mieux. Rentrer au Laos, n'étant qu'à un jour de ce grand cours d'eau, et sans l'avoir vu, eût été dommage pour le capitaine.

Alors, nous montrant contents à l'extrême du proche passage de M. Méhouas, nous envoyons Ngin en donner avis au chef des Siamois ainsi qu'au Ong Ba.

Autant le premier en paraît inquiet, autant le second témoigne à la joie. Voici sa réponse : « Présente demain par M. Pavie à un officier du fort de Sonla, je serai à l'aise pour les relations, si n'importe quoi les rend nécessaires avant son retour. »

7 août. — Au point de départ, le val du Nam Wat est plutôt étroit, juste un kilomètre. Nous avons par suite, gravi dès l'aurore, la pente assez douce, d'un mont sur lequel 1.250 mètres à nos yeux charmés s'est bientôt offert l'étang d'où s'échappe, le petit torrent dont le lit rocheux, sera notre route vers l'autre vallée.

Sommet dénudé ; chance pour la vue ! L'averse nocturne rend les décors frais, offre les détails. Chaque pas nous place devant des tableaux qui sont des merveilles. En bas le vallon avec ses rizières semées de villages que le Nam Wat coupe du ruban bleuâtre des galets humides, dont les habitants accroupis par groupes, regardent la file de notre convoi ; tout près, en arrière, les vastes plateaux qui nous ont tant plu quand, avant-hier nous les parcourions, dont les deux étages sont si réguliers qu'on ne cesse pas de s'en étonner ; puis, à l'opposé, en avant de nous, un fouillis immense de hauteurs boisées, plutôt rapprochées, que dominent enfin les hauts Talungs Po, chaîne de partage de la Rivière Noire et du Fleuve Rouge.

Cherchant un peu d'ombre à l'heure du repas, nous nous sommes mis dans un creux formé au bord du chemin.

Le Ong Ba s'excuse de nous dépasser : il va préparer l'accueil à Takhoa. L'excellent cheval que nous admirons ne l'a, nous dit-il, malgré les rochers encombrant la voie, pas du tout forcé à marcher à pied. « Sans lui je n'eus pu faire ce court voyage ; savez-vous mon âge ?

— Peut-être le mien ?

— J'ai bien moins de barbe, mais j'ai plus d'années : 73 ans ! »

Sous nos compliments pour tant de verdeur, très allègrement il reprend sa route.

Kam Houil et Kam Doï ont vite eu conquis d'être conseillers dans

mon petit groupe. Ils savent le pays, connaissent ses chefs. Les événements passés et récents sont dans leur mémoire. Dans tous les villages ils ont des amis. Avec les milices des Douze Cantons, ils furent soldats de Liu Vinh Phuoc. Les Pavillons Noirs sont leurs frères d'armes. Tels on les accueille ; j'en bénéficie.

En me les donnant, sorte de partage, phia Surrissak a voulu avoir l'ombre d'un prétexte pour ne pas livrer Kam Sam et Kam La, les fils préférés de l'épouse en titre du vieux chef de Laï. Par eux il retient Kam Seng sous sa loi, son peuple debout devant les Français. Il se dit ami et nous fait combattre ! Ceux qu'il m'a offerts, les moins importants, sont dans son esprit, très insignifiants. J'ai déjà idée qu'avant qu'il soit peu, sa façon de voir se modifiera.

Kam Houil par malheur, a l'opium pour maître. En captivité, dans les tristes jours d'attente à Bangkok, grâce au peu d'argent que par sa famille il y put avoir, il s'est engourdi dans les écœurantes fumées de la drogue. Très intelligent, actif et docile il fait sur mon ordre d'inutiles efforts pour se relever. Sa volonté brille sitôt qu'il m'approche, elle s'anéantit dès qu'il m'a quitté. Son beau-frère honteux, le veille impuissant ; il dit qu'à Hanoï existe un remède, connu des Chinois, qui le guérira, mais il n'y croit pas !

Kam Doï est un homme comme il me fallait. Il a tant à cœur de voir le succès courir avec nous qu'il s'emploie sans cesse à y contribuer. Des lettres de lui sont parties pour Laï, pour Khoaï le canton dont il est le chef, pour tous les pays où il est connu, où je suis passé. Il dit mon retour, annonce la paix. Toujours en avant, avec son aîné et le talahiè, il appelle à lui les populations, sait les mettre à l'aise et les préparer à nous accueillir. Si Ngin lui raconte mes courses anciennes, vite il les transforme en une épopée qu'il redit partout avec la chaleur de l'entraînement qu'il subit lui-même. Il ôte le doute aux habitants simples sur la possession des Douze Cantons à laquelle Siam veut encore prétendre. Personne grâce à lui, ne fuit sur la route. Il rend sympathique le nom des Français, et nous fait aimer. Il prie les génies du matin au soir, d'être à nos côtés. Sa dévotion est si convaincue qu'il lui attribue tous les résultats, dont je suis heureux, s'il les a prévus !

Kam Doi a été frappé par ce fait qu'autant les louangs marquent de défiance vis à vis de nous, autant les Chinois paraissent confiants depuis la rencontre : et il me l'a dit :

« Vous allez à eux sans aucune crainte, ils s'en aperçoivent et y sont sensibles. Eux n'eussent osé aller aux Français. Vous avez parlé, ils ont accepté en vain des écrits qu'on ne comprend pas, tels que les papiers qu'ils ont eu du Siam. Pour rien au monde, ils ne montreraient qu'ils doutent de vous, ils ont même hâte de pouvoir prouver leur sincérité. »

Il était une heure quand nous sommes sortis de la difficile suite de ravins.

Ong Ba me présente, dans un gros village le long des rizières, notre installation. C'est une caserne de Pavillons Noirs. Après un repos nous lui exprimons notre préférence, pour un campement près de la rivière, pour être à portée du détachement que nous attendons.

Ong Ba nous répond : « Partez maintenant car la route est longue, mon frère, chef ici, sera votre guide. Demain de bonne heure j'irai vous rejoindre et, tout arranger pour votre départ. »

Notre décision a préoccupé louang Datzakorn, il s'adresse à moi, il a un scrupule :

« Votre camarade arrive là-bas avec ses soldats. Je crois n'être pas en droit d'y aller. Je voudrais pourtant voir la Rivière Noire. Depuis des années je peine par les monts pour sa possession et, jamais je n'ai été si près d'elle. Elle vous appartient : je vais pour toujours quitter ces parages, veuillez m'accorder sa contemplation demain au moment de votre départ, je voudrais saluer avec une escouade et louang Satra, votre embarquement?

— Louang Datzakorn, éloignez l'idée que nous pouvons croire que votre présence sur un point quelconque constitue un droit. Vous avez mission de nous escorter dans notre examen de ces territoires que Bangkok voulut mettre en son empire, que la France réclame. Dans nos conditions sont vos officiers circulant à l'Ouest avec des Français. Mieux que vous, personne ne connaît l'ensemble des Douze Cantons. Qui pour

rait nier qu'ils ne soient Français? En en convenant par devant vos chefs, pensez aux otages Kam Sam et Kam La, habitants des bords de cette rivière et que l'on retient à Luang-Prabang comme sujets du Siam !

— Parfait serviteur de votre pays, vous avez tout fait pour lui être utile pendant cette étude et, pour nous aider, je vous rends hommage et vous remercie. Venez avec nous à la Rivière Noire, si l'autre voyage que doit faire Cupet ne vous réclamait, je vous offrirais de m'accompagner à Hanoï même, vous y assurant d'un très bon accueil. »

Il était 4 heures quand le joli bief entre deux rapides, nous est apparu formant à Takhoa, comme un petit port bordé des maisons de quelques marchands.

Nous cherchons l'endroit pour notre gourbi. L'amoncellement d'un beau sable fin sous de grands ombrages nous séduit de suite. Tandis qu'on l'indique, nous apercevons passant le rapide, tout un flamboiement de drapeaux français. De longues pirogues dont, pour moi la forme est un souvenir qui me va au cœur, sont devant nos yeux. Nous dégringolons dix mètres de berge, les pieds enfonçant dans le sable blanc croulant sous nos pas.

Quand nous sommes en bas, Méhouas saute à terre, et nous l'embrassons !

Nous voulons qu'il parle. Lui veut nous entendre. Nous nous étions vus lors de la colonne de M. Pernot, il y a trois mois. Il réside depuis, au fort de Sonla dont la garnison, formée de cent zouaves et de tirailleurs, est une fraction de la même troupe.

Il a un courrier datant de vingt jours, du pain et du vin, café et biscuits ! Nous aurons du bœuf dans le pot au feu qui déjà bouillonne à bord de sa barque !

Instantanément nous voici assis autour des mallettes arrangées en table. Rondement Méhouas donne les nouvelles de France et d'Hanoï, connues dans le poste : il met devant nous plus de vingt journaux qui nous distrairont avant le sommeil. Puis il veut savoir où ira Cupet en

partant d'ici, il lui dit la peine qu'eut le commandant de ne pouvoir pas l'envoyer chercher.

« L'absence du fort, d'un détachement, pendant quinze jours n'était pas permise en pareil pays. Pas de médecin pour suivre la troupe, rien pour les malades pas un seul cheval, à peine des coolies pour les provisions et les munitions, gens qui s'enfuiraient si des coups de feu inquiétaient la marche! Quel souci constant pour le commandant et les officiers pendant tout ce temps! On en a tant d'autres qu'on doit éviter de les augmenter sans être forcé.

« Dans ce petit poste où tout est à faire, où hommes et vivres ont juste un abri, l'infirmerie même n'a pas de couchage! Pas de vêtements sauf ceux qu'on avait lors de la colonne, même les chaussures vont faire défaut. Un énorme effort pour ravitailler le magasin vide avant la saison de l'inondation, fut insuffisant. Tout doit arriver du Fleuve Rouge, ici, - par la voie de terre. Baoha à Sonla, tel est le trajet, huit grands jours de marche à travers la chaîne de partage des eaux (1 000 mètres d'altitude). Porteurs et escortes consomment des vivres autant qu'il en reste quand ils sont au terme. Comment transporter les soldats malades, plus d'un meurt en route! Fournir sans répit, les coolies qu'il faut, est pour le pays un trop lourd fardeau; et voici les pluies! Elles vont augmenter les difficultés dans des proportions qui ont amené à envisager l'éventualité de l'évacuation des soldats français. »

Et il continue: « Vous arrivez bien pour mettre les choses en état meilleur. L'annonce de l'accord que vous allez faire avec les Chinois a donné l'espoir, peut-être illusoire, qu'on pourrait sans doute, réussir par barques, envois de malades et envois de vivres. Pareil changement sauverait des vies, et tout irait bien pour la garnison et les habitants. C'est cet essai là que je vais tenter; je vous accompagne jusqu'au premier poste qu'occupent nos troupes. »

Soudain il se lève, « bon, qu'est-ce que je vois »? Je le fais asseoir, nous rions ensemble de l'étonnement qu'il vient d'éprouver.

Des Pavillons Noirs formaient un grand cercle autour du convoi. Parlant annamite ils offraient des fruits à nos tirailleurs, faisant connaissance ! Un petit marché s'était établi : allumettes, aiguilles, fil, tabac de Chine, la gamme d'objets, rares en ces pays, étaient sur des nattes et, tous ces Chinois, marchands avant tout, bien plus que soldats, étaient affairés au point qu'aucun d'eux ne jetait les yeux, comme ailleurs on fait, sur le mousqueton de la sentinelle !

Je parle à mon tour : « Les idées de paix sont bien en chemin puisqu'on fraternise aussi simplement, c'est de bon augure !

« L'extrême misère du poste de Laï, quand j'y suis passé, il y a deux mois, dépassait la vôtre. Pour la même cause ni vin, ni farine, à peine du riz ! Il faut qu'on ignore, au milieu des bandes, votre dénument, gardez l'apparence de gens satisfaits. L'argent que je vois aux mains de vos hommes, fait très bon effet aux yeux des Chinois ; par ailleurs ceux-ci en nous accueillant, croient bien qu'ils se sauvent.

« La Rivière Noire doit tout arranger. Il faut faire en sorte de l'utiliser sans aucun retard. Je compte à Hanoï mettre tout au point. Demain nous verrons le principal chef des Pavillons Noirs, on saura de lui ce qu'on pourra faire. Avoir des pirogues en assez bon nombre sera très possible, je les sais cachées dans les affluents. De nuit écrivez au chef de Sonla pour qu'il ait confiance, demain le Ong Ba enverra la lettre. »

Nous allons aux barques, je fais des largesses ! et nous admirons combien sont joyeux les 20 tirailleurs, petits Tonkinois nés dans le delta qu'ils rêvent revoir.

L'heure du repas est vite venue. Nous parlons de nous, et de nos amis de Laï et Sonla, de mille autres choses, et le soir arrive et la nuit nous cache ce qui nous entoure. Nos dix heures de marche nous ont fatigué, le très peu de vin que Méhouas offrit nous vaut la migraine tant nous sommes faibles. Le repos s'impose. Le frère d'Ong Ba ayant proposé un petit réduit dans son logement, nous nous y rendons. Tandis que Méhouas va vers ses soldats, dormir dans sa barque, nous faisons l'honneur et donnons la joie aux Pavillons Noirs d'accepter leur garde.

8 *mai*. — A l'aube naissante tous les feux s'allument au long du rivage et l'animation y est générale.

Six barques accostent. Trois chaos les conduisent : Kam Doï les présente. Ce sont les notables de ces trois cantons où Ong Ba commande. Ils se disent heureux de leur sort actuel. « Ong Ba qui est bon, est très respecté et bien obéi. Mais il est âgé, les infirmités sans qu'il y paraisse, commencent à l'atteindre. Après lui personne ne pourra avoir son autorité, nous craignons beaucoup les ennuis nombreux de la division. Nous ne savons pas quoi vous demander. Jugez bien les choses ; des hommes des bandes sont dans nos familles, nous sommes grands-pères de petits Chinois » !

— Fiez-vous à moi, j'agirai au mieux. De votre côté fournissez des barques au fort de Sonla quand il en faudra. »

Le Ong Ba arrive. Son cheval le porte jusqu'au bord de l'eau. Mettant pied à terre il me fait connaître qu'avis est parti pour le talahié des Pavillons Jaunes du poste de Teuc, afin qu'il réserve un très bon accueil à notre convoi. Il donne à Cupet un paquet de lettres le recommandant aux chefs des bandes qu'il rencontrera. Appelant sa suite, il me dit les noms des trois talahiès de ses compagnies qui vont à Hanoï. Il leur a adjoint celui qui a fait avec moi, la route depuis le Laos, et qui a soubaité être du voyage. Ensuite il appelle les Pavillons Jaunes, les Pavillons Rouges de Hett et de Hang. Il les recommande à ma bienveillance en priant Kam Doï d'être auprès de moi leur intermédiaire. Chacun des huit chefs a un domestique.

On charge les barques. Le Ong Ba d'un mot désigne la place que chacun doit prendre.

Le sentier s'emplit d'habitants curieux, venant de Takhoa. Les enfants, les femmes accroupis regardent les préparatifs, la fin du repas de nos tirailleurs, les petits drapeaux flottant à la brise, et les politesses que nous nous faisons. Des Pavillons Noirs, une soixantaine, dans leurs robes bleues, sous leurs grands chapeaux, tout aussi surpris, sont unis debout sur un banc de sable.

Louang Datzakorn apparaît alors. Il a huit soldats ; il cherche un endroit pour les aligner puis, accompagné du louang Satra, il descend vers nous. Je présente Méhouas, recommande Cupet. Je loue à nouveau le très bon service des agents du Siam, et leur correction, leur dis au revoir à Luang-Prabang.

Fig. 46. — Les enfants, les femmes accroupis regardent ..

Leur rôle est ingrat. Ils sont attristés. Les yeux sont sur eux. Ils ont pour devoir de faire figure devant l'abandon de leurs espérances. Ils se trouvent là comme les témoins du fait accompli. Nous les estimons pour leur dévouement à leur souverain et serions heureux qu'au lieu d'adversaires ils soient nos amis.

Kam Houil et Kam Doï se sont dérobés à toute effusion avec l'un et l'autre, ils gardent leur haine défiante et farouche.

J'embrasse Cupet, il manque de tout et, il va partir courageusement vers les hauts plateaux que nous avons vus et vers le Traninh. Dès au premier poste français du Tonkin, je lui enverrai quelques provisions avec des chaussures. Nos cœurs sont bien gros, nous nous montrons forts.

Je vais au Ong Ba ; très ému il dit à ses lieutenants debout dans les barques : « Vous accepterez les conditions qui vous seront faites par les chefs français ; j'ai confiance entière en M. Pavie ! » Puis, les yeux humides, se tournant vers moi : « Je ne demande plus qu'à mourir ici. » Je presse sa main tremblante, amaigrie et, prenant ma montre : « C'est tout ce que j'ai, vous la garderez, elle a marqué l'heure de notre rencontre ! »

Je saute en pirogue et Méhouas m'imite.

Le convoi s'éloigne vers cette partie, encore inconnue, de la Rivière Noire que je suis déjà prêt à relever.

Les soldats siamois présentent les armes. Tous les habitants garnissant la berge, anxieux se lèvent comme dans l'attente de la suite des choses.

Respectueusement les Chinois s'approchent derrière le groupe que les deux louangs et les trois notables font avec Cupet et le vieux Ong Ba; ensemble ils saluent courbés silencieux, les mains presqu'à terre, acceptant ainsi la fin pacifique d'une domination que les chefs siamois avaient cru durable.

9 Mai. — De ce que je sais, de ce que m'ont dit leurs chefs et Kam Doï, je résume ainsi le passé des bandes :

Les nombreux pillards qui en 64, vinrent ravager le nord du Tonkin, étaient des débris de l'insurrection du Sud de la Chine, dite des Taï-Pings, qui avait en vue le renversement de la dynastie mandchoue impériale.

Née dans le Quang-Si, la révolte avait peu à peu conquis tous les territoires jusqu'au Hoang-Ho qu'elle dépassa. Elle aurait sans doute abattu les Mings si l'intervention anglaise et française (d'Aiguebelle, Giequel et Gordon) ne l'avait à temps presque anéantie.

Beaucoup des rebelles traqués au Quang-Si, fuirent au Tonkin région des montagnes, et s'y établirent vivant de pillage. L'empereur, Tu Duc tenta vainement de les en chasser, il dut appeler la Chine à son aide.

Les troupes chinoises point entretenues, peu disciplinées, s'unirent bientôt aux bandes pirates; le faible empereur n'eut d'autre ressource que de demander qu'elles se retirassent, puis devant le mal, devenu danger pour tout le delta, il les rappela. Arrivées alors, en nombre plus grand, elles effrayèrent l'ensemble des bandes; qui se divisèrent en deux fractions : les Pavillons Noirs, anciens réguliers, sous Liu Vinh Phuoc, les Pavillons Jaunes, anciens Taï-Pings sous Phu Lane Si.

L'empire chancelant, malgré le secours, se vit impuissant : s'adressant alors à Liu Vinh Phuoc pour l'éloignement des Pavillons Jaunes,

il lui conféra un grade élevé dans la hiérarchie militaire d'Annam et prit ses soldats comme auxiliaires.

En 71, Liu Vinh Phuoc parut dans les hauts pays de la Rivière Noire pour en repousser une invasion du canton de Laï par les habitants des Sip-Song Pahn-na.

Dans cette occasion, ce chef se choisit deux fils adoptifs, c'était dans l'usage, l'un Déo-van-tri, chef du contingent fourni à l'Annam par la rive droite de la Rivière Noire, l'autre un thao de Chann chef du contingent de la rive gauche le Quan-Phuong actuel.

En 72, les Pavillons Jaunes sortant de Hayang sur la Rivière Claire, inondèrent la droite de la Rivière Noire refoulant au sud les Pavillons Rouges venus du Yunnan, qui prirent Xieng-Kham, chef-lieu du Tranninh, passèrent le Mé-Khong et pillèrent Nongkay.

En 79, les Pavillons Noirs rejetant enfin les Pavillons Jaunes fondèrent les postes qu'ils occupent encore sur la Rivière Noire.

Quand cette campagne, qui dura neuf ans, avait commencé, Liu Vinh Phuoc laissant avec le Ong Ba, quelques compagnies pour la terminer, avait emmené les autres au Tonkin contre les Français.

En le combattant Garnier succomba (1873), et dix ans après Rivière était tué.

Liu Vinh Phuoc tenta de défendre Sontay, vint mettre le siège devant Tuyen Quang puis, finalement vaincu à Houa-Moc quitta le Tonkin après la paix faite (juin 1885) donnant le conseil à Déo-van-tri et au thao de Chann d'aller aux Français. Bon nombre des hommes de ses compagnies gagnèrent la Chine tandis que les autres joignaient le Ong Ba.

11 Mai. — En dépit d'orages, début de saison, les eaux sont très basses; au milieu des biefs la nappe limpide semble sommeiller, l'aviron sans cesse brise son miroir.

Jamais bateliers n'eurent plus d'ardeur; afin qu'ils reposent entre les rapides après chaque effort, tous les passagers, désireux comme eux d'être vite au terme, rament à leur place.

Des petites haltes amplement suffirent pour un court coup d'œil, le

9 vers le sud sur le campement de Pavillons Jaunes des bords du Nam Teuc et, ce matin même, pour notre salut au poste français placé à Suyut, sorte d'avant-garde précédant Chobo d'environ trois heures.

Notre genre d'esquif fait pour les obstacles a, de par l'usage et nécessité, ce dernier endroit pour limite actuelle de navigation. Devant le

Fig. 47. — Notre genre d'esquif

village des rochers calcaires, restes d'une brèche rompue par les eaux, barrent la rivière et y constituent l'embarras majeur qu'elle a dans son cours. Après ce passage, et sans transition, elle devient un simple chemin deltaïque, les transports s'y font sur de larges jonques dont deux suffiront pour tout mon bagage et le personnel. Mes trente rameurs s'en retourneront sur leurs six pirogues, chargées à couler, de sel pour Takhoa.

A Chobo, Méhouas va finir sa course : un souci l'obsède si les magasins étaient dépourvus autant qu'à Sonla? Point de télégraphe pour prier Hanoï de ravitailler, dans cette occurrence seul je puis porter son cri de détresse vers la capitale de la colonie.

En touchant la berge son doute se confirme, rien n'est disponible!

Afin d'abréger la disette à craindre, car Hanoï est loin, nos barques sont lourdes et le courant faible, déjeuner rapide chez le capitaine.

12 Mai. — Vers la fin du jour, l'avis m'est donné par un homme en barque, qu'un petit vapeur, depuis hier, m'attend près du confluent de la Rivière Noire, à l'endroit extrême que les basses eaux ont permis d'atteindre. Le courrier confié aux Pavillons Noirs, en passant à Son, il y a vingt jours, pour le commandant en chef au Tonkin, est donc parvenu et, en telle avance sur ma propre marche, que j'en suis surpris. Les rameurs se hâtent, ... je vois la fumée, mon drapeau s'agite, un sifflet répond !

13 Mai. — Au soleil levant Hanoï est en vue.

Sautant sur le quai où des gens circulent, je vois qu'on remarque mes pieds sans souliers, le piteux état de nos vêtements ; ignorant la cause, hésitant un peu, puis voyant sans doute le ruban fané à ma boutonnière, quelques-uns saluent semblant supposer qu'on peut avoir titre à la déférence. Mais mon personnel comparant nos frusques au blanc éclatant des autres costumes, devient tout confus. Je lui dis en riant : « Nous irons ainsi chez le général, il appréciera notre dénûment ; son étonnement serait de nous voir, de neuf habillés ». L'encouragement est d'un bon effet sur mes compagnons et sur les Chinois qui, un peu nerveux, si confiants qu'ils soient, restent presque muets.

A ce moment même, un bel équipage sur le quai se range, un aide de camp descend et s'informe, il me complimente au nom de son chef, m'invite à m'asseoir et près de moi monte. Des coolies porteurs prennent le bagage, tout mon petit monde suit un caporal.....

Un instant après, au pas de l'entrée de sa résidence, l'ami vénéré que j'ai eu à cœur de bien satisfaire, général Bégin, m'a tendu les bras me disant : bravo !

« Cher bon général ! quelle joie pour moi de vous retrouver, de vous remercier ! vous voir si content quelle récompense ! »

Fig. 47. — Gauche à droite : MM. Piquet, Maurin, général Bégin, Mercier de Sainte-Agnès, [illegible] et [illegible]

SOUMISSION DES PAVILLONS NOIRS

Les pays au Sud de la Rivière Noire, limitrophes de ceux que je venais de visiter, dépendant de l'autorité militaire, je devais régler la question de la soumission des chefs chinois et des otages avec le commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine. Le bon accueil du général Bégin rendit ma tâche facile. Après nous être mis d'accord, il demanda et obtint que le département des Affaires étrangères me plaçât momentanément à sa disposition. Je fus en quelque sorte militarisé pour mener à bien la pacification dans cette partie éloignée du Tonkin, c'est-à-dire pour achever l'œuvre commencée.

En attendant d'avoir pris les dispositions nécessaires pour cette mission, aussi pour raffermir ma santé, et laisser avancer la mauvaise saison, j'allais faire un séjour dans notre colonie ; mes compagnons prévenus, savaient que ce temps serait utilement employé.

La soumission des compagnies et des bandes était un fait important, elle m'avait permis d'atteindre nos postes, et avait amené la cessation des hostilités sur un territoire étendu dont nous n'aurions pu nous rendre absolument maîtres sans des efforts coûteux. Laisser les choses suivre en d'autres mains, un cours ordinaire après avoir vu mon entente avec les Chinois consacrée par le Général en chef, eût pu paraître suffisant mais n'eût pas donné les résultats sur lesquels l'expérience que je venais d'acquérir permettait de compter.

Ma première préoccupation fut de faire connaître la région, d'indiquer le moyen de l'organiser et d'y rétablir la tranquillité sans avoir à faire des expéditions qui n'eussent été justifiées, ni par son importance actuelle, ni permises par notre situation budgétaire.

La lettre ci-après montrera combien je connaissais les bonnes dispositions du chef de l'armée d'Indo-Chine. Personnellement j'avais pu reconnaître quelle initiative il savait donner à ceux en qui il mettait sa confiance. Je savais sa grande expérience des choses de l'Indo-Chine ; je savais à quel point il était soucieux de conduire à bonne fin la difficile pacification qu'il avait entreprise ; il venait de me dire les efforts qu'il avait faits pour y arriver dans d'autres parties du Tonkin. Je pensai qu'on me saurait gré de lui avoir offert tout mon concours. Dès que j'ai eu connaissance de la décision me mettant à sa disposition, je me suis pressé de lui fournir des indications préparées. Il ne s'agissait plus de le convaincre ; il fallait lui donner, ainsi qu'à l'administration du Protectorat, la possibilité de renseigner avec précision les chefs des postes militaires et les résidents des confins.

Monsieur le Général en chef

Revenant en nous dernier du Tonkin que grâce au colonel Pernot [illegible] venu à atteindre une première fois, je trouvai à Luang-Prabang MM. le capitaine Cuget et le lieutenant Nicolas arrivés pour constituer avec moi, la commission dont le but devait être la reconnaissance des hauts pays du Laos.

Ils me remirent une lettre que vous m'aviez écrite de Singapore le 10 décembre 1886. Vous me annonciez votre retour en Indo-Chine et vous m'interrogiez sur l'état des vastes régions entre le Mé-Khong et la Rivière Noire, parties intégrantes de notre territoire mais, encore inconnues pour nous et que, deux ans auparavant, des troupes siamoises avaient parcourues, marchant pour essayer de mettre une limite aux progrès de l'influence française.

Vous me parliez de ces bandes pillardes, anciens Pavillons Rouges, Jaunes, Noirs nous ayant combattu avec acharnement et retirées depuis quelque temps au Sud de la Rivière Noire dans une sorte d'attitude expectante.

Soucieux d'éclairer la situation, vous me demandiez s'il ne serait pas possible d'arriver à savoir ce qui se passait là, de connaître quels étaient exactement ces hommes, leur but, à quels chefs ils obéissaient, si une entente quelconque ne pourrait être faite avec eux, si même nous ne pouvions pas songer à en tirer parti.

Vous me rappeliez les missions que, sous votre direction, j'avais autrefois menées dans ce but, en m'indiquant le tracé relativement court qui sépare le Laos du Tonkin, vous me disiez votre espoir de me voir bientôt à Hanoï.

La course que j'achevais venait de me montrer une partie de la région que vous envisagiez, elle m'avait pour la deuxième fois mis en contact avec les bandes chinoises que vous vouliez connaître; devant celles-ci j'avais battu en retraite en avril 1887, j'avais, cette fois, dû essuyer leur feu pour joindre nos soldats.

Par cette marche et mes voyages précédents, je connaissais deux voies menant du Mé-Khong à nos premiers postes; l'une, celle de Muong-Theng, Muong-Lan et la Rivière Noire, me paraissait devoir devenir la route commerciale future entre le Tonkin et le Laos et, j'avais pu me convaincre par ce que m'avaient partout dit les gens du pays, de la possibilité d'une entrée en relations avec les bandes qui jusque-là barraient les routes.

Jaloux de pouvoir en parler avec assurance, de pouvoir indiquer sans tarder au commerce la vraie route possible vers le Mé-Khong, ses obstacles, ses avantages, j'étais plein de l'ardent désir de parcourir les pays plus à l'Est, de voir la partie inférieure du cours de la Rivière Noire encore mystérieuse pour nous. Mes compagnons, malgré les fatigues d'un voyage topographique de quatre mois, m'avaient attendu anxieusement, ce n'était qu'à se mettre en marche de nouveau

Nous avions ces dispositions quand fut ouverte la lettre que je veux vous remercier encore de m'avoir écrite ; parvenu aujourd'hui au but alors entrevu, je ne saurais oublier toute la confiance et la résolution que nous a donné le langage que vous m'avez parlé.

Les hommes de foi, qui loin, isolés, travaillent à ce qu'ils sentent être la grandeur du pays, avancent insouciants des obstacles, quelquefois inquiets à la pensée que les résultats de leurs fatigues, de leurs efforts, pourraient n'être pas compris, pourraient être négligés, perdus..... Se savoir suivi, soutenu, encouragé par ceux qui, comme vous savent ce qu'est l'Indo-Chine, voient son avenir, dirigent sa marche, ajoute une grande force à leur force, dissipe les soucis, aide au succès.

Dix jours après nous partions. . . . . .

Le voyage a duré quarante jours. Il m'a fait connaître une deuxième voie allant du Mé-Khong au Tonkin, m'a permis de visiter la partie de la Rivière Noire que je n'avais pas vue à mon précédent voyage et m'a donné la certitude qu'elle est navigable pour les barques du pays, même par les plus basses eaux, malgré de nombreux rapides.

Le chaleureux accueil que vous et vos collaborateurs m'avez fait à l'arrivée, la bienveillance que vous avez témoignée aux chefs chinois qui se sont fiés à moi, l'intérêt avec lequel vous avez écouté les renseignements que je vous ai pu fournir sur ces régions, et cette grande confiance que vous avez de voir grandir rapidement notre prestige, notre influence jusqu'aux extrémités du Laos si une politique calme conduit notre marche d'après des idées longuement réfléchies, mûries, reconnues sages, bien arrêtées, m'ont rendu heureux de votre pensée de demander mon concours pour aider à mener à bien l'œuvre de pacification à laquelle vous travaillez.

Je vous suis très reconnaissant de votre démarche à ce sujet, je suis content que le Département des Affaires étrangères ressentant l'honneur fait à un de ses membres, ait accordé ma mise à votre disposition, et fier de me retrouver sous les ordres d'un chef qui ayant eu confiance en moi, m'a déjà plusieurs fois, hardiment donné les moyens de réussir des missions.

Ayant à cœur de vous mettre de suite en mesure de tirer parti de la connaissance que nous avons acquise du pays et des progrès si frappants qu'y fait notre influence, je vous soumets le travail ci-joint, qui est en même temps une étude politique, un programme de pacification et, un projet d'établissement lent, sans bruit, sans ennuis et sans frais onéreux de notre autorité sur les pays au Sud de la Rivière Noire.

. . . . . .

Auguste Pavie.

NOTE

La région montagneuse comprise entre la Rivière Noire et le Laos proprement dit est politiquement divisée en trois parties qu'on nomme au Laos :

Muong Sipsong, Chau thaïs (pays des Douze Cantons ou Lao thaïs), Muong Hua panh ou Lao (pays des cinq ou six mille sources), Muong Pou Lang (pays des Pou Lums), Traninh des Annamites.

Elle est habitée par des peuplades différant de mœurs et de langage ayant pour origine les extrémités orientales du Thibet ou la Chine et fixées dans le pays depuis des époques qu'on ne saurait quant à présent préciser et dont on ne peut marquer, même par l'ordre d'arrivée, vivant par nécessité, en bonne intelligence, côte à côte sous l'autorité apparente plus que réelle de deux d'entre elles, les Pou Thaïs et les Pou Euns, établies nombreuses, de préférence dans les vallées et sur les plateaux, tandis que les autres habitent les forêts ou les sommets des montagnes.

Des deux populations principales, la première est répandue dans les Douze Cantons et dans les Hua Panh, la seconde habite le Traninh où elle est uniquement continue tandis que les Pou Thaïs peuplent en grande majorité non seulement les territoires ci-dessus mais encore tous ceux compris entre le delta tonkinois et la Chine.

Au Tonkin on désigne improprement sous le nom de Muongs ces diverses populations, il n'est pas probable que l'usage consacre cette désignation qui doit se dire non des gens mais des territoires et signifie indifféremment province, canton ou chef-lieu, Muong étant en langue thaï l'équivalent du Chau des Annamites.

Les Pou-Thaïs occupent ainsi parallèlement aux Annamites la majeure partie du Tonkin. Ils sont de la race qui a peuplé le Laos et le Siam, comme la similitude de langage le prouve et comme les Annales lacustres le disent.

Les Pou-Euns ne diffèrent que peu des Thaïs, ils ont ce n'est pas douteux, la même origine, le contact plus direct avec les Annamites a peut-être mis dans leurs mœurs et leurs usages les nuances qui les distinguent des premiers.

L'organisation administrative des trois parties de la région est le régime féodal sous des chefs héréditaires.

Tributaires de l'Annam depuis les temps éloignés, c'est sans doute aux difficultés qu'elles présentaient à une assimilation complète avec ce pays, tant à cause de l'insalubrité du climat, qu'à cause des accidents du sol qu'elles doivent d'avoir conservé une certaine autonomie et, vis-à-vis les unes des autres, une véritable indépendance.

Serrées entre l'Annam et le Laos d'où elles tirent par échanges le sel et quelques produits ou objets de première nécessité, elles étaient par suite de leur régime des voisins point craints et aussi des tributaires ne craignant que relativement les peuples avec lesquels de bonnes relations étaient presque indispensables.

Elles ne paraissent pas avoir eu de chefs ayant dans le passé cherché à les grouper en nation. Elles ne sont ni guerrières, ni querelleuses, semblent ne savoir qu'obéir, leur docilité les rend susceptibles d'être, pour la défense, utilisées dans une forte mesure.

Les Thaïs éprouvent de l'éloignement pour les Annamites qui n'ont pas [illegible] considération pour eux. On peut expliquer par la différence de morale que l'éducation donne aux deux races, la séparation marquée qui existe et qui [illegible]

quoiqu'elle soit ici moins forte, à celle qui, dans le Sud de l'Indo-Chine écarte le Cambodgien de l'Annamite.

Les Pou-Thaïs et les Pou-Euns observent ce qu'on est convenu d'appeler le bouddhisme pur qui, par le Laos, leur vient du Cambodge et de Ceylan, c'est à ses préceptes qu'ils doivent une douceur de mœurs, une honnêteté qu'on remarque sitôt en contact avec eux.

Cette religion, autant que la différence des races, a partagé l'Indo-Chine en deux grandes fractions, celle du bouddhisme chinois ou région annamite et celle du bouddhisme pur ou région khmère et thaïe.

Dans la seconde de ces divisions, les Khmers ou Cambodgiens, introducteurs des dogmes de Ceylan ont conservé la première place au point de vue de la pureté dans l'observation de leurs enseignements; les Pou-Thaïs les ont reçus les derniers c'est-à-dire après les Siamois et les Laotiens. On trouve des pagodes dans leurs villages, on peut dire que le frottement avec les Chinois et les Annamites tout en ayant singulièrement dénaturé leurs pratiques n'en a point entamé la marche.

Depuis surtout l'entrée en scène de la France au Tonkin, un nouvel élément de population, des bandes de pillards chinois d'abord connus sous le nom de Hos, maintenant distingués en Pavillons Rouges, Jaunes, Noirs s'est imposé dans le pays.

Les premiers, venus mal armés du Yunnam, épaves de la révolte musulmane, ont d'abord parcouru la rive droite de la Rivière Noire et sont descendus dans le Traninh, refoulés par les Pavillons Jaunes qui, eux-mêmes ont été obligés de céder les rives du cours d'eau aux Pavillons Noirs reculant devant notre action militaire.

Pour vivre dans les belles vallées sans en réduire les habitants à la misère, sans les forcer à fuir dans les forêts ainsi que l'ont fait sans doute autrefois, devant les Pou-Thaïs et les Pou-Euns, les peuplades dispersées actuellement sur les pentes et les sommets des montagnes, les chefs des bandes ont dû se partager, pour ainsi dire, le territoire, et essayer d'astreindre leurs hommes à observer une certaine mesure dans les rapports avec les habitants.

Il s'ensuit que malgré la gêne que cause à ces derniers leur présence, ils les supportent sans trop de peine, surtout parce qu'en somme s'ils pressurent le pays, ils le protègent contre d'autres bandes cherchant aussi le pillage et une terre pour s'établir, et qu'ils tâchent pour leur sécurité, de ne point exaspérer les gens dont ils épousent les filles et, avec lesquels ils espèrent peut-être se confondre.

C'est depuis une quinzaine d'années que les bandes chinoises ont surtout commencé leurs incursions dans les pays thaïs et le Traninh, et transformé la piraterie en profession.

A cette époque les chefs du pays de Luang-Prabang ont demandé l'aide des Siamois pour les chasser. Ceux-ci, à différentes reprises, envoyèrent des mandarins qui, suivis d'un nombre plus ou moins grand de gens levés dans les provinces voisines,

tentèrent d'effrayer les bandes puis de s'entendre avec elles. Leurs démarches auprès de leurs chefs eurent un résultat négatif.

En 1885, le docteur Neis, cherchant une route sur le rive gauche du Mé Kong, passait à Luang Prabang, dut battre en retraite et abandonner son bagage. Les Pavillons Noirs poursuivirent alors jusqu'à Nong-kay [rive droite du Mé Kong].

Les Siamois quelque temps après firent marcher des levées d'habitants contre eux, mais ils subirent un échec grave en tentant d'entrer dans le Traninh. Leur général, le Phya Tett, fut ramené blessé après avoir perdu beaucoup d'hommes et une vingtaine d'éléphants.

L'expédition siamoise partie de Bangkok le 3 novembre 1886 pour Luang Prabang, tenta d'abord d'obtenir la retraite des bandes par la force, mais le premier détachement envoyé contre elles, commandé par un capitaine, ancien élève de l'école militaire de Vienne fut surpris, détruit, son chef tué, une autre troupe cernée à Muong Hett, entra en arrangement et put se retirer. Se voyant impuissant, le général Siamois, pendant l'hiver 86-87, proposa aux chefs chinois d'accepter l'autorité nominale du Siam, abandonnant pour ainsi dire, le pays à leur discrétion. Tous acceptèrent sauf le chef des Pavillons Jaunes établi à Muong-Laï.

Les événements de Luang Prabang et de Muong-Lai ou Lai Chau (juin 1887 et janvier 1888), longuement exposés dans le journal de marche[1] eurent un retentissement considérable dans le Laos, ils y accrurent singulièrement notre prestige et notre influence, les dire sommairement ici, suffit à montrer quelle était avant leur accomplissement, la situation en général dans la région qui nous occupe, quel rôle les bandes y jouaient, et aussi, l'inquiétude des habitants à l'idée qu'ils se faisaient, des conséquences de la conquête française.

Un des douze cantons, celui de Muong-Laï ou Laï-Chau, limitrophe du Yunnam dont il était tributaire en même temps qu'il l'était de l'Annam et de Luang-Prabang, avait sur son territoire 500 Pavillons Jaunes, sous un chef nommé Huyen-Khao. Celui-ci en réalité s'était imposé au pays, mais il le protégeait, et vivait bien plus aux dépens des voisins qu'aux siens. Le général siamois pendant qu'il parcourait la région avait inutilement tenté d'entrer en relations avec Muong-Lai, on l'y voyait trop faible pour s'imposer, on se sentait assez loin et assez fort pour le négliger. Mais lui, alors à Muong-Theng (Dien-Bien phu), réussit à enlever trois des fils et le gendre du chef du canton et à les expédier à Bangkok où il se retira ensuite avec ses troupes croyant sa capture suffisante pour amener la soumission de ce pays au Siam.

Le père en apprenant cette nouvelle, leva 500 hommes dans son fief, et moyennant une forte somme d'argent, leur adjoignit la bande chinoise; ils partirent sous la conduite de son fils aîné, Déo-Van-Tri, le 1er avril 1887. Luang-Prabang fut pillé, détruit en représailles [10 juin 1887] et l'expédition revint à Muong-Lai.

1. Voir vol. I, p. 215 et vol. VI, p. 76.

En apprenant ce désastre, les Siamois mirent un des trois captifs en route pour son pays. Il devait dire : qu'aucun mal n'avait été fait aux prisonniers, qu'on comprenait à Bangkok la destruction de Luang-Prabang et qu'on l'excusait, que les Français, l'ennemi commun, approchaient, qu'il fallait être unis et tout mettre en œuvre pour leur résister.

Quand le jeune homme arriva à Muong-Laï où était réfugié l'ancien régent de l'Annam, Thuyet, le bruit qu'une expédition française se préparait à Lao-kay commençait à y circuler.

A notre autorité, à notre administration, on préféra l'autorité nominale du Siam. On se prépara à nous disputer le passage, des envoyés partirent pour appeler le général siamois à l'aide.

Le gouvernement siamois voulait nous créer des ennuis, nous susciter des obstacles, il ne songeait pas à jouer un rôle actif contre nous, il ne voulait pas davantage aux yeux de ceux que nous allions combattre, paraître nous soutenir ou nous approuver, il jugea habile de retarder la marche d'une nouvelle troupe siamoise en route pour Luang-Prabang, laissant les gens de Muong-Laï dans un faux espoir et évitant d'aller rencontrer la colonne française à Muong-Theng ainsi qu'il avait été convenu entre notre chargé d'affaires à Bangkok et le gouvernement siamois.

L'occupation de Muong-Laï après la défaite de ses défenseurs, puis la marche de la colonne Pernot firent grand bruit dans les Douze Cantons et jusque dans le Laos. Beaucoup y virent la vengeance par nos troupes du sac de Luang-Prabang, les Siamois cherchèrent à faire croire qu'il n'y avait là qu'un acte de guerre isolé, accompli à l'instigation d'un chef de canton de la rive gauche de la Rivière Noire le quan Phuong ennemi personnel des chefs de Muong-Laï.

Aucun des chefs directs de la population des autres cantons ne songea à nous faire résistance, seuls les Chinois fixés sur différents points, comprenant qu'on ne les tolérerait pas tentèrent de nous arrêter ou plutôt, ne voulant pas fuir sans combat ne se retirèrent des centres qu'ils occupaient qu'après avoir fait le coup de feu, puis disparurent de la région parcourue par nos troupes et allèrent demander aux chefs des bandes les plus rapprochées, de les accueillir, grossissant leurs effectifs et augmentant la gêne des habitants.

La situation aussitôt après la rentrée des troupes du colonel Pernot se trouva être celle-ci : la création de postes militaires à Laï-Chau, Son-la et Van-Bou montra aux populations et aux bandes notre volonté irrévocable d'être les maîtres.

La bande chinoise de Laï-Chau (500 hommes), retirée avec les chefs et la population de ce canton à Muong-Boun au nord-ouest, sur un affluent de gauche de la Rivière Noire, y attendit les événements négociant avec le chef des troupes siamoises de Luang-Prabang pour en obtenir des subsides. Celles qui vivaient auparavant sur le pays entre Dien-Bien-Phu et Sonla, installées à Muong-Houng et Muong-Hang, sur le Song-Ma supérieur s'y tinrent sur la défensive.

D'autres bandes qui n'avaient point eu occasion de nous résister, fixées dans les

trois cantons de Muong Long, Ang Chau et Mai Song Chau et sur le Song Ma. Muong Hett et Sop Sau, voyant notre arrivée prochaine et ne croyant pas pouvoir lutter avec nous, envoyèrent demander aide au chef siamois avec lequel elles avaient eu des relations l'année précédente.

La marche des troupes françaises sur la rive droite de la Rivière Noire a eu des résultats considérables.

Elle avait permis d'établir la communication entre le Tonkin et le Mé-Khong par la Rivière Noire, et la route de Lao-Chau à Dien-Bien-Phu, qui n'exige que cinq jours par terre, est certainement la plus courte et la plus facile; celle qui sera la plus fréquentée dans l'avenir.

Elle avait montré à ceux qui nous résistaient ou se préparaient à le faire, que les obstacles naturels qu'offre le pays ne sauraient nous arrêter. Ceux-là qui se trouvaient cantonnés dans la région de la rive gauche perdirent leur assurance et songèrent à entrer en arrangement.

Les agents siamois du Laos auxquels les renseignements disaient la Rivière Noire comme loin d'être atteinte par nos troupes, et le terrain entre elle et le Fleuve Rouge comme nous étant disputé pied à pied, passèrent d'une confiance aveugle à l'excès contraire, ils crurent vrai le bruit qui se répandait, de la marche d'une colonne vers le Song-Ma et les Hua-Panh. Ils crurent à notre arrivée prochaine dans le Laos même, et cessant d'encourager les bandes et les gens du pays à la résistance, ne songèrent plus qu'à se ménager une retraite honorable des bords du Mé-Khong qu'ils considérèrent comme devant à court délai tomber dans nos mains.

Elle mit dans un état d'attente inquiète, les populations les plus éloignées qui bien décidées à favoriser notre arrivée si elle devait se produire, se sentaient assurées de la sécurité dont elles voient jouir les cantons déjà occupés par nous, mais tremblaient à l'idée des désordres que la résistance des Chinois ou leur retraite pourrait amener chez elles, c'est-à-dire le pillage ou la destruction de villages que ceux-ci n'auraient plus intérêt à ménager et qu'ils ne voudraient sans doute pas laisser intacts entre nos mains.

Elle causa d'un autre côté une véritable démoralisation des bandes. Voyant le territoire libre se rétrécir de plus en plus, leur porte de retour vers la Chine fermée, celles-ci perdirent toute espérance de se maintenir malgré nous dans le pays. Bon nombre des hommes qui les composaient étaient fixés au sol par le mariage ou le commerce, ils songèrent à trouver le moyen d'y rester lorsque notre autorité serait établie. Les chefs chinois changèrent de ton avec les chefs indigènes et les amenèrent à leur promettre de nous demander qu'on les tolérât.

Notre agent à Luang-Prabang vit, grâce au prestige qu'elle nous donna au Laos, l'influence française très augmentée et sa mission rendue beaucoup plus facile.

Telle était la situation lorsque celui-ci, de retour à son poste revenant du Tonkin, entreprit avec le capitaine Cupet de gagner de nouveau le territoire de la colonie et

de reconnaître une route passant le Song-Ma entre Phu-lé, notre poste le plus avancé sur ce cours d'eau, et Son-la, celui le plus avancé au delà de la Rivière Noire, c'est-à-dire en traversant précisément la région où sont établies les bandes énumérées plus haut.

Pour atteindre ce but, il fallait entrer en relations avec celles-ci, avoir même leur concours.

Plusieurs considérations permettaient d'espérer le succès. 1° Les tentatives d'entente avec elles faites précédemment par le général siamois dont on allait avoir l'aide pour voyager. 2° La présence de deux otages et d'un chef de bande, emmenés à Bangkok en 1887 qui devaient servir d'intermédiaire. 3° L'attitude des gens du pays; ils avaient fait connaître la situation telle qu'elle a été dépeinte, on pouvait compter sur leur bon vouloir.

Non seulement le résultat désiré fut obtenu, mais les Chinois furent décidés sans grande insistance à faire des ouvertures de soumission que les chefs des cantons, après avoir protesté de leur désir de vivre en paix sous notre autorité, appuyèrent.

Il est probable que les Chinois avaient conduit par persuasion ou par menaces, les chefs indigènes à parler dans ce sens.

Ceux-ci pris à part, dans les pays des bords du Song-Ma (Muong-Hett, Xieng Kho), tinrent un langage différent, ils allaient être réduits dirent-ils, à fuir vers les bois, si les Français ne venaient pas rendre la sécurité à leurs villages et leur permettre de mettre leur récolte prochaine à l'abri.

Dans les cantons de Maï-Son Chau, An Chau et Moc Chau, au contraire, ils dirent que le Ong Ba, le principal chef des Pavillons Noirs, garantissait leur pays de tout mal, qu'ils ne pouvaient se plaindre de lui.

Les premiers, ne connaissant pas encore nos intentions, craignaient peut-être de nous mécontenter en se montrant favorables au maintien des bandes; les seconds préféraient sans doute nous voir tolérer plutôt que chasser, des gens qui les avaient exploités, qui continueraient sans doute à les gêner mais dont bon nombre étaient unis à leurs familles et dont l'expulsion attirerait sur tout le monde des maux plus grands que ceux qu'ils subissaient.

C'est dans ces conditions que plusieurs chefs chinois furent délégués pour accompagner notre agent afin d'être présentés par lui au général en chef en vue d'une soumission générale.

Comme gage de leurs bonnes dispositions, les principaux chefs remirent au capitaine Cupet qui retournait à Luang-Prabang par le Tranninh, des lettres adressées aux nombreuses bandes retirées depuis longtemps dans cette région, afin de lui permettre d'accomplir son voyage sans difficultés et pour amener ces derniers à l'idée, au désir de les imiter dans leur soumission à notre autorité.

Comme on l'a précédemment fait connaître le nom de Hos, désigne au Laos, indistinctement tous les Chinois.

On sait le rôle des bandes pillardes de Pavillons Rouges, de Pavillons Jaunes et des compagnies mieux organisées de Pavillons Noirs, conduites [illegible] populations qui, ou les subissant cherchent à tirer parti de leur présence et [illegible] par elles, la sécurité du territoire qu'elles ont envahi.

Les hommes les composant sont originaires, en majeure partie, du Yunnan, du Quang-Si et du Quang Tong. Ils sont hardis, déterminés entreprenants tant qu'ils sont pauvres. Ils se marient dès qu'ils le peuvent et se mettent au commerce ou à la contrebande sitôt qu'ils ont assez de ressources pour tenter la fortune. C'est l'état des chefs en général, ils soudoient ceux qui doivent conduire à bien les opérations qu'ils conçoivent ou dont ils se chargent, pillage de villages ou de convois, escorte de caravanes, protection de récoltes, etc.

Les chefs actifs des bandes ont les titres de : talahié et chounhié, ce sont les lieutenants ou mieux les agents de ceux-là, devenus commerçants, qui les paient, et dont ils seront les associés plus tard.

La moralité de ces gens est nulle en apparence, mais ils sont intelligents ont une discipline relative, admettent naturellement qu'on les considère comme solidaires les uns des autres, tiennent généralement leur parole dont ils sont flattés qu'on ne doute pas, et sont susceptibles de modifier sinon leur genre de vie, du moins leur genre d'affaires, du jour au lendemain.

Ils sont de ces mêmes hommes expéditeurs, chefs ou conducteurs des incroyables caravanes de mulets, qui marchant toute une saison, pour arriver au but, vont sans qu'on puisse sur leur route se plaindre d'eux, respectés parce qu'ils se gardent, de Mongtsé et de Yunnan-fou, jusqu'en Birmanie, à Mandalay, même à Moulmein, comme au Laos, échanger les produits de l'industrie, des cultures, des mines, des forêts de leur pays : tapis, feutres, thé, opium, soie, fourrures, sel, étain, cuivre, plomb, musc, huiles, etc., contre ceux de l'Europe qu'un jour, notre commerce pourra leur offrir au passage, sur les bords du Fleuve Rouge, de la Rivière Noire, du Nam-Hou et du Mé-Khong.

Les Hos pillent, exploitent en bandits nos régions laotiennes parce qu'ils peuvent le faire impunément ou sans grands risques, mais ils vivent misérablement, presque sans profit sur ces cantons ruinés où la sécurité n'existe même pas pour leur commerce et, dont les populations ne restent aux cases qu'autant que leurs exigences ne dépassent pas une limite acceptable.

Après avoir pour d'insignifiants salaires, combattu contre nos soldats, puis vagabondé, traînant pour la plupart avec eux de nouvelles familles, ils se voient dans la nécessité ou d'abandonner celles-ci et de fuir vers leur pays d'origine, ou de résister désespérément à nos armes sans espoir de succès.

Dans de pareilles conditions ne peut-on croire sincères leurs ouvertures de soumission, ne peut-on même, espérer les voir à bref délai, nous servir d'intermédiaires commerciaux avec le Yunnan, et, si le gouvernement chinois continue à s'opposer à l'établissement de relations entre ce pays et nous, ne peut-on croire que ces gens qui, pour un maigre profit, risquent leur vie ici, n'hésiteront pas à tenter pour un gros

bénéfice, d'amener par exemple, à nos premiers postes, les mulets qui manquent pour nos ravitaillements, de détourner même les caravanes de la voie de Birmanie lorsque nous serons en mesure de leur fournir ce qu'elles y vont chercher, de leur acheter ce qu'elles y portent.

Cet exposé a montré ce qu'est la population, il dit ce que sont ceux qui hier, jouaient le rôle de maîtres.

Il montre aussi que la seule présence d'agents ou d'officiers français isolés peut suffire à nous faire accepter dans ces régions d'accès difficile dont on ne saurait, quant à présent du moins, tirer des ressources suffisantes pour compenser les frais d'une organisation administrative semblable à celle que nous faisons fonctionner au Tonkin.

Au surplus les habitants de ces trois régions montagneuses craignent beaucoup plus qu'elles ne la désirent, notre ingérence dans leurs affaires; les chefs du pays n'ont pas manqué de demander aux membres de la mission d'aider à ce que le gouvernement français leur conserve le régime sous lequel ils vivent, il n'est pas douteux que notre mode d'administration les effraie.

Nous avons pour but d'étendre l'influence française, puis notre direction, non seulement sur ces pays mais sur ceux du Laos: il est nécessaire pour réussir, de procéder d'une façon qui, tout en assurant la sécurité, ne déplaise pas aux habitants, ne nous aliène pas leur esprit, non plus celui des populations voisines qui, loin d'avoir à craindre l'avenir et ses conséquences, doivent être amenées à le désirer.

L'état ordinaire de tranquillité de la partie occidentale de l'Indo-Chine, dû surtout aux mœurs que le bouddhisme y fait régner, n'est point contestable. Ce n'est pas le Cambodge seulement qu'on peut citer comme exemple à l'appui, mais le Laos entier où, sans un seul soldat, Siam exerçait jusqu'à ces derniers temps une autorité indiscutée.

Lorsque ce gouvernement a mis des troupes en marche vers les frontières, c'était surtout pour tâcher de faire acte de possession devant nos progrès; il a su prendre pour prétexte les incursions de ces mêmes Chinois devant l'offre de soumission desquels nous nous trouvons actuellement; s'il n'a pas réussi c'est qu'il ne croyait pas leurs bandes aussi sérieusement constituées.

Les Laotiens savent que la présence des forces siamoises qui ont attiré sur leur pays d'irréparables malheurs, est insuffisante pour leur garantir le repos; ils les voient s'entendre, non en vainqueurs mais pour ainsi dire en alliés craintifs avec les pillards, obligeant ainsi les populations à supporter ceux-ci. Ecrasés par leur misère, les habitants ont les yeux sur nous : notre prestige singulièrement grandi par les événements, nous facilitera la tâche dans une très forte mesure, notre conduite vis-à-vis des Pou-Thaïs et des Pou-Euns doit faire le reste. Suivant que nous serons plus ou moins sages et habiles avec ceux-ci, nous serons désirés ou craints au Laos.

Ces considérations doivent éclairer nos décisions sur ces deux questions sérieuses :

l'organisation du pays de la rive droite de la Rivière Noire et les conditions de la soumission des bandes qui y sont cantonnées ou établies.

La première est capitale quoique la seconde, en apparence paraisse plus grave.

Que pouvons-nous demander à ces régions. Que désirent elles de nous. Que peuvent-elles faire en cas de mécontentement ?

Aux pays Pou-Thais, peu habités, peu accessibles, pauvres, sur lesquels la nécessité nous oblige à mettre notre autorité, nous devons demander : 1° un impôt léger, 2° des hommes pour leur défense, 3° une aide absolue aux marches de guerre sur leur terrain.

L'impôt existait sous le régime précédent, il doit être maintenu, bien plus pour le principe qu'à cause de son importance ; s'il peut être en ce moment, bon de le réduire en raison des circonstanses, de même il pourra devenir possible de l'augmenter quand notre autorité sera plus tard bien établie et que la sécurité aura ramené l'aisance, ou si les événements nous obligent à demander des sacrifices aux populations.

Des hommes volontaires ou à la charge des Cantons, sont nécessaires pour l'ordre et la défense, nous ne pouvons nous en passer dans les montagnes où les soldats annamites, enfants des plaines, supportent mal les fatigues, ne résistent pas au climat.

L'aide à nous donner pour besoins de guerre : porteurs, vivres, peut être indispensable dans des conditions point prévues ; il est nécessaire que les gens le sachent et aussi qu'ils ne doutent pas, qu'on les dédommagera toujours de leurs dérangements et de leurs fournitures.

Que désirent-elles de nous ?

Le maintien du régime dans lequel elles vivent, et la sécurité.

Pouvons-nous leur donner ces deux satisfactions ?

La première, oui, en réagissant contre notre esprit d'uniforme assimilation, à la partie de l'Indo-Chine déjà organisée.

Nous ne sommes pas en mesure de donner complètement la seconde immédiatement.

En tentant de le faire nous devons craindre de ne pas réussir, de diminuer par conséquent notre prestige, Il nous faut chercher le moyen d'arriver peu à peu au résultat sans montrer notre embarras.

Que peuvent-elles faire en cas de mécontentement ?

Si nous ne leur donnons pas satisfaction elles ne se tourneront probablement pas activement contre nous, mais elles peuvent renoncer à nous aider de toute leur bonne volonté comme elles le font, et en venir à faciliter aux Chinois une résistance qu'il dépend de nous de faire cesser.

Dans ces conditions il serait naturel et sage de ne pas discuter le premier point, pour que le second ne nous mette pas dans une situation fausse ; laissons plutôt voir de l'indifférence que de la faiblesse.

En ce qui concerne les bandes, c'est-à-dire le rétablissement de la sécurité, deux

solutions se présentent, leur expulsion par la force ou, l'acceptation de leur soumission dans des conditions à examiner.

Quels que soient du reste les dire des habitants et des chefs Pou-Thaïs et Pou-Euns, il n'est pas douteux qu'ils seraient aises d'être débarrassés des Chinois, dont nous ne pouvons tout de suite, sans doute, faire cesser les exigences.

Si nous n'avions aucun avantage à laisser ces aventuriers se fixer sur nos territoires, si nous n'avions pas à craindre que notre attaque ne les jetât sur le Laos en pillards ou dans les bras des Siamois en alliés et si nous étions en mesure de marcher contre eux, nous ne devrions pas hésiter un instant.

Mais les opérations militaires sont coûteuses. nous n'en pouvons faire pendant les pluies, au beau temps même elles sont difficiles dans les ravins, sur les pentes et les sommets des montagnes que parcourent les sentiers seuls chemins du pays: leur succès n'est possible qu'à force de prudence, de sagesse et de prévoyance, nous ne connaissons pas le terrain et nous manquons d'argent.

Si nous n'avions pas eu cette année le grand résultat qu'a donné la campagne faite par la colonne de Laï-Chau, peut-être aurions-nous eu intérêt à voir les bandes s'éloigner vers les terres laotiennes et y créer des embarras aux Siamois ; mais leur soumission à nous, dans la situation actuelle, inquiétera bien plus ceux-ci que leur invasion ne les troublerait.

Il ne doit donc pas y avoir d'hésitation. Nous ne devons pas entreprendre de les chasser mais de leur faire des conditions point rigoureuses, paraître généreux et néanmoins sauvegarder les intérêts des habitants.

L'entente avec les Chinois étant considérée comme nécessaire, une règle à adopter est de n'imposer que des conditions qu'on sait pouvoir être observées.

Il ne faut pas se faire d'illusions, les chefs avec lesquels on traitera feront sans doute remarquer celles qui leur paraîtront difficiles à admettre ou dures; ils n'oseront les refuser, mais, lorsqu'ils seront loin, en tiendront-ils compte? Le doute est permis.

Nous devons donc prendre le parti de nous montrer généreux ou ignorants de la situation, plutôt que de paraître céder à des exigences ou nous exposer à faire de mauvaise ou d'inutile besogne.

Il peut y avoir lieu de traiter différemment les gens de chacune des trois catégories, mais deux conditions générales, toujours les premières mises en question, en pareil cas, leur sont communes.

L'une est naturelle et ne fera pas l'objet d'une discussion. Utilisation des chefs soumis comme intermédiaires pour amener à entente les bandes plus éloignées, emploi de leur action contre elles, au cas du refus de traiter.

La seconde est grave, nous l'imposons d'habitude toujours la première, c'est le désarmement, la confiscation des armes.

Est-elle sage? Est-elle même sérieusement possible?

Elle fait penser aux gens qu'on les craint, ou qu'on se défie d'eux. Leur enlever

ce qu'ils considèrent comme le plus précieux de leur avoir, dans des pays déserts où l'ordre est à la discrétion de chacun, les met dans une situation humiliée et fait sans solidité, l'accord qui a cette condition pour base.

Ceux-là qui livrent leurs armes volontiers, ne seraient pas à craindre si on les leur laissait. Ceux ayant une arrière-pensée savent ne pas les livrer. Il est peu probable que cette condition soit acceptée franchement son exécution entraînera toujours des difficultés dont on peut prévoir l'issue. Les gens les plus proches de nous la subiraient quoique avec regret et ennui mais elle suffirait à faire hésiter les plus éloignés, non soumis.

Ayant tout intérêt à vivre tranquilles devant notre force, il est peu probable que les bandes du Ong Ba, par exemple, qui ne nous ont guère combattu depuis les grandes affaires de Sontay et de Tuyen-Quan, s'exposent à être expulsées en se servant contre nous ou pour le pillage des armes que nous leur laisserions. Leurs chefs sont venus à nous en grande confiance. Nous pouvons leur en montrer aussi. Nous verrons comment ils se comporteront. Cet armement permet du reste de les utiliser du jour au lendemain contre d'autres bandes.

Lors de leur arrangement avec les Chinois, les Siamois admirent que les bandes acceptant leur autorité, recevraient le riz, qu'on leur élèverait des logements, qu'en échange elles assureraient la sécurité. Ces conditions étaient en réalité faites pour le principe, et les Chinois aux exigences desquels les populations ne pouvaient pas se soustraire, continuèrent à demander, argent, munitions, étoffes, vivres de toute sorte, etc...

On peut dès à présent prévoir que les soumissions pourront être menées à bien sur la base suivante :

Le Ong-Ba chef des Pavillons Noirs exerce l'autorité dans la région avec le consentement de l'ancien gouvernement annamite. Le pays jouit avec lui d'une tranquillité réelle. Depuis la retraite du Tonkin des compagnies, après le siège de Tuyen-Quan, il n'a pris part à aucun acte de guerre.

Ce vieux chef a une situation morale assez grande près des chefs des bandes ne relevant pas de lui. Son âge, la confiance qu'il nous a montrée en envoyant ses deux premiers lieutenants à Hanoï, pour traiter de sa soumission sont en quelque sorte garants de ses intentions pacifiques. Environ 200 de ses Chinois sont mariés dans le pays, bon nombre se sont installés comme marchands sur la Rivière Noire.

On aura la tranquillité dans les Cantons en lui laissant sa situation avec Takhoa comme résidence, et en lui abandonnant pour un temps limité, la moitié de l'impôt des trois fiefs de Moc-Chau, An-Chau et Mai-Son-Chau où sont actuellement cantonnés ses hommes, pour subvenir à l'entretien de ceux qui ne sont pas établis dans les familles ou comme marchands[1].

1. Depuis l'entrée des bandes dans les cantons l'impôt a cessé d'y être réclamé.

Il s'engagera à veiller à ce que la population n'ait à supporter aucune exigence de la part des Chinois dispersés.

Il donnera toute son aide pour le cas de passage d'une troupe française ou d'établissement d'un poste dans la région qu'il occupe, et facilitera nos ravitaillements par la Rivière Noire.

Il obéira à notre représentant dans la région qui règlera les questions de détail, recevra les plaintes des habitants et fera observer les conditions acceptées.

En ce qui concerne les armes, on lui montrera qu'il est de règle dans nos usages d'interdire à nos sujets la possession des fusils, mais qu'en raison de sa situation à proximité des bandes avancées, dans une région où nous n'avons pas encore de postes militaires, où il peut être obligé d'avoir à se défendre et où il sera momentanément chargé de maintenir l'ordre, nous laissons les armes à ses compagnies, les gens isolés gardant les leurs chez eux, lui, ayant sous sa responsabilité, celles des hommes sans moyens d'existence qui, réunis en troupe, seront disponibles si le besoin s'en fait sentir.

Il s'emploiera, d'accord avec les chefs des Pavillons Jaunes et des Pavillons Rouges qui reconnaissent volontiers sa prépondérance et auxquels les mêmes conditions seront faites, pour amener les bandes dissidentes, ou avec lesquelles nous n'avons pas pris contact, à faire des ouvertures de soumission.

En outre de l'arrangement ci-dessus, il y aura à régler la question de la soumission des chefs et de la population de Muong-Laï (Laï-Chau) et de la bande de Pavillons Jaunes commandée par Huyen-Khao qui y réside (500 hommes).

Comme intermédiaires, nous avons deux hommes qui ont donné les preuves du plus parfait dévouement, les otages rendus par les Siamois à Luang-Prabang, Kam-Houil et Kam-Doï, fils et gendre de Déo van Seng le chef de ce canton.

Celui-ci, âgé de 73 ans, fut, il y a une dizaine d'années, chargé par le gouvernement annamite de l'administration du Phu de Dien-bien ; son fils aîné, Déo van Tri, fut nommé Quan-Chau de Laï.

Dans ces dernières années, Déo van Seng ne se sentant plus capable de conduire les affaires de Dien bien Phu, y plaça un auxiliaire. Celui-ci donna le pays aux Siamois qui lui conférèrent le titre de Pra Sa Houa, et le nommèrent chef du canton à la place de Déo van Seng qui refusait de reconnaître l'autorité de Bangkok.

Pra Sa Houa livra ensuite aux Siamois par trahison trois fils et le gendre de Déo van Seng. Il n'osa après cet acte, rester dans le pays et suivit à Bangkok (mars 1887) le général siamois avec qui il est revenu à Luang-Prabang (mars 1888).

Déo van Tri dont la marche sur Luang-Prabang et la défense contre nous, de son pays, ont été dites plus haut, est actuellement établi sur la haute Rivière Noire, et s'attend à y être attaqué par nous.

Son frère Kam Houil et son beau-frère Kam Doï pourront être chargés de lui porter l'oubli du passé et la réintégration dans son canton dans les conditions faites à ceux qui ont accepté notre autorité.

Quant à Huyen Chuc, de tous les chefs de bande il est le plus facilement accessible. Nous avons avec le Yunnan. Si les rapports sont exacts, ses hommes eux-mêmes paraissent peu hostiles à la prise de Lao par nos troupes. Nous n'avons pas d'offres de sa part, mais l'acceptation de Déo van Tri, peut entraîner la sienne dans des conditions différant peu de celles faites aux autres chefs et qui seraient, s'il y a lieu, fixées sur ce terrain.

Notre entente avec les Chinois pourra ne pas satisfaire entièrement d'abord, les gens du pays, nous il faut considérer que comme il a été dit plus haut, nous ne sommes pas en mesure de faire mieux et, qu'à tous les points de vue, les relations avec ces aventuriers sont préférables à l'hostilité. Lorsque nous nous avancerons plus tard dans l'intérieur, sûrs de ne pas être inquiétés par nos armes, ils ne s'opposeront pas à notre marche et nous la faciliteront. Les Cantons peu à peu deviendront tranquilles et prospères car on nous saura alors, à même de faire justice de ceux qui les troubleraient.

La soumission serait constatée par un écrit, remis aux chefs des différentes bandes et, par une carte personnelle donnée à chacun des hommes qui s'établissant comme marchands ou cultivateurs, cesseraient de faire partie de leurs effectifs.

Ces pièces seraient remises aux intéressés par le délégué du général en chef, en présence du chef militaire et des chefs indigènes de la région.

Il a été dit plus haut, que l'occupation du pays nous amenait à demander trois choses à ses habitants : un impôt, des hommes pour la défense, de l'aide pour les marches de guerre.

La question de l'impôt ne provoquera pas de difficultés ; celle des hommes demande de la prudence, qu'on tienne le plus grand compte des idées et des mœurs et qu'on suive de préférence pour le moment les propositions que feront les chefs des cantons [1].

Pour ce qui concerne l'aide à donner aux marches de guerre, la question des transports est la plus importante.

Les transports militaires au Siam par exemple, se font par les moyens dont disposent directement les corps ou par des réquisitions faites par le gouvernement en temps ordinaire, et par les commandants de corps lorsque la troupe est en expédition.

Les colonnes en marche, lorsqu'elles ne voyagent pas sur des cours d'eau, sont accompagnées suivant les régions qu'elles parcourent, d'un nombre suffisant d'éléphants, chars à buffles, charrettes à bœufs, mulets, bœufs porteurs ou coolies réquisitionnés pour le transport des provisions et du matériel [2].

1. Ici se trouvait un passage sur le recrutement et l'organisation de [illegible] annamite devenu sans objet.

2. Voir vol. I, les [illegible] et SS et vol. II, les [illegible]

Les réquisitions sont faites aux dépens des populations et quoiqu'elles soient pour elles une charge écrasante, le gouvernement siamois peut, avec une très grande facilité, réunir pour marcher dans les différentes directions du royaume, une quantité considérable des uns ou des autres.

Les éléphants particulièrement utiles y sont nombreux dans toutes les provinces

Fig. 46 — Preparatifs de depart.

en dehors du delta : en réunir 5 ou 600 n'est pas une difficulté. Pour l'expédition de Nongkay il en avait été levé 400 et, presqu'en même temps, celle de Luang-Prabang en exigeait 350.

Les chars à buffles sont surtout employés dans les terres basses où l'eau, indispensable à ces bêtes, se rencontre fréquemment. Les charrettes à bœufs servent dans les terrains secs peu accidentés. On emploie les bœufs porteurs et les mulets dans les régions montagneuses. Les coolies sont utilisés partout comme complément, mais ce n'est que faute d'autre moyen.

Un char à buffles prend ordinairement sept à huit piculs de bagages, une charrette à bœufs deux ou trois, les bœufs porteurs et les mulets souvent deux. Les élé-

phants ne reçoivent aucune ration, ne portent pas de fortes charges [illegible] l'Inde par exemple, deux piculs environ leur suffisent (le picul vaut 60 kilos).

Dans la partie française de l'Indo-Chine, certaines régions comme le Cambodge et la Cochinchine, ont la plupart des moyens de transport qui viennent d'être énumérés, mais ailleurs le défaut de communications, ne permet pas de rendre ceux-ci

Fig. 2. — Pour le transport [illegible] (Page 10).

communs sinon à tout le pays, du moins à des fractions où quelques-uns s'imposent cependant absolument.

Les cantons montagneux qu'habitent les Pou-Thaïs et les Pou-Euns, entre autres, ne peuvent être parcourus dans de bonnes conditions par des troupes, qu'autant que celles-ci disposeront tout au moins pour leurs bagages, d'un nombre de bêtes suffisant, éléphants, bœufs ou mulets.

Or l'unique moyen actuellement à notre disposition, dans cette contrée où la population est très restreinte, c'est l'homme.

Si on considère les charges que l'emploi de porteurs crée aux habitants, si on se

rend compte de la lenteur qu'il impose aux marches dans les sentiers, sur des pentes, dans des ravins souvent presque impraticables, si on voit les inconvénients qu'il a pour la conduite, la sécurité des convois, qui, dans ces trajets où il faut constamment marcher à la file indienne arrivent à des allongements considérables, on reconnaîtra non seulement l'avantage énorme qui résulterait de l'introduction des éléphants du Cambodge et du Laos, ou des mulets du Yunnan, par fortes quantités dans notre système d'approvisionnement de guerre, mais la nécessité absolue de les employer

Fig. 48. — Eléphants équipés pour voyageurs

presque exclusivement non seulement pour le service des troupes, mais aussi pour les besoins, le développement de notre commerce.

Voici des comparaisons :

Le coolie réquisitionné est payé 0 fr. 12 par jour, il porte 18 à 20 kilos, se fatigue très vite et s'il provient du delta supporte difficilement les marches dans les montagnes, résiste mal à leur climat. Il a besoin d'un kilo de vivres par jour.

Le mulet d'Europe auquel nous renonçons revenait à 400 piastres, il lui fallait une ration spéciale, il ne supportait que très peu de temps le climat, un conducteur par bête était nécessaire.

Le mulet du Yunnan vaut, pris dans son pays, 10 à 15 piastres, il marche une dizaine d'années, porte environ 100 kilos, n'a pas besoin de ration, ne nécessite qu'un conducteur par 10 bêtes.

Un éléphant, mâle ou femelle, vaut en moyenne au Cambodge 400 piastres Laos 500. On l'utilise pendant une cinquantaine d'années à partir de 15 ou 18 ans.

Dans l'Inde, employé pour le service des troupes anglaises, il porte souvent plus du double de ce qu'on le charge en Indo-Chine, mais il reçoit une ration de grains ou de fourrage, suivant la région où on l'entretient qui coûte à l'Etat de 3 à 8 francs par jour même en temps de repos.

Fig. 49. — Un Annam

Autrefois les transports entre le Laos et l'Annam par le Tranninh, se faisaient à dos d'éléphant; le défaut de sécurité les a depuis longtemps interrompus.

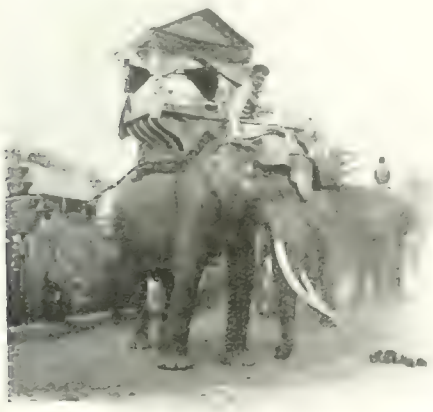

Fig. [illegible] — A Luang Prabang

Les caravanes allant du Yunnan en Birmanie, sont exclusivement composées de mulets.

Les terrains dont nous envisageons l'occupation, sont les mêmes que ceux que parcourent ces utiles animaux, les difficultés ne sont pas de nature à en empêcher l'emploi. Cependant celui qui a vu les obstacles sans avoir vu l'éléphant ou le mulet aux prises avec eux, croit difficilement qu'ils puissent les vaincre.

Des expériences très concluantes ont été faites au Cambodge en 1885 et 1886 par les ordres du général Bégin sur l'avis de l'auteur de cette note, non seulement les transports des vivres et bagages des colonne expéditionnaires furent assurés mais l'effectif français entier qu'elles comportaient, fut transporté monté à dos d'éléphant. Ces expéditions furent celles qui obtinrent les meilleurs résultats et les seules revenues sans malades.

En ce qui concerne les mulets du Yunnan, des essais se font actuellement au Tonkin par les ordres du même chef, ils montrent que le résultat d'ailleurs acquis n'est pas douteux.

Une troupe ayant à faire une opération exigeant le transport de dix tonnes de bagages ou matériel, devrait avoir 500 coolies plus d'autres coolies nécessaires aux vivres de ceux-ci et les leurs, etc., pendant le nombre de jours qu'il faudrait marcher sans s'approvisionner. Elle pourrait les remplacer par 52 éléphants avec leurs cornacs ou par 100 mulets avec 15 conducteurs.

Fig. 1. — Au Laos.

Après la marche terminée les coolies reviennent à leurs villages très réduits par la mortalité, ils y portent non seulement la crainte, mais une véritable terreur de nouvelles réquisitions. Les éléphants et les mulets après un court repos peuvent être de nouveau mis en route.

Notre ignorance du mode d'utilisation de ces animaux et l'éloignement des marchés où il est possible de se les procurer, étaient jusqu'à présent les principales causes opposées à leur introduction dans notre système militaire, ces causes ne peuvent pas ne pas disparaître, mais, il faut compter qu'un temps assez long s'écoulera avant qu'on ne passe des expériences à une pratique sérieuse, et considérer qu'on se trouve devant un provisoire consistant à demander à une population ruinée, une aide qui augmente sa misère dans une proportion telle qu'on doit en envisager les conséquences.

Nous ne saurions apporter trop de prudence dans l'organisation de pays auxquels nous avons autant à demander.

Ainsi qu'il a été dit, leurs populations souhaitent le maintien de leur régime et demandent la sécurité.

Étant donné que nous voulons fermement ces résultats comment devons-nous procéder ?

Ne doutant pas que notre but est d'étendre notre autorité bien au delà de leur

territoire, les chefs des cantons de Hua Panh et du Tranninh sont, on peut le dire, préparés à l'accepter.

Ceux dont les pays sont réclamés ou convoités par le Siam, sont bien plus inquiets que rassurés par les démonstrations des agents de ce gouvernement qu'on sait incapable de donner la tranquillité, qu'on sait n'être point désireux de nous en disputer

Fig. 10. — Passage d'une rivière.

la possession mais, simplement soucieux de faire croire qu'il subit, si nous l'établissons, un abus de notre force et qu'il réserve des droits que personne d'ailleurs dans le pays ne lui reconnaît.

La crainte de l'Européen a d'abord fait très bien accueillir les prétentions d'une nation de même origine, de même religion, de mêmes mœurs, venue il est vrai, en armes, mais disant haut n'avoir pour but que de soustraire à la domination étrangère des populations sœurs, empêcher ou retarder son propre asservissement. Aussi en présence des événements actuels, on ne se tourne pas contre Siam, on lui laisse comprendre qu'il ne doit pas aggraver la situation mais la simplifier et renoncer à rester. Si les chefs Pou-Thaïs ou Laotiens pensent ainsi, les Chinois établis chez eux, n'ont pas devant nous la même quiétude d'esprit et ils ne seraient pas loin d'offrir

aux Siamois leur concours ; plusieurs bandes l'ont fait et, si leurs propositions n'ont pas été ouvertement accueillies, il n'est pas certain que la même réserve serait observée par Siam au cas où notre attitude mettrait les bandes dans l'alternative de nous résister ou d'entrer sur le territoire laotien proprement dit.

Les populations préféreront on peut le croire, la soumission des Chinois qui, peu à peu, ne se recrutant plus à l'extérieur, ne tarderont pas à se retirer ou à se mêler à leurs familles, à l'expulsion par les armes dont elles seraient seules à subir les conséquences.

Fig. –

Or si nous remarquons que les pays dont il s'agit ne sont actuellement, pour la plupart, pas du tout sous notre autorité réelle, qu'anciens tributaires de l'Annam, ils se croient simplement sur le point d'être par nous, mis en demeure de nous obéir, que dans ces conditions prêts à nous faciliter notre prise de possession, ils espèrent que leur accueil fera moins lourd, pour eux, le poids de notre autorité nous comprendrons que notre rôle doit être :

1° Leur laisser cette idée que l'accueil des habitants et la soumission des bandes simplifie notre action à leur avantage.

2° Leur montrer notre autorité sous le jour le plus favorable, respectant les usages, veillant simplement à ce que, sous son nom, il ne se commette pas d'abus, et assurant dans la limite du prestige que nous a donné nos armes, limite plus grande que celle de notre force même, dont il ne serait pas sage de nous servir de ce côté et qui, quelque heureux que pourraient être les résultats de son action, montrerait nos points faibles et risquerait de nous entraîner bien au delà de nos intentions. Les centres principaux des Hua-Panh et du Traninh où se retireraient les bandes repoussées par nous, ne sont en effet pas à moins de dix à douze jours de marche de nos postes les plus excentriques, nous ne pouvons les y poursuivre sans une véritable campagne qu'on peut ainsi qu'on l'a vu, facilement éviter.

Si d'ailleurs nous voulions voir, outre, le mobile qui pousse les habitants comme les bandes à venir à nous, par exemple le désir d'attendre les événements, nous ne devrions pas moins nous hâter d'en tirer parti, en considérant que si trop de précipitation pourrait nuire, l'inertie ou la lenteur tueraient.

. . . . . .

Auguste Pavie.

Hanoï, le [illegible]

Le général Bégin, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, à Monsieur Pavie, vice-consul de France à Luang-Prabang. Hanoï.

Monsieur le Vice-Consul,

Le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 juillet dernier, est un document géographique et politique de la plus haute importance. Il nous fait connaître la région jusqu'ici complètement ignorée, qui s'étend entre Luang Prabang et la Rivière Noire, son ethnographie compliquée, et les routes qui la traversent et que notre commerce pourra utiliser dans un avenir prochain. Grâce à votre profonde connaissance de l'Indo-Chine, et à votre infatigable activité, ces premiers résultats ont été obtenus en moins de six mois.

Mais ce rôle d'exploration n'a pas suffi à votre patriotisme aussi ardent qu'éclairé; utilisant avec un remarquable esprit d'à-propos l'impression produite, par la marche de la colonne Pennot jusqu'à Dien-Bien-Phu, vous avez projeté d'établir à vous seul, l'influence française sur cette région convoitée par une puissance voisine et occupée militairement par les bandes d'aventuriers chinois que nous avons rejetés hors du Tonkin. Le succès a couronné une entreprise que bien des esprits eussent qualifiée naguère de chimérique. Confiants dans votre réputation de bienveillance et de loyauté, les chefs des trois bandes importantes établies sur le haut Song-Ma et sur la rive droite de la Rivière Noire, se sont déterminés à entrer en pourparlers avec vous puis à vous accompagner à Hanoï pour faire des offres de soumission que j'ai acceptées.

Plusieurs indices permettent de croire que ces soumissions obtenues sans sacrifices de sang, ni d'argent vont être suivies de plusieurs autres. Mais déjà celles que vous avez si habilement ménagées permettent à nos convois de circuler en sécurité tout le long de la Rivière Noire, et le Protectorat réalise ainsi une notable économie sur les dépenses de ravitaillement de nos postes.

Tels sont les importants résultats déjà obtenus. . . . . .

Signé : Bégin

1er Août. — Les mesures prises par le général Bégin et l'Administration du Tonkin mettent la mission dans des conditions exceptionnellement favorables.

Elle est augmentée de MM. Massie, pharmacien-major, Messier de Saint-James, lieutenant d'infanterie de marine, Nicolle, publiciste, Vacle et Garanger colons, et dix Cambodgiens.

M. Lerède, capitaine d'armement des Messageries fluviales du Tonkin commande la chaloupe à vapeur « Le Leigue » mise à ma disposition pour remonter la Rivière Noire aussi loin qu'il sera possible. Les difficultés pour nous procurer un nombre suffisant de pirogues, nous rendent précieuse la collaboration de ce petit bâtiment.

Le premier départ avec M. Massie a eu lieu le 16 juillet.

Trois des délégués chinois sont allés annoncer aux bandes notre arrivée prochaine et, que le règlement aura lieu à Takian sur la Rivière Noire.

2 Août. — Nous sommes réunis à Suyut, sauf Nicolle retenu à Hanoï par une indisposition.

Le commandant Pennequin de l'infanterie de marine, nommé résident de la région est attendu incessamment ; il me sera adjoint pendant le temps que je parcourerai le pays.

Voici les conditions qui seront proposées aux Chinois :

1° Le territoire de stationnement de chaque compagnie sera soigneusement déterminé ; le chef en aura la police et le défendra contre les incursions des autres bandes.

2° Les hommes recevront pendant un an, un kilo de riz par jour. D'autres redevances seront fixées d'accord avec les autorités indigènes.

3° Les armes seront laissées aux hommes établis dans des familles, les autres seront déposées chez le chef qui, seul, pourra les distribuer en cas de mobilisation de la bande par le Résident.

4° Les contestations dans les compagnies seront réglées par les chefs assistés des lieutenants, celles entre bandes et celles entre Chinois et habitants seront arrangées par le Résident qui tranchera toutes les questions non prévues.

23 Août. — Le commandant Pennequin nous joint aujourd'hui à notre camarade Vacle de retour de deux voyages à Hanoï pour la réparation d'avaries à la machine du « Leigue », qui nous ont causé quinze jours de retard.

Le commandant remplace à Soula, le chef de bataillon Roux de Chateaurocher, rapatriable après quelques mois d'administration.

Le général à qui j'avais fait remarquer combien est regrettable la courte durée des fonctions administratives ou politiques confiées aux officiers à qui on a recours, m'écrit que, pour obvier à cet inconvénient, il a demandé au Ministère d'autoriser ceux qui seront dans cette situation à prolonger leur séjour d'un an en Indo-Chine.

On ne peut manquer de lui donner satisfaction si on considère à quel point l'état actuel est fâcheux, dangereux même. Choisis quand ils ont déjà passé un certain temps dans la colonie, il ne leur en reste, le plus souvent pas assez, avant leur rapatriement, pour se rendre un compte exact de ce que sont le pays et les populations qu'ils doivent diriger surtout quand il s'agit d'une organisation nouvelle comme c'est ici le cas. Celui qui est ainsi désigné, court le risque de n'arriver à n'être que l'auxiliaire ou l'instrument des chefs indigènes à ses ordres dont les conseils sont quelquefois dictés par des mobiles qu'il pourrait ne pas approuver s'il les connaissait.

Je suis donc bien content de l'espoir qui m'est donné de voir M. Pennequin rester dans les Douze Cantons, aussi longtemps que leur organisation et son bon fonctionnement l'exigeront.

24 Août. — En dix heures « le Leigue » remontant sans trop de peine avec sa vitesse de cinq ou six nœuds, courant et rapides, m'a amené avec une partie du personnel et du bagage à Van Yen où un détachement de tirailleurs est depuis peu installé.

C'était à mon passage en mai, le lieu de cantonnement de 250 Pavillons Jaunes ; ils s'étaient alors tenus sur la réserve, apprenant l'acceptation de la soumission des autres bandes, ils se sont retirés à quelque distance dans l'intérieur et font des démarches pour n'être pas exceptés.

27 Août. — Reparti le 25 pour Suyut, j'en ramène Pennequin, Massie et Vacle et le reste du bagage.

Le charbon qui n'a pu être entièrement chargé, a suivi sur des sampans au-devant desquels je vais aller.

C'est la cinquième et dernière course de Suyut à Van Yen. Elles ont demandé de dix à onze heures à la montée et environ trois heures à la descente. Le niveau de la rivière s'est maintenu à cinq mètres au-dessus des basses eaux.

28 Août. — Une pluie torrentielle hier soir, nous a fait remettre à aujourd'hui le voyage au-devant du charbon.

L'eau croît rapidement, $1^{m},50$ depuis ce matin.

Le Dr Vignol, médecin du poste, dont l'emploi est supprimé, part avec moi.

Il a mis vingt-cinq jours en juin, de Chobo à Van Yen sur un bateau des pontonniers français, genre de barque impropre à la fréquentation de cette partie de la rivière, dont il a conçu une très mauvaise idée de la navigabilité, il niait même dans ses conversations avec les membres de la mission, la possibilité d'utiliser ce grand cours d'eau. J'ai donc l'occasion de lui montrer que les rivières parcourues par les indigènes peuvent l'être aussi par nous à la condition d'en connaître le régime et les obstacles, et qu'on a tort de s'obstiner à les considérer au même point de vue que celles dont nous avons l'habitude d'exploiter les rives dans les deltas. La première difficulté ne doit pas rebuter. Il n'y a pas de meilleur exemple à citer que celui du Mé-Khong. La mission de Lagrée crut les rapides de Somboc et de Sambor infranchissables aux vapeurs ; dix-sept ans s'écoulèrent avant qu'on n'en tentât le passage ! Aujourd'hui les Messageries de Cochinchine, les canonnières les dépassent, sans que ceux qui les montent se doutent le plus souvent de l'idée qu'on s'en était d'abord faite.

Deux heures après nous joignons les bateaux. Après le transbordement sur la chaloupe de la plus grande partie de leur charbon, il en

reste une bonne cuvette qu'on pelle sur un banc de sable pour le regagner à une autre occasion, et le docteur saute dans une des berges pour aller dîner à Chobo, enthousiasmé à l'idée de faire ainsi, en quelques heures, un trajet qu'il avait auparavant désespéré d'accomplir en sens inverse.

Tandis que je reprends la direction de Van Yen, les eaux continuent à croître, je juge prudent vers la fin du jour de revenir mouiller au point où j'ai laissé le charbon. Je m'aperçois en y arrivant que le banc est complètement recouvert, la crue dépasse de neuf mètres le niveau des basses eaux. La rivière très trouble, rougie d'argile, entraîne de gros troncs d'arbres.

29 Août. — Pendant la nuit les eaux se sont encore élevées, elles charrient une grande quantité d'arbres et de débris. A la fin du jour la crue atteint douze mètres.

31 Août. — Ce matin baisse de trois mètres. Je pars, mais à l'étranglement de Ang Mien, la chaloupe est forcée de s'arrêter.

1er Septembre. — La décroissance continue, son total est de 1m,63. Nouvelle tentative de passage de l'étranglement, nouvel échec.

Décidé à attendre le rétablissement du niveau avec lequel nous avons voyagé, je retourne au dépôt de charbon.

Le banc de sable est maintenant à découvert mais on n'aperçoit aucune trace du combustible! Après quelques instants de recherches, je reconnais que les eaux ont déposé 1m,50 de sable sur les briquettes.

Lorsque nous gagnions Van Yen avec Pennequin le 26 août, une petite chienne qu'il avait amenée de France, sauta de la chaloupe dans la rivière tout près de Suyut et disparut. Une pirogue envoyée à sa recherche ne put la retrouver.

En parcourant le banc de sable dans lequel est enterré notre charbon je remarque des traces qui me font songer à cette petite chienne perdue depuis sept jours à une grande distance d'ici; je siffle pendant quelques

instants et j'ai le plaisir de la voir accourir toute tremblante à mes pieds.

2 *Septembre.* — La baisse totale est de 5^{m},50. Je tente à nouveau le passage et réussis. Les eaux ont donc à ce moment 6^{m},50 au-dessus du bas niveau. La crue a immobilisé la chaloupe quatre jours pleins.

Nous franchissons les rapides avec plus de facilité mais le courant général est plus fort et la marche moins prompte.

4 Septembre. — Dans la nuit d'hier à aujourd'hui il a plu avec violence. Le mauvais temps continue.

Hier, Vacle et Garanger sont allés avec la chaloupe chercher le charbon resté sur le banc.

Il avait été convenu que pour l'entente avec les Chinois de Van Yen, Pennequin et moi nous nous rendrions aujourd'hui au fond de la vallée. Le temps étant redevenu beau, nous nous sommes mis en route vers midi ; arrivés au bord du Nam Teuc, nous avons trouvé la rivière grossie au point d'être infranchissable sans barque. Il a fallu revenir.

Le bon Vacle, pendant que j'étais retenu par la crue au bas de l'étranglement de Ang Mien, avait eu la pensée de m'apporter des vivres et s'était embarqué sur une pirogue qui, presque au départ, avait chaviré et coulé. Notre compagnon ne sachant pas nager se serait noyé si des indigènes n'étaient, de la berge venus le secourir.

Aujourd'hui vers le soir, nous craignons un nouveau malheur en le voyant arriver seul, à pied, accablé de fatigue. Nous nous pressons inquiets autour de lui.

« La chaloupe est échouée à deux heures d'ici, dans une position dangereuse. Le patron ayant pour un instant, confié la barre à un matelot annamite celui-ci a jeté le bateau contre la berge. L'eau baisse rapidement, et le fond est de roches ! »

Aussitôt nous nous mettons en quête d'une pirogue. Il ne sera pos-

sible de l'avoir que demain. Il est entendu que le capitaine Lerède et moi irons sur les lieux.

Il faut rechercher les causes de la pénurie de pirogues dans le manque de sécurité qui a, si longtemps, immobilisé les transactions dans cette région peu habitée et, aussi dans le mode d'administration des cantons par les chefs indigènes aussi qui réquisitionnent, pour leur service personnel barques et rameurs. Actuellement tout le commerce, du reste peu important de la Rivière Noire, est entre les mains du Dédoc de Phuong Lam et du Quan-Phuong des Douze Cantons, deux fonctionnaires que nous avons choisis et qui, sans le moindre scrupule, font leurs affaires aux dépens du pays et, ne nous fournissent pas, sans difficulté, les moyens de transport dont nous avons besoin tout en nous les faisant payer fort cher.

En raison de mon départ demain pour la chaloupe, nous avons fait aviser les chefs de la bande que nous ne pouvions aller chez eux comme nous l'avions désiré et qu'ils eussent à venir ici après-demain.

5 Septembre. — La pirogue nous est amenée à 3 heures; elle est si étroite que Lerède et moi n'y pouvons trouver place. Il faut en prendre son parti. Lerède s'embarque seul.

Au moment où descendant le premier rapide, il disparaît à nos yeux, la chaloupe débouche au loin. Elle est bientôt près de la berge.

La Rivière Noire, en décroissance ici, depuis le 31 août et qui cette nuit, a baissé de 50 centimètres a, au-dessous du confluent du Nam-Teuc, monté d'un mètre par suite de la crue qui hier a arrêté notre course vers les Chinois. La chaloupe a été aussitôt dégagée.

J'ai le plaisir à l'accostage d'embrasser Nicolle, bien rétabli. Quoiqu'une mission différente et facile lui eut été offerte, notre courageux compagnon a préféré venir à nous; il a rejoint la chaloupe en pirogue et nous arrive plein de gaieté et d'ardeur.

6 Septembre. — Voici les chefs des Pavillons Jaunes. Ils reconnais-

saient précédemment la suprématie du Ong-Ba. Lors de la colonne Pernot celui-ci donna à la bande un chef indépendant. Ce dernier est mort; il y a scission entre les lieutenants : ils se sont successivement présentés à nous à Hanoï et ici pour obtenir l'investiture. Notre rôle facile au point de vue de la soumission ne l'est point pour le choix du chef. Celui que le commandant du poste indique comme le plus important et pouvant avoir avec lui les meilleurs rapports, est désigné provisoirement.

Nos bagages et tout le charbon se trouvant enfin à Van Yen, nous allons commencer le transport général vers Takhoa.

7 Septembre. — Un courrier apporte une lettre des Pavillons Noirs disant qu'ils sont prêts et nous attendent, ayant hâte de pouvoir se livrer au commerce.

D'autre part, le commandant Roux de Chateaurocher, m'écrit tout le regret qu'il a, rentrant en France, de quitter la région Pou Thaï où il se plaisait, et dont il appréciait le caractère doux et honnête des habitants.

Il éprouve une véritable peine de s'éloigner de la Rivière Noire, au moment où se tente une expérience de navigation à vapeur du succès de laquelle il est convaincu.

Cette tentative est d'autant plus urgente à son avis, que de véritables désastres, uniquement dus à notre ignorance du régime des eaux, viennent d'attrister les derniers jours de son commandement.

Un convoi de légionnaires malades ou rapatriables, embarqué à Laï-Chau, sur des radeaux en bambous, dans les mêmes conditions où lui-même a voyagé quand il vint prendre possession de son poste, surpris la nuit par la crue dernière, a eu ses amarres emportées, les rameurs dormant à terre et les soldats sur les radeaux ; voilà huit jours que le malheur est arrivé, on croit les quinze soldats perdus.

Un groupe de pirogues chargées de onze tonnes de vivres pour le poste de Laï-Chau, a été surpris, la même nuit, amarré au-dessus des gorges

du Nam Ma dont les falaises à pic ne permettent ni de [illegible] s'accrocher. Le sergent et les soldats d'escorte tiennent à terre nos quatre tambours reposant dans les barques qui toutes ont sombré. Quatre sont noyés.

Ces tristes nouvelles n'ont pas découragé le commandant. « Nous faisons, dit-il, une vraie étude à nos dépens dont on saura tirer des enseignements. »

A Van Yen nous sommes mieux renseignés que lui, nous savons que tous les légionnaires sont sauvés !

Fait remarquable et argument bien plus en faveur de la Rivière Noire que contre elle, ces soldats groupés par trois ou quatre sur des petits radeaux, sans avirons, dans l'impossibilité d'accoster aux berges ont, entraînés parmi des troncs d'arbres et des débris, parcouru près de 200 kilomètres sans accident et ont été recueillis par des barques indigènes un peu avant Chobo.

8 *Septembre*. — Dès le petit venu, embarquement des Chinois et otages. Takhoa, notre prochaine étape est, pour les premiers, le terme du voyage.

Pennequin a pu se procurer trois pirogues pour son bagage. Si la chaloupe doit s'arrêter, il la quittera et passera sur ses barques qui vont suivre.

Le « Leigue » a chargé presque uniquement du charbon ; si nous n'avons pas d'obstacles, nous pouvons atteindre Laï-Chau et revenir ici où nous laissons assez de combustible pour regagner Chobo.

Il est entendu que Lerède et moi, nous resterons désormais à bord.

Nous avons pu obtenir six pirogues ; il en aurait fallu vingt ; peu à peu elles transporteront la mission à Takian que nous ne commencerons à quitter qu'après qu'elle y aura été complètement réunie.

En partant, nous ne nous dissimulons pas que pendant les [illegible]

subis, la mousson a avancé, nous devons craindre que le niveau des eaux n'aille désormais qu'en diminuant.

Nous laissons nos compagnons en bonne santé quoique tous, sauf Garanger nous ayons déjà payé tribut à la fièvre.

Pendant cette saison « la fièvre des bois », puisqu'on est convenu de l'appeler ainsi, règne incontestablement dans les régions montagneuses forestières où la végétation libre pousse puissante, met par énormes amas, la verdure sur le sol chargé d'un humus que le soleil ne sèche pas, que les pluies remuent, déplacent, entraînent. On ne tarde généralement pas à en sentir les atteintes ; anodines si on sait les combattre, elles affaiblissent rapidement, exténuent, annihilent ceux qui s'y abandonnent ou qu'on leur abandonne.

Si nos Cambodgiens ont très peu souffert, nos boys annamites sont parfois encore soumis aux accès ; la constitution de ces fils des boues du delta extrême, appelle la fièvre ; pour en triompher il nous faut aussi soigner leur moral, car c'est une idée fortement ancrée chez les Tonkinois, jusqu'ici du moins, que les régions hautes leur sont interdites sous risque de mort.

Chinois et otages supportent très bien le climat du sol où ils sont fixés depuis des années ou qui est le leur. Pour tous les malaises que cause la fièvre, ils ont pour remède des infusions du sudorifique, cannelle royale.

Grâce au Général nous sommes pourvus de médicaments, surtout de quinine, dont le prix actuel eût endommagé le budget modeste dont nous disposons.

Lerède s'attache à l'hydrographie de la Rivière Noire. Depuis le départ son attention est à son travail ; il est enthousiaste du cours d'eau étrange et presque inconnu à lui révélé ; bientôt, il l'espère, des petits vapeurs de la compagnie dont il est l'agent, le remonteront régulièrement.

Tandis que la sonde constate un niveau de près de cinq mètres pardessus celui normal des mois secs, Pennequin et moi parlons d'avenir

pour ces pays thaïs si intéressants et si attirants qu'il [illegible] il faut mieux dire, réorganiser.

Toute la jeunesse de mon compagnon a été vécue dans nos colonies : Guyane, Réunion, Cochinchine, Tonkin et Madagascar où, en tout cas, bien, il sut illustrer le drapeau français d'un nouveau fleuron scientifique ; ensuite administrateur avisé et sage, titres qui lui valurent la flatteuse confiance de son général, le choix applaudi dont il est l'objet.

Déjà il sait bien tout ce qui concerne sa mission nouvelle [illegible] Hanoï, reçu la pensée du chef écouté que nous aimons tant : rendre le pays tranquille et prospère après tant de maux, sans avoir besoin d'effort militaire ; elle l'a pénétré, il veut et saura bien l'exécuter. J'éprouve une joie vraiment sans mélange à le renseigner et à lui fournir l'aide de conseils utiles au succès.

Rompant l'entretien, d'instant en instant le passage ardu d'un rapide ou l'autre prend l'attention. Plus qu'avant Van Yen de bénins obstacles se montrent fréquents ; la hauteur des eaux souvent les efface. Lerède par moments me fait remarquer l'absence de rapides que mon croquis note (il fut fait en mars). La comparaison de nos deux levés ne manquera donc pas d'être intéressante.

Bord droit à Xieng-Tong, tout petit hameau, douze ou quinze barques se sont amarrées.

L'espoir naît en nous que ce beau convoi nous est destiné ; nous nous approchons et interrogeons.

Désillusion..... ce sont des pirogues que le Quan-Phuong, le chef indigène des Douze Cantons qui crie la misère pour en donner six à notre mission (qui pourtant paie bien), réquisitionne sans rétribution ! Elles iront chercher pour son propre compte, à Chobo, du sel dont il fait commerce !

C'est vraiment dommage qu'il ne soit pas E. pour nos [illegible]

Ce qui stupéfie c'est d'entendre encore ce même parent qui le représente, nous dire la cause de l'actuel arrêt : trois autres pirogues montaient la rivière, du sel jusqu'au bord pour des concurrents ; il eut bientôt fait de

jeter à terre cette marchandise et de s'emparer des trois bateaux vides dont il va grossir, sans aucun scrupule, le convoi qu'il mène! Malheureusement un retard s'impose, après pareil acte les rameurs ont fui, pour les remplacer il en attend d'autres pris dans le hameau!

Voilà donc comment nos agents fonctionnent pour le grand dommage de notre prestige! L'usage a permis des agissements et des exactions dans lesquels les gens, soumis et passifs, ne voient autre chose que des accidents!

Il est vraiment temps que Pennequin vienne mettre l'ordre en tout et..... les chefs au point.

Tandis que cet homme nous dit, sans façon, comment il opère, son regard rencontre plusieurs des Chinois que nous ramenons, il les reconnaît, va au talahié, lui parle à l'oreille; celui-ci surpris change de visage et, à ma question, répond par ces mots :

« Le Ong-Ba est mort! »

C'est là la nouvelle la plus imprévue et la plus fâcheuse qui pouvait venir nous déconcerter!

Celui qui l'apporte, donne des détails.

Depuis ses rapports avec les Français, le Ong-Ba vivait auprès de son frère habitant Takhoa. Il y a un mois, il l'avait quitté pour son ancien camp. Il était saisi d'un mal inconnu, sorte de folie; lorsqu'il se trouvait sous son influence, souffrant, égaré, il jetait en hâte, hors de sa maison, quantité d'objets auxquels autrefois il tenait beaucoup. Les soins n'avaient eu aucun résultat; il y a cinq jours un dernier accès l'avait emporté.

La disparition du principal chef des Pavillons Noirs, m'emplit de regrets. Sans aucun conteste il était acquis à la soumission quelqu'en fût la base. Son état physique, sa situation dans tout le pays et par-dessus tout, sa confiance en nous, en étaient les causes. Étant satisfait, sûr d'un bon repos, il avait saisi dès l'abord au vol, nos propositions. Ceux qui maintenant vont pouvoir prétendre à sa succession, ne sont pas peut-être, ainsi préparés.

Malgré mon chagrin, appréciant le fait pour ses conséquences, je

dois l'accueillir comme un avantage tout en paraissant y voir un mal en il devra servir.

Nous perdons un homme qui par l'excellence du premier contact avant mérité de l'obligation, avait droit chez nous, d'être regardé comme unique agent des bandes chinoises et, envers lequel, nous étions tenus aux justes égards, aux ménagements et aux concessions pouvant éviter tout genre de conflit et de discussion.

Cette situation était personnelle, aucun autre chef n'a les mêmes titres, aucun n'a non plus un pareil prestige pour tout donner du côté chinois. Si nous recevons chaque lieutenant, chaque capitaine sur un pied égal, si nous conservons l'entière confiance que tous, à l'exemple du chef disparu, semblent nous garder, nous serons arbitres en toute occasion en son lieu et place. Tel est l'avenir.

Continuant la route, Pennequin et moi nous nous étonnons que quatre des chefs qui se partageaient ce grand territoire, aient pu disparaître en si peu de temps; nous nous demandons si, étant donné les mœurs supposées des aventuriers qui forment les bandes, on ne peut penser que ces morts subites soient peu naturelles.

Les chefs et otages n'ont, à la nouvelle, point paru surpris, et le bon Kam Doï en qui j'ai confiance, plutôt disposé à bien accepter le mystérieux et les faits étranges, nous dit leur avis : « Quand des compagnons se lient pour la guerre ou pour la fortune, ils se font serment de rester toujours amis et soutiens, de ne pas survivre au premier qui meurt. Tout Chinois sachant les anciens usages ne peut qu'expliquer de cette façon les coïncidences qui vous ont frappé. »

Nous n'insistons pas, je crois cependant que le chef de Teuc a dû succomber à la dysenterie et, que le Ong Ba de longtemps souffrait d'un mal de reins grave.

Lerède attentif aux progrès du « Leigue » nous fait remarquer qu'un sérieux obstacle, le Hat Téhao, se présente à nous. En tenterons-nous ce soir le passage ?

La rivière est large et ses eaux s'étalent entre des rochers où elles se soulèvent, tourbillonnent blanches, plutôt effrayantes au premier aspect. Ces eaux qui se heurtent tumultueusement seraient dangereuses aux petits bateaux, en réalité leur franchissement doit être facile plus qu'en des endroits où la nappe unie en pente visible, passe sans obstacles.

Notre hésitation tient surtout à l'heure, c'est la fin du jour, pourrons-nous trouver en cas de succès un mouillage sûr?

La chaloupe atteint les remous énormes, leur force nous aide, nous voici lancés ; en quelques minutes nous réussissons !

Par malheur les berges ne nous offrent pas de lieu d'accostage. La nuit est obscure, Lerède à la barre, dirige le « Leigue », bientôt un endroit lui paraît propice, à peine amarrés le courant nous porte à toucher le bord, nous sommes échoués !

9 Septembre. — Dès le petit jour, le « Leigue » s'allège de tout son charbon et se déséchoue. A onze heures, départ. Marche jusqu'au soir.

10 Septembre. — Sans qu'aucun indice nous l'ait signalé, nous avons passé le rapide Hat Mong, très rude au temps sec. Puis c'est le Hat Phè devant l'embouchure d'un petit ruisseau sur la rive gauche, jonction du chemin de Sonla à Teuc et à Hung-Hoa.

Mon croquis, tracé aux eaux les plus basses, ne comporte plus d'obstacles sérieux jusqu'à Laï-Chau. Ma satisfaction est inexprimable à la seule pensée du succès prochain qui semble assuré.

A ce même instant des exclamations éclatent bruyantes; les trois chefs chinois ont devant les yeux, le petit sommet qui pour un moment leur cache Takhoa !

Mais leur joie s'efface, les fronts s'assombrissent, quand nous constatons qu'à peine à cent pas, en avant de nous, un bloc rocheux, sur la rive gauche, rétrécit le lit donnant au courant une allure double, et Kam Doï nous dit : « Les eaux aujourd'hui, ne sont assez basses, non plus assez

hautes, pour passer Hat-Mat un mètre de moins ou bien deux de plus, c'est ce qu'il faudrait.

L'aspect du rapide ne nous donne pas l'impression fâcheuse sous laquelle ils sont, sans plus hésiter voulant tout au moins tenter un effort. Le tiède à la barre, engage le « Loigue » mais presque aussitôt nous reconnaissons que non seulement nous n'avançons pas mais que le courant, de suite le maître, nous fait reculer.

Renonçant alors à passer ce soir, nous faisons retraite, les eaux tumultueuses, au bas du passage, ont de grosses vagues, deux ou trois balayent le pont du bateau, tous les passagers, même l'équipage s'en sont effrayés, c'était bien à tort, il était bien clos.

Une jolie plage sur la rive droite, indique un mouillage, nous y attendrons la baisse de l'eau ou une autre crue.

Quand nous accostons, quelques indigènes qui nous observaient se hâtent de fuir. Tout est inutile pour les rassurer !

L'apparition d'un premier vapeur a, presque partout, depuis le départ, eu pour résultat d'effrayer les gens.

Cet échec limite à moitié trajet, l'impression morale que nous espérions de la hardie marche de notre chaloupe. Il l'arrête en face du val de Takhoa, où j'en m'embarquai quatre mois avant, devant le Ong Ba et devant la foule, devant les Siamois, rangés sur le bord en témoins sincères que l'accord final était résolu. J'avais entrevu un retour heureux pour la conclusion, il reste l'espoir qu'une aide efficace pourra nous donner un demi-succès.

Kam Houil et Kam Doï et le talahié ont vu mon chagrin et mon espérance; aussitôt l'un part avec les Chinois, à pied vers Takhoa, y porter l'annonce de notre arrivée.

Un mot d'eux, le soir, nous dit que demain nous aurons secours.

11 Septembre. — Dès le point du jour, de tous les villages de cette vallée, des hameaux, des monts les plus rapprochés, des Chinois, des Thaïs et des montagnards arrivent par groupes au bord de la plage

offrir assistance, vendre des poulets, légumes et fruits, désireux surtout de voir, au plus près, notre embarcation.

Kam Doï nous amène le vieillard chinois, frère du Ong Ba, chez qui je logeai au passage en mai. De ce qu'ils me disent, voici l'essentiel : « Tous les chefs de bande, en y comprenant ceux de Hang et Houng qui s'étaient tenus loin de ma visite, attendent anxieux, l'heure du traité. Chacun est inquiet des dispositions dans lesquelles nous met la mort du Ong Ba, personne n'ayant à notre attention, les titres du chef dont l'imprévue fin, les consterne tous. Les nombreux Chinois voulant se livrer à l'agriculture ainsi qu'au commerce, souffrent du besoin, d'autant plus urgent de la conclusion de l'acte final, qu'ils ne sortent pas des cantonnements par peur d'incidents ; et, pour ce motif, on n'a pas osé aller à Sonla, dire la mort du maître, au chef des Français. Seul, un talahié est allé porter l'avis au Quan Phong pour qu'il nous informe. »

Cependant Lerède a mis la chaloupe dans l'état qu'il faut en vue d'un essai, charbon et bagages sont déjà à terre ; les gens empressés voudraient bien nous voir les utiliser, mais le capitaine ne connaissant pas le fond de la rive ne peut accepter l'aide des cordelles ; si un autre échec venait l'y forcer il étudierait la passe à loisir.

Nous sommes en marche, le vapeur a pris toute sa vitesse, ses évolutions enchantent la foule qui croit au succès et salue l'effort d'applaudissements.

Inégale lutte, il faut reculer, tous les spectateurs navrés comme nous, et désappointés visitent le « Leigue » en nous demandant de les rappeler s'il est nécessaire.

Les renseignements qui nous sont donnés montrent du danger à l'emploi des cordes à cause de roches cachées sur le bord.

12 Septembre. — Cinq pirogues passent portant de Saint-James avec Garanger ; ils vont à Takian pour le rendez-vous.

Un moment après, trois autres bateaux paraissent au loin, ce sont

les bagages du chef de région et, 20 000 piastres, caisse de Soula'. Aussitôt Pennequin décide de suivre son petit convoi. Après déjeuner il part pour Takian, je le conduirai jusques à Takhoa.

En suivant à pied, un sentier bord gauche, bon pour le commerce des marchands sans barques vers Phé et Van Yen, nous croisons deux groupes chargés de coton et traînant des porcs.

Kam Doï, en marchant, parle du passé : « Lorsque le Ong Ba voulut expulser les Pavillons Jaunes, il se cantonna face à ce Hat Maï ; barrant le chemin, tenant la rivière, défendant Takhoa, il gardait ainsi l'entrée des vallées de Phé et Van Yen. »

En passant le bac, la pluie nous surprend. Les Chinois attendent rangés sur la plage. En hâte leurs chefs dans de beaux habits se font un honneur de nous abriter sous des parapluies.

Parmi eux je vois celui qu'en venant de Luang-Prabang, je trouvai à Son, allant au Laos appeler à l'aide phya Surrissak contre les Français. Bien en vain, j'avais tâché qu'il retourne auprès du Ong Ba : le chef des Siamois l'avait obligé à suivre sa route. Il dit son voyage, souvenir fâcheux, à Luang Prabang et, que Surrissak, au bout de neuf jours, l'avait renvoyé muni d'une lettre, gardant en otage un de ses amis.

Après un moment passé chez le vieux frère du Ong Ba, les barques arrivent ; Pennequin demande s'il peut voyager en sécurité avec son argent, le vieillard déclare que rien n'est à craindre. Il insiste alors avec tous les chefs pour que nous passions la nuit sous son toit. Sur le grand désir lu dans tous les yeux, nous nous décidons à cantonner là, mais le commandant ira reposer à bord de sa barque à cause des piastres ; il craint que la bande n'ait pas les scrupules de ses talahiés, jamais en effet pareille occasion ne lui fut offerte. Kam Doï parle aux chefs et ils se concertent ; voulant nous savoir tranquilles la nuit et, dans leur maison, tous, tour à tour, veilleront sur nous et sur les bateaux.

L'absolue confiance que nous témoignons aux Pavillons Noirs, leur

a retiré un lourd poids du cœur ; leur empressement à tout préparer, nous les montre fiers et reconnaissants. nous sentons très bien que pas un obstacle à la soumission ne proviendra d'eux.

Depuis mon passage le commerce a pris peu à peu la vie, les courriers circulent, les gens des villages vont à leurs affaires, des convois français passent sans escortes pour les provisions et pour la relève des soldats malades ou rapatriables ; les Chinois sentant la gêne inquiète de l'incertitude, se montrent pressés de suivre une loi.

Sans qu'aucune plainte nous ait été faite, nous avons connu que des légionnaires rentrant au Tonkin, il y a un mois, s'étaient mal conduits dans un des hameaux proches de Takian et avaient ici, voulu par la force et par des menaces, ce qu'on ne songeait pas à refuser. Navrant résultat : les gens maltraités ont fui leurs demeures.

13 Septembre. — Malgré la confiance, nos yeux n'ont pas pu rester clos la nuit dans tout son entier, et nous avons vu des rondes ouvrir silencieusement. par moments la porte, venant s'assurer que nous reposions.

Quand il faut partir, Pennequin en barque allant à Takian, et moi sur le bac pour joindre Lerède, un homme à cheval débouche du bois sur la rive gauche. C'est le talahié qui fut envoyé par ses compagnons porter au Quan Phong, l'avis du décès de leur chef Ong Ba. Dès qu'il nous a joints. il salue et dit : « Quan Phong prévenu, informe Sonla ; il va envoyer pour les funérailles, cadeau en argent, porcs et volailles. »

Un quart d'heure après je trouve Lerède. Il devient perplexe ; la baisse persiste, si elle favorise notre tentative, elle pourrait nuire ensuite à la marche.

17 Septembre. — Un Pavillon Noir m'apporte une lettre ; elle est de Cupet. Après sept semaines de marches pénibles, il est arrivé à Luang

Prabang le 3 juillet. Il met à profit l'envoi d'un courrier [illegible] Ou-Pé, peut nous informer que le Surintendant lui a dit qu'il réglerait après la demande des bandes chinoises leur rapatriement par la voie Bangkok !

La correspondance dont le capitaine parle incidemment me semble un tant louche. Père des rapports avec ces Chinois est close pour Siam. Veut-on ignorer leur soumission dont le Datzakoun et Louang Sahra ont été témoins ? Qu'est donc cette annonce d'un absurde exode ? Trompe-t-on Cupet, veut-on me tromper ?

J'envoie le message à M. Begin avec mon avis que j'aurai sans doute avant peu de jours, des Pavillons Noirs, la lettre adressée à leur ancien chef maintenant défunt.

29 Septembre. — Le niveau de l'eau reste invariable, le temps fixe hélas, presque toujours beau malgré la saison, il nous laisse inquiets. Nous envisageons la nécessité de faire rentrer le *Leigue* à Hanoï, nous nous résignons puis, c'est entendu !

Le très lent transport de mes compagnons et de nos bagages, va nous retenir la semaine encore.

30 Septembre. — Vache ce matin, passe avec Nicolle allant à Takian. Ils ont huit pirogues qu'ils conserveront pour monter plus haut. Celles de Saint-James attendues ici, devront nous suffire ainsi qu'à Massie toujours à Van Yen, qui en voudrait trois.

1er Septembre. — Une crue légère (25 centimètres) suit un court orage.

2 Septembre. — Quelle catastrophe plus irréparable pouvait nous frapper; le *Leigue* est perdu ! Par un grand bonheur tout le monde est sauf !

Où donc ont crevé ces amas de nuages qui ont pu d'un coup emplir hors des bords, le boyau étroit qu'est la Rivière Noire ? Tous ces derniers

jours la mousson sud-ouest semblait sommeiller ; le ciel plutôt sombre, région des sources, seul était indice.

Navrant épisode marquant le début de notre campagne, quel chagrin j'éprouve à te raconter !

La crue à midi dépassait un mètre, elle restait ensuite presque stationnaire. Lorsqu'elle commençait les chefs du pays et les chefs des bandes jugeant le moment bon pour l'assistance, avaient averti les gens des rizières et les montagnards Thaïs, Moïs et Chinois. Ceux-ci à deux heures se pressaient nombreux sur la berge gauche dont la passe alors parut praticable. La crainte de voir par ce temps sans pluie le niveau de l'eau s'abaisser soudain nous domina tous, et nous nous hatâmes.

Conduit par Lerède près de qui je suis, le *Leigue* s'engage. Tandis qu'il manœuvre aidé de cordages tenus sur la rive, il heurte une roche, son fond de bois craque et l'eau l'envahit ; pour le mettre au bord nos efforts sont vains, il penche et s'affaisse.

Le courant alors était anodin, il devient boueux, s'enfle peu à peu, se charge d'écume, charrie des débris. Le lit resserré semble trop étroit, le flot s'y élève, il s'y rue en trombe, il noie la chaloupe qu'après l'équipage nous fuyons en hâte, suspendus au câble que Ngin et Kam Doï, la foule affolée désespérément tendent sur la rive.

Quand avec Lerède j'eus les pieds à terre, nous nous attachâmes à nous montrer calmes ; je remerciai les gens éperdus tandis que l'un d'eux, sous l'ardent soleil, humblement tendait son pauvre chapeau, en place du mien emporté par l'eau ; et l'on travailla sans aucun profit à un sauvetage rendu difficile d'instant en instant.

La nuit approcha, les chefs accablés, sentant notre peine, se tenaient groupés, mornes devant nous. Ils avaient fait faire un petit gourbi de branches et d'herbes sur la pente douce devant la chaloupe, et notre bagage, dont avant la marche on avait eu soin d'alléger le *Leigue*, était abrité.

Nous étions émus de leur contenance triste et désolée, comme du malheur ! Quand je leur eus dis : « Demain seulement, je pourrai payer tous vos travailleurs, » ils se récrièrent et, le thao de Khoa me prenant

les mains ». « Ne nous parlez pas de rétribution ; nous voudrions être suffisamment riches afin d'effacer un pareil dommage ! Dès le jour levé chacun sera là et, si les eaux baissent, la perte, du moins, sera amoindrie. Quant à moi, je veux rester près de vous, la nuit sur la berge. »

Nous fûmes nombreux à ne pas dormir. Le clair de la lune nous montrait le *Leigue* gênant le courant qui le détruisait. Nous regardions les eaux nivelées trop tard favorables, et Kam Doï laissait échapper des larmes, sans cesse il brûlait de minces bougies, implorant le ciel, les génies locaux : bien sûr il était le plus affecté !

Je le consolais en parlant à tous : « Pensons mes amis à ce qui nous reste d'important à faire : oublions la barque que les eaux ont prise et, qu'avec nos cœurs, toutes nos pensées aillent en avant. »

« 4 *Septembre*. — Au jour la rivière se gonflait encore !

Sur une pirogue, un sergent passa venant de Takian, allant à Van Yen. Presque sans arrêt il reçut ma lettre pour le général, l'avis pour Massie, de la catastrophe.

J'entendais les gens couper des bambous qui redresseraient notre pauvre *Leigue*[1], au retrait des eaux. Sans grande espérance dans le résultat, j'en fis compliment, mais Kam Doï nous dit : « Ils vous ont vu bon, et veulent montrer quel désir ils ont de vous être utile. Hier, quelques-uns ont à votre insu, fui dans la forêt ; ils ne doutaient pas qu'on accuserait leur vraie maladresse à tendre les câbles d'être le coupable et, qu'ils couraient risque d'être mis à mort ou d'être ruinés ! Les vieilles coutumes pour eux sont la loi ! Ceux-là surtout furent des Moïs, des Méos, montagnards très simples ; les Thaïs au contraire avec les Chinois, vous connaissant mieux, n'avaient pas quitté. La crainte pourtant, et l'inquiétude les oppressaient fort, et les chefs tremblaient ! Alors on a vu que pas un reproche n'était sur vos lèvres, qu'au lieu de vous plaindre et de vous fâcher, vous remerciiez tous les travailleurs. On fut rassuré, on

1. « Leigue » était le nom d'un jeune officier mort « l'ennemi ».

comprit bien mieux le cœur des Français et, on vous aima plus que jamais chef ne le fut chez nous. Les Moïs, les Méos renseignés le soir, sont venus au jour ; confus, ils acceptent mille moqueries, doublent leur besogne, voyez leur ardeur ! »

Les thaos souriaient et celui de Khoa m'offrit un chapeau tout neuf en bambou, qu'on lui apportait.

Ce fut vers deux heures que l'eau en furie, toujours grossissante, rompit les amarres, acheva le drame ! Le pauvre bateau soulevé, roula deux fois sur lui-même, eut un soubresaut, retomba brisé ; il n'existait plus !

Au craquement sourd, la foule accourut : tout était fini, la tombe était close !

Aux gens atterrés qui me regardaient, j'ai dit d'oublier et, fait de la main, montrant le bagage, signe qu'on le prît, puis sans plus attendre, Lerède avec moi, précédant les chefs, nous avons marché dans l'étroit sentier menant à Takhoa.

25 Septembre. — J'ai déjà logé avec Pennequin, il y a cinq jours dans cette maison où l'on placera toutes les épaves que l'on trouvera jusqu'aux basses eaux.

Lerède admira que les travailleurs, lorsqu'on les paya, se rangèrent seuls par catégories suivant leur temps d'aide, sans qu'aucun songeât qu'il pourrait tromper.

26 Septembre. — Les eaux sont tombées au même niveau qu'avant le naufrage.

Tous les talahiès à part le vieillard, frère du Ong Ba qui n'a pas voulu s'éloigner de nous, viennent de partir pour les funérailles de leur défunt chef.

Le commandant Roux de Chateaurocher à qui Pennequin vient de

succéder, passe avec trois barques rentrant à Hanoï. Il offre une place au pauvre Lerède et, prend l'équipage chinois, annamite du vapeur perdu.

Afin de parler du pays qu'il quitte avec l'officier et, pour prolonger l'heure de l'adieu à mon compagnon, je les ai suivis au pied du rapide.

Nous avons scruté le lit presque à sec dans la passe gauche, pas même un vestige du malheur n'y reste!

Embrassant Lerède, je le remerciai de son assurance qu'il saurait montrer à tous à Hanoï, qu'avec moins de hâte, le *Leigue* eût été sans nul doute au but.

17 *Septembre*. — Les renseignements que le commandant m'a donnés hier sur le haut pays sont peu rassurants. « Déo van Tri prêt à marcher sur Lao, sauf la garnison à bout de ses vivres. » Lorsque j'en parlai à nos deux amis Kam Houil et Kam Dou, ils s'en étonnèrent : « Il faut se défier des rapports haineux que fait Quan Phuong, méchant ennemi de notre famille. Nos parents là-bas, savent que nous allons avec vous, vers eux : ayez confiance.

18 *Septembre*. — A leur assemblée pour les funérailles (Xieng-Dong Muong Watt), les principaux chefs des Pavillons Noirs ont ouvert la lettre, venue des Siamois pour le vieux Ong Ba, qu'un mot de Cupet, reçu le 17, m'avait signalée. Après sa lecture, sans la discuter, ils ont décidé de me la remettre.

Je l'ai à l'instant. Un petit mot joint, demande que faire.

Je leur ai écrit de ne pas répondre, mais que cependant, à cause des otages gardés au Laos, il est à propos qu'ils disent leur deuil.

Phya Surrissak a, pour ce message que voici traduit, pris l'intermédiaire de ce pra Sa Houa, le chef de canton qui lui livra Theng, que Bangkok pourvut d'un titre siamois et, qui l'a suivi à Luang Prabang.

Le Luang Datzakom étant allé à Thokeu, le Ong Ba [illegible]

sant le riz et l'eau pour les soldats. Le général phya Surrissak a été très content et il est très reconnaissant au Ong Ba.

Il en a informé le roi afin que satisfait, le roi élevât encore davantage Ong Ba.

Le Ong Ba étant chef dans les Douze Cantons thaïs, les habitants sont revenus en grand nombre. Le roi et le général sont pour cela très contents du Ong Ba qui est le seul ayant bien reçu leurs soldats.

Le général pour témoigner particulièrement sa satisfaction au Ong Ba lui fera plus tard un très beau cadeau.

Maintenant le général invite le Ong Ba à faire le dénombrement des Chinois des Douze Cantons thaïs et à lui en envoyer la liste.

Beaucoup de Chinois n'ont ni femmes, ni enfants, il leur est très difficile de chercher à vivre par le commerce.

Le général charge le Ong Ba de voir quels sont ceux qui sont désireux de retourner dans leur pays pour y revoir leur père et leur mère.

Le Ong Ba leur demandera aussi quelle est la route la plus commode pour retourner dans leur pays et la fera ensuite connaître au général.

Le général ayant été ainsi avisé, demandera aux Français les papiers nécessaires pour faciliter leur départ dans de bonnes conditions.

Les Chinois des Douze Cantons thaïs sont tous placés sous les ordres du Ong Ba. Le général charge en conséquence le Ong Ba de veiller à ce qu'ils ne se conduisent pas mal vis-à-vis des habitants. S'ils ne se conforment pas à ses recommandations, il les fera décapiter.

Le général a entendu dire que le Ong Thang, chef des Chinois de Muong Hang était mort; il craint que n'ayant pas de nouveau chef, les Chinois ne se conduisent mal vis-à-vis des habitants, c'est pourquoi il charge le Ong Ba de prendre autorité sur eux et de les diriger désormais, de peur que, sans cela, ils ne vivent pas en bon intelligence avec les gens du pays.

Si quelqu'un n'obéit pas au Ong Ba, le Ong Ba écrira de suite au général qui lèvera des troupes et viendra combattre.

Le Ong Ba ne devra pas faire supporter la charge du riz ou des vivres fournis aux soldats, aux gens du pays.

Maintenant que le Ong Ba est nommé chef des Douze Cantons thaïs, le général qui lui fait connaître son élévation, l'invite à venir à Luang Prabang pour régler la manière dont le service devra être fait pour être bien.

Les Chinois qui voudraient rentrer en Chine par Luang Prabang et Bangkok auraient à parcourir une route très difficile.

Le général ayant su que le Ong Ba dirigeait le pays depuis très longtemps et très bien, l'engage à continuer afin d'être élevé ensuite à un plus haut grade.

Dans le courant du onzième et douzième mois (15 sept. au 15 oct.) le général ira dans les Douze Cantons thaïs pour les organiser.

Le Ong Ba a dit au Louang Datzakoun qu'il désirait venir vers le général, celui-ci

[illegible]

Cachet : Éléphant.

Je n'espérais pas que le Surrissak lâcherait jamais de rendre mon rôle plus simple ou facile ; mais j'imaginais que la soumission des Pavillons Noirs lui étant connue par ses officiers et mon compagnon, il devrait cesser de s'en occuper. Je vois qu'au contraire il feint d'ignorer ce qui s'est passé.

Le trompeur avis qu'eut de lui Cupet, à qui il fit croire à l'initiative (que dément sa lettre) qu'auraient eue les bandes vis-à-vis de lui pour qu'il les ramène par Bangkok en Chine, montre son désir d'avoir à nos yeux, un motif quelconque de reprendre langue avec les Chinois, au cours d'un retour dans les cantons thaïs qu'il a décidé et, qu'à son insu, son message m'annonce.

Il faut en conclure que le pra Payath, chef de la mission envoyée par Siam, que j'ai rencontré le 10 mars à Laï, poste dont il vit, à mon grand chagrin, l'extrême détresse, rentré à Bangkok par la voie d'Hanoï, très bien renseigné, a montré en noir à son souverain, notre situation dans les hauts pays et, a présenté le retour des troupes de M. Pernot dans la colonie, le mien au Laos, comme s'ils marquaient la fin de l'effort que nous pouvons faire. S'il en fut ainsi, il obtint sans peine que l'on envoyât, à Luang-Prabang, une invitation pour réapparaître sur nos territoires.

28 *Septembre* — De Sonla, chef-lieu de sa résidence, Pennequin m'écrit qu'il a des nouvelles tout à fait mauvaises du poste de Laï. Me croyant encore à bord du vapeur, il voudrait qu'on aille sans aucun retard au pays troublé, lui par voie de terre, moi par la rivière, et que l'on remette à plus tard l'accord avec les Chinois.

Kam houil et Kam Doï gardent l'assurance que rien n'est à craindre ; leur sérénité est très convaincante et je la partage. En lui répondant, disant

les raisons qui me font sceptique, je prie qu'il se trouve pour le règlement avec les Chinois, le 30 à Takian. Si les barques manquent j'y irai à pied.

29 Septembre. — J'ai mes trois pirogues.

Le frère d'Ong Ba, d'après mon désir, avise les chefs des Pavillons Noirs encore à Xieng-Dong que, les funérailles étant terminées, ils aient à se rendre en hâte à Takian pour le règlement.

Massie me rejoint avec le bagage. Nous partons demain.

30 Septembre. — Onze heures de barque nous ont réunis à nos compagnons. La mission entière se trouve à Takian.

1er Octobre. — Le séjour que vient de faire à Sonla, le chef de région, lui a fait connaître les gens et les choses assez pour qu'il voie comment tout conduire. Quan-Phuong le chef des Douze Cantons, ne rend pas son rôle simple autant qu'il faut. Il est ignorant de notre manière dans l'exécution de nos intentions. Marchant comme il pense, il trouble souvent les dispositions les mieux préparées. Afin d'éviter des contradictions dans la direction et, pour l'habituer, dans notre contact à prendre ordre en tout, Pennequin l'amène; il assistera à la soumission puis viendra à Laï avec la mission.

Je l'ai déjà vu, il faut le connaître :

Jeune, il fut d'abord petit serviteur de Liu Vinh Phuoc qui le fit plus tard, Doï du contingent du canton de Chann, puis chef du pays.

A la fin des guerres suivant le conseil du Pavillon Noir, il se présenta aux autorités françaises à Hanoï, offrit son service, inspira confiance, guida nos colonnes.

Quand se prépara l'expédition de M. Pernot, il était le seul qu'on jugeât capable de nous introduire dans le haut pays alors inconnu. Le chef militaire de la colonie, général Munier, en le choisissant le fit décorer et le nomma chef des Douze Cantons.

Pendant les trois mois que dura la marche, il sut être utile, mais il

laissa voir à ses officiers qu'un bas intérêt commanda tout cela, que seul le touchement des profits d'argent et que quoiqu'il fût soldat de métier il avait peu goût aux risques de guerre. Il ne leur plut pas leur estime allait leur adversaire à Deo van Tri qu'ils jugeaient vaillant et qu'ils regrettaient de n'avoir pas pu amener à nous ; sur ce point spécial ils laissaient entendre, ayant des indices que, Quan-Phong avait servi sa rancune contre ce dernier, plutôt que voulu, comme il avait l'ordre, faire le possible pour qu'il se soumît.

Quang Phong cependant est un homme à nous c'est indiscutable, non pas qu'il nous aime ou qu'il nous admire ainsi que Kam Doï, mais, en vérité, par respect pieux du dernier conseil de son premier maître qui lui démontra, ce dont tous les jours il se félicite, qu'en s'offrant à nous en sujet loyal, il serait tenu pour bon serviteur.

Depuis vingt-deux jours que nous connaissons la mort de Ong Ba nous avons gardé la conviction que le mieux était qu'aucun successeur ne lui fut donné.

Le vieillard avait toute autorité sur les compagnies et sur le pays, sa fin à propos, va pouvoir permettre de changer les choses sans inconvénient et sans froissement. Chaque talahié gardera sa bande et n'obéira qu'au chef de région; nul n'aura de droits sur le territoire. En réalité Pennequin sera maître de l'ensemble. Telle est notre idée et il va falloir que chacun comprenne qu'elle est bien mûrie, qu'elle est résolue.

Nous croyons tous deux qu'avec les Chinois cela ira seul, mais le commandant a su que Quan Phong avait sans l'attendre et, sans l'informer, promis de donner la place vacante, au talahié même, qui lui a appris la mort de Ong Ba et que nous trouvâmes le 13 à Takhoa. Nous négligerons comme en l'ignorant, cette manigance. Ce Nguyen van Tou, serait par ailleurs le plus qualifié s'il fallait un choix; fils d'adoption du vieux chef défunt, c'est un capitaine plutôt effacé et sans prétention mais il souffrirait qu'on lui préférât quelque camarade, ne valant pas plus.

2 *Octobre*. — Voici le Quan Phong venu en visite: tous nos compagnons voulant le connaître, sont autour de nous.

En remerciment de ses bons services pendant la colonne, la décoration du Dragon d'Annam lui fut décernée: je la lui remets. Il a demandé si la récompense grossissait sa solde; j'ai répondu: « Non ! » il a ajouté : « Lorsqu'on me donna la Légion d'honneur j'avais espéré qu'elle serait payée, je n'ai rien reçu ! » et son rire dit qu'il eût préféré argent à insigne.

Quand je lui présente Kam Houil et Kam Doï, il est dédaigneux quoiqu'il les connaisse ; après leur salut il faut qu'on l'invite à donner le sien. Il n'a pas parlé de Nguyen van Tou. Non sans quelque gêne, il s'est montré plein de son importance, en somme il s'est nui.

Kam Doï nous a dit : « Le manque d'usage fait sa maladresse, petit domestique, la guerre l'éleva quand la résistance au chef des Siamois nous jetait à terre. Il parle le thaï, il sait l'annamite, un peu le chinois. Nos fils de notables en quittant l'enfance étudient ces langues et sont éduqués dans le sens chinois. Il a désiré épouser la sœur de Déo van Tri ; la haine qu'il porte à notre famille, date du refus. »

Sur la fin du jour, l'avis nous parvient que les chefs chinois seront là demain.

Pour monter à Laï, le défaut de barques nous obligera à nous partager en deux fractions, l'une ira par terre avec le bagage, Pennequin et moi suivrons la rivière.

3 *Octobre*. — Un des talahiés prévenu trop tard, manque au rendez-vous. Le Quan Phong explique qu'on peut se passer de lui pour l'affaire, car ses camarades acceptent d'avance, Nguyen van Tou, qui, il le propose, suffirait tout seul pour le règlement.

Tandis qu'il nous parle, interrogateur, les Chinois observent ; ils ont très bien vu ce que veut Quan Phong, et ils vont connaître ce que nous pensons.

Nous nous consultons et nous déclarons qu'il faut la présence du

retardataire : on l'attendra donc et, pendant ce temps on procèdera au recensement des diverses bandes. Chacun responsable de sa propre troupe devant Pennequin, va donner les noms de ceux que la forment.

Nguyen van Tou le premier, s'empresse, il remet sa liste, les autres l'imitent, puis l'un d'eux nous dit : « Veuillez excuser la plupart de nous, nous étions armés comme à l'habitude pour faire le voyage, vous ne l'êtes pas, nous sommes confus et nous souffririons si vous pouviez croire à de la défiance ! » Nous rions ensemble et ils se retirent.

Les chefs de canton aussi convoqués, sont là devant nous. Lorsque Pennequin les met au courant de ce qu'on va faire, ils laissent Quan Phong répondre pour eux : leurs regards gênés montrent qu'il impose son intervention.

Ils se fient à nous pour les protéger, mais ils sont perplexes au sujet du terme d'entretien des bandes que le projet fixe, ils semblent douter quand nous leur disons qu'un an suffira à les libérer.

Depuis si longtemps leur grand malheur dure, ils sont excusables. Nous ne pouvons pas supprimer de suite leurs trop lourdes charges, nous y remédions : déjà ils ressentent quelques avantages, à l'heure, ils verront le bon changement qne nous prévoyons. De notre pensée sur la fin des choses, on ne leur peut dire que la volonté qui nous est commune de les rendre heureux ; c'est des circonstances que naît l'occasion dont on doit savoir tirer bon parti.

Agir comme on fit avec l'adversaire qui se voyant faible, accepta en hâte un accord sauveur, c'était la sagesse.

Les Asiatiques généralement, surtout les Chinois, très intelligents, ne s'attardent pas à la discussion d'une question dont le règlement pourrait bien leur être imposé de force : ils préfèreront la lutte à la honte de perdre la face, mais leur gratitude est toute assurée, et ils se souviennent si on leur épargne cette extrémité.

De fortes colonnes purgeraient sans doute le pays des bandes, mais

celui qui sait ce que peut coûter un pareil effort, et ce que comporte de peine et misère, la marche des troupes à travers forêts et sur des montagnes presque inhabitées, ne saurait l'admettre dans un intérêt dénué d'importance. L'admirable chef que j'accompagnai il y a huit mois, a offert l'exemple d'une action habile qui, surmontant tout, fit sans coup férir, la France maîtresse du pays entier, et pourtant les bandes s'y trouvent debout.

Nous ne devons pas sans des motifs graves, verser notre sang : même dans l'affaire la plus glorieuse, c'est nuire au prestige, car ces ennemis nous jugent à ce point, de ne pas compter les pertes qu'ils font, seulement les nôtres.

Pour aller au but il nous fallait donc un autre moyen que celui des armes. Le projet actuel eut des incrédules, mais ils s'inclinèrent devant ma confiance que le général avait partagée.

Quand M. Bégin eut examiné ma proposition, avant d'y donner la suite voulue, il me demanda de la présenter au chef militaire de qui dépendaient tous les territoires des régions Ouest pour en recevoir des instructions, d'utiles conseils. J'allai à Sontay où il résidait, j'y plaidai la cause que j'avais à cœur de voir réussir. Quelques jours après j'eus cette réponse :

— J'ai lu votre rapport très intéressant et qui contient des faits très importants et très bien mis en lumière.

« J'ai beaucoup réfléchi aux traités divers à conclure avec des Chinois ; ma conviction est celle-ci : Les Chinois sont assez disposés à se rendre parce que leur situation devient inquiétante, mauvaise même. Il nous suffirait d'un petit effort pour en finir avec eux ; mais j'admets qu'il soit dangereux ou impolitique de les rejeter vers le Laos et vers le Siam ; j'admets qu'il vaille mieux dans les circonstauces où nous sommes, nous prêter bénévolement à des ouvertures qui dans l'esprit des chefs chinois, n'ont peut-être pas d'autre but que de gagner du temps et d'attendre les événements.

« Il faut que nous fassions tous nos efforts pour n'être pas joués par eux.

« Le désarmement est la seule garantie que nous puissions avoir.

« Mais vous pensez et vous avez sans doute raison, que ce désarmement sera pour eux une humiliation, qu'ils ne l'accepteront qu'à contre-cœur, qu'il sera plus apparent que réel, vous croyez même qu'il sera tout à fait fictif.

« Il dépendrait de nous à mon avis qu'il n'en soit pas tout à fait ainsi.

— Mais nous ne voulons pas risquer d'avoir à agir par la force et nous abandonnons notre seule garantie.

« Il était [illegible] dans le manoir [illegible] [illegible] [illegible]

« Il serait pour l'heure, plus que difficile qu'un de vous devienne, avec avantage, responsable seul, de tant d'unités. Le défunt Ong Ba en dirigeait trois, nous voici devant douze talahiés. Or le commandant, administrateur de tout le pays, sans craindre sa peine, veut être en rapports avec chaque chef, un intermédiaire serait inutile. La proposition est prématurée, on verra plus tard. »

Et chacun approuve. Nguyen van Tou dit : « C'est là le moyen de faire marcher au mieux les affaires. »

La question est close. Pennequin remet à chacun copie des conditions que j'ai indiquées plus haut (le 2 août), Quan Phong et Kam Doï en font la lecture en thaï, en chinois et en annamite.

Alors je demande si les talahiés acceptent l'accord : sans qu'un seul hésite, tous ils s'écrient : « oui » ! Ensemble ils promettent, voulant tout prévoir que, si par malheur quelque trouble naît, du fait de leurs hommes, dont plus d'un peut nuire étant sans scrupules, ils seront toujours nos agents fidèles et très résolus, prêts à réprimer, qu'ils demanderont sans honte notre aide s'ils sont impuissants.

Et lorsque s'achève, aussi simplement qu'elle a commencé, une réunion dont les conséquences constitueront mieux la sécurité, j'ajoute ceci : « Il n'est pas besoin de papiers signés, vous nous connaissez et, nous faisons cas de votre parole ! »

Kam Doï a traduit, et il s'est ému, son entraînement senti par les chefs, aide à leur conquête, chacun en tumulte veut, pour lui à part, qu'il nous remercie.

Leur élan nous montre qu'ils n'ont pas voulu paraître penser, au grand changement dans leur existence auquel ils s'astreignent. Il nous dit surtout qu'ils ont confiance, et se sentent sûrs que, dans l'avenir, les difficultés seront arrangées pacifiquement.

Ces chefs sont sincères, tout en eux le prouve, venus de fort loin s'en remettre à nous sur notre parole, il semble qu'ils veulent s'affirmer loyaux pour nous égaler. Sur leur bon vouloir nul doute n'obsède un seul d'entre nous ; nous sommes certains que l'entente rend, bien définitive, l'ère de repos née à ma rencontre avec le Ong Ba, il y a cinq mois.

Nous sommes contents d'avoir terminé avec les Chinois car l'autre souci prennent nos pensées.

Le lieutenant Kuntz, commandant à Lai, nous a informés que Doan Trí, entré en campagne, lui aurait coupé la route vers Khoua qu'il a sur les bras beaucoup de malades et manque de vivres.

D'un autre côté nous avons appris que, sur les confins des troupes siamoises pressant la frontière avaient occupé Sup Kop, Muong Hett au bord du Nam Ma et avaient placé garnison à Theng.

Kam Houd et Kam Doi demeurent sceptiques au sujet de Lai, ils disent sans crainte que le délégué qu'y a le Quan Phong trompe l'officier et, cause le mal par ses exactions.

Il a fallu mettre les Chinois au point sur nos relations avec les Siamois. Leur devoir sera d'être très prudents, de nous prévenir des empiétements qui seraient commis dans leur voisinage, de n'agir en tout que par nos conseils.

Pennequin ira le 8, à Souka, afin d'assurer l'administration de son territoire pendant qu'il sera à Laï avec moi. Les chefs de canton et les talahiés l'accompagneront. Il me rejoindra sur la Rivière Noire le 13 à Vanbon où je dois me rendre avec le Quan Phong.

6 Octobre. — La saison mauvaise qui nous affaiblit, lentement s'achève : de fortes averses ont mis à son comble la saturation du sol par la pluie ; bonheur pour les riz ! Une buée flotte le jour et la nuit sur la terre et l'eau ; cachant le soleil et le firmament, elle alourdit l'air et tout s'en imprègne : tant que la mousson venant du nord-est ne soufflera pas nous en souffrirons.

M. de Saint-James depuis quelque temps doit subir la fièvre sans pouvoir la vaincre. Sa santé s'altère si rapidement qu'il ne peut penser à nous suivre à Laï. Je l'ai décidé à rentrer de suite, par barque à Hanoï.

En le conduisant le soir à la berge, le mal m'a atteint.

7 *Octobre*. — Je suis très souffrant.

Prêts à repartir, les Chinois demandent à me dire adieu. En me revoyant, si subitement brisé sur ma natte, ils restent saisis, n'osent plus quitter le lieu où je suis. Je ne puis parler comme il le faudrait ; je dois charger Ngin et le bon Kam Doï, de les rassurer, de leur expliquer que quoiqu'il arrive, ils devront toujours mettre leur confiance dans le commandant et dans les Français. En se retirant la consternation est sur leurs visages, je suis si changé qu'ils me croient perdu ! En touchant mes mains leurs regards inquiets disent, mieux que tout, leur sincérité.

8 *Octobre*. — Pennequin en route dès le petit jour avec Garanger pour joindre Sonla, organisera le convoi par terre qui ira vers Khoaï porter le bagage quand nos compagnons seront réunis.

Il est à propos d'interrompre ici le Journal de marche pour faire connaître, comme en épilogue, la fin de la vie des diverses bandes.

D'abord, que devint celle qui, isolée sur la rive gauche de la Rivière Noire, était sans rapports avec d'autres groupes.

Au cours du séjour qu'avec Pennequin je fis à Van Yen, le 4 septembre, nous dûmes choisir, aux Pavillons Jaunes qui y résidaient, un chef à la place de l'ancien défunt, les trois candidats ne pouvant s'entendre, chacun réclamant notre investiture.

La majorité (250 hommes) voulait Dam Ran Taï, homme de bon sens, expérimenté comme il nous parut. Nous le désignâmes provisoirement pour gagner du temps, car les autres chefs ralliaient deux cents hommes et ne semblaient pas vouloir accepter notre décision.

Lorsqu'un mois plus tard fut conclue l'entente, nous maintînmes

le chinois que nous avions fait. Il y eut suspension des combats pendant laquelle les Sedangs quittèrent le pays pour aller chercher le fort mercenaire. Le fils du chef mort, grâce à l'assistance que nous lui donnâmes, put rentrer en relation avec sa famille et ses partisans.

Dam Ran l'un fidèle fut reconnaissant. Pendant une année ses hommes reçurent la ration de riz prévue par l'accord. En 1890, la capitation, trois piastres par tête, leur fut imposée et ils la payèrent. En 1891, sans être obligé, Dam Ran l'un marcha avec Pennequin, contre des rebelles dans le territoire voisin (Hung Hoa), que le commandant devait pacifier.

Quand ce chef mourut en 1892, il n'y eut pas lieu de le remplacer. Par les mariages, intérêts chinois et intérêts thaïs se trouvaient mêlés. Bon nombre des hommes cherchant du travail étaient au delta, les enfants métis suivant l'habitude avaient adopté les coutumes thaï et plusieurs Chinois, livrés au commerce, siégeaient au conseil des chefs et notables. En moins de trois ans, la fusion ainsi s'était accomplie.

Les Siamois avaient, au courant d'octobre de 88, envoyé à Theng, à Sup Kop, à Hett quelques avant-gardes précédant des troupes qui arriveraient avec le beau temps.

La coïncidence de l'entrée en scène de ces petits groupes avec le voyage du convoi des armes que Hoan Dinh Qui amena à Hang, dont ils jalonnèrent le très long parcours, permet de penser que les chefs siamois, tout comme autrefois, étaient en rapports avec l'ex-régent ce Thong Ta Thuyet.

Quand fin février, Pennequin revint à sa résidence, Louang Datzakoun, chef des Siamois établis à Hett, lui donna avis qu'il désirerait avoir son concours contre les Chinois afin d'empêcher leurs courses pillardes sur ses territoires, et il indiquait la bande de Hang comme étant l'objet de tout son souci. C'était celle même qui avait gardé l'accord avec nous et avait prouvé à divers moments sa sincérité.

Pour se renseigner, Pennequin partit aussitôt vers Hett.

Louang Datzakorn savait sur ces choses à quoi s'en tenir : il avait d'abord, dès en arrivant, tenté de prouver aux chefs de la bande qu'ils étaient campés en terrain siamois et que, leur accord avec les Français, du fait étant nul, c'était avec lui qu'ils devaient s'entendre. Mais les talahiés qui étaient fidèles, restèrent à Hang, tandis que Hoan Dinh et les dissidents qui avaient pillé sur nos territoires étaient expulsés.

Le Siamois vit bien que nous étions maîtres, qu'il pourrait compter sur des relations avec les Chinois, non les commander, il voulut par ruse, dans un guet-apens, prendre le dessus.

Un poste siamois s'installa à Hang et s'y conduisit pacifiquement. Les gens de la bande n'y prirent pas garde. Après quelque temps Louang Datzakorn invita ceux-ci à une entrevue où ils s'entendraient pour de bons rapports. Au jour dit, il vint avec ses soldats. Les Chinois sans armes, s'étaient assemblés pour le recevoir ; quand il fut près d'eux, déployant sa troupe il les mitrailla par un feu rapide. Quarante cadavres jonchèrent la place ; la bande s'enfuit.

Quand le commandant arriva à Hett, Louang Datzokorn, revenu en hâte, le mit en présence du fait accompli, lui demandant aide, car il apprenait que les cent soldats qu'il avait à Hang y étaient cernés.

A ce moment là, j'étais au Laos. Pennequin était dépourvu de toutes communications avec le Tonkin. Pas de télégraphe, la correspondance par courrier rapide demandait un mois ! Livré à lui-même, il n'hésita pas : sauvant les Siamois, il sut amener les chefs des Chinois à l'idée d'exode et il libéra le pays des bandes.

Voici son récit :

Le chef siamois se préparait à marcher au secours de son poste, il demanda au commandant Pennequin de coopérer aux opérations avec lui en prenant les Chinois à revers pendant qu'il se maintiendrait à Muong Hang. Notre concours lui fut promis.

Le commandant se rendit rapidement à Yen Chau, ou Muong Wat, principal centre des Pavillons Noirs. L'agitation y était extrême. Les Chinois de Muong Hang étaient venus raconter le guet-apens dont ils avaient été victimes. Tous les chefs étaient unis et délibéraient. Ils voulaient venger leurs compatriotes.

En cette occasion des dissentiments qui existaient entre les [illegible] Un des chefs Chinois, Tinh Xen, qui commandait la bande de Muong [illegible] armes et de valeur exposée, composée d'environ mille hommes à [illegible] pour chef [illegible].

Le tuhao Nguyen Van Tou, qui tenait de ses rangers et divers chefs qui [illegible] constance critique se placèrent sous les ordres de Tinh Xen.

Le chef chinois exposa son plan au commandant. Il avait des renseignements très précis sur la situation des Siamois.

Tinh Xen pouvait réunir douze cents fusils ; quatre cents hommes iraient occuper les Siamois à Muong Hang, de façon à les y contenir, pendant ce temps il se porterait avec huit cents hommes sur Muong Hett où il savait qu'une garnison de cinquante Siamois, il enlèverait le poste très peu fortifié, s'emparerait des approvisionnements et détruirait tout sur la ligne de retraite des Siamois sur Muong Sou, en même temps qu'il attaquerait avec six cents hommes les Siamois à Muong Hang, de concert avec les partisans qui se seraient déjà portés sur ce point.

Il était évident que les Siamois comptant à peine 200 hommes à Muong Hang seraient battus, coupés de leur ligne de retraite ; la colonne siamoise serait détruite ou forcée de se réfugier au Thanh-Hoa.

Ce plan était bien combiné, avait de grandes chances de réussite avec un chef de l'énergie de Tinh Xen.

Le chef chinois demandait en outre notre aide. Ses hommes avaient fait leur soumission et nous étions tenus à les protéger ou tout au moins à les laisser agir.

La situation était embarrassante.

Les Siamois occupaient un territoire qui appartenait à l'Annam, nous aurions pu profiter de la fausse situation où ils s'étaient mis, pour récupérer non seulement ce pays mais même en se servant des Chinois, nous étendre jusqu'au Mé-Khong.

Mais le commandant, sans aucune instruction d'Hanoï ne pouvait se livrer à cette tentation ; il eût fallu se mettre à la tête des Chinois, c'eût été faire la guerre au Siam.

Laisser agir les Chinois était dangereux ; les bandes auraient bien refoulé les Siamois, mais c'était un vaste pays livré au pillage. Il aurait ensuite été difficile de rétablir l'ordre.

D'ailleurs le commandant avait promis aux Siamois d'agir de concert avec eux.

En Extrême-Orient bien que nous traitions avec des Asiatiques souvent peu fidèles à leur parole il ne faut pas essayer de lutter de duplicité avec eux. Il faut toujours tenir religieusement la parole donnée. On finit ainsi par acquérir la confiance des gens et, il est rare alors, qu'ils cherchent à vous tromper. Violer sa parole peut amener la réussite pour une première affaire, mais on est brûlé pour l'avenir.

M. Pavie et le commandant Pennequin ont traité maintes affaires soit avec les chefs indigènes, soit avec les pirates, soit avec les mandarins chinois ; ils ont dû se fier entièrement à des promesses faites, et jamais ils n'ont été trompés parce que la partie adverse savait qu'elle ne serait pas trompée. Il fallait donc agir loyalement avec les Siamois.

D'ailleurs le commandant avait déjà entrevu la seule solution qui ramènerait la paix dans le pays, c'était le renvoi des pirates en Chine.

Dégagé de tout souci vers l'Ouest, débarrassé de la bande du Song Ma, le commandant, le cas échéant, n'aurait plus affaire qu'aux bandes en amont de Sonla.

Les chefs de canton étaient fatigués de nourrir ces hommes qui exigeaient toujours au delà des redevances convenues ; chaque jour des cas de brigandage étaient commis sans qu'il fût possible de les réprimer.

Aussi le commandant put-il aborder franchement la question et dans une conférance avec les chefs, il leur dit :

« Vous voulez attaquer les Siamois pour vous venger et, vous demandez ma protection, tout au moins ma neutralité. J'ai tout d'abord à vous reprocher d'avoir entretenu des relations avec les Siamois. Attaquer les Siamois est dangereux ; ils sont nombreux et bien armés, ont du canon et des munitions ; leurs postes sont fortifiés et ils ont des vivres. Des renforts vont leur être envoyés de Luang-Prabang. Vous avez peu de chances de réussir. »

Le commandant exagérait les difficultés de l'opération et, comme il venait de Muong Hett, ses paroles avaient du poids. Une partie des chefs qu'avait entraînés Tinh Xen, trouvaient déjà l'opération hasardense.

« Le chef de Muong Hang »,continua le commandant, « a manqué de prudence en se fiant aux Siamois que vous connaissez. Je ne puis vous empêcher d'attaquer les Siamois, mais je ne veux pas être accusé d'être de connivence avec vous ; nous avons de bonnes relations avec le Siam et vous aider serait de ma part un acte d'hostilité.

« Mais si vous quittez les Douze Cantons, je ne vous laisserai plus rentrer dans le pays, je marcherai derrière vous avec mes troupes et les milices et garderai les passages qui débouchent sur le Song Ma. Si donc vous partez ce sera pour vous établir dans les Hua Panh, mais il ne vous sera fourni aucuns vivres une fois partis.

— Que faut-il faire alors? » dirent les chefs chinois.

« Aujourd'hui la guerre est terminée avec la Chine, » dit le commandant, « vous aviez suivi autrefois Liu Vinh Phuoc et le Ong Ba pour nous faire la guerre. Maintenant il vous faut retourner en Chine. Ici le pays a été dévasté et peut à peine vous nourrir. Vos soldats ont perdu l'habitude du travail et malgré les promesses faites, pas un seul Chinois ne se livre à la culture. Les populations sont fatiguées de vous nourrir et d'être rançonnées et pillées. Les chefs de canton demandent eux-mêmes à vous faire la guerre.

« Vous autres chefs qui avez de l'instruction, vous ne goûtez aucun plaisir dans ces régions reculées et vous n'y acquérez aucun profit. Retournez en Chine, ceux qui voudront continuer leur vie de soldat pourront entrer dans les troupes régulières chinoises, d'autres se livrer au commerce.

« Je vous promets de vous faire conduire en Chine en vous fournissant les vivres et les porteurs nécessaires. »

Les chefs un peu interloqués par ces propositions demandèrent huit jours pour réfléchir et discuter.

Le 13 mars les Chinois atteignent le commandant qu'ils rejoignent [illegible] sans nous. Ils demandent à les prendre en Chine.

Tout fut préparé pour cette [illegible] les chefs réunis. Cela avait lieu sur la ligne d'étape jusqu'à Laokay.

Le 14 mars tous les Chinois étant rassemblés à Nam Dinh, Au Chau [illegible] dit le commandant pour régler le départ de concert avec les chefs chinois.

Trois colonnes furent organisées, qui devaient se suivre à un jour d'intervalle.

La première colonne avec le lieutenant Grandjean et 20 tirailleurs était formée par la bande de Moc Chau dont Tinh Xen, était le chef et comptait 300 hommes.

La deuxième colonne, lieutenant Hutin et 20 tirailleurs, les Chinois de Muong Hang environ 400 hommes.

La troisième colonne avec le commandant et 20 tirailleurs comprenait les Chinois d'An Chau, de Maï-Son et divers groupes venant du Phuyen Chau ; elle comptait 500 hommes.

Soit un total d'environ 1200. Il y avait en outre un nombre à peu près égal de femmes, d'enfants et de vieillards, plus les coolies au nombre de 700.

C'était donc plus de 3000 bouches à nourrir.

Les Chinois emportaient avec eux les [illegible] de quelques chefs décédés, pour les ensevelir en Chine.

Le 17 mars la première colonne se mit en marche et fut suivie successivement par les deux autres à un jour d'intervalle.

Il était indispensable de fractionner les bandes. Les chemins sont étroits, et on ne peut y marcher qu'à la file indienne ; il y avait de fortes pentes à gravir, trois passages de rivières. Le fractionnement facilitait la marche, l'alimentation et le [illegible]

Le 24 mars la première colonne arriva à Hieu Trai (rive gauche de la Rivière Noire) où elle s'arrêta un jour et fut rejointe par la deuxième. La troisième fit séjour à Hit-hong (rive gauche de la Rivière Noire).

A Hieu-Trai, le chef chinois de la deuxième colonne mourut, ses hommes demandèrent un jour de repos, en plus, pour célébrer ses funérailles.

Ce chef avait fait appeler le commandant pour lui annoncer sa fin prochaine ; il lui recommanda ses compagnons qui lui avaient toujours été dévoués, et lui demanda de brûler son corps pour emporter ses ossements en Chine. Il mourut la nuit même et ses obsèques furent solonnellement exécutées avec tout le cérémonial chinois.

Le 1er avril, la tête de colonne atteignit Thanh Huyen et on prit un jour de repos

Le 5, séjour à Gia Phu et dans les villages voisins.

Le 8, arrivée à Laokay.

Le commandant avait envoyé à Laokay avant le départ de An Chau, une députation nommée par les chefs pour s'aboucher avec les mandarins chinois de la frontière Les chefs Chinois avaient affirmé au commandant qu'ils seraient bien reçus à leur arrivée en Chine par les mandarins militaires qui étaient d'anciens compagnons [illegible]

Le 10 avril tous les Chinois avaient passé le Fleuve Rouge.

Le mandarin de Laokay adressa au commandant une lettre dans laquelle il le remerciait des bons soins qu'il avait eus pour ses compatriotes et leurs familles.

Ainsi se termina cet exode qui inspira à Hanoï de très vives craintes.

Le commandant ne douta jamais du succès ; dans toutes les relations qu'il eut avec les pirates, il les trouva toujours exacts observateurs de leur parole. Un point essentiel c'est qu'il faut bien s'entendre, et très souvent nos chefs militaires et nos administrateurs sont trompés par les interprètes qui servent d'intermédiaires.

Pendant cette marche de 23 journées, la plus exacte discipline n'a cessé de régner ; pas un poulet n'a été volé, pas un habitant n'a été molesté.

Un seul fait se produisit à Duong Hui.

Le commandant avait fait préparer des approvisionnements de riz dans tous les gîtes d'étapes. Les vivres étaient contrôlés et distribués par un officier et un sous-officier. A Duong Hui le riz fut de mauvaise qualité ; le Quan Phong avait acheté à vil prix du riz avarié vendu à Bahoa par l'administration militaire ; les Chinois se prirent de dispute avec les notables qui délivraient le riz et un de ceux-ci reçut un vigoureux coup de bâton d'un pirate appartenant à la bande de Tinh Xen.

Le notable porta plainte au commandant qui fit appeler le chef.

Tinh Xen voulant faire un exemple appela son bourreau et offrit la tête du coupable. Le châtiment parut excessif au commandant qui fit réduire la peine à dix coups de bâton sur les épaules.

Le riz avarié fut changé et le Quan Phong puni d'une amende de deux bœufs qui furent sur le champ abattus et distribués.

A Laokay le commandant donna quelques gratifications aux chefs Chinois, pour leur permettre de continuer leur route, et on se quitta les meilleurs amis du monde.

Le commandant avait proposé de continuer la route avec les pirates jusqu'au Quang Si, qui est la province dont ils sont presque tous originaires.

L'itinéraire avait été tracé avec les chefs, il y avait encore trente journées de route.

L'opération de Vu Chau à Laokay avait coûté 4000 piastres à la colonie. Il est vrai qu'une grande partie du riz avait été fournie par la population du pays ou plutôt nous avions utilisé le riz mis en réserve pour la nourriture des bandes suivant les conventions prises à Takian.

Conduire les Chinois jusqu'au Quang Si, aurait coûté environ dix mille piastres.

On refusa le crédit en disant que la Chine avait reçu livraison des bandes et qu'il appartenait à l'autorité chinoise de les conduire au Quang Si.

Ce raisonnement, juste en Europe, eut pour résultat de contribuer à entretenir la piraterie à l'est du Fleuve Rouge.

Le Yunnan n'ayant pas d'armée, ces douze cents hommes arrivant sur la frontière étaient maîtres de la situation.

Les mandarins militaires, tous anciens pirates, avaient bien accueilli leurs compatriotes et anciens compagnons d'armes ; mais les autorités civiles de la province

Les vrais noms avec lesquels ces bandes sont connues [illegible] sont Liu Ta Mao, chef des pirates tonkinois du Yunnan, [illegible] avec le Quang Si, mais sous sa charge de bel parleur.

Les bandes s'établissent en Chine, passent par plusieurs [illegible] Hoan Long. Les plus grandes sont celles de Liu Vinh Phuoc [illegible] incursions au Tonkin ne cessent qu'en 1897.

Il fallait vivre, pour le pirate le fusil est son seul instrument de travail. L'opération est une véritable association commerciale ; des bailleurs de fonds avancent l'argent nécessaire pour les achats de munitions et d'armes. L'esprit d'association qu'ont les Chinois crée la discipline dans la bande ; les chefs qui sont généralement des gens expérimentés sont de vrais patrons jouissant d'une grande influence sur leurs hommes, très obéis, mais s'occupant d'eux, de leur famille. Après chaque combat, les cadavres des soldats sont enlevés et emportés pour qu'ils soient ensevelis suivant les rites et que leurs enfants puissent leur rendre le culte.

Il n'y a dans les bandes chinoises aucune idée de patrie ; elles auraient volontiers servi la France moyennant un salaire convenable et se seraient retournées contre la Chine. Il ne faut pas oublier que ces pirates sont les restes de l'insurrection des Taï Pings contre la dynastie, et qu'en combattant la Chine elles auraient repris leur rôle primitif.

Il est vrai que le maniement des bandes est chose délicate. Dupuy en 1873 avait su utiliser les Pavillons Jaunes ; un de ses lieutenants, le capitaine Georges commandait une bande de 600 hommes qui tint longtemps la campagne.

En 1884 on voulut encore utiliser les Pavillons Jaunes, mais on les mena si maladroitement que les pirates s'enfuirent avec les armes qu'on leur avait données, et allèrent grossir les rangs des Pavillons Noirs.

Ces bandes ont des habitudes qu'il faut respecter ; on ne peut les transformer en troupes régulières, et si on veut les utiliser, il faut appliquer les principes suivants :

Leur laisser leur organisation. Tous les ordres du chef français doivent passer par l'intermédiaire du chef de la bande. Respecter les mœurs, coutumes, institutions. Il faut avoir soin des malades, mais surtout des morts, aucun cadavre ne doit être abandonné, mais emporté. Les laisser se battre à leur façon en leur fixant seulement le but à atteindre. Les chefs savent admirablement choisir les positions et les organiser défensivement. On peut les lancer à l'assaut, mais en employant la méthode de Gordon qui commandait avec Li Hong Chang l'armée chinoise qui écrasa l'insurrection Taï Ping. Gordon donnait des primes, ou plutôt faisait marché avec des bataillons pour enlever une position ennemie ; des bataillons entiers se firent massacrer pour gagner la somme promise.

Les pirates ont d'excellentes pratiques dont nous pouvons faire notre profit. Pendant la marche de An Chau à Laokay, le réveil était sonné par les trompettes vers quatre heures, on se levait, on faisait cuire le riz et on faisait les bagages. A cinq heures départ. Il y avait halte toutes les deux heures ; à la première halte le riz cuit était mangé. L'étape était faite dans la matinée et on arrivait au gîte vers midi. Tout l'après-

midi était consacré au repos. Comme on bivouaquait, on avait le temps de construire de bons abris, puis de se baigner, laver le linge, faire brouter les chevaux, etc.

Les coolies étaient attachés à chaque escouade de dix hommes, portaient l'étiquette de l'escouade, étaient chargés d'une façon modérée ; ils prenaient les repas avec les pirates, et au même ordinaire ; il n'y eut ainsi qu'un très petit nombre de fuyards.

Peu de traînards, il y avait cependant des vieillards, des femmes et des enfants ; deux femmes accouchèrent en route ; on les mit à cheval pendant deux jours. Les cadavres de quatre morts furent emportés.

Il y a chez les Chinois un orgueil énorme ; quand on négocie avec des pirates, il ne faut pas affecter un ton de mépris, qui n'est d'ailleurs pas de mise.

Après avoir remis les bandes à l'autorité chinoise le commandant Pennequin rentra à Sonla par le Fleuve Rouge et le Than Hoa Dao.

Ainsi qu'on l'a vu, Huyen Khao, le chef des Pavillons Jaunes cantonnés en Chine au Nord-Est de Laï, faisait exception à la soumission. Il était connu pour avoir pris part à l'expédition de Luang-Prabang par Déo van Tri, et, avec ce chef, tenté d'arrêter les soldats français (colonel Pernot), à Bactann d'abord, puis à Chinheua. Tout en n'étant plus sur nos territoires il y jouait un rôle. La règle des bandes voulait que la troupe établie à Hang, sur le haut Song Ma, dépendit de lui. Le chef de celle-ci étant décédé, j'avais obtenu que les lieutenants en compétition pour le remplacer, et ils étaient quatre, fussent de l'entente. Deux vinrent à Takian ; parlant pour la bande, les deux l'engagèrent, elle fut comprise dans la soumission.

Tout aurait marché sans difficulté, si les circonstances n'avaient dérangé ces dispositions.

Le Régent d'Annam, le fameux Thuyet, réfugié à Laï, qui avait gagné les régions frontières devant nos soldats, avait emporté lorsqu'il quitta Hué avec l'empereur, un fort lingot d'or. Arrivé en Chine, hors de toute atteinte, il vit son devoir à en faire emploi pour un achat d'armes, qu'il expédierait aux rebelles d'Annam.

Pour faire l'envoi il n'eut qu'à s'entendre avec Huyen Khao.

Celui-ci venait d'apprendre la mort du chef de la bande installée à

Hang, pays en contact avec les confins que visait Thuyet. Négligeant les titres des compétiteurs qui étaient sur place, il donna la place devenue vacante à Hoan Dinh Qui, un des talahiés servant sous ses ordres, qui escorterait avec 25 hommes, le convoi des armes.

Ceci se passait à la fin d'octobre, lorsqu'après l'entente, nous allions à Laï.

Gagnant, par le sud, les bords du Song Ma cette expédition arriva à Hang.

Quand les lieutenants se virent ce chef qu'ils n'attendaient pas, avec un convoi contre les Français, ils le renseignèrent sur l'accord récent conclu avec nous, mais Hoan, déclara qu'il n'obéissait qu'au seul Huyen Khao, et il envoya piller nos hameaux dans le voisinage.

La séparation se fit dans la bande, les deux talahiés venus à Takian nous restant fidèles, prévinrent en hâte Pennequin, des faits qui s'accomplissaient.

Le chef de région écrivit à Hoan qu'il violait l'entente et, il le somma de s'en retourner avec tous les siens. S'il partait ainsi, sans nuire à personne au cours de trajet, il lui laisserait le passage libre. Puis, sans plus attendre, il fait convoquer les chefs des Chinois des bandes soumises. Tous veulent marcher contre Hoan Qui, il promet dix piastres par tête coupée si l'on doit agir, et il mobilise 30 légionnaires, 200 tirailleurs et 300 Chinois.

Le 19 janvier il était à Hang. Hoan parti la veille avec 300 hommes, laissait une lettre dans chaque village pour le commandant, disant observer la proposition, ne faire aucun mal aux populations, priant qu'en échange, on le laisse aller.

Dans ces conditions, Pennequin suivit pendant quatre jours la bande en retraite. Disloquant alors son expédition, il garde avec lui 25 tirailleurs pour la surveiller. Des Chinois malades tombaient dans ses mains, il les fit soigner et les fit rejoindre le gros de leur troupe. Hoan lui écrivit, demandant un jour de repos à Khoai, qu'il lui accorda.

Le 20 février l'exode s'achevait.

En 90, à la fin d'avril, le chef du Yunnan ne parvenant pas à être

obéi par Huyen Khao. fit marcher sur lui, mille musulmans. La bande en entier. femmes et enfants, passa la frontière, préférant se rendre aux autorités de la colonie plutôt qu'aux Chinois. L'intervention de Déo van Tri la fit accepter par le Résident qui la désarma : les hommes mariés à des femmes thaïs, environ 200, et parmi eux Khao, trouvèrent à Laï et dans les cantons, de bons répondants et s'y établirent. Mais les 300 autres conduits à Hanoï pour rapatriement aux lieux d'origine. Quang Si et Quang Tong, furent regardés comme criminels. On les expédia au pénitencier de Poulo-Condor, puis on reconnut que c'était à tort. On les ramena de là au Tonkin pour les relâcher à l'endroit frontière le plus rapproché. Loin de leur pays, privés de ressources, ils grossirent les bandes qui, à cette époque, pillaient la région autour de Moncay.

Quant à Huyen Khao, le Gouvernement de l'Empire Chinois l'ayant réclamé, il lui fut livré, à la condition qu'il ne serait pas condamné à mort. La fin immédiate eut pourtant, pour lui, été préférable au mode féroce d'emprisonnement sous lequel bientôt sa vie s'en alla

Fig. 6. — Mme Dieulefils et le prélat de trois ethnies.

SOUMISSION DE MUONG-LAI

LAI CHAU

15 *Octobre*. — Je suis à Vanbou depuis avant hier avec le Quan Phong.

Pennequin nous joint dans la matinée.

Ce lieu est celui où, en février avec la colonne, la première fois j'ai pu contempler la Rivière Noire. Ainsi que Takian — c'est un petit port desservant Sonla.

Pendant les six jours qui ont précédé, des accès de fièvre m'ont anéanti

Ngin a pris ces notes :

M. Massie a quitté Takian allant à Sonla. MM. Vacle et Nicolle

emmenant le reste de notre bagage, l'y retrouveront dans une semaine.

« M. Kuntz malade, revenant de Laï est passé le 10 allant à Hanoï. Objet d'une attaque à coups de fusil, au sortir des gorges, devant le Nam Ma, il a échappé grâce à ses rameurs. Il nous a dépeint la situation du poste qu'il quitte, sous un mauvais jour, et donné conseil de hâter la marche. Il est remplacé par M. Bedel, lieutenant de zouaves.

Fig. 1. — Mœurs. Le marché

« Le 11, trois hommes du prince Mingoon, prétendant au trône de la Birmanie, n'ayant pu gagner leur pays par Laï en raison des troubles, rentrent au Tonkin ; ils nous ont salué et dit leur mécompte. »

Le 13, à Takian, j'ai été porté à bord de ma barque. Voyant mon état, Vacle m'a conduit jusqu'au rendez-vous et est revenu rejoindre Nicolle.

16 *Octobre*. — Outre nos pirogues, le convoi pour Laï, comporte dix barques que l'on a chargées de ce dont ce poste a le plus besoin. Douze tirailleurs formeront l'escorte.

Je vais un peu mieux.

Départ à trois heures. Arrêt à Oudon : nous y apprenons qu'un convoi de riz, naviguant vers Laï, a rétrogradé devant une attaque.

Un mot envoyé par M. Bodel, dit au commandant que [illegible] a du mais pour la garnison.

Le Quan Phong annonce que trois de ses postes, Nam Ma, pris d'ici, Tafine, Chaubeun viennent d'être pris par Dyo van Tri. Il nous dit ces faits sans étonnement, ni aucun regret, puis sans transition, il fait étaler, en vue de les vendre, des boîtes de lait, du tabac, du sel et des allumettes dont il a toujours ample provision grâce à des pirogues répétitionnées.

Sur le soir, Kam Dou, apprend au village qu'à Nam Ma, l'agent qui y avait Quan Phong, avait fait frapper de coups de rotin, un des habitants, parce qu'il disait que pour ramener la tranquillité, nous proposerions aux maîtres de Laï de nous reconnaître.

Il a aussi su que tous les Méos du plateau voisin, s'étant révoltés, suite d'exactions, en ont fait s'enfuir les gens du Quan Phong.

17 *Octobre*. — Nous hâtons la marche. Après une trêve à peine d'un jour, la fièvre me reprend plus violente encore.

20 *Octobre*. — Quin Hai où j'ai eu un si bon accueil il y a six mois, est devant nos barques. Je ne puis que voir sans leur dire un mot, les gens accourus pour me saluer.

Il m'est impossible de prendre des notes.

21 *Octobre*. — Un pressant appel lorsque le convoi s'éloignait du bord, nous a arrêtés.

C'est un cavalier venu de Sonla.

Massie nous annonce qu'un malheur affreux frappe la mission. Le pauvre Nicolle resté à Takian, malade le 12, est mort le 19, accès pernicieux, dans les bras de Vacle qui, près du rivage, a marqué sa tombe sous de gros galets.

Homme courageux et caractère doux, que les indigènes aimaient comme nous, notre compagnon avait cinquante ans.

Nous sentons sa perte douloureusement. Toutes les pirogues se sont

rapprochées pendant que je lis avec Pennequin, le navrant message. En entendant Ngin leur dire tout bas la mort de l'ami, Kam Houil et Kam Doï, rameurs, serviteurs se sont tus soudain, un silence morne étreint tous les cœurs ! Quand je fais le signe de suivre la route vers où le devoir veut que l'on se presse, les bons bateliers laissent le courant séparer les barques, et leurs avirons cherchent l'eau sans bruit.

23 *Octobre*. — Voici le Nam Ma ; s'il y a danger du fait de rebelles, il commence ici. A ce confluent, il reste les cendres du poste qu'avait l'agent du Quan Phong. Nous y installons un agent nouveau ; il reçoit des ordres pour que sa conduite ne puisse pas nuire à nos intentions.

Quan Phong nie toujours qu'on puisse s'entendre avec ceux de Laï, Kam Houil et Kam Doï, craignent qu'il n'agisse en dehors de nous pour gâter les choses, nous le surveillons.

Kam Doï est monté sur la plus légère barque du convoi ; près du commandant, il sert d'éclaireur.

25 *Octobre*. — Un coup de fusil part de la forêt à l'entrée des gorges, jette un peu d'alarme, mais le commandant, d'avance a prescrit de ne riposter que d'après son ordre.

Le convoi s'arrête sauf une pirogue qui, forçant de rames, accoste le bord. Kam Doï saute à terre, il court en criant vers les assaillants : « Je suis votre chef, je suis votre ami ! » Surpris ils l'attendent, ils le reconnaissent, se jettent à ses pieds ! Ce sont des Méos de son territoire ; il nous les amène, ils sont confondus ! Ils croyaient avoir affaire au Quan Phong. Pennequin rassure leur petite troupe, lui promet la paix, s'enquiert de la route, les charge d'aller en hâte au village, donner la nouvelle de notre arrivée, et dire qu'on porte au poste de Laï, les provisions que l'on voudra vendre ; là, il entendra les réclamations et fera justice des fautes commises.

Kam Doï nous traduit, débordant de joie de nous voir contents, il nous remercie d'avoir eu confiance.

Quan Phong trouve fou ce mode de faire ; son moyen est simple de régler les choses, il faudrait couper la tête aux brigands qui ont pu oser nous barrer la route. Nous nous attachons à lui expliquer, une fois de plus, qu'il devra donner ordre à ses agents de suivre nos vues, sinon ils seront renvoyés chez eux.

Malgré les bons soins que tous me prodiguent, je suis dans l'état le plus pitoyable ! Je songe, un moment, qu'il faudra peut être confier ma mission à mon compagnon ! Puis je réfléchis qu'à Luang-Prabang, Cupet, Nicolon, le roi, le satou, la population anxieux m'attendent, que dans le passé, j'ai été souvent plus malade encore, à Pitchay surtout, il y a un an, presque jour pour jour, alors j'étais seul ; je suis moins à plaindre, je ris de ma fièvre : il me faut guérir.

26 *Octobre*. — Nous sommes à Laï ! Le poste est sans vivres sauf quelques bœufs ; mais M. Bedel a su s'arranger pour la subsistance de ses tirailleurs. Son plus grand souci, défaut de nouvelles, meurt en nous voyant. Un sous-lieutenant, M. Doineau, et un médecin, le Dr Mesnier, complètent son poste.

27 *Octobre*. — Grâces aux Méos amis du Kam Doï, les gens des montagnes ont eu connaissance de notre présence. Les ordres donnés les laissent passer, et ils se hasardent à nous apporter légumes et riz.

Les renseignements puisés auprès d'eux, montrent que la gêne est simplement due aux gens du Quan Phong. Ils entourent Laï de leurs petits postes, ne permettent pas qu'on l'approvisionne, et ils vendent cher, à son commandant et à nos soldats, ce qu'ils accaparent n'importe comment. Depuis quelque temps, ces osés pillards prennent aux villages l'argent et les vivres, même des enfants et aussi des femmes. De là la révolte que nous connaissons, contre les trois postes dont les habitants craignant la vengeance de la garnison, se sont retirés au fond des forêts. Laï se trouvait donc réduit à famine par nos auxiliaires.

Par ailleurs ils disent : Que Déo van Tri, depuis la colonne de M. Pernot, n'a pas accompli un acte de guerre contre les Français. Au mois de septembre, il se préparait à attaquer Laï. Il eut la nouvelle de notre venue, il se retira seul, à Muong Té, à 8 jours au nord, laissant son cadet, avec 300 hommes en observation près de Muong Mo.

Et M. Bedel nous informe encore que le courrier entre Laï et Khoaï ne peut être fait par les miliciens qu'a ici Quan Phong : guettés, ils sont tués, dans des embuscades.

Par Quan Phong les choses sont autrement vues. Si nous n'attaquons pas Déo van Tri jusqu'en son repaire, nous nous trouverons avant qu'il soit peu en grand embarras : « Je puis réunir en tout 300 hommes, si vous-même venez avec vos soldats, avec les Chinois, nous réussirons ; je prendrai sa tête, et tout son trésor, ce sera fini ! »

Quand il est sorti, Kam Doï nous dit : « Voici une lettre que Kam Houil écrit à tous ses parents pour les aviser de votre présence, et leur demander de lui envoyer de suite une barque afin qu'il leur porte vos propositions. »

Nous lui répondons que c'est entendu.

Un de ses Méos porte le message.

Le courrier sera désormais conduit par un officier et des tirailleurs.

Quan Phong nous prévient qu'il a invité les chefs des villages à nous saluer ici, dans cinq jours.

28 *Octobre*. — Un Méo qui l'a autrefois servi, vient dire à Kam Doï que l'agent nommé aux fonctions de chef du canton de Moun, pendant qu'il était prisonnier au Siam, lui a pris sa femme, menacée de mort si elle refusait, et s'est emparé de ses deux chevaux, de quarante buffles et de sa maison.

Kam Doï hors de lui, conte son malheur. Pennequin le calme en lui promettant de ramener l'ordre. Pendant ses trois ans de captivité, il ne

pouvant guère manquer d'arriver des faits déplorables en pays trouble autant que le sien.

Vers le soir arrive un chef de Méos, sachant la présence de Kam Houil à Laï, il accourt s'offrir.

Les renseignements qu'il donne confirment ce que nous savons. Il va prévenir dans tous ses hameaux, que nous venons faire la tranquillité et que, chacun d'eux doit participer à ce résultat qu'il faut donc qu'ils cessent de rester en armes.

Il part en disant : « Le pays ruiné ne pouvant plus vivre, il ne nous restait qu'à chercher ailleurs. »

Les Méos nomades et indépendants, sont actuellement les seuls habitants du pays de Laï. Les thaïs ont suivi leurs chefs dans les bois.

Kam Doï est précieux : il parle Méo comme il parle thaï, annamite, chinois.

29 *Octobre*. — A trois heures je vois deux barques descendre la Rivière Noire. Ce sont les premières depuis que le poste a été créé il y a dix mois.

Kam Houil joyeux, reconnaît les siennes. Kam Doï très ému, revient de la berge où les envoyés n'osent débarquer, il prie qu'on envoie quelqu'un qualifié pour les inviter à venir à nous, et nous avertit que les six rameurs ont leurs carabines.

C'est M. Bedel qui les a reçus.

Ils sont très troublés, répondent à peine à l'accueil aimable. Ils n'ont jamais vu de près des Français ; nous prions Kam Doï de les emmener afin de causer un peu dans sa case ; ils viendront nous voir lorsqu'il les aura mis au point qu'il faut.

L'arrivée des barques est d'un bon présage, chacun la commente et en est content.

Seul notre Quan Phong s'attache à donner la note inquiète : « Nous perdons du temps. Kam Houil parti, pourra se moquer, ne pas revenir ! »

Puis il nous apprend que Thong Ta Thuyet est à la frontière, qu'il a fait passer la Rivière Noire en recevant l'aide de Déo van Tri, à des partisans allant au Song Ma avec des fusils!

Il tient ces détails des rameurs des barques.

Kam Houil et Kam Doï, vers le soir amènent les deux envoyés qui, dans l'entretien ont pris assurance :

« Pendant que Kam Houil s'en ira à Mo, l'un de nous ici le remplacera.

— C'est bien inutile, nous avons confiance et nous n'avons pas désir de garder quelqu'un en otage.

« Kam Heun, notre chef, l'a voulu ainsi.

« Dès longtemps déjà nous connaissions vos intentions bonnes pour le peuple ; nous vous attendions. Nous vous remercions au nom de nos chefs, d'avoir ramené celui de leurs frères en captivité, que nous saluons. Quant aux habitants du pays de Laï, ils sont malheureux jusques aux limites du plus grand désastre. Si les choses vont comme vous l'avez dit, ils auront été sauvés de la mort. »

Puis, à nos questions, ils ont répondu : « Les soldats de Laï n'ont jamais fait d'acte contre les Français dont tout le pays sait les qualités ; mais les partisans de votre Quan Phong sont tous des pillards que vous ne pouvez songer à garder, et l'on ne peut pas en vouloir aux gens qui se vengent d'eux. »

En ce qui concerne Thuyet, ils confirment ce qu'on nous a dit, sauf pour sa présence sur notre frontière ; il y est venu mais il en est loin. Ils ne cherchent pas à excuser l'aide que Déo van Tri lui aurait donnée sinon par ces mots : « Il n'est pas un seul des chefs annamites qui n'eût fait de même, Quan Phong le premier. »

Quand nous exprimons notre bon espoir de voir réussir Kam Houil dans sa course ; faisant allusion à leur ennemi qui est dans nos rangs, ils disent être sûrs que s'il n'y avait dans la question que les seuls Français, tout s'arrangerait à leur volonté.

Ils s'en vont contents. Ce soir ils feront visite au Quan Phong.

30 *Octobre*. — Kam Houil est parti.

Déjà l'abondance règne dans le poste, il devient facile de se procurer volailles et porcs.

31 *Octobre*. — Départ du courrier que M. Bedel et des tirailleurs vont accompagner.

Voulant être au point sur ce qui se passe à Moun, le canton dont Kam Doï était le chef autrefois, le commandant place près du lieutenant, un vieux serviteur de l'ami dévoué qui met tout son cœur à nous assister.

1er *Novembre*. — Régulièrement le Quan Phong vient voir le chef de région ; il fait remarquer que pas un des chefs qu'il a convoqués pour nous saluer n'a fait de réponse, et il lui propose d'aller les châtier. Mais le commandant dit qu'il croit connaître pour quelle raison, aucun n'est venu, et il lui demande de ne plus tenter en dehors de lui, semblables démarches.

2 *Novembre*. — Le Quan Phong reparle du régent Thuyet, insistant sur l'aide que Déo van Tri lui aurait donnée. Il ne cache pas son désir ardent de nous animer contre l'adversaire qu'il nous semble craindre au delà de tout, et nous regrettons d'avoir amené, pour débarrasser les cantons du sud, cet agent gênant. Pas un jour ne passe sans qu'il ne s'enivre d'alcool et d'opium ; nous devons veiller, car surexcité il peut faire un coup brouillant nos affaires.

Pour le détourner de l'idée qu'il a, nous le ramenons sur Thong Tha Thuyet et lui demandons si, à l'occasion, il ne serait pas homme à l'arrêter.

Sans être surpris il a répondu qu'il n'oserait pas, par peur de vengeance de ses partisans, toucher de la main, cet oncle du roi. S'il le rencontrait, tombant à genoux, il s'inclinerait, le plus humblement qu'il serait possible.

Pendant la soirée, un piéton apporte un mot de Kam Houil : Ses deux

vieux parents et Déo van Tri sont à Muong Té à huit jours de Laï. Mais un de ses frères, et deux chefs viendront, demain nous saluer.

3 *Novembre*. — Kam-Houil, qui arrive, nous présente son frère, le jeune Kam Koui, 22 ans à peine, et deux mandarins dont l'un porte trace d'une balle au visage reçue en luttant contre nos soldats.

Le jeune homme plaît, son regard est franc, sans inquiétude à notre contact ; il parle tandis qu'on le fait asseoir. Kam Houil est content de notre impression.

Kam Koui nous exprime la reconnaissance qu'éprouvent les siens de la délivrance des mains des Siamois, de Kam Houil son frère et, tout leur espoir que je pourrai faire revenir chez eux, les autres captifs ; si je réussis, je serai béni par le vieux Kam Seng, et la pauvre mère restée demi-folle depuis les trois ans qu'on les leur ravit.

« Mon père et Kam Oum (ou Déo van Tri) en allant au loin, ont chargé Kam Heun, second de nos frères, chef de nos soldats, de la direction de nos intérêts. Tout ce qu'il fera sera approuvé.

« Kam Heun a donné des ordres à tous, pour qu'on soit en paix, et qu'on laisse aller les marchands, les barques ; mais il ne peut pas venir jusqu'à vous, non qu'il n'ait confiance mais, parce qu'il craint l'offense d'un homme qu'il sait vous devoir pleine obéissance, mais qui vous présente aux gens du pays comme uniquement venus pour l'aider à exécuter son but contre nous. »

Kam Koui continue : « Tout ce que vous fites pour tirer mes frères des mains des Siamois, me fait vous aimer ; l'accueil à Hanoï par le général de Kam Houil mon frère, m'amène à m'offrir à vous, pour toujours ; où vous le voudrez, je voudrai vous suivre, voulez-vous de moi ? »

Pennequin demande : « Vous conviendrait-il, d'être thao-ly du poste de Laï ? »

Kam Koui rayonnant, salue, répond « oui ! »

— Considérez-vous désormais comme tel, prenez ce service. »

Les deux mandarins, demain vont aller informer Kam Heun. Cepen-

dant les frères ne nous cachent pas qu'on ne peut compter, vous le savez aime tant que le Quan Phong restera à Laï. » la lettre envoyée par lui par cet homme, montre qu'avec lui, nul arrangement ne sera possible.

J'entendant ces mots, nous les regardons, « de quoi s'agit-il ? »

Kam Doï a connu indirectement l'envoi par Quan Phong, d'une circulaire en termes violents dans tous les villages. S'il ne l'a pas dit avant ce moment, c'est parce qu'il a cru que nous le savions.

Le Quan Phong prévient dans ce document, qu'il est nommé chef des Douze Cantons depuis près d'un an, que les chefs de Laï n'étant pas soumis, il est arrivé avec des soldats, et un commandant, et M. Pavie il invite donc les chefs des pays à se présenter afin de faire acte de soumission et de le saluer. Il pardonnera à ceux qui par crainte, suivent la fortune de Dêo van Tri, un homme mauvais, il regardera ainsi qu'ennemis, ceux qui dans cinq jours n'auront pas voulu être à son appel, il ira alors châtier leurs villages en détruisant tout et massacrant tout. Et Kam Doï ajoute, que Kam Heun détient plusieurs exemplaires de la circulaire.

Kam Doï nous conseille pour en finir vite, d'aller tous les deux jusqu'à Muong Tê voir le vieux Kam Seng.

Je suis trop malade pour un tel voyage si bien dans mes goûts, et le commandant ne peut s'éloigner autant de son poste.

Kam Doï le comprend et tous se retirent pour se concerter.

Ngin alors demande d'aller à ma place, présenter nos offres, J'accepte, et il court en parler aux thaos. Bientôt ils reviennent : Il est entendu que Ngin et Kam Doï conduits par Kam Koui, vont à Muong Tê.

En deux mots voici nos propositions : Rétablissement des chefs du pays dans leurs situations. Ils relèveront du seul résident et pas du Quan Phong dont les miliciens seront retirés dès que ceux de Laï seront en mesure de les remplacer.

Les thaos déclarent qu'ils sont sûrs d'avance que nos conditions seront acceptées puisque le Quan Phong est le seul obstacle, ils nous prient encore d'avoir eu pitié la population, d'écarter de Laï l'ennemi haineux qui cause le trouble.

4 *Novembre.* — Le lieutenant Bedel avec le courrier, revient de sa course qu'il a accomplie sans difficulté.

Le capitaine Fayn commandant à Khoaï, prévient Pennequin qu'il a poursuivi inutilement 50 partisans de Thong Ta Thuyet transportant des armes, qui ont pu passer à un jour au Sud s'en allant vers l'Est.

Il informe aussi, que MM. Massie, Garanger et Vacle seront réunis à Khoaï dans cinq jours.

Le vieux serviteur envoyé à Moun, n'a pas réussi à se renseigner, le chef de canton qu'a choisi Quan Phong, a su faire le vide tout autour de lui.

5 *Novembre.* — Ngin est parti hier avec les deux thaos ; il prendra des notes.

6 *Novembre.* — Un radeau accoste, apportant un bœuf offert par Kam Heun. Un billet de Ngin dit que bien reçu par ce chef à Mo, il en part demain continuant sa route.

11 *Novembre.* — Depuis hier, la pluie tombe torrentielle !

Le lieutenant Doineau revient à son tour de conduire à Khoaï un courrier postal. Tous nos compagnons y sont arrivés et sont bien portants. Il a ramené le chef de Moun qui nous fait obstacle, que le commandant veut interroger, et qu'il gardera.

Aucun incident au cours du voyage.

14 *Novembre.* — Pour réinstaller la population de quelques hameaux et de Chinh Heua, cachée dans les bois, Pennequin sera absent quatre jours avec le Kam Houil.

16 *Novembre.* — Cinq mètres de crue, suite de la pluie qui ne cesse pas, vont retarder Ngin.

C'est le 8 octobre, qu'il y a un an, j'ai vu à Pitchay la dernière averse. Le prolongement de la mousson tiède, me maintient malade ; je n'ai encore pu quitter la maison !

17 *Novembre*. — Le commandant est de retour à Laï. Voyant la bonté que les Français mettent à tout arranger, les chefs des hameaux et de Chinh Heua, lui ont tous avoué que c'étaient eux mêmes qui avaient chassé à coups de fusils, les gens du Quan Phong. « Nous étions à bout par leurs exigences et, quoique sachant que cette action causerait pour nous, perte des récoltes, nous nous y étions enfin résolus. »

Jugeant inutile d'y laisser un poste, Pennequin ramène le detachement qu'on y avait mis après cette attaque.

18 *Novembre*. — Le Kam Houil avise son frère Kam Heun, de l'opération faite à Chinh Heua, et lui fait connaître qu'on va procéder de même façon dans tous les villages qui sont dans ce cas.

Le courrier arrive. Aucun incident. Un sous officier a conduit l'escorte dont on va bientôt pouvoir se passer.

Des instructions que le commandant a reçues d'Hanoï, disent qu'il serait peut-être à propos, qu'après les questions de Laï terminées, au lieu de se rendre à Theng avec moi, il rentre à Soula où les intérêts de la résidence semblent l'appeler.

Tous deux aussitôt nous allons écrire afin d'insister sur l'utilité d'établir à Theng un poste français : déjà les Siamois y sont installés : il est évident que si j'y vais seul ou même escorté, ils n'évacueront pas la citadelle comme au mois de mars.

19 *Novembre*. — J'ai eu la surprise de voir Nicolon, venu me rejoindre en santé parfaite. Cupet, prêt à repartir, est resté là-bas.

Il a voyagé de Luang-Prabang jusqu'ici, si vite, dix-sept jours au plus, que, sans hésiter, j'y vois l'intérêt de notre adversaire qui l'a convoyé.

Le but de sa course est de m'informer que Siam effectue un sérieux effort sur tous les confins jusqu'à Muong Theng. Que le Surrissak, avec 300 hommes, est près d'arriver sur beaucoup de barques.

A peine avons-nous échangé deux mots, qu'un jeune Siamois, que je connais bien, vient se présenter. Il se nomme San, il est le beau-frère de son général et, aussi le frère de ce pra Payrath, chef de la mission rencontrée à Laï, 11 mars dernier. Parlant le français très correctement, il offre les vœux de son grand parent qui viendra me voir quand je serai de retour à Theng.

J'ai compris de suite ; c'est pour Nicolon qu'il fit le voyage, mais il a un but, c'est de bien apprendre ce que nous faisons, ce que nous pensons, ce que nous voulons.

Pennequin le loge chez les officiers. Je dois faire en sorte qu'il parte demain.

Un courrier, par barque, arrive de Mo ; Kam Heun nous écrit que Ngin et Kam Doï, sont près d'être ici. Par ailleurs, il dit que les habitants de Thong, de Nam Ma et de Bactantraï seraient très heureux s'ils pouvaient revoir leurs champs dévastés ; avant de s'y rendre ils désireraient que nous retirions les miliciens qu'y a le Quan Phong.

Les ordres utiles vont être donnés par le commandant.

En faisant ainsi revenir le peuple au pays désert, sans attendre que nos deux envoyés nous aient dit leur course, Kam Heun nous montre qu'il est sans défiance.

20 *Novembre*. — L'officier siamois venant pour causer, je lui ai appris qu'il s'en va demain avec le courrier, et rentrera seul au poste de Theng, Nicolon restant avec la mission. Puis, en semblant croire que le Surrissak ne vient que pour moi, et par politesse, je lui fais connaître que, dans quinze jours, je serai en route pour aller à Theng, que le commandant qui a 800 hommes, y amènera à cette occasion, un détachement pour la garnison.

Le lieutenant San, très interloqué, aurait désiré discuter un peu : tenant avant tout à ce qu'il rapporte très exactement, à son général, ce que je lui dis, je prie qu'il le note. Changeant de sujet, j'annonce un courrier pour demain matin, c'est M. Doineau qui le conduira, il

l'accompagnera jusqu'à Muong Thong où sont à l'attendre ses soldats siamois. Il expliquera à son général que je partirai pour Luang Prabang avec la mission actuellement à Khoun, en laissant à Theng le chef de région, dont dépend ce poste. Après un moment tout est convenu.

21 *Novembre*. — L'officier siamois vient de s'en aller avec le courrier. Il avait compté séjourner à Laï jusqu'à mon départ et m'accompagner. C'était assez simple ! Dans les circonstances où nous nous trouvons, nous n'avions que faire d'un témoin pareil qui a déjà pu répandre le bruit que dans peu de temps, nous nous en irions devant les Siamois ! Racontant cela, le Kam Houil observe que la peur du Siam a une part grosse dans l'hésitation des populations. Ses frères écrivent à leurs vieux parents, de quel avenir ils sont menacés s'ils viennent à nous tant qu'eux sont captifs.

22 *Novembre*. — Après seize jours, Ngin est de retour avec le Kam Doï et le jeune Kam Koui, et deux mandarins à qui le Kam Seng a confié le soin de nous présenter la réponse qu'il fait aux propositions.

Ngin ayant écrit scrupuleusement, en cambodgien, tout ce qui s'est dit, tout ce qu'il a vu, au cours de sa route, je traduis ses notes dont un résumé ne saurait donner le caractère simple et les qualités.

4 *Novembre*. — Je suis parti à onze heures du matin. Avec moi vont voyager Kam Doï de Muong Mouni et Kam Koui, fils de Déo van Seng. Nous avons chacun une pirogue.

A quatre heures halte. Comme nos pirogues sont très petites, nous faisons un gourbi pour coucher sur la berge, malgré la crainte du tigre.

Nous nous sommes alors aperçus que nous avions oublié notre sel, et, pour manger le soir, Kam Doï a envoyé deux hommes pour en demander un peu à Pa Meng où se trouve un avant-poste des thaos de Laï.

Quand ces deux hommes sont revenus à la nuit, ils nous ont appris que les gens de Pa Meng étaient allés avertir Kam Heun de notre arrivée.

5 *Novembre*. — A 7 heures nous sommes à Pa Meng. Trois mandarins, dix soldats, deux trompettes avec six chevaux, ont été envoyés au devant de nous par Kam Heun.

Les soldats sont armés de Sniders, leurs trompettes sont de longs instruments de cuivre comme ceux des Chinois ; ils n'ont pas d'uniformes.

Une heure après nous atteignons Muong Mo.

Le Kam Heun nous accueille bien, il a 90 soldats. Le matin à cinq heures, et le soir à 8 heures, on tire un coup de fusil. Ensuite on frappe le gong et les trompettes sonnent. « C'est l'usage chinois, » m'a-t-on répondu.

Les habitants du village ont fui dans les bois. Ceux de tout le pays, depuis Laï jusqu'à un jour d'ici, se sont aussi sauvés depuis longtemps.

Le poste est au milieu des rizières ; ni palissades, ni défenses.

Quand le soir nous avons parlé avec Kam Heun, voici ce qu'il a dit après avoir entendu nos paroles :

« Toute notre famille est reconnaissante à votre chef, d'avoir ramené mon frère Kam Houil de Luang-Prabang, je serais allé de grand cœur le remercier, et écouter les propositions des autorités françaises si je n'étais retenu par une inquiétude que je ne puis pas surmonter. »

Le Kam Doï l'interrompt pour faire l'éloge de M. Pavie avec qui il a été sept mois. Puis il parle de l'accueil que le général en chef a fait à tous à Hanoï, et des bonnes dispositions dans lesquelles il est pour ramener la tranquillité dans le pays de Laï.

« Mon frère nous a persuadés de la sincérité de ceux qui vous envoient, » a repris Kam Heun, « ce qui me retient, ce qui fera hésiter mes parents, laissez-moi vous le dire.

« Il y a quatre ans, quand les Siamois sont venus à Muong Theng, ils nous ont fait demander de venir les voir pour fournir des renseignements sur le pays au pra Piphat (M. Mac-Carthy), nous avons répondu à leur appel et avons été très bien reçus.

« Lorsque deux ans plus tard leur général est aussi venu dans ce même canton, il a fait appeler notre père et Kam Oum (Déovantri). Sans doute nous savions bien qu'il voulait, comme il l'a fait dans les autres cantons thaïs, nous retirer nos titres annamites pour nous donner des titres siamois ; nous sentant assez forts, nous étions décidés à ne pas accéder à ses désirs, mais nous pensions comme c'est l'usage de tous nos pays, pouvoir au moins jusqu'au refus, rester en bonne intelligence.

« Notre père trop vieux ne put faire le voyage, il n'envoya pas, non plus le Kam Oum, mais il mit en route trois autres de ses fils, le Kam Sam, le Kam La et le Kam Houil. Il leur donna une escorte de cent cinq hommes à cause des pirates du chemin.

« Le chef siamois mécontent de cette réponse à son appel, chargea de chaînes mes trois frères et les fit partir pour Siam comme des criminels. Il se saisit des armes cent huit fusils, et se retira rapidement sur Luang Prabang.

« Lorsque mon vieux père apprit cette trahison il envoya en toute hâte à Theng. On cacha l'événement à notre mère. Les courriers ne purent joindre le général et revinrent.

« Notre vieille mère devint à moitié folle de douleur. Nous prîmes une résolution désespérée. Tout le trésor de Laï fut employé à lever une grosse troupe formée de gens du pays et de bandes chinoises. Kam Oum en prit le commandement.

— Vous savez ce qui se passe, vous êtes à Luang-Prabang, lors de [illegible]

— Aujourd'hui deux ans se sont écoulés, notre père malade, notre mère [illegible], presqu'idiote par le malheur, désespèrent de voir près d'eux leurs enfants, avant leur mort.

— A nos supplications, à nos prières, les Siamois répondent par des paroles qui nous donnent un jour de l'espoir, un autre de la crainte, ce sont des menaces si nous nous rallions aux Français, ce sont des promesses, trop belles pour que nous y puissions croire, si au contraire nous devenons fidèles sujets du Siam.

« Et lorsque nous leur exposons notre misère actuelle, que nous leur montrons nos populations mourant de faim dans les bois, ils nous offrent un asile à Bangkok comme remède à nos maux.

— Nous croyons les Français plus droits que les Siamois, ils sont devenus les maîtres du grand pays annamite dont nous dépendons, comment pourrions-nous, nous si petits, leur résister? Quand nous pensons à leur demander le retour sur nos terres, l'idée que les Siamois traiteront mal pour nous punir, ceux des nôtres qu'ils gardent en otage, nous vient naturellement.

« Et qui nous assure qu'après avoir été bien accueillis par les chefs français, nous ne serons pas molestés par ceux auxquels ils ont confié la direction du pays.

— Le Chao de Muong Chan qu'ils ont nommé Quan Phong et fait chef de tous les cantons thaïs est notre irréconciliable ennemi, jamais il ne prendra confiance en nous, jamais nous n'oserons nous fier à lui, nous mettre à sa discrétion.

— Vous Kam Doi le connaissez, répétez aux chefs français son passé et le nôtre, dites-leur comment cet homme du peuple, guide actif des Pavillons Noirs dans nos cantons, nommé en reconnaissance de services rendus, chef du Muong de Chan par Liu Vinh Phuoc, est devenu peu à peu notre ami, comment nous l'avons sauvé de la mort lorsqu'accusé par ces mêmes Pavillons Noirs d'avoir empoisonné ceux des leurs qui exploitaient les mines d'or de Hit-Hang, nous lui avons donné l'hospitalité et obtenu pour celui qui mangeait, fumait et dormait avec nous, qu'on cessât les poursuites, qu'on le reprit en amitié.

« Vous leur direz surtout comment n'ayant pu épouser une de mes sœurs, qui ne l'aimait pas, il est devenu notre ennemi, dites-leur nos luttes et rappelez leur qu'ayant guidé les troupes françaises vers la Rivière Noire, il s'est gardé de nous offrir le moyen de nous soumettre à une force que nous ne pouvions espérer arrêter.

« Maintenant il est avec les Français à Laï, s'il fallait le croire, ce sont eux plutôt qui sont avec lui. Il a, nous le croyons du moins, grande influence sur eux, nous le savons capable de toutes les perfidies; tant qu'il sera à Laï nous n'oserons nous y rendre, mon frère aîné non plus que moi. Cependant nous avons envoyé le Kam Koui notre plus jeune frère dire notre bonne volonté aux chefs français.

« Nous n'avons jamais eu le désir de combattre les Français ou les Siamois, nous luttons seulement contre les pirates qui désolent notre frontière et contre les gens du Quan Phong.

— Ceux-ci [illegible] lesquels les habitants des points qu'ils sont venus [illegible]

essayé de s'entendre, ont commis à leur préjudice de telles exactions qu'ils les ont fait fuir dans les bois et les ont amenés à les combattre afin de pouvoir récolter le riz qu'ils avaient semé. Les Français sont justes, ils verront vite clair s'ils le veulent.

« Nous avons besoin de la pitié des chefs qui vous envoient, la moitié de nos populations va mourir dans les bois si la paix ne se fait pas avant les semailles de cette année. Nous avons fui dans les montagnes et ne savons pas défricher leurs pentes, ni les cultiver, nous sommes habitants des vallées, depuis que la guerre a bouleversé le pays, personne de nous n'a pu pénétrer à Laï ni pour vendre des provisions ni pour acheter du sel ; les soldats du Quan Phong qui entourent le poste à distance, nous ont toujours repoussés.

« Aussitôt que nous avons su l'arrivée des Français, venant pour traiter, nous avons partout envoyé ordre de cesser toute hostilité et prévenu que la paix allait se faire. Chacun se prépare à regagner ses anciennes rizières, on n'ose se mettre en route parce que ceux qui nous en ont chassé les occupent encore.

« Que vos chefs viennent voir, si j'ai trop de soldats, seulement 300, tous désireux d'être à leur service quoique pas tous armés.

« Nous sommes des gens habitués à la guerre, seuls dans les Douze Cantons, nous avons résisté aux Chinois et aux Siamois et nous avons aussi combattu contre les Français.

« Si les Français nous accueillent, nous les servirons bien, voici ce que nous leur dirons, il faut mettre un poste de nos hommes à Pa Hang, un autre à Muong Té pour empêcher les pirates Chinois de descendre et, afin que vous ne nous accusiez pas de ne pas défendre le Nord. Si nous ne pouvions retenir les Chinois nous vous appellerions à notre aide.

« Il ne faut jamais retirer vos soldats de Laï, sans cela les Chinois ou les Siamois y viendraient, les habitants ne pourraient y rester.

« Il n'est pas nécessaire de mettre un poste à Chinh Heua, celui de Bactann suffit, nous en mettrons à Muong Thong et à Nam Ma.

« Notre pays de Laï avait autrefois trois suzerains : Les Chinois, les Annamites et les Laotiens. Maintenant vous êtes les maîtres de l'Annam et vous êtes dans mon pays, nous voulons vous obéir comme vos enfants. Le Roi de Nangtsé[1] est bon, il voit que nous sommes dans la peine, il dit : « Allez aux Français ou aux Siamois comme « vous voudrez, pour moi je ne vous ferai pas d'ennuis. »

« Mais les Siamois retiennent le Kam Sam et le Kam La, nos frères, obtenez qu'ils nous les rendent et qu'ils nous disent que nous devons vous obéir. Alors les gens seront plus tranquilles et sans crainte de guerre.

« Français justes, regardez où est le droit ; j'ai 300 hommes, le Quan Phong en a 1 000. Devant Laï, sur la rive droite de la Rivière Noire il y a la grande plage de

1. Yunnan.

sable du Nam Laï, donne-moi la permission de venir, devant vos yeux, le tuer lui et ses trois hommes, si je ne suis pas le fort dans la bataille. Vous couperez la tête et puis vous la jetterez. »

7 *Novembre*. — Nous sommes restés ici à Muong Mo, bien traités par Kam Hoan et nous perdons ce temps c'est pour qu'il puisse préparer les barques.

Les hommes de Muong Mo obéissent aux thaos de Laï, ils sont très polis pour nous. Ils disent que Kam Hoan est un homme déterminé qui peut boire beaucoup sans que ses idées changent ; que Kam Oum n'est pas aimé des habitants, que Kam Sam, Kam Lao et Kam Koui sont des hommes doux, très intelligents, très aimés de leurs parents parce qu'ils sont les plus jeunes.

Vers 16 heures nous donne à chacun un cheval et nous partons escortés par sept soldats. Nous atteignons la Rivière Noire à 10 heures et nous partons en barques.

10 *Novembre*. — Après quatre jours nous nous arrêtons pour coucher, à Ban Nam Luong.

Vers 9 heures du soir, deux hommes du vieux chef de Laï, sont venus nous demander de nous arrêter ici parce que le thao veut envoyer un mandarin pour parler avec nous, et savoir s'il est vrai que les Français veulent rétablir la tranquillité comme autrefois.

Parce qu'il tombe beaucoup d'eau, nous ne sommes pas fâchés d'attendre un peu. Ensuite nous pensons que Kam Koui va bientôt arriver à Muong Té. Pendant que nous montions en barque, il suivait la route de terre. Il expliquera bien des choses à son père et à son frère.

13 *Novembre*. — Kam Doï et moi nous avons attendu deux jours, nous avons alors vu arriver trois mandarins de Muong Té. Ils ont dit :

« Le thao de Laï nous a envoyé pour vous voir, il nous a chargés de dire à Kam Doï :

« Vous êtes donc devenu méchant, thao de Moun, puisque vous conduisez vers Muong Té, deux barques pleines de Français ? Aujourd'hui les habitants apprenant cela veulent avec moi, fuir pour toujours dans les forêts. »

Alors nous avons parlé ensemble et dit aux trois : « Vous voyez bien qu'on vous a trompés, mais, si les familles sont si craintives, le Kam Doï montera seul avec vous vers le thao de Laï. »

14 *Novembre*. — Kam Doï est parti avec deux mandarins, je suis resté avec l'autre. J'ai ainsi parlé avec lui devant les gens du pays :

« Celui qui m'envoie est un homme très bon, ce n'est pas un chef de guerre, il vient pour rendre les pays tranquilles et les gens heureux comme autrefois. »

Ayant entendu, ainsi que les habitants, il a dit : « Très bien, merci, nos chefs doivent aller le recevoir mais, à cause des choses passées, Déo van Tri a peur et ne voudra pas descendre, comment faire ? »

J'ai répondu : « Les Français ne regardent pas en arrière mais seulement depuis maintenant jusqu'à plus tard. »

Ensuite un habitant m'a demandé de lui pardonner s'il parlait mal, et a dit :

« On nous raconte que les Français sont venus dans ce pays pour prendre l'argent du peuple, prendre les jeunes filles pour leur plaisir et les emmener esclaves. »

J'ai répondu : « Les Français qui viennent chez les peuples suivent des usages de leur pays, meilleurs que les nôtres, ce dont ils ont besoin ils l'achètent, les hommes qu'ils emploient ils les paient. Ils ne s'emparent pas des femmes et n'ont pas d'esclaves. »

Quand j'ai eu dit cela, le beau-fils du thao de Laï a parlé :

« Nous savons que les Siamois sont très habiles à tromper. Nous sommes très confiants et quoique nous les connaissions, nous nous laissons toujours prendre à leurs paroles. Je vais vous dire ce qui est arrivé lorsque les Français venaient pour être maîtres de Laï :

« Le Kam-Sam qu'ils avaient l'année d'avant, emmené prisonnier à Bangkok, les Siamois l'ont renvoyé à Laï ; ils lui ont dit en le mettant en route : « Voici un « drapeau siamois, emportez-le, on dit que les Français veulent s'emparer de votre pays ; « Eh bien, la vue de ce signe les forcera à se retirer s'ils viennent. Ils craindront d'avoir « affaire à notre armée qui partira d'ici après vous. »

« Les Français sont arrivés, Kam Sam nous a donné le drapeau et nous l'avons planté loin entre nous et leur armée, nous nous sommes placés de côté bien cachés pour voir l'effet qu'il produirait.

« Un Français l'a vu et l'a ramassé, tous ont continué la marche sans faire attention. Alors nous avons fui abandonnant tout, nous sommes misérables depuis. Si vos chefs ramènent la paix nous les aimerons comme notre père et notre mère. »

15 *Novembre*. — Un homme est descendu en radeau de Muong Té. Je lui ai demandé des nouvelles de Kam Doï. Il m'a dit :

« Le Kam Koui s'est fâché contre son frère aîné Kam Oum, il lui a dit : « Vous « voulez que notre père et notre mère, que nos frères et nos sœurs, que leurs enfants, « se sauvent encore dans les bois avec tout le peuple ; quand vous partirez je prendrai « congé de tous. Moi, Kam Koui, qui me suis donné aux chefs français, j'irai les retrou- « ver, je les suivrai partout ! »

19 *Novembre*. — Dans la journée, Kam Doï et Kam Koui sont arrivés en barque avec deux mandarins.

Kam Doï a raconté ainsi son séjour chez le thao de Laï.

« Arrivé à Muong Té pour rencontrer les thaos de Laï, je n'ai pas joint Kam Oum, mais son père et tous les mandarins. Tous ils ont été très contents, et le père m'a dit : « Je veux aller voir les chefs français, je ne le puis pas dès aujour- « d'hui, mais Su-Yé et Ho-Kang vont aller vers eux avec mes fils Kam Heun et Kam « Koui.

« presque folle de l'attendre en vain depuis si longtemps ; que les Français nous les
« fassent rendre et nous leur aurons une reconnaissance sans limites.

« Tous les mandarins devraient descendre la rivière avec vous, et non pas
« quelques-uns seulement, mais vous direz aux chefs français d'accepter ainsi les choses
« parce que, vous le voyez, il y a ici des marchands chinois venus de Muong Lé ou de
« Talang, en s'en retournant, s'ils faisaient connaître dans leur pays que la population
« et les chefs ont quitté Muong Té pour aller aux Français, il pourrait nous en arriver
« quelque ennui, des Hôs en profiteraient pour venir piller, les marchands oublieraient
« nos routes.

« Mais cette [illegible] que nous voulons [illegible] aux Français et pour la
« manière de conduire les affaires, il faudra que Kam Heun s'entende bien avec les chefs
« comme il a commencé.

« Ensuite les Français pourront venir dans ces pays et les marchands d'en bas
« aussi, mais il ne faut pas faire trop vite, de peur des Hôs et des Chinois d'en haut. »

« Voilà comme le père a parlé, les mandarins ont été contents et le peuple qui est fugitif se prépare à revenir dans Laï.

« Mais cette question du retour est très difficile parce que les habitants ont mangé le riz des autres, et il faut s'entendre pour reconnaître le bienfait.

« Pendant que nous étions là, chez le thao, » a continué Kam Doï, « la pluie est tombée très fort, la rivière a monté beaucoup, nous n'avons pas pu revenir vite et avons été inquiets parce qu'on nous attend à Laï. »

20 *Novembre*. — Aujourd'hui nous partons pour Laï, arrêtés pour coucher à Pananha. Kam Koui a ordonné à 4 soldats d'aller tuer un cerf, dans le Nam Ha, qui a de l'herbe tendre, pour offrir aux chefs français au retour.

Les soldats sont revenus très tard sans avoir vu de cerf.

21 *Novembre*. — Arrivés le soir à Pak-Mo, nous sommes partis de nuit sur quatre chevaux pour Muong Mo.

Après le repas j'ai dit à Kam Doï : nous voici presque à Laï, nous devons demander à Kam Heun s'il veut venir vers nos chefs avec nous.

Kam Heun entendant ces paroles a dit : « J'irai avec vous, mais je vous prie d'attendre encore un jour. »

J'ai répondu : « Bien, il vaut mieux attendre un jour et partir tous ensemble. »

Ensuite il s'est adressé à son frère Kam Koui : « Croyez-vous vraiment que les chefs français nous recevront bien et auront de bonnes paroles à nous dire ? »

J'ai répondu : « Si les Français vous prennent comme les Siamois ont pris vos frères, je demanderai qu'on me coupe la tête ! »

— S'il en est ainsi, je partirai, mais je m'arrêterai au dernier rapide, et vous irez à

Laï, demander aux chefs français que notre rencontre ait lieu là, j'ai confiance en eux, mais je n'ose me fier à tous ceux qui sont à Laï. »

J'ai bien compris que je ne pourrais le décider à aller jusqu'au bout, j'ai dit : « J'irai les chercher. »

22 *Novembre*. — Le jour venu Kam Heun est encore revenu sur ses paroles, il a demandé à Kam Doï de rester avec lui, disant qu'il ne partirait qu'après nous.

Voyant le cœur de son frère aussi inquiet, Kam Koui s'est approché de moi, « Kam Heun partira après, mais il sera au rendez-vous. » J'ai répondu « cela ne fait rien, comme il voudra. »

Alors Kam Heun s'est occupé des barques il en a fait préparer une, la meilleure, pour que les chefs français puissent monter à l'aise, et il m'a parlé ainsi :

« Je vais descendre vers les Français pour faire finir la gêne. »

J'ai compris qu'il n'était pas tranquille, mais que son cœur était sans fourberie.

Le laissant, nous sommes partis pour Laï où nous avons été le soir à 4 heures. Il y avait dans les barques, KamDoï, Kam Koui, Su-Yé, Ho-Kang et plusieurs jeunes thaos.

23 *Novembre*. — Hier après lecture du récit de Ngin, nous avons causé avec tous les thaos, et leur avons dit que nous monterions dans la matinée Pennequin et moi, pour trouver Kam Heun.

Ils ont demandé que nous y allions sans être escortés, pour ôter la crainte du cœur de leur chef, et pour lui donner cette occasion de prouver qu'on peut se fier à lui.

Nous avons promis de nous rendre seuls à ce rendez-vous.

Ils ont été voir, le Quan Phong chez lui et en sont sortis mal impressionnés, Ngin dit, de leur part, qu'ils le croient capable de n'importe quoi, pour forcer Kam Heun à fuir devant nous.

Au moment de mettre le pied sur les barques, le lieutenant Bedel vient nous prévenir que Quan Phong envoie un important groupe de ses partisans couper des bambous, à l'endroit précis, où nous nous rendons !

Pennequin le prie de donner contre-ordre, et, de ne laisser, pendant notre absence, sortir aucun homme.

Le Kam Houil nous offre de rester à Laï pendant notre absence, mais nous l'emmenons avec tous les thaos à qui nous tenons à montrer con-

France. Cela n'exclut pas chez nous la prudence, mais nous [illegible] fions bien plus du Quan Phong que des chefs du Laï.

Depuis que je suis arrivé malade, je n'avais pas pu quitter la maison. Ce matin la brise souffle du nord-est, c'est la mousson fraîche, je me sens revivre. Kam Koui me soutient jusqu'à la rivière.

Les Thaos dans leurs barques sont fort très heureux. Au cours de la route ils nous ont montré une eau sulfureuse sur la rive droite.

Quand Kam Doi indique sur la berge à gauche, l'endroit où Kam Heun doit être arrivé, nous avons l'ennui de voir, presque en face, des gens du Quan Phong coupant des bambous.

La pensée qu'on peut croire que nos ordres les ont placés là et que nous avons manqué de confiance vient nous émouvoir et nous irriter contre le Quan Phong.

Mais les Thaos ont vu ce qui nous chagrine, souriants ils disent qu'ils sont persuadés, parlant du Quan Phong, que si l'entrevue vers laquelle on va, avait, pour un peu, dépendu de lui, elle n'eût pas eu lieu.

Lorsque la pirogue accoste la berge, des hommes armés se rangent en haie sur notre passage. Kam Heun nous attend près du bord de l'eau et, dès que son frère nous l'a fait connaître, présente l'ensemble de ses mandarins, puis il nous conduit vers une élégante case de verdure à peine achevée à notre intention.

Il offre du thé. Il est aujourd'hui le chef du pays parce que son père devient trop âgé et, que son aîné renonce pour lui à la direction: il espère un jour pouvoir nous prouver sa reconnaissance pour le grand bienfait dont il remercie: il veut nous aimer, servir les Français qu'il a grand regret d'avoir combattus.

Alors Pennequin dit qu'il lui confie le canton de Laï, qu'il en sera chef: son frère Kam Koui, lui sera adjoint comme Thao Ly.

Pour moi, je promets de faire libérer Kam Sam et Kam La, ses deux frères captifs.

Il n'a pas voulu attendre l'instant qui le rend heureux, pour de

des ordres en vue du voyage que nous devons faire vers le Muong Theng, partout on débrousse les sentiers étroits qui sont envahis par herbes et branches depuis l'abandon.

Puis il nous apprend que les chefs siamois, sans répit le gênent, dans son vif désir de nous bien servir. En ce moment même, il reçoit l'avis qu'il faut leur fournir vêtements divers, et objets curieux pour qu'ils les envoient à l'exposition qui devra bientôt s'ouvrir à Paris.

Nous ne pouvons pas garder nos sourires quand nous l'entendons, sérieux et inquiet donner ce détail ; il en est surpris ; renseigné par Ngin, il devient confus de son ignorance pourtant naturelle, puis il rit aussi, quand il a compris, et qu'on lui assure qu'il n'a nul besoin d'écrire aux Siamois, qu'à Theng, sous peu, finiront pour Laï, tous les embarras.

Il a 300 hommes prêts à nous servir où nous le voudrons, mais il recommande qu'on maintienne au nord ses postes de garde contre les pillards campés au Yunnan (Bande Huyen Khao).

Pennequin déclare que c'est entendu et que, dès l'instant où il fournira 25 de ses hommes pour chacun des postes : Thong, Nam Ma, Bactann, nous en renverrons les gens du Quan Phong.

Kam Heun lui répond : « Ce sera demain ! » Puis il nous répète ce qu'il nous fit dire touchant les rapports entre sa famille et son ennemi qu'il voudrait combattre à trois contre dix.

Et le commandant pour conclure ajoute : « Les difficultés vont bientôt cesser, car dans quelques jours, le Quan Phong ira dans un autre centre de la région ; Laï relèvera du seul résident français de Sonla.

Quand il nous voit prêts à nous retirer, Kam Heun prie qu'on veuille dire au général Bégin à Hanoï, la reconnaissance du pauvre pays rendu à la vie. Et il nous demande de laisser Kam Koui, Kam Doï et les thaos finir près de lui, l'heureuse journée de notre rencontre.

Nous quittons cet homme, qui fut digne et simple ainsi que ses thaos, sous une impression d'absolue confiance que la solution, ainsi obtenue, après tant de maux, durera toujours.

Il a insisté pour garnir la barque de soldats d'escorte. Quand nous remarquons que pour arriver nous n'en avions pas, il dit en riant, « ne refusez pas, ils sont si contents d'être vos soldats ! »

Au poste de Lai, chacun enchanté du bon résultat, pense à s'occuper du voyage à Theng.

Dès en arrivant Pennequin demande quel jour le Quan Phong pourra licencier la majorité de ses miliciens. Celui-ci répond qu'il est prêt de suite à la renvoyer.

En voyant les choses ainsi arrangées, il en prend parti, même il fait en sorte de tirer profit de l'événement. En divers endroits ses agents chassés par les habitants ont abandonné quelques marchandises de sa pacotille : les rizières des gens partis dans les bois, furent ensemencées par ses partisans qui ne pourront pas en faire la récolte : ne devrait-on pas le dédommager ?

Pennequin promet l'estimation, et l'indemnité qu'on jugera dues.

25 *Novembre*. — Kam Heun nous envoie un porc-épic mâle pour le général.

Le Quan Phong demande si, allant à Theng, nous l'emmènerons. « Non, c'est inutile, chefs et gens de Laï pourront nous suffire. »

Les soldats de Lai destinés aux postes désignés hier, se présentent à nous pour se mettre en route.

Le nombre des gens apportant à vendre bétail et denrées, augmente chaque jour et les prix s'abaissent.

26 *Novembre*. — Deux chefs de Méos, du canton de Moun, à cheval arrivent dire que cent hommes, des Pavillons Noirs récemment soumis, pillent leurs hameaux dont les habitants se sont retranchés dans un défilé en attendant aide.

Kam Doï nous supplie de faire justice, car c'est son pays qu'on dévaste ainsi.

Quan Phong mis en cause, reconnaît qu'il a, il y a dix jours, écrit aux Chinois qu'en exécution de la convention, ils envoient cent hommes punir des Méos indisciplinés.

Notre étonnement devant son aveu le laisse impassible, simplement, il dit : « je croyais bien faire. »

Sur l'heure, un courrier part, emportant l'ordre aux Pavillons Noirs, d'avoir à rallier leur cantonnement.

Dans deux ou trois jours, Pennequin pourra aller jusqu'à Moun, il installera Kam Doï, dans son poste, et me rejoindra à Theng, où je dois être le premier.

Le Quan Phong suivra le chef de région aux lieux du désordre. Il est prévenu, que c'est pour toujours, qu'il doit quiter Laï.

Le pauvre Kam Doï, malgré son chagrin, nous aide à calmer la consternation, que cet acte fou, vient en un instant, de mettre au marché.

27 *Novembre.* — Un mot de Kam Heun prévient que les bandes qu'Huyen Khao dirige, sont en marche au nord, craignant de les voir forcer nos passages, il ira sur place pour mieux assurer la garde des cols qu'ils voudraient franchir.

28 *Novembre.* — Comme à l'habitude la correspondance est partie pour Khoaï en passant par Moun. C'est M. Bedel guidé par les chefs des hameaux pillés, qui conduit l'escorte aujourd'hui doublée en raison des troubles. Trente partisans que Quan Phong renvoie, sont rapatriés par cette occasion ; les autres en barques et, sur des radeaux gagneront Van Bou. Tous ils sont contents de rentrer chez eux car leur position, devant l'habitant, n'était plus tenable.

29 *Novembre.* — Pennequin à l'aube, est prêt à partir en bateau vers Meuc puis, par les montagnes. Quan Phong ne l'est pas : il devait pourtant prendre les devants, on l'attendra donc,

Jusqu'à l'arrivée à Lai de Kam Heum son frère le Kam Ky lui aura seul la charge de tout le pays.

Emu le Kam Dor vient me dire adieu. En donnant les noms de ceux là sur qui je pourrai compter, il cite tout Lai, chefs et habitants. « Ce sont vos enfants ! La reconnaissance est chez les Thaïs blancs au cœur de chacun, jamais un bienfait ne s'y oubliera et, si l'occasion les met à l'épreuve, ils seront jaloux, non de s'acquitter mais de témoigner en accomplissant un devoir filial devant qui s'efface même l'intérêt, qu'ils ont conservé le pieux souvenir de l'obligation. »

En pressant ses mains je le remercie de l'aide précieuse qu'il sut me donner. La séparation étant nécessaire, il continuera à servir la France près du commandant qui, autant que moi l'a en grande estime.

Il rentre chez lui après les épreuves les plus angoissantes, il y revient chef ainsi qu'autrefois, c'est la récompense de loyaux services, il est très heureux ! Mais il quitte l'homme qui l'a délivré, le laissant malade devant un labeur chaque jour nouveau, son chagrin est grand plus qu'il ne sait dire ! La peine l'étreint, le bonheur l'oppresse, le voilà en larmes ! Souriant je calme ce parfait modèle des bons serviteurs de notre pays en disant à Ngan : « Où trouverons-nous un cœur aussi bon ! »

Par des procédés justes et humains nous nous sommes fait de ce garçon simple et intelligent, instruit dans son genre, un agent fidèle autant qu'il est sûr. Toujours respectueux envers les Français, il les servira de sa belle ardeur, de sa connaissance de la situation et de la contrée, et de ses avis expérimentés.

Que n'avons-nous pu amener Quan Phong à ce haut degré de sain dévouement !

Pour ce résultat tout effort fut vain, rien n'était à faire.

Un hasard de guerre l'avait fait placer au tout premier rang. En s'apercevant que les chefs français les plus éminents, bien que l'ignorant le considéraient, il s'est persuadé qu'il le méritait : il n'a pas compris ce

qu'il nous devait. Rien ne le touchant que ses intérêts de mesquin négoce, il les a servi très effrontément au dépens des gens. Nous nous étonnions de ces sentiments chez un personnage autant élevé, nous oubliions qu'il datait d'hier, qu'il y a un an il était obscur. Lui toujours y pense, voudrait qu'on l'ignore. Dans un temps si court, il a vu déjà trois chefs de région coup sur coup se suivre. Juste convenable avec les premiers, il s'est essayé à ne les traiter qu'en auxiliaires, et il s'imagine que le commandant, avant peu aussi, quittera son poste et qu'il deviendra de nouveau puissant.

Il peut croire vrai. Il faut donc remède à la situation.

Le 26 juillet, j'avais fait connaître à l'autorité ce que je pensais [1] ;

1. Le chao de Chann (Lettré, 32 ans), s'est rallié à nous d'après le conseil de Liu Vinh Phuoc et aussi, pour avoir notre appui contre son ennemi Déo van Tri, qui lui avait pris tout son territoire. Il servit de guide aux colonnes Pelletier et Berkhand qui le lui rendirent et y établirent notre autorité.

Comme récompense il fut décoré. La nécessité où l'on se trouvait de faire conduire la colonne Pernot par un homme sûr, fit qu'on le nomma Quan Phong et en même temps chef de seize cantons thaïs (4 sur la rive gauche, 12 sur la rive droite de la Rivière Noire).

A ce moment-là nous ne savions pas comment nous organiserions ces pays, cependant cette nomination sembla en faire une unité administrative.

Le Quan Phong, pour les cantons rive gauche dépendait du résident militaire de Laokay, pour les autres de celui de Sonla. La pratique montra qu'il n'était pas possible de laisser un territoire aussi vaste, sous la surveillance d'un seul fonctionnaire dépendant de deux chefs militaires différents.

La vérité eût été dès le début de ne pas lui créer une situation exceptionnelle et de récompenser autrement ses services. Chaque chef de canton eut dû dépendre directement du chef militaire voisin. Tous sont héréditaires, point contestés dans leur pays, et ils ont la pratique de leur situation. Il n'était pas besoin d'un intermédiaire entre eux et nous.

Ce n'est pas le moment de faire ressortir les inconvénients que peut avoir le mode de procéder actuel ; il ne serait pas bon de revenir sans une nécessité grave sur une décision que nous avons prise et, de retirer au Quan Phong la situation que nous lui avons donnée ; il ne faut pas fournir à nos nouveaux sujets le prétexte de nous soupçonner de versalité, bien au contraire, mais en faisant sa position meilleure sous d'autres rapports, il est possible de rendre son autorité nominale ou nulle, sur les Douze Cantons qu'il ne connaissait d'ailleurs, pour la plupart, que de nom.

(Extrait d'une note au général Bégin).

aujourd'hui je dis qu'il y a péril à le laisser chef des Douze Cantons. Il n'y faut qu'un maître, le chef de région.

Quand il a fini ses préparatifs, le Quan Phong s'approche : il me recommande les indemnités, quoique très réduites, qu'on lui a promises. Lui donnant l'avis d'aider de son mieux à l'appaisement du mal qu'il a fait, j'exprime l'espoir qu'avec le temps il appréciera, très différemment notre rôle à Laï, et lui dis adieu.

Pennequin et moi, nous nous embrassons : je le reverrai dans très peu de jours dans les champs de Theng.

Il a pour escorte douze tirailleurs. Je conseille d'être en cette occurrence, prudent à l'extrême avec les Chinois qui, sans s'en douter, marchent contre nous.

Mon ami répond : « Le cas échéant j'ai des munitions! Après nous verrons ! »

Ces mots échangés près de l'interprète, dits pour qu'il entende et s'en impressionne, il les traduit bas à notre Quan Phong qui se déconcerte, prend un air soumis pour nous saluer, entre dans sa barque essuyant la sueur venue à son front.

Tandis qu'il s'éloigne nous nous réjouissons de l'effet produit !

Il est entendu que, dans une quinzaine, Pennequin et moi nous serons à Theng.

30 *Novembre*. — Kam Heun m'a écrit qu'il ramènera son vieux père à Laï si je l'y attends environ dix jours. A mon grand regret, j'ai dû lui répondre qu'il m'est impossible de rien modifier aux dispositions de départ pour Theng ; mais, que le vieillard aura bon accueil de nos officiers s'il descend au poste.

1 *Décembre*. — Le voyage à Theng me cause un souci assez obsédant : nous n'avons encore pas, du général, l'autorisation d'établir le poste que l'installation des soldats siamois, y rend nécessaire. Il est bien certain que, si mon passage n'est pas l'occasion d'une occupation

française complète, il risque fort d'être, malgré l'énergie des protestations, la reconnaissance du fait accompli.

La marche, quand même, s'est organisée en vue du succès de nos intentions, car il fallait bien que les chefs de Laï restent convaincus que notre présence sur le beau plateau, verra la retraite de l'envahisseur, s'ils ne l'étaient pas, dans les conditions où ils sont encore vis-à-vis de lui, ils n'oseraient pas nous donner une aide presqu'indispensable.

2 *Décembre.* — Le Dr Mesnier, devient très malade. Il avait compté obtenir de faire, avec moi, la course entre Laï et Theng, il est obligé de n'y plus penser.

Kam Koui s'ingénie à transformer Laï, qui, de vraie prison, deviendra bientôt une résidence des plus agréables.

3 *Décembre.* — Par M. Bedel, de retour de Moun avec le courrier, Pennequin m'écrit : « Tout est arrangé ! »

Il a reçu l'ordre, de M. Bégin, de créer le poste et d'organiser le canton de Theng.

Il se rend à Khoaï ; il y va chercher 50 tirailleurs, capitaine Fayn, garnison de Theng, et prendre au passage, une compagnie, capitaine Thirion, relève de Laï, qu'il détournera pendant quelques jours du chemin qu'elle suit, afin de donner un peu plus d'éclat à l'installation que nous allons faire.

Heureux des nouvelles, j'ai hâte d'avoir de M. Bedel, les renseignements touchant les Chinois. J'écris ce qu'il dicte :

« Parvenu le soir au bord du Nam Mouck, le commandant campe.

« Craignant que la bande ne soit arrivée à bout des Méos, il lance vers Nam-Ma, un bon émissaire qui nous reviendra avec des nouvelles, avant le départ.

« Quan Phong comprenant que les choses peuvent devenir très graves, inquiet de se voir, avec une troupe aussi peu nombreuse, devant des Chinois qui ne fuiront pas, perd toute assurance et vient avouer au chef de

région que, quand il a vu mal tourner l'affaire, il a envoyé offrir cinq cents piastres aux Pavillons Noirs pour qu'ils se retirent. — Ils ont refusé !

« Désormais certain que ce fonctionnaire démoralisé ne peut le servir, Pennequin l'envoie l'attendre à Vanbou ; puis prend le chemin vers les hauts sommets, guidé par Kam Doï.

« Au milieu du jour, sur une éminence couverte de roches, on a aperçu le camp des Méos. Des hommes en vain, tentent d'approcher, pris pour l'ennemi, ils sont accueillis à coups de fusils : on entend crier les enfants, les femmes. Le vaillant Kam Doï prie le commandant de dissimuler tous ses tirailleurs parmi les broussailles et grimpe sur un roc d'où il interpelle les gens abrités qui cessent de tirer mais, restent en garde, ne comprenant pas. « O mon commandant ! je dis que c'est vous ! je dis que c'est moi ! ils n'entendent pas ! Qu'un des tirailleurs vienne auprès de moi, à son uniforme les Méos verront que nous sommes l'aide qu'ils ont demandée ? »

Pennequin alors saute sur la roche, il est reconnu, les Méos accourent ! Il donne aux enfants des pièces d'argent, et avec Kam Doï rassure les chefs.

« Quand il part pour Moun, vieillards, enfants, femmes marchent à sa suite ; si on lui résiste, les hommes se battront ! N'ont-ils pas déjà, en se retirant des pauvres hameaux, tué six Chinois et perdu deux hommes !

« Non loin de l'étape, il voit apparaître en avant de lui, un détachement de nos tirailleurs : c'était moi, Bedel, suivi des Chinois ! Le malentendu s'était expliqué : les Pavillons Noirs étant persuadés qu'ils marchaient par ordre du chef de région, se sont excusés.

« Voyant le butin que les Chinois portent, qu'ils leur ont volé quelques jours avant, les Méos se jettent sur eux pour l'avoir. Ceux-ci laissent faire tant ils sont penauds ! Seul un d'eux réclame, car il a, au jeu, gagné tout aux autres ».

4 *Décembre*. — Pennequin m'écrit, indiquant le 12, pour le rendez-vous en un point quelconque du plateau de Theng.

Il prie que j'appuie près du général sa proposition pour que le Quan Phong perde autorité sur les Douze Cantons et, qu'on le renvoie dans son propre fief de la rive gauche de la Rivière Noire.

Je réponds de suite que c'est entendu et que je serai le 12 à 3 heures, au lieu dit Xieng-Chang, carrefour des routes de Laï et de Khoaï.

Le chef de l'armée recevant copie du présent journal, sera édifié sur le fonctionnaire dont nous nous plaignons.

Pour la première fois le courrier demain partira pour Khoaï sans être escorté.

6 *Décembre*. — Kam Doï accueilli en libérateur par les habitants, a pris le service de chef des cantons de Moun et de Khoaï. Sa course accomplie avec Pennequin, et son résultat, sont connus ici ; la bonne impression qui s'est dégagée de cette nouvelle, grandit la confiance des populations toutes revenues. Quan Phong en partant ainsi que les siens, les a délivrées de leur cauchemar, a causé aux chefs un soulagement qu'avec complaisance ils nous laissent voir. Si l'occupation du pays par lui en a augmenté beaucoup la misère, elle a eu pour nous, après son renvoi, qui a raffermi la réputation de haute franchise et de bonne foi que l'on nous a faite en opposition au genre siamois, cette conséquence, qu'on nous apprécie au-dessus de tout, chez les Chinois même.

Fig. [illegible] — Éléphants liés en procession à Luang-Prabang.

RETRAITE DES SIAMOIS

8 *Décembre.* — Nous partons de Lat. Nicolon et moi et M. Desperles commandant l'escorte, emportant les vœux des trois officiers que nous y laissons, et des habitants, pleins de bon espoir. Le jeune Kam Koui nous fait la conduite un bout de chemin : il a gentiment, à cette occasion, appris en français des souhaits aimables !

A moins d'imprévu, je ne dirai rien du trajet vers Theng que j'ai déjà fait et que j'ai décrit (12 mars dernier).

9 *Décembre.* — Nous allons revoir phya Surrissak, louang Datzakorn et d'autres futés parmi les Siamois, préparons nous y en examinant

aux repos d'étapes, ce qui s'est passé à Luang-Prabang depuis mon départ (6 avril dernier).

La chance me donne comme compagnon l'ami Nicolon, qui me remplaça pendant ces huit mois et dont la présence, et dont le journal, vont rendre agréables comme un passe-temps, nos quelques regards jetés en arrière.

Tenu à l'écart des faits extérieurs par l'autorité de Luang-Prabang, Nicolon s'est plu à tirer parti de l'inaction qui était son lot, pour étudier la vie du pays en train de renaître après de grands maux.

Son recensement donne dans l'enceinte tracée en palanques, douze cents maisons nouvellement faites, depuis l'invasion, 10 000 habitants, 45 pagodes avec 500 bonzes.

L'animation est partout extrême et chacun s'occupe d'avoir un abri avant l'hivernage. C'est aussi l'époque où tous les marchands reviennent du fleuve qu'ils ont parcouru jusqu'aux confluents des grandes rivières, sortes de marchés pour les tribus Khas.

Fig. 57. — Coiffure laotienne.

Les gros bénéfices facilement faits, s'en iront bien vite car voici les fêtes qui sont le bonheur des bons Laotiens. J'extraits du journal de mon compagnon ce premier récit :

11 avril. — Les fêtes du 1er jour de l'an laotien commencent aujourd'hui.

Le marché est transformé en véritable foire où les habitants ont paru vêtus de leurs éclatants costumes. Les femmes y ont fait assaut de coquetterie. Dans l'après midi la ville entière s'est transportée sur la rive droite pour s'y livrer à des cérémonies religieuses et à des jeux variés.

12 avril. — Le louang Pitsanoutep remet au lieutenant le programme des fêtes en le prévenant que, pendant chaque après-midi de ces quelques jours, les femmes ont toutes les libertés vis-à-vis des hommes qui doivent subir sans riposter leurs malignes tracasseries.

C'est paraît-il, surtout le moment des petites vengeances féminines envers le sexe fort qui, entre parenthèse, n'a pas l'air bien féroce. C'est la revanche annuelle des délaissées.

Mais si les Don Juan sont nombreux, les Othello ne pullulent pas ici. On n'a pas le temps d'être jaloux dans ce pays du divorce à l'amiable et des consolations faciles.

Du reste, le vitriol est remplacé par l'eau de poisson, peu parfumée mais du moins inoffensive que les volages ou les infidèles reçoivent à pleines marmites. Les plus coupables sont barbouillés de boue noire et d'huile mélangées. D'aucuns reçoivent même de mignons coups de poing. Personne qui se fâche, pas un qui songe à riposter.

D'ailleurs le costume des indigènes étant dans ces occasions réduit à sa plus simple expression, un bain dans le fleuve lave rapidement ces innocentes injures.

Le soir tout ce monde joyeux et réconcilié se réunit dans les pagodes que les bonzes lui abandonnent discrètement.

A partir de midi les habitants du quartier sud escortant les bonzes des diverses pagodes, se rendent processionnellement à Xieng Tong la pagode principale du quartier nord. Le cortège est agrémenté de nombreux autels portatifs et de personnages allégoriques qui se livrent de temps en temps à des danses destinées à jeter la note gaie au milieu de la solennité religieuse.

Sur le passage les bonzes recueillent de nombreuses offrandes en nature que le peuple leur prodigue.

Le jeu de l'eau de poisson va son train et des bonzes eux-mêmes sont inondés.

Fig. [illegible] — Laotienne vêtue à la Siamoise, les cheveux coupés.

7 Avril. — Les fêtes ont repris dans la journée, c'est le jour des princes, vers 1 heure de l'après midi le chao Ratchavong et le chao Ratsampan portés sur des palanquins sont conduits en grande pompe aux pagodes les plus anciennes.

Les trompettes de la garnison ouvrent la marche suivies d'indigènes, portant des drapeaux siamois et des bannières laotiennes dont les longues hampes en bambou sont surmontées de magnifiques touffes de plumes de paon.

Viennent ensuite les éléphants des princes, des gardes laotiens armés de grandes lances, des groupes de chanteurs, les personnages allégoriques et des serviteurs por-

tant sur les deux bras de très beaux sabres. Les mandarins laotiens entourent les palanquins ; de nouveaux groupes de chanteurs et d'hommes armés complètent le cortège et ferment la marche.

Tous, même les princes, sont vêtus le plus sommairement possible, car en ce jour de liesse les ondées féminines ne respectent pas même les gouvernants.

Le lieutenant a dû subir de fort bonne grâce d'ailleurs l'expression humide des regrets de quelques petites marchandes qui sans doute avaient sur le cœur de n'avoir pas fait payer assez cher leurs articles.

Le cortège se rend d'abord à Wat-Visoun ; avant de franchir l'enceinte de la pagode, les deux princes mettent pied à terre, et changent de toilette. Pendant ce temps les grotesques amusent la foule.

Au son du gong les danses cessent et les princes revêtus de riches costumes de brocard, pénètrent dans la pagode où ils séjournent pendant une heure environ. Ils la quittent avec le même cérémonial, reprennent leurs vêtements grossiers et se rendent à Wat Xieng Tong où la même corvée recommence avec un dîner général comme supplément.

Cette promenade où la farce de la rue alterne avec le majestueux devait avoir autrefois, au moment de l'entrée dans les pagodes, un cachet de grandeur originale qu'elle est loin de revêtir aujourd'hui ; on sent que la misère a passé par là.

Malgré tout, la gaieté ne perd jamais ses droits chez ce peuple heureux, dont la ruine, les corvées et le rotin des Siamois, ne peuvent altérer le caractère insouciant.

19 avril. — Les fêtes se terminent par un pèlerinage général en barque aux grottes du confluent du Nam Hou.

10 *Décembre.* — Parlons aujourd'hui du vieux roi Ounkam. Quand le 11 septembre de 87, j'avais quitté Fang, je l'avais laissé partant pour Bangkok, aux soins de ses fils après ce voyage des bords du Mé-Khong aux bords du Mé Nam où, sous les menaces et les vexations du louang Siamois le Pitsanoutep. il fit tristement, presqu'en accusé dix-huit jours de marche dans un dénûment que rien n'égalait.

Le pauvre monarque n'avait pour soutien que mes mots d'espoir semés en son cœur avant le départ : « N'ayez pas d'inquiétude, on sera bon au Siam pour vous, on voudra être aimé plus que les Français ! »

J'avais parlé vrai, car tous les efforts de la Cour siamoise, depuis son séjour dans la capitale, avaient pour objet autant d'effacer la mémoire des torts qu'elle savait avoir, que le souvenir de l'ami français qu'il avait quitté ! Ce que Nicolon dit à ce sujet est révélateur et les grands honneurs

rendus au vieillard à son arrivée parmi ses sujets naivement montrent le but poursuivi.

2 mai. — Par quel revirement subit dans la ligne de conduite tenue jusqu'à ce jour vis-à-vis du gouvernement laotien les Siamois ont-ils été amenés à faire au roi de Luang Prabang une entrée solennelle comme celle d'aujourd'hui ? C'est ce que la politique seule peut expliquer.

Le roi est rentré en roi, et non en prince tributaire. Du reste l'exposé des faits en dira plus long que tous les commentaires possibles.

A défaut d'une invitation quelconque de la part des autorités siamoises, le lieutenant bien résolu à saluer le roi à son débarquement, se rend dès 8 heures du matin chez le chao Ratchavong à qui il manifeste l'intention de l'accompagner au devant du roi. Le prince y consent volontiers et donne des ordres pour que le lieutenant soit prévenu de façon à arriver à temps à la pagode de Xieng Tong où le roi débarquera vers 11 heures.

Vers 10 heures des groupes nombreux se dirigent vers Xieng Tong pour s'y former en ordre en attendant le débarquement. Une compagnie d'infanterie siamoise avec la fanfare en tête, attend déjà, faisceaux formés, en dehors de l'enceinte et près des éléphants royaux, richement caparaçonnés.

La vaste plateforme de la pagode est diagonalement coupée par une double haie de Laotiens armés de lances et de fusils à silex. En dehors de ces barrières humaines qui ferment un chemin de nattes, se tiennent les groupes variés qui doivent officiellement prendre part au cortège, mandarins de la ville et des environs suivis de leurs clients plus ou moins nombreux suivant leur importance, porte-bannières, porte-fleurs, porte-lances, chanteurs et tambourins, tous vêtus de costumes éclatants et multicolores qui donneront à la procession l'aspect d'une cavalcade d'Europe.

Tout ce que Luang-Prabang et ses environs comptent de notables se trouve réuni sous les beaux arbres de Xieng-Tong.

A 10 heures 45 le gong annonce que le roi quitte la rive droite, les princes descendent sur la berge, le lieutenant les y accompagne. A 11 heures le bateau royal accoste à la rive. Le souverain passe de son bateau sur un radeau gracieusement orné, puis, fort lestement, prend place sur son riche palanquin. Il est vêtu d'un fort beau costume de brocard, porte en sautoir le Grand Cordon de la Couronne de Siam, et est coiffé d'un vaste chapeau de velours violet surmonté d'une petite couronne en forme de flèche de pagode.

Tous les Laotiens, princes et mandarins sont prosternés. Le roi salue joyeusement. On sent qu'il est heureux de mettre enfin le pied sur cette terre natale qu'il croyait bien ne plus revoir.

Le cortège se forme pendant que le roi pénètre un instant dans la pagode pour y faire une courte prière d'actions de grâce.

La vieille reine, les princesses et leurs suivantes s'installent en même temps sur des tapis préparés pour les recevoir.

Sitôt que le roi sort de la pagode la procession se met en marche.

La fanfare siamoise et les éléphants royaux prennent la tête. Les mandarins s'échelonnent suivant leur grade. Les princes marchent à pied en avant du palanquin du roi.

La compagnie d'infanterie se forme en avant, en arrière et sur les flancs de la procession.

Le lieutenant et le louang Tchamnon suivent immédiatement le souverain.

Une foule considérable se presse derrière les soldats qui ferment le cortège.

Le roi a fort grand air sur son trône portatif surmonté de trois grands parasols blancs. Il tient sur ses genoux un de ses petits-fils, l'aîné des enfants du Chao Ratchavong, gentil bambin de 10 ans.

Sur le passage de ce groupe touchant, les Laotiens demeurent silencieux, mais leurs mains jointes et tendues semblent faire à leur roi bien-aimé l'offrande de leurs cœurs.

Devant la salle du trône le reste des troupes et l'artillerie sont formés en bataille, sans drapeau, tous les mandarins Siamois sont rangés sur la terrasse du hall.

A l'arrivée du roi les clairons sonnent, les troupes présentent les armes et le général s'avance jusqu'à mi-chemin de l'escalier.

Evidemment les Siamois n'ignoraient pas que le représentant de la mission française suivait le cortège royal. Toutefois, en vue de la salle, le colonel qui se trouvait sans doute à dessein sur la porte est rentré précipitamment.

Au moment où le roi mettait pied à terre, le lieutenant s'est avancé pour le saluer et se retirer ensuite. Le général sans lui laisser le temps de s'exécuter, fait monter rapidement le souverain et, avec mille excuses embrouillées force le lieutenant de prendre place à ses propres côtés.

Il n'y avait aucune raison pour ne pas rester d'autant plus que le général annonçait bien haut qu'il avait envoyé le luang Pitsanoutep pour prier le lieutenant de prendre part à la fête.

C'était faux, mais il était de toute nécessité que le lieutenant fit trêve à ses sentiments personnels pour voir la fin de la cérémonie.

Il n'a pas eu à le regretter car il a pu avoir l'explication en partie du moins, du silence des Siamois à son égard.

Après quelques cérémonies religieuses et la lecture de plusieurs compliments de bienvenue, les princes laotiens se sont retirés.

Une gêne manifeste s'est alors produite chez tous les Siamois et chez le général en particulier. Ce dernier pourtant semblant faire tout à coup un violent effort, demande au lieutenant s'il désire se joindre à lui pour présenter au roi ses souhaits de bienvenue. Le lieutenant accepte avec empressement, mais quelle n'est pas sa surprise quand il voit tous les Siamois, général en tête, s'avancer à quatre pattes jusqu'au roi et rester face contre terre pendant toute la durée des vœux de prospérité formulés à tour de rôle par le général et le premier commissaire.

Aucune émotion ne s'est manifestée sur le visage du vieux roi qui a reçu ces hommages hypocrites de l'air le plus naturel du monde.

Mais les orgueilleux mandarins ont dû trouver atroces ces quelques minutes d'humilité forcée. Ils avaient perdu depuis Bangkok l'habitude de se prosterner. Le faire sous les yeux d'un Français a dû leur sembler dur.

Fig. 80. — Le vieux roi Ounkam.

Les Siamois ont bien payé au lieutenant leur indifférence.

Quelles raisons ont pu motiver la conduite des agents du Siam envers le représentant de la mission ?

Il semble que la seule raison valable soit que les Siamois avaient reçu de Bangkok des ordres les obligeant à prendre à l'égard du roi de Luang-Prabang une attitude très différente de celle qu'ils affectaient jadis envers lui et qu'ils ont surtout essayé d'éviter de rendre témoin de la marche en avant sur les genoux, exécutée dans toute la longueur de la salle devant le roi, le seul membre de la mission présent.

Pendant les cérémonies religieuses, le général pour cacher sa gêne, se mit à causer d'une foule de choses, mais sans apporter aucune suite dans ses idées ou sa conversation. Il était tellement troublé qu'il gratifiait le lieutenant des appellations les plus variées, capitaine, commissaire, et même consul.

Le 3 mai au soir, Kèo le fidèle gardien du bagage laissé à Taluet au bord du Mé-nam, le 26 octobre en 87, parut tout à coup devant Nicolon

après un voyage de trente-trois jours, tout fier d'amener mes premières caisses, retenues par Siam depuis 18 mois.

Dès le lendemain, le lieutenant présente au vieux roi, l'homme qui le sauva lors de la bataille il y a deux ans. Som les accompagne. L'accueil très touchant que le souverain enchanté leur fit est pour Nicolon un cher souvenir. Kèo fut choyé comme un vieil ami : lorsque sur les nattes chacun eut pris place, les deux Cambodgiens respectueusement un peu en arrière, « c'est moi, aujourd'hui, qui ai du café ! Quel bonheur pour moi de vous en offrir ! Que M. Pavie n'est-il aussi là ? » Il pense à l'exode de Luang-Prabang, parle du séjour si long à Paclay, questionne sur Laï, qu'il suppose détruit en punition de la catastrophe de Luang-Prabang ; il se félicite d'y voir les Français qui empêcheront le retour des Hos.

Fig. 60. — Kèo. Le petit interprète de Nicolon.

11 *Décembre*. — Nous serons demain sur le grand plateau où nous trouverons les agents du Siam ; c'est aujourd'hui l'heure de faire revivre les jours de souci qu'avec Nicolon, Cupet partagea.

Quand arrive octobre tous les deux se trouvent à Luang-Prabang, Cupet de retour de son grand voyage, Nicolon venant du moyen Nam Hou dont il fit l'étude en juin et juillet.

Sous divers prétextes, depuis plusieurs mois, phya Surrissak, très obstinément, écarte et retarde toute discussion des itinéraires que les officiers voudraient lui soumettre ; les renseignements sur ce qui se passe leur sont refusés ou du moins cachés ; cependant le 2, sur leur insistance devenue très vive, il fixa au 10, une réunion pour tout arranger.

Là, ce fut surtout des projets siamois qu'il les entretint ; il avait des ordres depuis le mois d'août ; s'il n'avait rien dit, c'est que la saison per-

mettait d'attendre... En réalité il avait voulu empêcher qu'en rien ils me renseignassent, puis les mettre en face de faits accomplis et les obliger à prendre ses vues. Les extraits suivants du journal du poste de Luang-Prabang montreront jusqu'où la Cour de Bangkok comptait profiter de la situation, que le pra Payrath, ainsi qu'en septembre (le 26) je l'ai supposé, dut lui présenter comme étant la nôtre dans le haut pays.

[illegible] *Octobre.* — « ... La conversation roulait depuis deux heures sur les sujets les plus variés hormis les travaux de la mission quand le phya Surrissak insinua tout à coup de l'air le plus naturel : « A Lao, fournira-t-on des bateaux à une douzaine de Siamois pour descendre la Rivière Noire jusqu'à la hauteur de Takhoa ? — Qu'ont donc à faire ces Siamois à Lao, et dans quel but descendraient-ils la Rivière Noire ? — interroge le capitaine, au lieu de répondre. « Mais, lever la Rivière Noir centre ces deux points. Suivant les instructions que j'ai reçues du Ministre de la Guerre le service topographique siamois va faire la carte des Douze Cantons sur lesquels nous n'avons que des renseignements. »

Quand le capitaine lui eut démontré l'inutilité de semblable étude, que j'ai déjà faite, les difficultés d'ordre militaire qu'elle rencontrerait, phya Surrissak poursuivit ainsi :

« Et si je vais à Lao en personne ? » — Si vous allez à Lao en simple voyageur, et en ayant pris le soin d'en faire prévenir le chef de poste, vous y serez reçu avec tous les égards dus à votre haute situation. Si au contraire vous vous y rendez avec votre caractère officiel escorté de n'importe quelle fraction de vos troupes en armes, vous vous exposez à des difficultés dans le détail desquelles il n'est pas besoin d'entrer avec un homme de votre expérience. — « C'est bien, » conclut le général paraissant froissé, « j'aurai l'honneur de vous écrire à ce sujet. »

Entre temps le général avait fait apporter les fameuses instructions reçues en août et une carte de la région sur laquelle quelques points sont soulignés en rouge, Saï, Ngoï, Son, Hett, Ven, il indique ces points comme dépôts de riz en ajoutant qu'il avait envoyé des troupes pour faciliter le rassemblement des provisions et les préserver contre la rapacité des Hos..... Quant aux instructions, écrites sur un magnifique papier enluminé et doré sur tranches, elles commençaient par cette phrase typique : « Etant donné que d'après les documents les plus anciens, la limite du Siam s'étend jusqu'à la Rivière Noire... etc... »

14 *Octobre.* — Les membres de la mission reçoivent la lettre que le général avait annoncée. Elle dit que les itinéraires présentés par les officiers agréent, et sont acceptés, mais que l'armée siamoise se prépare à sortir de Luang-Prabang dans le courant de novembre pour procéder à l'exécution de la carte dans les Douze Cantons.....

Le 26 octobre l'examen des cartes chez le général montre aux officiers qu'aux noms indiqués ayant garnison pour dépôts de riz, Theng est ajouté ! Alors ils décident de mettre en demeure phya Surrissak de faire partir Nicolon pour Laï où il a l'espoir de me rencontrer. Quelques jours après c'était entendu, mais le général avait imposé au lieutenant, son beau-frère San, comme compagnon.

Quand Nicolon sut que j'étais instruit depuis fin de septembre par les chefs de bandes sur les mouvements des troupes siamoises, il fut bien content que ce grand mystère qu'on lui avait fait à mon intention n'eut servi à rien, et dédommagé de tout son souci.

La lettre adressée par le Surrissak le 4 juillet, aux Pavillons Noirs, montre par ailleurs que les instructions dont il a parlé à nos officiers comme venues en août étaient en ses mains à la fin de juin et avaient dû être envoyées du Siam à la fin de mai, date qui coïncide avec la présence à la Cour siamoise de ce pra Payrath qui dut arriver près d'elle en avril.

Nicolon à qui j'ai communiqué l'avis officiel, reçu en juillet, du brusque rappel de Luang-Prabang, du Pitsanoutep, ce fameux louang dont j'ai dit le rôle vis-à-vis du roi, et à mon égard, lors de la retraite devant les Chinois en 87, m'apprend qu'au contraire, cet agent siamois rentré à son poste y est en faveur mieux qu'auparavant : je l'y trouverai.

12 *Décembre*. — Dans la matinée quand nous débouchons des grandes hauteurs qui au nord limitent le plateau de Theng, le sentier se cache sous de longues herbes, toutes les rizières sont à l'abandon, les habitations restées sur les pentes, échappées au feu, s'en vont par morceaux : l'ensemble est si triste, sous le ciel brumeux, qu'il nous impressionne.

Un courrier siamois passe vers midi au milieu de nous allant soi-disant porter un avis au hameau voisin.

Nous avons aussi prévu les rapports avec les villages par où nous passons : le chef gardera sans y obéir et sans y répondre, pour nous le remettre tout écrit siamois qui lui parviendra.

Peut-être cet homme a plutôt pour but de nous renseigner dans le sens voulu par le chef siamois installé à Theng. La précision des indications volontiers fournies, bonnes à résumer, le donne à penser.

Des ordres venus pour occuper Theng y ont amené 70 soldats qui sont établis dans la citadelle. Des invitations à livrer du riz pour les magasins et à préparer des objets curieux et des vêtements pour l'exposition prochaine à Paris circulent partout. Enfin pra Sa Houa, cet agent chinois qui trahit Kam Seng pour le Surrissak, conduit à Bangkok, en est revenu et vient de reprendre le poste de chef du canton de Theng. Phya Surrissak semble si certain de mener à bien sa mission nouvelle, qu'il fait repeupler par force au besoin, les nombreux villages dont les habitants se sont réfugiés chez les montagnards, alors qu'autrefois il faisait le vide pour décourager nos intentions.

Au moment précis où nous atteignons la jonction des routes de Laï et de Khoaï, le joyeux salut de M. Thirion, dont les tirailleurs passent la rivière, nous appelle au bord. L'exacte rencontre, nous rend si contents, que nous décidons d'y marquer l'étape, pour y convenir des dispositions qu'il nous faudra prendre.

Resté en arrière afin d'inquiéter les Siamois tenaces, Pennequin résume, dans les quelques lignes que le capitaine vient de me remettre, ce qu'il croit le mieux pour la réussite de l'installation :

Il a reçu l'ordre de créer un poste au point du plateau deux fois occupé inutilement. Si par sa présence une compagnie ne suffisait pas à faire prévaloir nos indiscutables revendications, celle de M. Fayn viendrait l'appuyer : même il envisage un conflit des armes ! Il me rejoindrait si je l'appelais.

Après avoir lu à mes compagnons, j'expose qu'ici, régulièrement avec une escorte, en agent ami devant les Siamois, je vais les trouver en négociateur attendu par eux, que je compte bien amener l'accord sans difficultés ; qu'en ces conditions, comme en aucun cas, il ne saurait être question de résoudre l'affaire par la force.

Le but poursuivi, le bon résultat qu'on doit espérer, sera d'amener sans humiliation, le chef des Siamois à se retirer suivant notre droit, ou à

renoncer à l'occupation des Douze Cantons, impossible à deux, en abandonnant aux gouvernements le soin de conclure.

La coïncidence de la création du poste français avec mon passage, devra lui montrer la résolution dans laquelle nous sommes, de garder la place. Aussi, par ailleurs, il constatera que tout le pays nous a reconnu et nous obéit, que sa situation à cette distance de Luang-Prabang, devient difficile, qu'il est isolé, qu'il n'a à compter ni sur les Chinois qui ont dédaigné de répondre un mot à l'invitation de suivre sa loi, qu'il leur adressât il y a six mois, ni sur les enfants du vieux chef de Laï, qu'il croyait tenir, les uns et les autres sont à nos côtés.

L'actuelle arrivée d'une compagnie de nos tirailleurs, et celle prochaine d'une autre au besoin, et du commandant, devront achever de le décider, et il s'en ira, devant leur présence, bien moins à regret que s'il ne voyait qu'une faible escorte.

Sitôt dit, j'écris au chef de région, il faut qu'il s'épargne tout autre souci que celui qu'il a, de la mise en marche du capitaine Fayn et de la mission ; nos amis Massie, Garanger et Vacle sont en effet prêts à se mettre en route avec le bagage, dont le bon Kam Doï règle le transport.

Dans le même temps, Nicolon adresse au chef des Siamois, l'avis que j'arrive et il lui demande s'il a déjà pris les dispositions pour me recevoir.

Les deux lettres partent, puis le capitaine dispose son camp.

A la nuit tombante un soldat siamois traverse le gué, demandant passage pour sa compagnie, retour de combattre à Poun-Say dans l'ouest, quelques montagnards. On a répondu : « Le chemin est libre. » Personne n'est venu, et nous supposons, que ce détachement resté à l'écart, pourrait bien avoir pour but d'occuper après nous Xieng-Chhang. En toute occurrence, le capitaine charge le lieutenant Lespiau, 15 tirailleurs avec les malades, de garder ce point quand nous partirons.

13 *Décembre*. — J'ai reçu réponse du chef des Siamois : Un sergent-major et 12 soldats, escorte d'honneur, seront envoyés au-devant de moi : deux cases sont prêtes pour notre mission et nos tirailleurs.

Moins d'une heure après l'escorte nous joint

Pour 9 kilomètres qu'il nous reste à faire, départ à onze heures après déjeuner.

Les Siamois en tête, dans l'étroit sentier qui unit Xieng-Chhang à la citadelle, la petite troupe, sur un grand espace, s'étend longuement, trompant l'adversaire, nous le voudrions, sur notre effectif.

Kam Houil, transformé, marche près de moi ; cet homme taciturne, presque silencieux depuis le Laos, à cause du vice qu'il croit pouvoir vaincre, guide la colonne dans l'immense plaine où il fut victime, dix-huit mois avant, d'un noir guet-apens. Revoyant ces lieux, à chaque détour quelque souvenir fouette sa mémoire ; sa haine implacable revit en son cœur ; sa simple assurance, son calme glacé le font redoutable, sa résolution a gagné les chefs de tous les villages rencontrés en route, sans la moindre crainte de se compromettre devant les Siamois, ils suivent à cheval, forts de sa confiance, se font émissaires ; par eux il sait tout et crie la nouvelle de notre arrivée bien loin en avant, et jusqu'en arrière de ses ennemis ! Sa reconnaissance pour nous est sans bornes, de l'avoir ainsi mis au premier rang devant ses bourreaux ! Il se voit à l'heure de donner la preuve de sa gratitude, et de sa colère longtemps étouffée, et il va connaître la réparation ! Ah, on a bien cru, en me le livrant comme en dérision, m'embarrasser fort d'un être inutile ! je n'ai pas douté, il sut ma confiance ! L'expérience affreuse est sa conseillère, je dois admirer ses avis utiles, sa prudence extrême, il semble vouloir se jouer d'une proie tant il prévoit tout ! Il est mon bras droit, il me récompense !

Quel est ce major qui troublé, salue au pas de la porte de la citadelle ? Louang Datzakorn qui fit avec moi et avec Cupet, le dernier voyage de Luang-Prabang à la Rivière Noire. Être responsable semble l'écraser, aussi il se presse de nous annoncer que son général, déjà au Nam Youm, sera là demain ; voyant qu'on l'accueille d'un air souriant, il est moins troublé et se met en marche près du capitaine serrant fortement la main d'un sergent, pris pour l'officier.

Notre installation rapidement faite laisse sans abri tous les tirailleurs car la maisonnette qu'on leur destinait à peine a suffi aux sous-officiers. Je prie le louang d'indiquer l'endroit où l'on trouvera herbes et bambous pour de bons gourbis : « Prenez-les partout sauf sur les remparts dont le général tiendrait à garder la végétation. » Cette restriction sur un ton sérieux, paraît si naïve en la circonstance. qu'elle fait sourire tous nos officiers ce qui interloque louang Datzakorn, et c'est soucieux qu'il a pris congé en nous assurant, très aimablement, qu'il est tout entier à notre service.

Le soir notre camp était établi, Thaïs et Annamites ont su en 3 heures, pour mieux tromper l'œil, construire en abris, le double du nombre qu'il aurait fallu. Leur activité, leur habileté auront pu montrer l'excellent parti qu'en toute occasion nous savons tirer de nos auxiliaires.

Près de notre case et, sous notre main, est le magasin réserve de riz, il doit contenir 100 000 rations ; c'est le résultat de réquisitions sur ces territoires.

14 *Décembre*. — Phya Surrissak arrive à midi et, presqu'aussitôt, nous fait sa visite. Nous la lui rendons dans l'après-midi.

En le présentant, j'ai tenu à dire, que le capitaine n'est pas destiné à commander Theng, que le chef du poste sera M. Fayn, resté en arrière avec la mission et le commandant. A la précision de nos intentions phya Surrissak n'a rien répondu.

Quand j'ai fait connaître que Kam Houil était pour moi un dévoué collaborateur, il a annoncé que ses frères avaient quitté le Laos, Kam Sam est tout près sur le Nam Ngoua, Kam La est plus loin sur le haut Nam-Hou.

La troupe siamoise, restée à Xieng-Chhang à côté du camp de M. Lespiau, envoie en avant plusieurs des familles que, pour peupler Theng, elle a enlevées, région de Poun Say, sous le faux prétexte de leur éviter le pillage des bandes ; la plupart d'entre elles, parlant l'annamite, se sont installées près des tirailleurs, a qui elles racontent qu'en fait de pillards, il n'y eut chez eux que ces seuls Siamois.

Le chef du village qui m'avait reçu lors de la colonne vient nous visiter, et il nous apprend qu'il a reçu l'ordre de ne rien nous vendre et que les Siamois ont chargé les frères Kam Sam et Kam La, d'engager par lettres, parents et familles, à se réfugier à Luang-Prabang ou même à Bangkok.

15 *Décembre*. — Un courrier, la nuit, nous a annoncé que le commandant sera à Xieng-Chhang au cours de ce jour avec M. Fayn et la garnison. Vacle et Garanger le suivent de près. Les derniers bagages que Massie conduit ne tarderont guère à y arriver.

Je suis allé voir phya Surrissak : j'avais à lui dire la venue prochaine de M. Massie, pharmacien-major, commissaire nouveau dans notre mission, et des négociants Vacle et Garanger, allant au Laos. Je lui demandai leur transport rapide au moyen de barques vers Luang-Prabang, dû pour le premier, et que les deux autres devraient rembourser suivant qu'il est dit dans leurs passeports.

L'apport du bagage que nous avons tous, étant retardé par celui des vivres pour nos tirailleurs, je priai qu'il donne l'autorisation de puiser du riz dans son magasin pour tous nos besoins.

Ce fut accordé.

Puis le général émit le désir de l'exécution d'un ordre du roi de lever la carte des Douze Cantons. A cette intention quatre topographes, des jeunes Siamois, et M. Kollins, géomètre anglais, sont prêts à partir avec une escorte de 40 soldats.

Rebelle d'abord au raisonnement, quand je lui disais que nous ne pouvions laisser circuler une troupe armée sur nos territoires, il s'est incliné lorsque j'ai parlé de la réciproque, qui nous permettrait d'aller au Laos avec nos soldats.

Je lui offre alors pour ses quatre agents des papiers de route que j'établirai en de meilleurs termes que Bangkok n'a fait pour les passeports de mes compagnons Vacle et Garanger.

Inquiet il s'informe.

« Ecoutez ces phrases que l'allusion vise :

Lorsque M.... arrivera sur le territoire de quelque province siamoise

tés et les chefs de postes devront examiner ses bagages et marchandises, et s'assurer qu'ils ne contiennent aucun article prohibé par les lois : s'ils ne trouvent rien qui soit en opposition avec les usages du pays ils ne devront point l'arrêter ni le retenir plus longtemps.

M.... ne devra point acheter les objets qui lui seraient offerts par des gens qui les auraient dérobés, ni faire aucune transaction qui n'aurait pas le caractère d'une loyauté absolue....

— Votre traducteur aura mal rendu.... —

« Pas d'erreur possible, le chargé d'affaires de France à Bangkok certifie l'écrit : vous pouvez bien croire qu'il a lu deux fois, avant d'envoyer pour recommander mes deux compagnons, pareils passeports, qu'après l'empressé et flatteur accueil fait au pra Payrath, tous nos fonctionnaires et tous leurs amis, ont vu à Hanoï. Je n'insiste pas car vous savez que, personnellement, je n'ai jamais eu de papiers meilleurs, de vos plus grands chefs. »

Et en finissant, je prie que l'on note que les envoyés devront s'abstenir de propos pouvant troubler l'habitant. « Si je parle ainsi, j'ai de bons motifs : et je puis citer tel des officiers de votre entourage, qui a annoncé dans différents lieux que, avant trois mois, Siam serait en guerre avec les Français, et que si ceux-ci s'avançaient vers Theng, il seraient reçus à coups de fusils. »

Phya Surrissak montre un embarras interrogateur, mais l'air effaré de son interprète, un des quelques-uns que je peux nommer, le fait aussitôt changer de sujet.

Les Chinois dans l'est de son territoire l'inquiètent fort, il désirerait en entretenir le chef de région? « Ce sera facile, ce sera bientôt. »

Alors il promet, avant que je sorte, de si bien aider Vacle et Garanger qu'ils oublieront vite la forme des lettres et seront contents.

Le compte des barques présentes ou en route, réquisitionnées pour le général, rapidement fait par le capitaine, le Kam Honil et Ngin, est 169 et 500 rameurs. D'un autre côté Nicolon a su que la garnison est de 300 hommes avec 20 marins et deux mitrailleuses : en y ajoutant tous les

employés, coolies, domestiques cela fait au moins mille bouches à nourrir.

C'est avec ennui que je vois combien le Siam se remue pour nous devancer dans ces régions qui n'ont à ses yeux pas d'autre importance que celle que donne l'idée qu'il leur faut, n'importe à quel prix, barrer nos progrès.

Tel déplacement de force n'est fait qu'à notre intention : on avait compté me voir arriver avec une escorte dans le dénûment comme la dernière. L'imprévue présence de deux compagnies et du commandant déroute ce plan. Bangkok n'a pas pu, bien certainement, vouloir disputer la place aux Français en pareil état d'infériorité.

16 *Décembre*. — Quand j'ai présenté au chef des Siamois Vacle et Garanger venus de Xieng-Chhang, il leur a promis de les mettre à même de partir sous peu pour Luang-Prabang. Le soir, ayant su que j'allais demain voir le commandant, il a demandé pour trois officiers qui l'iraient saluer, l'autorisation de m'accompagner.

17 *Décembre*. — Pennequin a fait moitié du chemin. Après compliments, Nicolon, Desperles et le capitaine tenant compagnie, c'était convenu, aux trois envoyés, nous nous éloignons et chacun à l'autre dit sa situation.

C'est au commandant de parler d'abord :

Il pourra à peine garder quelques jours, cette compagnie qu'il a détournée du chemin direct, celle qu'elle devra remplacer à Laï étant attendue sur un autre point. Il manque de riz, et n'eut sans Kam Doï, pu faire arriver le gros du bagage. Sonla le réclame, des questions urgentes y sont à régler. Il faut nous hâter.

J'expose qu'à Theng, avec les Siamois, tout semble aller bien, et que ce soir même, après notre entente, j'y ferai connaître quels sont nos désirs.

Nous tombons d'accord : Phya Surrissak devra renoncer à toute ingérence sur le territoire des Douze Cantons : il l'évacuera, le plus tôt possible, en nous laissant seuls dans la citadelle, en disant aux chefs de nous obéir.

Mais il se pourrait qu'il n'accepte pas ; comme les rapports doivent rester bons, pour les relations entre le Mé-Khong et la colonie, nous considérons qu'il est préférable, pour tout ménager, que le commandant se tienne à Xieng-Chhang jusqu'au règlement. Parlant en mon nom dans la discussion, j'irai lui porter, dans la matinée venant déjeuner, les propositions faites par chacun.

Me serrant les mains, Pennequin m'annonce pour aujourd'hui même, la section Lespiau, inutile à Chhang depuis qu'il y est avec M. Fayn, et dont l'arrivée dans la citadelle, son clairon en tête, sera remarquée.

Puis il dit adieu aux trois envoyés et aux officiers et nous nous quittons.

La conversation des jeunes Siamois, nous a fait apprendre que leur général se trouve obligé de renvoyer vite la plupart des barques, car Luang-Prabang en est dégarni, car les bateliers réquisitionnés pour une corvée aller et retour, non pour un séjour, veulent s'en aller.

De retour à Theng le lieutenant Sann laissant son cheval, s'approche de moi. « Si le général désire connaître ce qui s'est passé, que lui répondrai-je ?

— Que vous l'ignorez. Faites simplement tous les compliments du chef de région. »

Informé par Ngin que j'irai le voir dans l'après midi, phya Surrissak semblant inquiet, lui a demandé si l'on devait voir une indication de difficultés dans le long arrêt que le commandant faisait à Xieng-Chhang. Ngin a répondu qu'il n'en savait rien mais s'imaginait qu'il attendait là d'autres tirailleurs. Il rapporte aussi, qu'au camp des Siamois, le bruit se répand que 500 Français s'assemblent à Khoaï pour venir ici.

Quand je vais partir pour cette visite Kam Houil me rappelle ses frères captifs, et que pra Sa Houa, se conduit en maître dans tout le canton, menaçant les gens qui viennent vers nous.

Entrevue cordiale : Nicolon m'assiste. Je parle d'abord de ses topo-

graphes, dont j'ai les papiers, pour cette mission qu'il eût été sage de ne pas remplir — puis je lui demande la libération des captifs de Lao.

« Je vous les remets, à part, le Kam La, qui est loin d'ici, que je vous rendrai à Luang Prabang. » Aussitôt paraissent Kam Sam et des chefs de divers cantons. Après leur salut et nos compliments, je les envoie tous rejoindre Kam Houil

Prenant son courage, phya Surrissak me demande ensuite si le commandant ne va pas bientôt rentrer à Soula

« Il faudra avant, que l'exécution des ordres qu'il a, se trouve achevée ; il dépend de vous qu'elle le soit vite. »

— En quoi l'aiderai-je?

« Je ne puis encore vous parler pour lui, mais en le voyant demain à Xieng-Chhang, je répéterai la conversation que nous aurons eue, si la solution dont nous conviendrons le satisfaisait, je prierais qu'il vienne sans attendre plus, camper avec nous. »

— C'est cela, parlons de notre façon d'organiser Theng?

« Si vous le voulez, je pourrais, je pense, rapporter ceci au chef de région :

« Le Siam cessera dès à ce moment toute intervention dans les cantons Thaïs. Il évacuera cette citadelle qu'a construite l'Annam, et son général préviendra les chefs de tout le pays, en notre présence, que l'obéissance, uniquement due aux agents français, devient leur devoir. »

Ma proposition était attendue par le général, il montre une lettre de son souverain où il est enjoint de ne rien céder.....

« De notre côté il serait facile d'en montrer autant. Que craignez-vous donc? De délimiter n'est pas notre affaire ; les soldats siamois sont dans les Hua Panh, nous ne renonçons pas pour ce motif à faire valoir nos excellents titres sur cette région. Réservez vos droits, mais retirez-vous ! »

— J'abandonnerai toutes relations avec les cantons, mais pour le plateau nous partagerons ; les Français auront le nord et Xieng Chhang, les Siamois le sud et la citadelle.

— La proposition n'est pas acceptable, je ne saurais même pas la

répéter. Rappelez-vous donc la colonne Pernot, prenant possession, il y a neuf mois ! »

Le Siamois, dit-on, dans les régions qui l'ont en contact, est habile à feindre, dans sa fourberie serait le secret de toute sa force.

Mais je ne puis croire que le Surrissak cherche à nous tromper ; la sueur aux tempes et la bouche sèche, il parle tout bas :

« Pour l'autorité sur tout le pays, je la donnerai ; je vais appeler l'ensemble des chefs et je leur dirai de vous obéir ; mais.... sortir d'ici.... je ne le puis pas.... ! Ne pourrions-nous donc dans la citadelle, avoir des soldats de nos deux pays ? Les soldats siamois ne causeront pas un ennui aux vôtres.... je n'en laisserais que.... douze, pas plus... »

— Cela ne se peut, les soldats du Siam, je le sais très bien, sont des gens dociles, mais nos Annamites sont des turbulents et des batailleurs.... Tenez je propose cette solution : placez à Sam Moeun votre petit poste de douze soldats, nous l'y admettrons si le commandant est de mon avis, à la condition que, ne se mêlant en rien du pays, il ait pour service la correspondance entre notre poste et Luang-Prabang, et que le sergent qui commandera, respectueux envers l'officier français, se mette à ses ordres en cas de besoin ? »

Phya Surrissak, ayant réfléchi un moment, a dit : « Mais à ce Sam-Moeun il n'y a plus rien, et c'est la forêt ! »

— Un village est proche. »

Alors il demande ce que nous ferons dans les Hua Panh : il désirerait employer là-bas contre les Chinois les soldats siamois qu'il va renvoyer.

« Je ne doute pas que le commandant sera de l'avis que le statu quo y soit observé jusqu'à décision du chef de l'armée. »

- J'aurai le cœur gros de quitter ce fort devant les Français car on pensera que c'est obligé ! J'ai tant d'ennemis dans la capitale... le sénabody... désapprouvera...

« Vous pourriez laisser quelques jours encore votre petit poste dans la citadelle avec nos soldats, il établirait son camp à Sam Moeun dans une quinzaine lorsque vous et moi et le commanadnt en serons partis. »

— Proposez alors cette solution au chef de région auquel vous vous rendez pour tout terminer.

En prenant congé, j'ai interrogé phya Surrissak sur le prix Si Hoya : « Qu'allez-vous en faire ? »

— Je vous bien qu'il faut qu'il soit dit ici. Le Siam a pourvu du titre de phra je l'emmènerai habiter Bangkok. Ce qui s'est passé depuis ces trois ans, il en est la cause, mais il m'a servi, je ne l'oublie pas. »

Je rentrais au poste lorsque la section de M. Lespiau traversait le fort. M. Sam nous point, il demande à Nam : « C'est le commandant ? — Non, c'est seulement une compagnie qui vient de Xieng-Chhang où la place manque pour tant de soldats ! »

18 *Décembre*. — Hier et aujourd'hui, il a plu la nuit torrentiellement, c'est l'averse annuelle dite pluie des mangues.

Phya Surrissak vient me visiter avant que je n'aille vers le commandant. Son but ? Etre sûr des dispositions dans lesquelles nous sommes, et renouveler son acquiescement à la base émise dans notre entretien pour l'accord final.

Kam Houil le premier part avec Kam Sam et les autres chefs qu'il présentera au chef de région, et qui s'en iront porter les nouvelles chacun chez les siens.

Je les suis de près.

Ayant déjeuné avec Pennequin, je reviens à Theng où il me joindra avec M. Fayn et ses tirailleurs, demain vers 4 heures.

La seule objection que le commandant ait eue à l'accord, concerne Sam Moeun, mais quand j'ai montré que la concession faite à l'amour-propre du chef des Siamois est momentanée et, bien compensée par la garantie que le Siam fera la correspondance de Luang-Prabang au poste français, deux fois chaque mois, jusqu'au règlement des gouvernements, tout est entendu.

19 *Décembre*. — Lettre de Cupet arrivant de Son : dans deux jours il compte nous rejoindre ici.

Phya Surrissak apprend, d'autre part, qu'un détachement de soldats français aurait refoulé des bandes chinoises venant du Traninh, qui ont dû entrer sur le territoire des Hua Panh Tang Oc. Le chef de ces bandes doit venir le voir !

20 *Décembre*. — Première entrevue du chef des Siamois et du commandant.

Lorsque celui-ci s'était mis en route pour la citadelle, les soldats siamois venant de Poun Say qui depuis le 12, s'étaient arrêtés non loin de Xieng-Chhang, voulurent passer avec environ 300 habitants enlevés là-bas ; ceux-ci protestant auprès des Français, Pennequin a fait partir devant lui, le détachement et il a confié jusqu'à examen, le troupeau humain au capitaine Fayn.

Sur notre demande, un agent siamois est allé sur place pour interroger avec M. Fayn, les gens enlevés. Comme résultat, vingt ont demandé à aller à Theng avec les Siamois, les autres ont été mis en liberté.

Le son du clairon, entendu au loin, nous a assemblés à l'entrée du fort ; c'est la garnison destinée à Theng, et le commandant.

Tout est disposé pour les recevoir, nous leur faisons fête !

Le capitaine Fayn a en un instant réparti sa troupe, 75 hommes, dans les grands gourbis.

Nous lui présentons Kam Houil son futur collaborateur. Celui-ci ému veut dire deux mots : pâle, il balbutie devant l'interprète :

« J'arrivais ici il y a deux ans avec mes deux frères, avec le Kam Doï et cent compagnons.... tout comme aujourd'hui, les Siamois avaient la main tendue droite.... mais ce fut l'embûche.... les fers.... et des cages.... affreuse torture de Theng à Bangkok ! Un bonheur immense maintenant arrive ! nos cœurs piétinés se sont relevés grâces aux Français ! Nous et nos enfants saurons reconnaître un si grand bienfait, vous l'avez permis en nous attachant à votre service ! J'en suis

si content que je veux bénir le malheur passé, puisque c'est par lui que je vous connais, puisque c'est par vous que seront punis les hommes mauvais dont le châtiment sera de me voir à côté de vous lorsqu'ils s'en iront ! »

Assuré de l'aide qu'un état d'esprit ainsi déclaré promet de donner, le capitaine Fayn surpris, a serré les mains du jeune homme en le remerciant.

Puis, il dit sa joie de se voir l'objet du choix qui l'amène, et son enthousiasme d'avoir à créer le poste nouveau ! Et nous l'entraînons car le général attend Pennequin qui, de son côté, désire enfin voir ceux-là avec qui il se trouvera, sur les confins sud, en constant contact.

21 *Décembre*. — Cupet à 10 heures nous joint bien portant. Presqu'en même temps arrive Massie.

Vaele et Garanger avec Nicolon partent à 2 heures pour Luang Prabang.

22 *Décembre*. — Temps froid 3°, même en plein midi, il faut de grands feux pour nous réchauffer.

Dans une entrevue, nous avons signé l'entente finale pour le statu quo, dans les cantons thaïs et les Hua Panh. Le chef des Siamois avait introduit dans l'acte officiel, le nom du Traninh, pays sur lequel les droits de l'Annam ne peuvent pas être mis en discussion et qui, par ailleurs, ne relevait pas de son commandement. Je l'ai fait rayer.

Après-demain Theng sera évacué, le capitaine Fayn prendra possession de la citadelle.

Louang Datzakorn aura tout pouvoir pour s'entendre à Hett avec Pennequin, au sujet des bandes encore cantonnées en terrain siamois.

Ceci étant fait, ou bien convenu, le chef de région s'est annoncé prêt à partir demain pour sa résidence, si le général s'acquittait ce soir, devant tous les chefs, de la condition de remise par lui, de l'autorité.

De fort bonne grâce phya Surrissak fixa pour 4 heures la cérémonie.

Il se présenta avec son cortège dans la grande salle de la citadelle où, autour de nous, étaient assemblés les chefs indigènes et tous les notables.

En des termes simples, il leur déclara qu'il nous remettait son autorité sur les cantons thaïs, et que tous les chefs des Douze Cantons, devraient désormais servir les Français très fidèlement, sans craindre jamais quelques représailles, qu'il regarderait comme ses ennemis quiconque d'entre eux nous serait hostile. Il parla ainsi avec tout son cœur, avec le désir de voir ces cantons, qu'il avait conquis pour son souverain, jouir du repos, après le malheur, devenir prospères comme ils méritaient. Nous étions émus et nous n'ajoutâmes rien à ses paroles laissant tous ceux-là qui avaient souffert, et qui l'écoutaient, sous l'impression que celui qui, triste, leur disait adieu avait eu aussi la bonne pensée de faire leur bonheur.

Les chefs indigènes s'étant retirés, phya Surrissak s'approcha de nous, il nous remercia pour notre attention d'accorder au poste qu'il allait laisser, du temps pour sortir de la citadelle, il y renonçait ; le camp de Sam Moeun serait dans trois jours suffisamment prêt ; lui-même, ce jour-là, comptait quitter Theng.

Si le Surrissak nous a demandé que le statu quo qui nous abandonne les Douze Cantons, vise également le sol des Hua Panh où nous ne pouvions songer à cette heure à nous établir, c'est qu'il désirait montrer à Bangkok que c'était l'échange du recul à Theng, la compensation à l'évacuation. En réalité l'acte lui maintient une lourde charge ; devant les Chinois qui y sont toujours, ces grands territoires ne peuvent pas vivre sans être occupés, or nous n'avons pas le moindre soldat à y envoyer ; notre actuel effort est notre limite. Si les Siamois gardent près de 600 hommes sur les vingt étapes qui de Muong Ngoï vont jusqu'au Nam Ma, c'est que Bangkok croit que nous attendons qu'ils en soient sortis pour les remplacer, cette inquiétude justifie pour eux, pareil déploiement. La région en somme, d'accès difficile, sans population, où quand l'heure viendra nous n'aurons besoin que d'un petit poste de

sécurité, doit rester lucc au sud, à régler de Luang Prabang avec qui elle a, par suite des troubles, des rapports uniques.

Mais en ajoutant à ces territoires dans l'acte à signer celui du Traninh, son but était autre, il avait en vue de nous faire étendre à cette contrée la discussion qui devait régler le futur accord entre Siam et nous.

Depuis quelque temps différents des chefs de ce grand plateau sont venus se plaindre à nos résidents, de l'entrée en scène de soldats siamois dans ces dépendances de l'empire d'Annam. Le gouvernement de la colonie s'en est inquiété, il m'a avisé et Cupet a vu, lors de son voyage, où en sont les choses. J'ai donc fait comprendre, au chef des Siamois, que le statu quo ne pouvait couvrir pareille intrusion : de là mon refus qu'il dut accepter.

Ces divers pays n'étaient pas les seuls où le Siam tentait de nous supplanter ; les derniers avis reçus du Tonkin me faisaient connaître que l'envahissement du Kammon-Kamkeut, relevant de Vinh, était accompli et, qu'à vingt-quatre heures de la mer de Chine, un agent siamois était installé !

Je ne manquai pas de mettre au courant phya Surrissak, mais il objecta que ce territoire ne dépendait pas de son commandement ; je l'avais prévu, et je le prévins qu'avant d'aborder toute discussion, le gouvernement de la République devait être au point sur tous les sujets, et qu'en conséquence, en rentrant en France pour le renseigner, nous irions à Vinh pour nous embarquer, Cupet par Xieng Khouang et moi par Kammon, priant qu'il voulut nous faciliter ces prochaines marches, et nous introduire près de qui de droit. Ce fut entendu.

24 *Décembre*. — Hier le commandant rentrant à Sonla, et M. Thirion s'en allant à Laï, se sont mis en route.

A la première heure, les soldats siamois se sont éloignés, chemin des Hua Panh.

Aussitôt après, phya Surrissak a fait la remise au capitaine Fayn, du dépôt de riz, des baraquements et installations de la citadelle.

Massie est parti pour Luang Prabang.

300 habitants reviennent des bois.

Ils manquaient de tout après ces deux ans de vie misérable ou dans les forêts, ou sur les montagnes auprès de tribus aussi pauvres qu'eux ; je leur avançai ce qu'il leur fallait pour l'achat de buffles et pour les semailles, tout en demandant à la colonie de leur en faire don, et ils s'installèrent sur les mêmes lieux témoins du désastre qui les fit s'enfuir.

25 *Décembre*. — Phya Surrissak vient de s'embarquer. Le capitaine Fayn installe Kam Houil comme chef du canton, dans son logement.

Grâce à l'entremise de nos talahiés et des divers chefs des Douze Cantons, j'ai pu racheter, et j'ai rassemblé, tout ce qui restait de femmes et d'enfants de Luang-Prabang en captivité depuis la bataille de 87 ; chacun des convois de mes compagnons en emmène un groupe.

26 *Décembre*. — C'est le cœur du jour! Me voici en route vers le Mé-nam-Khong! Dans cette pirogue emportée par l'eau sans qu'un autre effort, pour hâter sa marche, y soit nécessaire que de gouverner, j'éprouve la joie de voir achevée, la mission offerte par mon vénéré et affectionné général Bégin, dont la confiance avait fait ma force, voulu le succès : et je me sens triste, lorsqu'aussi je songe, qu'en le remerciant il faudra lui dire que je l'abandonne, prier qu'il me rende à cet ancien rôle dans lequel, après le repos en barque, je continuerai plus ardent encore, la lutte au Laos dont cette mission n'aura guère été qu'un court intermède et, même n'est plus, qu'un cher souvenir! A demi rêveur, j'assemble pour lui le salut du cœur où ma pensée mêle à ma gratitude, regrets et espoirs!

Ensuite je cherche à me pénétrer de cette autre tâche qui m'attend, là-bas au Kammon-Kamkeut, et à entrevoir sa meilleure issue, il faudrait que j'aie de ce côté là, le résultat même, obtenu à Theng.

1er *Janvier* 1889. — Nous n'avons quitté le poste de Theng qu'après règlement de tout l'important, en particulier d'un mode pratique de correspondance avec le Laos. Deux fois chaque mois nous aurons nos

Fig. 61. — MM. Neltner, Massie, Grosgurin et Vial. — Les Cambodgiens et les prêtres de Wat Mai.

lettres à Luang-Prabang. Les dix Cambodgiens venus en renfort, nous permettront même, d'avoir un agent dans chaque convoi chargé de la poste. Nos bons adversaires perdent l'avantage de nous retenir indéfiniment nos rares courriers expédiés du Siam.

Ces dispositions, en nous retardant, ne permettaient pas qu'on fêtât ailleurs, que sur le Nam Hou, la nouvelle année!

Pendant mon séjour récent à Hanoi, Ngin m'a rappelé, je n'oubliais pas, la promesse faite à mon cher Satou d'apporter un baume qui ranimerait sa jambe engourdie et, les bons souliers qu'il voulait chausser pour aller partout dans Luang-Prabang, louer son sauveur !

Fig 62 — ri

Ce dernier achat me fut très facile ; dans un magasin de beaux brodequins, teintés rouge-rose, étaient à sa taille : mais me procurer l'onguent merveilleux, c'était autre chose !

Le blessé pourtant c'est l'avis de Ngin, je m'en doute aussi, a si grand souci de me rehausser aux yeux des Siamois, et un tel désir de me faire objet de l'admiration des bons Laotiens, qu'il est bien capable, s'il était guéri, de rester inerte jusqu'à mon retour, jusqu'aux premiers soins qu'il aura de moi.

Comptant donc bien plus, pour le voir debout ou pour le miracle, sur sa volonté que sur un remède, je me décidai à ne rechercher que quelque pommade au parfum subtil, encore inconnue à Luang-Prabang, qui se garderait jusqu'à son emploi : c'est pourquoi j'apporte un pot, acheté il y a six mois, du baume célèbre de Fioraventi, doux à l'odorat !

3 *Janvier*. — C'était tard hier quand nous abordâmes à Luang-Prabang, plage de Watt Mai. Nicolon, Massie, Vacle et Garanger étaient arrivés quatre jours avant.

En m'accompagnant jusqu'à la pagode où était mon gîte, ils durent

la hâte qu'avait le Satou de me voir venu, de se voir guéri : il avait la fièvre depuis qu'il savait ma proche arrivée !

De suite il voulut l'onction par mes mains de sa pauvre jambe ; puis il me parla.

Il me voulait fort devant l'adversaire ; en quelques instants il eut présenté la série des faits des neuf derniers mois à Luang-Prabang ; sa façon de voir était partagée par le roi Ounkam et par tous les princes et hauts mandarins qui le venaient voir. L'effort des Siamois pour prendre prestige était inutile, le peuple s'en riait ; le choix était fait, on comptait sur nous, on nous attendait ; je le verrais bien sur tous les visages en me promenant !

Et il demanda pour le lendemain après le réveil, une autre onction qui libèrerait son corps prisonnier.

Et ainsi j'ai fait.

C'était après l'aube : de son bon regard et d'un mot ému, Satou remercia, puis il se leva avec précaution et, aidé par Ngin, chaussa non sans peine, les brodequins rouges trouvés admirables ; s'appuyant alors sur un long bâton, il alla sans hâte pour les dévotions avec son cortège de bonzes et d'élèves, aux pieds du Bouddha où les Laotiennes avaient apporté à pleines corbeilles les fruits et les fleurs cueillis à l'aurore.

Fig. 63

Quand il eut prié, il se dirigea à cette heure fraîche où le soleil pâle lutte avec la brume, vers le haut quartier, demeure du roi. Tous les Cambodgiens et mes camarades, s'étant joints à moi, nous l'accompagnâmes jusqu'à la sortie donnant sur la voie qui, chaque matin, devient le marché, charmés de la joie que montrait la foule ébahie, ravie en le revoyant ingambe et dispos après si longtemps.

15 *Février*. — Vacle est avec moi, nous voici en route pour Vinh en Annam par Kammon-Kamkeut.

Pendant six semaines tout a été mis au meilleur des points en vue de l'absence que je compte faire.

Trois courriers de Theng nous ont montré bonnes les dispositions prises au départ de la citadelle.

Cupet est parti pour Xieng-Khouang et Vinh, et Garanger va vers le haut Mé-Khong.

Kam-La, libéré s'embarque pour Theng.

Nicolon, Massie, avec Ngin et Som et dix Cambodgiens resteront au poste.

Kéo m'accompagne

Le Louang Satra, commissaire siamois, viendra avec moi, jusqu'à la frontière.

Au dernier moment, phya Surrissak a fait demander pour la construction de notre maison une augmentation de 3 000 francs du prix convenu, donnant pour motif, les difficultés de coupe et façon des bois nécessaires, causées par la prise de Luang-Prabang, juin 87. Après examen, et pour être sûr que rien désormais ne retardera l'important travail demi-achevé, j'y ai consenti.

La température s'est maintenue fraîche (relativement) depuis l'arrivée à Luang-Prabang. Le matin, moyenne 13° à 18° et l'après-midi 21° à 30°.

DE
HIN BOUN
A
VINH
102°
103°
18°
VINH
Van Loc
Cho Phuc
Ben Thuy
Do Lat
Chi Bai
Trang Xuan
Phu Thuong
Linh Cam
Bao Thuong
Ngan Pho
Phu Luong
L. Mac
L. Khe
L. Mac
Ha Trai
Ha Vuan
Noc Soi
Col de Tram Mua
1350 m
Tram Mua
N. Lao
B. Sop Poe
B. Na Pe
B. Na Khe
B. Na Tia
Han Leko
Na Heuon
P A L A O
KHAMKHEUT
B. Soun Khuong
B. Hoa Na
Nam Xe Bang Fai
Thamman
Nam Xe Kong
Xe Bang Fai
Xe Dinh
B. Na Kam
B. Na Song
Ka Kiek
B. Don
Keng Kiek
B. Tong Lom
B. Hanh
B. Na Ken
B. Koup
B. Don
B. Ta Ni
B. Na Ka
B. Na Han
B. Song
Ha Nuoi
B. Hat Ken
Nam Kading
B. Na Hai
Hin Boun
HOUTENE
ECHELLE 1/1000.000
10 20 30 40 50

LE KAMMON-KAMKEUT

15 *Mars*. — Voici le Hin-Boun par lequel on va vers Kammon-Kamkeut. Depuis le départ j'en ai chaque jour entendu vanter les curiosités nées de la nature et qui au Laos l'ont rendu fameux. Je suis bien heureux que mon privilège de premier venu me donne la chance d'en lever le cours encore inconnu.

A Houtène, bord droit de notre Mé-Khong beaucoup élargi depuis son entrée sur le grand plateau du Laos central, nous avons laissé le très beau radeau (bateaux jumelés garnis de bambous) qui, paisiblement nous a descendus de Luang-Prabang. Les barques légères, voitures pour les cours en rivière étroite, qui l'ont remplacé, nous ont valu d'être rudement secoués, et même arrosés par l'eau agitée sous le vent nord-est d'en

fraîcheur vive, dans la traversée vers le confluent, sur la rive en face, du curieux cours d'eau que nous remontons.

18 *Mars*. — Quatrième jour de navigation. Le convoi s'arrête au rapide Kiec, qu'on ne peut franchir et, où l'on débarque, pour prendre demain à dos d'éléphant, le chemin par terre.

En se dirigeant jusqu'ici au nord, le Hin-Boun s'écoule parallèlement au lit du Mé-Khong : par suite nous ne sommes, malgré un trajet de cent kilomètres, qu'à courte distance (28 kilomètres) du grand collecteur.

Cours d'eau au bizarre développement, au petit bassin, sa source est au Sud à peine plus loin de son embouchure que Kiec n'est du fleuve.

Dans sa partie basse les berges soumises aux inondations sont chargées de champs d'indigo, mûrier, tabac et coton, semées de villages ; aussitôt qu'ensuite elles s'élèvent un peu, une forêt riche l'anime autrement. D'un débit égal, faute d'affluents qu'on puisse citer, ni profond ni large, il court abondant entre les chaînons de soulèvements de rochers calcaires nus, déchiquetés, d'un aspect noirâtre, surgis en falaises, atteignant souvent près de 300 mètres, qu'il heurte et qu'il ronge tantôt sur un bord et tantôt sur l'autre, où les yeux perçoivent des grottes profondes, de vastes cavernes dont les parois grouillent d'innombrables masses de chauve-souris qui y accumulent un guano épais, fertilisateur des terrains voisins.

L'humus surchauffé par l'apport calcaire, et un tel engrais, donne aux végétaux, une exubérance vraiment féerique.

L'heure du voyage tombe dans ce mois où les arbres prennent un feuillage frais, jettent leur odeur de sève agissante dans l'air attiédi, saturé par places, de parfums violents. Je n'ai jamais vu tel luxe de fleurs ; l'orchidée étale sur branches et troncs ses bouquets superbes, et l'une s'y est tant multipliée sur un arbre à huile que ses grosses grappes pendent par centaines de tous les côtés.

Des paons çà et là sont indicateurs que les fauves abondent ; les singes hurleurs suivent en escorte, saluent les pirogues de leurs aboiements harmonieux, sonores et de leurs voltiges.

L'accumulation des rocs torturés débordant partout, loin de l'attrister, ajoute à l'ensemble à chacun des coudes, une illustration si incomparable de décors nouveaux que c'est à regret que l'on s'en éloigne.

Nous voyant épris en ce floréal du moyen Laos et grisés eux-mêmes, quelques bateliers sautent sur la rive, et vont détacher celles de ces fleurs aux senteurs discrètes et inépuisables qu'ils savent plus rares ; en nous les offrant, souriants, ils disent : « Parures d'un jour des bords du Hin-Boun, tout ceci n'est rien, notre sol contient de l'or, de l'étain et des pierres fines aux tons chatoyants dont nous espérons apprendre de vous bientôt la valeur? Allez vers les sources, vous serez charmés ; car vous passerez avec la rivière sous une montagne qu'elle perce et traverse en cours souterrain toujours navigable ! »

Une pente égale et quelques rapides en fin de la course nous ont élevés de 35 mètres au-dessus du fleuve.

Depuis le Mé-Khong nous avons noté douze gros hameaux, Keng-Kiec le dernier, où nous arrivons, a cent habitants.

Le louang Satra qui me fut donné pour introducteur par le Surrissak ; vient nous prévenir que treize éléphants réquisitionnés au Kammon-Kamkeut, seront là demain pour nous emmener.

Prenant l'occasion, je l'ai questionné :

« J'ai entendu dire que le roi d'Annam et Thong Tha Thuyet, fuyant les Français en 85, avaient parcouru le Kammon-Kamkeut à dos d'éléphants allant à Houtène? »

Il s'est empressé non sans embarras de répondre ainsi :

« Les princes annamites n'ont pas tout à fait passé par Houtène, leur convoi n'avait aucun éléphant, rien que des porteurs. »

Chaque jour j'aurai d'autres précisions sur l'itinéraire de l'ex-régent qui, serré de près par nos éclaireurs, laissa dans leurs mains, le jeune empereur vaincu par la fièvre, et grâce aux Siamois, put gagner la Chine où il s'ingénie toujours à nous nuire.

La coïncidence de l'invasion si inattendue de tous nos confins de

l'Annam-Tonkin, même du Cambodge par ordre du Siam, et du guet-apens ourdi par Thuyet, à Hué, contre nous, éveille parfois, en moi le soupçon qu'un même programme a pu tout régler.

Notre activité dans les régions nord, a montré au Siam l'inutilité d'efforts pour qu'on crut que son entreprise datait de plus loin, ou était la suite d'un état ancien qu'on ne pourrait nier.

Le fait de l'échange par le Surrissak des cachets et titres donnés par l'Annam à nos chefs là bas des Douze Cantons, contre des cachets et titres Siamois, avait promptement été su de nous.

A la même époque le prince Prakiak, un frère du roi, commissaire aussi, avait au Kammon procédé de même : j'y suis d'aujourd'hui, je le sais déjà ! Le louang Satra à qui je fais part du renseignement est déconcerté.

Il pourrait sembler en voyant comment les faits se déroulent, qu'il appartenait à la Cour du Siam de nous éclairer si besoin était : son occupation de Theng et Kammon et plus bas d'Ailao, est indicatrice des clés du Mé-Khong.

Le chef des cornacs me répond ainsi :

« C'est dans le Bassac que nous achetons de 250 à 500 piastres, les éléphants jeunes pour entretenir le nombre de bêtes qui est nécessaire à notre trafic des bords de la mer au bord du Mé-Khong. Nous les louons par jour de 1 à 2 francs aux divers marchands, suivant qu'on les charge entre 80 et 200 kilos. Les familles aisées (personne n'est riche) en ont un ou deux. Le Kammon-Kamkeut en compte quarante. Les transports se font, plus exactement, entre le Keng Kiec et le port d'Hatraï, terme navigable d'un joli cours d'eau qui, jusqu'à la mer, a le même rôle que le nam Hin-Boun a jusqu'au Mé-Khong. Le voyage veut, aller et retour, 15 à 18 jours. On porte en Annam : des peaux et des cornes, les divers produits du sol cultivé et de nos forêts, nous en ramenons du cuivre et du fer et les marchandises manufacturées provenant d'Europe. »

19 *Mars*. — Après dix-huit mois de courses à pied, à cheval, en

lurque, je suis-je souvent sur un éléphant ! Que je suis heureux ! j'y écris à l'aise ayant sous les yeux toute la campagne, l'immense horizon !

Chers bons éléphants paisibles et doux, si obéissants, si attentionnés pour le voyageur, tous mes souvenirs de votre assistance depuis tant

d'années s'éveillent en moi, s'échappent en des mots de reconnaissance.

Je fais au cornac l'enthousiaste éloge de vos qualités, et je lui explique quel parti j'en tire comme topographe afin qu'il maintienne celui qui nous porte à un pas égal, le fasse arrêter quand je dois viser un mont, un village.

L'homme intelligent, montrant qu'il comprend, répète à sa bête en amusement, mes indications, puis il me la vante :

« C'est une femelle de trente-cinq ans, elle m'appartient. Comme la plupart des propriétaires de ces pays-ci, je la conduis seul de peur qu'elle ne tombe en mains malhabiles ou indifférentes car des soins

dévoués, cent fois mérités par son bon service lui sont nécessaires autant qu'agréables. Elle est sans défauts ; elle sait qu'au repos je lui choisirai pour sa nourriture, le meilleur endroit plein de bananiers ou de fins herbages, aussi elle ne cueille, au long de la route, que ce qu'elle peut prendre sans nous retarder.

« Sa grande bonté lui vaudra plus tard le rang élevé dans le Nirvana, qu'elle aura gagné par ses attentions pour tout ce qui vit. Regardez un peu ces fourmis en troupe coupant le sentier en avant de nous, n'en voulant pas tuer, elle enjambera leur ruban mouvant. Et voyez ce chien qui à chaque instant passe entre ses pieds ne se doutant pas du risque qu'il court ; par des cris aigus, elle fait ses efforts pour le faire fuir. »

Le chien est à Vacle ; il veut se tenir auprès de son maître et n'écoute rien même nos appels, aussi l'éléphant enfin agacé, le prend de sa trompe et le lance hurlant au milieu des brousses !

En avant de moi Vacle sur sa bête n'a pu voir la scène, il l'a entendue, il croit que son chien vient d'être écrasé ! Pour le rassurer je lui ai crié cette réflexion que le conducteur fait en riant d'aise :

« Rien ne prouve mieux que mon éléphant est intelligent sans méchanceté ; il a su saisir le chien par le ventre et l'a jeté là, en lui faisant peur, sans lui faire mal ! Devenu prudent celui-ci suivra le long du convoi, à cinq ou six pas, sans troubler la marche. »

Saisissant contraste avec les falaises laissées en arrière dont la nudité nous a tant frappés, des hauteurs boisées devant nous s'allongent parallèlement à la ligne noire des soulèvements, limitant à l'est le bassin étroit du curieux Hin-Boun.

A mi-route entre eux nous nous retournons pour juger l'ensemble ; le soleil levant illumine en clair les rochers noirâtres et laisse dans l'ombre les collines vertes, appelées Pou-Haï, où la voie s'engage. Ce joli spectacle semble né d'un rêve, est inoubliable.

Un portique en bois, au bord du chemin, tout au bas des monts, a pris mon regard depuis un moment.

Sa terre aurifère ne m'a vite éclairé, j'ai compris son rôle. Mon contentement en le découvrant je le dissimule. Très négligemment, comme si d'avance j'étais prévenu, je dis au cornac pour que sa réponse soit un témoignage :

— Voici donc la porte du pays d'Annam mais où sont les bornes ?

Sur le même ton très indifférent il m'a renseigné :

— La douane était là. Quand les Siamois vinrent prendre le Kammon il y a trois ans, ils firent porter le poteau frontière à cinq jours d'ici sur le mont Louang d'où, quand il fait beau, la mer s'aperçoit. C'est sur notre route vers le port d'Hatraï, vous l'y pourrez voir. »

Généralement l'homme qui me conduit a sa leçon faite, a été choisi pour ne me rien dire, si je le questionne, il joue l'ignorance ; je suis étonné de voir qu'aujourd'hui cette précaution paraît négligée et je m'en réjouis pour ce qui suivra.

Je ne manque pas de montrer au Vacle le portail-limite, ce fâcheux témoin que l'agent siamois n'a pas eu l'idée d'ôter de la vue de tous les passants.

S'il n'est pas douteux désormais pour moi, que les monts Pou-Hai limitent l'Annam, il ne s'en suit pas qu'ils bornent le Siam : c'est le seul Laos qu'ainsi ils séparent, or c'est ce pays qui est contesté par Hué à Bangkok, et quant au Kammon, il ne saurait plus en être question, il est annamite, ce que nous savons le met hors de cause.

Un sentier commode pour les éléphants, nous a élevés de 400 mètres. Par un col facile nous avons franchi le petit sommet et après quatre heures, nous fermions l'étape en terrain désert.

En sol montueux, la végétation moins exubérante qu'aux bords du Hin-Boun, est fort vigoureuse : elle est différente, très sensiblement de celle qui couvre les moyens plateaux de la Rivière Noire ou pins et sapins, chênes, châtaigniers sont à chaque pas. C'est le bas Laos, même le Cambodge qu'on croit parcourir : diptérocarpées, shorées, hopées, houx et ce cardamome que l'on dit sauvage, aujourd'hui en fleurs, s'y trouvent partout avec les bambous.

Le louang Satra vient vers moi soucieux. Il a aussi vu la porte annamite. Il s'exprime ainsi :

« Quand le Siam a mis un agent ici, de nombreux pirates couraient le pays de l'autre côté de ces petits monts ; voulant rétablir la sécurité, notre fonctionnaire a choisi Kammon pour sa résidence et a transporté les bornes frontières jusqu'au mont Louang. »

Sans répondre un mot au naïf aveu du prétexte unique de l'invasion subie par l'Annam, je fais la question qui me préoccupe le plus pour l'instant :

« Ne savez-vous rien des soldats français? »

— Non je m'attendais à en rencontrer hier à Keng-Kiec venant vous chercher. »

En parlant ainsi, il veut établir que c'est simplement pour m'y escorter qu'il croit admissible l'entrée de nos troupes sur ces territoires.

Je ne voudrais pas qu'il sût avant moi, ce que l'on prépare du côté d'Hanoï et je crains surtout, qu'il ne fasse obstacle aux envois de lettres qu'on peut m'adresser.

J'attends en effet, de savoir de Vinh si l'on y a pris, suivant mon conseil, des dispositions pour l'occupation par un petit poste, d'un point du Kammon en protestation contre la présence des soldats siamois.

Je ne doute pas que le général ne mette à profit mon très court passage pour y procéder, en suivant ces vues, à la pacifique préparation d'un mode de vivre jusqu'au règlement.

Ce que j'ai appris d'ailleurs à l'étape est très favorable à ce résultat. Par les précautions prises contre nous, les cornacs ont su qu'on craint de me voir défendre les droits du roi de l'Annam si bien méconnus. La plupart d'entre eux, sans plus de souci pour les conséquences, m'en ont avisé.

« Nos chefs ont reçu des ordres montrant qu'à Nongkay, le prince a la conviction que les habitants du Kammon-Kamkeut, se trouvent heureux d'obéir au Siam, or, c'est le contraire que vous devez croire, partout sur la route vous aurez la preuve. »

10 mars. — Aujourd'hui entrée dans le grand bassin du Teun ou Kading.

Né bien plus au sud que le Nam Hin-Boun, auquel constamment il est parallèle, ce très fort cours d'eau s'en va turbulent, chercher le Mé-Khong, à cent kilomètres plus au nord que lui.

Superbe rivière, énorme débit inutilisé, cours impraticable. Au lieu où nous sommes, profonde d'un mètre, large d'au moins cent, à ce moment-ci des très basses eaux elle est si rapide sur un lit de roches plates comme des dalles, qu'il nous a fallu décharger nos bêtes de tout le bagage, mis sur un radeau pour la traverser. Un pont en bambous, détruit à la crue, refait chaque année sert pour les piétons.

Voyant mon regret d'un pareil état, le cornac me dit :

« Ne vous plaignez pas pour votre voyage : si le nam Kading était navigable, le petit Hin-Boun n'en serait pas moins la voie la plus courte pour aller à Vinh.

En face d'Houtène le coude du fleuve et, auprès de Vinh le bord de la mer, sont les points extrêmes de l'endroit étroit, de la sorte d'isthme entre le Mé-Khong et la mer de Chine : la rivière Hin-Boun et celle d'Hatraï réduisant la marche par route terrestre plus que ne pourraient le faire aucune autre dans le voisinage, Keng-Kiec et Hatraï sont sans discussion, têtes du chemin, le seul qu'il faut suivre.

Y compris l'arrêt devant le nam Teun, marche de huit heures pour être à Kamkeut tout petit village en plateau étroit. Route accidentée à travers forêt à peu près semblable à celle d'hier et dont l'altitude la plus élevée est de 600 mètres.

Quelques Annamites dont le groupe s'augmente d'enfants et de femmes d'instants en instants, accourent curieux à notre arrivée. Très bien renseignés par nos bons cornacs, ils saluent confiants offrant leurs services.

Nous les accueillons charmés de la chance qui va nous permettre d'avoir une idée des rapports actuels entre nos sujets et les Laotiens.

Comprenant mon but le plus vieux me parle :

« Nous avons laissé les côtes d'Annam, motif : la misère. Nous vivons ici de quelques rizières louées aux habitants et, en hébergeant nos compatriotes qui font le trafic de Vinh au Mé-Khong.

« Kamkeut fut toujours canton annamite mais depuis trois ans, on ne sait pourquoi, les Siamois y sont.

« Ils voudraient nous faire acquitter l'impôt, nous nous arrangeons pour ne rien donner, mais les habitants sont bien obligés de subir leur loi.

Fig. 77. — Jeunes garçons et femmes annamites autour d'un puits.

« Ces maîtres nouveaux, sans jamais payer, constamment prélèvent des réquisitions d'éléphants, chevaux et coolies porteurs. Très souvent il faut leur faire cadeau d'œufs, poulets, canards, de riz et de porcs.

« Aux moindres prétextes, ils frappent les chefs de coups de rotin : ceux-ci ont peur d'eux à ce point qu'ils n'osent venir jusqu'à vous. Nommés par l'Annam, ils ont maintenant des titres siamois.

« Quand le roi Ham Nghi s'est enfui de Huê, il passa ici à dos d'éléphant. Depuis nous savons qu'il fut capturé au lieu dit Hat-Koc.

« Un chef des Français venu de Linkam s'étant présenté, l'officier siamois lui a fait connaître que le mont Louang (pour nous Tram-Meua), était la frontière et qu'il n'aurait pas dû la dépasser ; celui-ci a cru qu'il était en faute, il s'est excusé et est reparti. »

J'ai désiré voir le chef indigène ; il est arrivé mais accompagné par un inférieur, le Thao Koma chargé de redire, ainsi m'a-t-on dit, la conversation à l'agent siamois.

Quand je l'interroge, il ne songe pas qu'il se trouve pourvu d'un grade siamois, et il s'est paré naturellement du titre annamite : « Je suis Ong Huyen. » Il m'a paru bien. Je n'ai pas voulu augmenter l'ennui d'un bon fonctionnaire qui nous servira avant qu'il soit peu, et j'ai échangé des banalités à part la question pour laquelle j'ai eu une affirmation montrant inexact, le motif donné, par louang Satra, pour l'occupation du Kammon-Kamkeut :

« Jamais il n'y eut ici de pirates ! Les plus proches bandes, des Pavillons Rouges, étaient à Xieng-Khan, chef-lieu du Tranninh à 10 jours de marche à dos d'éléphant.

Moins d'une heure après, mon brave Kéo, qui pour ce voyage a remplacé Ngin, très utile au poste de Luang-Prabang, a fait la rencontre du Thao-Koma, que l'agent siamois, manquant de confiance dans le dévouement des populations à qui il s'impose, avait aujourd'hui chargé d'assister à mon entretien avec le huyen.

Ce tout petit chef lui a exposé qu'il ne pouvait pas venir me voir seul car il est le fils d'un thao annamite et est soupçonné ; et il l'a prié de bien m'assurer qu'on ne trouverait pas un habitant pour émettre un doute sur la possession de ce territoire par le roi de Hué. Il a ajouté que louang Satra a fait la défense de me dire un mot touchant la question et, de me parler des soldats français dont, pourtant chacun, sait le premier poste à un jour d'Hatraï. Il a dit encore que l'agent siamois fixé à Kammon, faisait travailler à des mines d'or et de pierres fines, connues bien avant mais inexploitées ; qu'il a envoyé des échantillons au roi de Bangkok ; que ce souverain a nommé l'agent au grade de pra, pour avoir pensé à l'occupation d'un si beau pays, l'avoir bien conduit, avoir empêché l'officier français d'y mettre les pieds, y avoir trouvé de telles richesses.

Le soir nous avons reçu la visite d'un petit marchand arrivant de

Vinh, allant à Houtène avec dix coolies. Tous sont Annamites. Il nous a offert un bol de nhuoc-mam ou eau de poisson.

Il fait dans l'année deux fois le voyage, descend à Lakhone, remonte à Nongkay. Il va par la route que nous avons vue, c'est la plus commode mais d'autres existent.

Les objets qu'il vend je les ai cités dès le premier jour ; c'est aussi la soie tissée en Annam qui est en faveur plus que tout le reste, celle du Laos étant inférieure.

Il est né à Hué. Il aurait voulu y rapatrier toute sa famille, elle habite Houtène, Pra Yott à Kammon s'y est opposé sous le faux prétexte que son long séjour (au juste cinq ans) l'a rendu siamois. Un papier de moi, a-t-il insinué, interrogateur arrangerait tout. Il y a trois mois que ce même agent lui a fait porter une lettre à Vinh pour le résident sans le rétribuer.

Jetant un regard sur notre entourage, il semble hésiter à dire autre chose. Je crois le comprendre ; en le congédiant je le remercie avec un cadeau et un passeport et, en cambodgien, je charge Kéo de le retrouver.

Je commence à voir que l'agent siamois établi ici, loin de procéder comme Surrissak à Luang-Prabang qui tâche de plaire et fait son possible pour que l'on accepte son régime aimable, fait tout le contraire, agit en despote sans aucun souci de l'impression qu'éprouvent les gens.

Vacle est étonné que louang Satra ait, pour tout motif de l'occupation du Kammon-Kamkeut, parlé de pirates qui jamais n'y vinrent. Il lui eût paru plutôt raisonnable qu'il eût invoqué la question limite entre le Mé Khong et la mer de Chine et, avant tout celle de la race thaïe qui règne à Bangkok et domine ici ; sur ces deux points-là, le Siam, pense-t-il, aurait du moins eu, meilleure apparence d'un but d'équité.

Mais j'ai répondu : « Politiquement la géographie et l'ethnographie des contrées du Siam sont du seul ressort de ses diplomates non de ses soldats, et l'évocation de ces deux prétextes, jamais précédés de réclamations, n'eût pas justifié à ses propres yeux la brusque invasion de ces territoires. L'entrée des pirates, exacte dans le nord, avait constitué un

danger pressant auquel il para inexacte ici, il y avait vu un semblant d'excuse.

« Sa faute ou erreur étant constatée de notre côté, le bon sens voudrait qu'il se retirât comme il est venu. Il est évident qu'il n'en veut rien faire car il a l'espoir en la discussion qu'il croit voir durer jusqu'à lassitude de notre côté.

« Pour vous édifier sur les autres points, limite et races, voici la la question si on l'invoquait : La ligne des eaux ne fait règle au Siam en fait de frontière, ni côté anglais, ni côté français, elle est l'exception pour la Birmanie et pour le Cambodge, et, quant à l'Annam, le fait du rappel de la prétention qu'en ces derniers temps le Siam avait eue sur les hauts pays de la Rivière Noire, celle qu'il a encore sur les mille sources des fleuves côtiers du nord de l'Annam (canton des Huapanh, région du Traninh), anéantiraient tout avis contraire, rendraient ridicule une discussion sur un tel sujet.

« Pour l'ethnographie c'est bien autre chose ; on pourrait répondre : et les Cambodgiens, nous les rendez-vous ? et aussi lui dire : Le peuple siamois est formé de Thaïs en majorité, mais quatre pays à côté de lui en comptent chacun, un bien plus grand nombre : Birmanie et Chine, Tonkin et Laos ; Siam le plus petit voudrait-il prétendre à les englober ? Et que dirait-il si l'un des plus forts avait la pensée de tout réunir ? »

« Le marchand de soie a dit à Kèo : « J'ai bien vu qu'on cache à vos chefs français, ce qui s'est passé au fort de Kammon il y a dix jours.

« Le Siamois pra Yott est plutôt brigand qu'il n'est officier. Depuis qu'il réside dans les deux cantons il en exaspère la population tant par sa conduite que ses exactions.

« Il s'est emparé d'une Laotienne venue au Kammon avec son mari.

« Celui-ci furieux, a tenu conseil avec ses parents et en pleine nuit ils ont attaqué le poste siamois. Marchant le premier, l'homme du Laos a, à bout portant, tiré sur Pra Yott ; mais son pistolet a été sans force, la balle n'a fait qu'une plaie légère au-dessus de l'œil, alors les soldats ont pu massacrer avec ce brave homme, ses quatre parents.

« Depuis cette affaire, l'agent des Siamois a mis la terreur dans tout le pays : il dit qu'une foule a été l'auteur, arrête tous ceux qu'il veut pour coupables.

« De peur de soupçon personne ne parle. Renseignez vos chefs et... taisez mon nom. L'ordre de tenir devant eux sa langue, montre qui a tort. »

21 *Mars*. — L'étape étant longue, sans nous arrêter nous avons mangé sur nos éléphants. Trente kilomètres dans presque huit heures, en terrain très plat, le long d'un ruisseau, le nam Kièo, dont le débit mince rend pourtant bourbeux le petit plateau de Kamkeut-Kammon, montrent six hameaux au milieu de champs de tabac et riz, une grande plaine, parsemée de pins et une forêt où surtout abonde le bois pour les barques, sorte de hopée qui, dans la région, ne peut pas servir, aucun des cours d'eau n'étant navigable sauf pour traverser, par-ci ou par-là, d'une rive à l'autre.

Depuis le départ nous avions beau temps ; nous sommes surpris, d'apprendre qu'ici la pluie tombe à flots depuis quatre jours.

Le poste siamois est à 500 mètres au delà du groupe des habitations. Palissade brute que des trous à loups entourent très mal, la brèche presque ouverte par les assaillants il y a dix jours, n'est pas réparée, et les maisonnettes dont on voit les toits, sont sans apparence ; un drapeau usé pend au bout d'un mât ; ensemble piteux.

Notre installation est un peu plus loin.

Nombre d'Annamites, plus de vingt familles, sont autour de nous. Avec complaisance et satisfaction ils nous examinent. Vite ils s'enhardissent après notre accueil, se montrant heureux devant les Siamois d'être nos sujets. Au bout d'un moment, avec un respect quasi-familial, ils sont dans la case, invités par nous pour s'y abriter, l'ondée reprenant. Tandis que les hommes se rendent utiles, femmes et fillettes, point débarbouillées mais sans gêne aucune, réunies par groupes, nous regardent rieuses, échangent entre elles avis et remarques d'un air très con-

tent et reconnaissant de nous voir ici rendre son prestige au nom et autorité. Nos boys tonkinois tout débordants d'aise, font les importants et le cuisinier commande aux enfants de lui apporter du bois et de l'eau. Vache est plein de joie d'être le témoin du curieux tableau. Combien je ressens d'homme et de l'émoi de ce petit monde !

Le Louang Satra est notre voisin : il ne tarde pas à nous présenter un bas officier de la garnison qu'il laisse parler :

« Mon chef le pra Yott, commissaire ici, ne pouvant venir car il est blessé m'envoie vous saluer. Je vais vous raconter ce qui s'est passé il y a dix jours :

« Quand nous avons eu l'avis du voyage que vous alliez faire, nous mîmes en route les gens du pays pour vous assister.

« Mais dans la nuit, quarante pirates en ont profité pour nous attaquer.

« Le chef de la bande est un Laotien, né à Muong Lom, établi ici de longtemps déjà. Son métier, voleur :

« Ses antécédents l'ont fait arrêter par le commissaire. Il parvint à fuir. Sa femme aussitôt fut prise à sa place avec ses enfants.

« Tout ceci étant, le mari tenta pour les délivrer, de nous massacrer. Pra Yott a reçu une balle au crâne, elle y est restée. Deux soldats sont tués.

« Le chef des brigands, quatre de ses hommes sont morts dans l'affaire, quatre autres sont pris, nous croyons le reste parti pour l'Annam. »

Quand ils me quittèrent je chargeai Kèo de voir au village, s'il n'y avait pas une autre version.

Avec le Satra nous rendons visite à l'agent blessé.

La balle n'a fait qu'une plaie légère où elle est encore. La touchant du doigt, je l'ai fait tomber.

Petit mandarin de Nakòn Sawan, au bord du Mé Nam, cet agent part, il y a trois ans à l'expédition contre les Chinois du fort de Xieng-Kham, chef-lieu du Traninh et, en voici deux qu'il est au Kammon.

Il connaît la route qui nous reste à faire, je l'ai donc prié de m'en

dire un mot, mais il n'en a cure, c'est de la frontière qu'il tient à parler. il le fait ainsi :

« Le haut mont Louang à deux jours d'ici, sépare les eaux de notre Mé-Khong, des eaux vers la mer. Au sommet, un arbre d'un âge ignoré et de dimensions extraordinaires marque la frontière. Dans les temps passés, frappé par la foudre, il fut partagé ; la moitie des branches s'inclina à l'est et l'autre vers l'ouest. Le ciel indiquait ainsi les limites de nos deux pays. La terre annamite est à 600 mètres à l'Est du poteau que j'y ai planté. »

Je le remercie du renseignement. Profitant ensuite de ce que les chefs du Kammon-Kamkeut, nommés par l'Annam, maintenus par lui sont auprès de nous et très attentifs, je dis à mon tour :

« Quant à la frontière, vous n'avez en rien les titres qu'il faut pour la préciser par arbre ou poteau. Je vais ajouter que les Français savent que ce territoire où nous nous trouvons est tout annamite ; vous avez à tort, pris sa direction. Les plaintes de Hué nous ont renseigné. Il faut vous attendre à voir avant peu, nos soldats ici pour vous remplacer. Je vous recommande de les accueillir avec tous égards afin que les gens voient que nos pays sont en amitié. »

« Si des Français viennent je les recevrai comme visiteurs suivant une lettre que j'eus l'an dernier du chef de Linkam. »

Il fait allusion à cet incident dont un Annamite m'a parlé hier, dont je sais ceci ; un jeune officier en reconnaissance a reçu l'avis de l'agent siamois, qu'il avait franchi la ligne frontière ; dans son ignorance il a répondu qu'il prenait en note son indication.

J'ai donc ajouté : « L'écrit en question montre simplement que le jeune chef du poste de Linkam sans instructions, a cru vos paroles, or vous savez bien que vous vous trompiez. »

Sur ces derniers mots pra Yott déclare n'avoir pas reçu l'ordre nécessaire pour me satisfaire, qu'il compte cependant rester avec nous en très bons rapports.

Le louang Satra qui fut l'interprète dans cet entretien, m'explique le

soir, que ne voulant pas être responsable si les Français viennent s'installer ici, ses instructions n'ayant pas prévu un cas aussi grave, il désirerait que cela ne soit qu'après son départ.

Mais je me refuse à croire qu'il est sans la direction que veut un voyage où tout fut prévu avec Surrissak qui savait mon but : je lui fais connaître qu'au plus tard demain j'attends à Na Pé, l'étape prochaine, l'avis m'annonçant qu'un détachement viendra s'installer sur un point quelconque de ce territoire.

29 *Mars*. — Tandis qu'on chargeait devant notre case, le petit bagage sur nos éléphants, la jeune jument d'un courrier siamois, laissée dans les champs, se voyant suivie par plusieurs chevaux a brusquement fui sous l'habitation que des pilotis élèvent assez pour faire un refuge. Nos lourds animaux entendant un bruit subit, derrière eux, sans se l'expliquer, sont pris de terreur ; leurs jambes flageolent et, quand l'homme en hâte saisit sa jument qui hennit et rue, tremblants ils reculent, se pressent serrés contre la cabane où Vacle et moi sommes : celle-ci chancelle, elle va s'écrouler : nous l'abandonnions lorsque mon cornac donnant en exemple à ses camarades son parfait sang-froid, oblige sa bête à se retourner et l'amène à voir la cause futile de l'absurde peur dont elle est transie ; celle-ci alors pousse quelques cris de soulagement que les autres entendent, instantanément, tous ils sont calmés.

Et le cornac rit : « Écoutez-les donc comme ils remercient malgré les bourrades ! Tous leurs grognements sont l'expression du contentement d'avoir vu la fin de la folle angoisse que leurs pauvres cœurs supportaient si mal. »

28 kilomètres en chemin facile, s'élevant un peu au pied de hauteurs dont l'extrémité est le mont Py-Ron, s'achèvent le long des bords du Nam Pao plus fort affluent du Teun ou Kadinh.

Malgré la défense de l'agent siamois, nos guides nous montrent autour du Py-Ron, quelques monticules presque dénudés : c'est là qu'on

recueille les pierres qu'ils croient être des saphirs, grenats ou opales ; ils comptent sur nous pour les éclairer, malheureusement nul échantillon n'est entre leurs mains ! N'ayant pas le temps de m'y arrêter, je leur donne espoir qu'avant qu'il soit peu, ils seront fixés par des soins français.

Nous laissons à gauche un très beau village nommé Na Heuon, chef-lieu de l'ensemble du Kammon-Kamkeut ; « Les Français devraient » disent les cornacs « placer là leur camp ».

Tandis que l'on marche, passe un Annamite porteur d'un paquet qui semble un courrier ; je lui fais un signe et il s'aperçoit que c'est moi qu'il cherche.

Il me tend sa lettre, elle est envoyée par M. Carré commandant le poste français de Linkam.

Il a reçu ordre de M. Bichot général en chef, de me rencontrer. Il vient donc m'attendre au poteau siamois qu'il dépassera si je l'y engage. Il suivra ensuite mes indications.

Par ces mots j'apprends que le général Bégin a quitté Hanoï pour rentrer en France.

Na Pé, le bivouac, est sur le nam Pao dont la vue des eaux claires et rapides, nous fait grand plaisir par comparaison avec ce ruisseau stagnant et impur, le nam Kièo où, depuis Kamkeut et jusqu'à Kammon nous nous abreuvions.

Aussitôt campé j'écris à Linkam à M. Carré que je l'attendrai ainsi que sa troupe demain tout le jour.

Je vais voir ensuite le louang Satra.

Pour me rendre compte des difficultés que l'occupation militaire par nous, d'un point du pays, pourra soulever du côté siamois, tenant avant tout au parfait maintien des rapports cordiaux avec l'adversaire, si indispensables pour la bonne marche de notre mission, très négligemment j'indique l'endroit le plus éloigné vers le Mé-Khong comme étant le but de M. Carré.

Il va à Keng Kue — vous l'aviez prévu et me l'aviez dit lorsque le 10, je vous demandai ce que vous saviez des soldats français. Et sérieux j'ajoute : « Le poste siamois doit en conséquence quitter le Kammon. »

Malgré ses paroles qu'aujourd'hui j'invoque l'agent de Bangkok n'a pas un instant cru réalisable pareille mesure car il avait pris les dispositions pour rendre impossible ma correspondance avec notre poste. A tort il pensait la population dévouée aux Siamois et que, tout l'Annam comme l'a dit Thuvet, guerroye contre nous.

Sa consternation est pour moi un guide. Sans nier notre droit, il ne change rien à son argument.

« Les Français puissants pourront ce qu'ils veulent, nous ne saurions pas les en empêcher, cependant pra Yott et la garnison, ne s'en iront pas sans ordre du Siam : bien sûr vos soldats ne les voudront pas prendre par le cou pour les transporter hors de ce pays. Soyez bon pour nous, priez l'officier de ne pas entrer sans la permission du roi de Bangkok. »

Je suis arrivé à la certitude que l'on ne pourra, rien qu'en discutant, faire les Siamois s'en aller d'ici mais, qu'il est possible sans inconvénient de placer un poste tout auprès du leur.

J'ai idée aussi qu'en nous installant comme en négligeant la troupe siamoise, nous habituerions insensiblement la population à notre contact et l'amènerions à un grand désir de notre régime déjà connu d'elle par tant d'Annamites qui vont et qui viennent, et que les Siamois perdant peu à peu leur actuel prestige, seraient obligés à bien plus d'égards pour les habitants qui de plus en plus rendraient leur séjour dur et inutile.

Il est bien probable que jamais Bangkok sans notre pression la plus énergique, ne rappellera son agent perdu, jeté sur nos terres comme suite au rêve que la persuasion de notre ignorance et la connaissance de tant d'embarras que nous avons eus, lui permit de faire, avec le concours des conseils perfides d'étrangers jaloux ou intéressés pris à son service.

Si on considère à quelle distance de Nongkay leur base, ces 26 soldats sont venus faire loi au Kammon-Kamkeut, sans guère d'espoir du moin-

dre soutien, on ne peut manquer d'admirer l'audace que le Siam emploie pour se faire servir par les habitants des diverses régions qu'il a pu soumettre, car les dits soldats ne sont pas Siamois, sous leur uniforme, ils sont Cambodgiens, Mones et Laotiens ou de n'importe où on a pu les prendre ; ils vont résignés où on les envoie sur des territoires dont souvent ils croient le séjour mortel.

Il faut aussi dire qu'ainsi que leurs chefs, ces gens ne sont pas des hommes timides, le plus souvent même, c'est tout le contraire.

Cet agent, pra Yott, qui impudemment, a mis en erreur l'officier français de son voisinage qu'il a rencontré, ne se gêne pas pour terroriser et pour exploiter, dans des conditions de vrai brigandage, la population paisible et craintive chez laquelle il est.

Le chef principal de la bonzerie a été, dit-on, tué d'après son ordre pour l'opposition qu'il osait lui faire.

Il a fait connaître aux gens du pays qu'il désire un don de dix éléphants ; c'est ce qui explique pourquoi les cornacs, tous propriétaires de leurs animaux, ont une telle hâte de nous voir en scène.

Les renseignements que j'ai obtenus, relativement à l'attaque vaine, tentée contre lui, montrent très exact le récit qu'a fait le marchand de soie, le 20 à Kèo.

23 *Mars*. — Un second message de M. Carré dit qu'il est campé au poteau siamois, qu'il a mes deux lettres, et compte me joindre demain sur le soir avec ses trente hommes.

Au lieu où il est, deux soldats siamois armés de fusils, viennent d'arriver. Il a interdit à ses tirailleurs de les accoster.

Je reste perplexe ! Ce faible effectif ne saurait pas faire beaucoup d'impression sur l'agent siamois, et le lieutenant à peine pourra en former un poste s'il n'est pas tenu de revenir vite à sa garnison. Je songeais déjà, pour tirer parti du très peu de temps qu'il aura peut-être, à aller moi-même le trouver là-bas, quand dans la soirée un autre courrier vient me mettre à l'aise.

Un détachement bien plus important, capitaine de Grasse, lieutenant Rivière, a joint le premier.

La lettre est écrite par le capitaine, elle ne dit pas quel est l'effectif, mais, évidemment il est suffisant pour remplir son but et, pour que pra Yott, ait grâce à son nombre, suffisante excuse auprès de Bangkok, de n'avoir tenté de lui faire obstacle.

Sans perdre un instant j'expédie Kèo vers nos officiers.

Il s'en va de nuit, conduit par un guide avec deux chevaux. Je compte sur lui, les marches nocturnes, quand le tigre rôde, lui sont familières : aussitôt au but, il me reviendra menant la colonne.

24 *Mars*. — De tous les villages les plus rapprochés, les gens prévenus par les soins aimables du louang Satra, qui ne voudrait pas qu'on le croie navré, arrivent en foule pour donner leur aide à l'installation d'abris provisoires où seront logés nos trois officiers et leurs tirailleurs. Il en est venu bien plus qu'il n'en faut : c'est par sympathie ou curiosité et protestation contre les Siamois car, chacun a hâte de voir enfin là, les libérateurs du petit pays ; aussi à midi tout est terminé.

Au même moment passe un Annamite marchand colporteur avec ses coolies : il a rencontré la troupe française prenant son repas au pied de ce mont au sommet duquel elle avait campé.

Le bon Vacle et moi aussitôt partons pour la recevoir.

Au gué du nam Pao, nous nous asseyons sous de grands ombrages où nous attendrons.

La foule a suivi, elle nous entoure. N'ayant plus de doute de voir nos soldats, elle est plus à l'aise, parle librement, et je l'interroge pour passer le temps et chacun s'empresse :

« Toujours nous avons relevé de Hué : jusqu'aux derniers temps nous étions tranquilles. Vinrent les Siamois, la sécurité cessa aussitôt. D'inconnus pillards tuant, volant partout, mirent la terreur dans nos territoires. Le méchant pra Yott, accusa les riches qui durent payer pour leur liberté. Tous nous regrettons le régime passé et nous aspirons à voir les Siamois retourner chez eux. »

Je les prie de dire quel sera l'endroit qu'il faudra choisir pour le camp français.

Comme les cornacs ils sont unanimes, ensemble ils répondent que c'est Na Heuon, pays très peuplé, riche en champs de riz ainsi qu'en jardins, et où les soldats pourront acheter porcs, poulets et bœufs autant qu'ils voudront.

Je cherche à savoir si quelque gredin, quelque mécontent n'aurait pas été quérir les Siamois, dont l'entrée ici semble surprenante. Je vois dans les yeux un étonnement montrant que l'on croit qu'un acte pareil est chose impossible pour un habitant.

Il était quatre heures quand on aperçut parmi les branchages, des fusils, des casques, un drapeau français !

A l'instant debout sur le banc de sable, ainsi que la foule sans cesse augmentée, nous crions émus un salut joyeux !

Tout aussi content, ordonnant la halte, le chef de colonne, capitaine de Grasse, a pressé nos mains, présenté MM. Carré et Rivière, trente-deux Français et cent Annamites.

Nous les conduisons au cantonnement.

Les faisceaux formés, le louang Satra vient faire visite aux trois officiers. Nous le retenons pour dîner le soir. Il est entendu qu'il va prévenir l'agent de Kammon d'avoir à venir régler avec nous, le plus tôt possible les divers détails de l'occupation.

Son dérangement sera tout de forme, quant aux décisions, car louang Satra, quoiqu'il s'en défende, fera j'en suis sûr, sous le nom de l'autre, l'accord avec moi.

Les soldats siamois que l'agent pra Yott, avait envoyés auprès du poteau, ont dit à Kèo : « Nous avons eu l'ordre de venir ici, de nous y montrer lorsque les Français y arriveraient. S'ils ne tiraient pas de coups de fusils, nous devions rester, mais s'ils faisaient feu il nous fallait fuir. »

S'étant aperçus qu'on les négligeait, ils ont à la nuit porté leurs fusils à M. de Grasse qui, en s'en allant, les leur a rendus en les laissant là.

Dans un télégramme que le gouverneur de la colonie me fait parvenir par le capitaine, se trouve ceci :

[illegible] mars 1888.

« Affaires Etrangères ont prescrit consul Bangkok proposer gouvernement siamois confier l'avis délimitation avec un Siamois l'avis ultérieur évacuation Kammon et limite provisoire occupation siamoise..... »

Un paquet contient tous les documents qui établiront, sans qu'un doute reste, que Kammon-Kamkeut, fit toujours partie de l'empire d'Annam, province d'Hatinh.

Puis M. Carré me montre les plaintes que les mandarins et les habitants lui ont adressées contre les Siamois.

Ce que j'ai en mains donne le moyen de prouver les droits que nous possédons, mais la situation laisse peu d'espoir qu'on puisse entamer un débat utile.

Quels que soient les ordres dont ils sont pourvus les agents siamois ont tout avantage à nier qu'ils en aient et, à répéter en toute occasion, que l'on doit attendre l'avis de Bangkok.

Ils n'ont pas pensé, que mon court passage, pourrait leur causer des embarras autres que ceux que comportent des réclamations qu'ils écouteraient avec complaisance, puis négligeraient.

Mais les voici mis dans l'obligation de prendre un parti très sérieusement, et c'est l'imprévu.

En lui indiquant Keng-Kiec comme but de l'entrée en scène des troupes françaises, j'ai voulu conduire le louang Satra à me proposer provisoirement, le point sur la route qui me conviendra.

Les ordres précis qu'a le capitaine, vont rendre faciles mes dispositions puisqu'ils recommandent de suivre mes vues.

Seul M. Carré et ses tirailleurs, nous servant d'escorte pour gagner l'Annam, rejoindront Linkam dès après l'accord.

Tout étant prévu pour l'installation, j'ai alors fait part à M. de Grasse et aux officiers, de ce que je compte, obtenir sans rompre, des agents Siamois.

Laissant le pra Yott au poste où il est, nous occuperons le pays à l'Est, Na Heuon compris. Chacun sera chef jusqu'à nouvel ordre sur son territoire, mais le capitaine aura liberté de circulation sur les deux côtés.

Le louang Satra toujours dans l'idée que le Keng-Kiec est notre objectif, par lettre a dicté à son camarade, la conduite à suivre, en lui envoyant quelques éléphants pour qu'il nous rejoigne.

25 *Mars*. — L'agent de Kammon répond que sa plaie le faisant souffrir, il n'arrivera que demain matin : prétexte sans doute, trouvé par Satra pour gagner du temps.

Dans le cours du jour, j'ai à ce dernier, dit le télégramme que j'ai reçu hier, en lui proposant de prendre avec moi, des dispositions pour l'arrangement que pra Yott pourrait comme lui, accepter.

Comprenant dès lors que l'occupation devra s'accomplir, et qu'il ne peut faire qu'un dernier effort pour la limiter, il m'a demandé de choisir Na Pé, pour la résidence de M. de Grasse et de ses soldats, jusqu'à l'arrivée d'ordres de Bangkok. « Si le capitaine venait à avoir besoin de transports, ou besoin de vivres, il s'adresserait à l'agent siamois qui y pourvoirait. »

Je lui ai montré que le chef français ne pouvait pas être l'hôte des Siamois en terre annamite et, que le contraire devait être admis, que pour concilier, nous renoncerions provisoirement au but de Keng-Kiec pour prendre Kammon plutôt que Na-Pé.

Ainsi commencée la conversation devait aboutir à ce résultat que j'avais en vue.

Il offrait Na-Pé, j'indiquais Kammon, il dit Na-Heuon et les condi-

tions que j'ai fait prévenir à nos officiers et j'ai accepté ne pouvant pas trop éloigner le poste de sa base. Vinh.

En se retirant le louang Satra va parler à Vacle avec qui il est en confiants rapports : il s'exprime ainsi :

« Le gouvernement français est fort et grand, il peut faire ce qu'il veut ; le gouvernement siamois lui dit seulement : Ces pays dont vous n'avez pas besoin, donnez-nous-les comme vous nous avez donné autrefois le Cambodge. »

26 *Mars*. — L'agent de Kammon n'est pas arrivé.

Dans ces conditions, il est entendu que je pars demain en le négligeant.

Mais louang Satra qui m'a demandé à m'accompagner au poteau siamois et, pour voir la mer du sommet des monts, semble contrarié de ma décision, il va je crois, faire tout le nécessaire pour que son collègue nous arrive à temps.

Nous emmènerons quatorze éléphants jusqu'au port d'Hatraï ; ils rapporteront un fort stock de vivres pour le capitaine.

27 *Mars*. — La population est toute sur pied, nous allons partir : alors le pra Yott se présente à nous.

Il se montre inquiet de nos intentions et semble nerveux, « suite de la fièvre. » dit-il avec gêne en prenant la place que nous lui offrons sur la grande natte de la maisonnette, près des officiers, du louang Satra, et parmi les chefs venus pour m'entendre expliquer comment, se feront les choses jusqu'au règlement.

Après ses excuses, les présentations, je m'adresse à lui, et Satra traduit :

« Par votre collègue vous n'ignorez rien de la situation, je vais la redire pour ceux qui sont là tout autour de nous.

« Nos gouvernements sont en amitié mais il est un point qui n'est pas réglé celui des frontières.

« Vous avez reçu l'ordre de venir commander ici. Vous avez connu

dès en arrivant, que tout le pays dépend de l'Annam et que tous les chefs sont nommés par lui.

« Le gouvernement dont je suis l'agent, s'est plaint à Bangkok où l'on s'est montré, ainsi qu'on m'écrit, assez disposé à l'évacuation, tous les droits du Siam étant réservés ; dans ces conditions nos soldats arrivent pour vous remplacer.

« Mais vous n'avez pas reçu d'instructions, vous ne pouvez rien décider vous-même, vous nous priez donc d'attendre des ordres que vous provoquez.

« J'ai parlé beaucoup sur tout ce sujet au louang Satra, et j'ai réfléchi aux propositions qu'il m'a exposées au nom de vous deux.

« J'ai soumis ensuite à M. de Grasse ma façon de voir et, voici comment nous accepterons de tout arranger jusqu'au règlement.

« Notre capitaine veut bien consentir à ne pas aller occuper Kammon tant que vous n'en êtes pas encore parti.

« Mais dès à présent il vous faudra dire à ces mandarins qui vous obéissent, qu'un détachement de soldats français est venu ici pour vous remplacer et, qu'en attendant l'ordre de Bangkok pour votre rappel, il va s'établir au Ban Na Heuon.

« Ceci entendu, vous vous abstiendrez de rien ordonner du côté français, et le capitaine n'ordonnera rien de votre côté.

« Pour dresser la carte, nos deux officiers devront circuler dans tout le pays avec une escorte, vous les aiderez toujours pour le mieux s'ils passent chez vous ; ils vous recevront également bien lorsque vous aurez besoin de les voir.

« Deux de vos soldats sont sur la montagne faites qu'ils reviennent. »

En entrant pra Yott nous avait paru craintif et inquiet, s'efforçant surtout de se montrer calme. Le louang Satra lui ayant par phrases, traduit mes paroles, il s'est rassuré et, après chacune a répondu : « Bien. » Quand j'ai eu fini il a remercié disant accepter ce qu'on demandait.

Quoique tous les chefs m'eussent écouté attentivement, je l'ai néanmoins prié d'exposer les indications prévues par l'accord que nous concluions.

Comme il hésitait à dire lui-même sa renonciation à l'autorité garder jusqu'ici sur la partie Est de son territoire, j'ai convié Satra à lui expliquer qu'une acceptation avec des regrets, de l'arrangement, pourrait affaiblir inutilement son petit prestige devant tout le monde, et il a de suite, tenu le langage que j'ai désiré.

Tout étant ainsi terminé au mieux, j'ai recommandé aux agents siamois, de faire connaître à leurs chefs au Siam ce qui s'est passé, en ne manquant pas de leur signaler, courageusement, qu'il ne saurait pas y avoir de doute sur la possession par le roi d'Annam de tout le pays en contestation.

Donnant par écrit aux intéressés, acte de l'accord, je me suis levé, signal du départ.

Aussitôt pra Yott, est allé se joindre aux deux officiers et aux mandarins qui nous accompagnent, suivis par la foule jusqu'à la rivière.

En me séparant de M. de Grasse et du lieutenant, je leur recommande de se faire aimer des chefs et des gens, appui le plus sûr qu'on doit désirer, surtout quand on est placé ainsi qu'ils le sont, en poste avancé à cinq ou six jours de leur point d'attache.

Ils sont à la fin du séjour que font tous les officiers dans la colonie, ils sont bien heureux de le terminer par l'expédition la plus attrayante qu'ils pouvaient rêver : franchir les grands monts, voir l'autre versant, sa population douce et si timide, qui est au bonheur de les voir venus. Contemplant les gens pressés autour d'eux, souriants, ravis, ils ont compris vite le rôle élevé qui leur est échu, ils l'ont pris à cœur dès leur arrivée : je les remercie et leur dis mes vœux en les embrassant.

Le premier en marche est M. Carré que pra Yott, penaud, a bien reconnu, puis ses tirailleurs nous servant d'escorte ; le louang Satra Vacle et moi suivons sur nos éléphants.

Nous avons trois heures longé le nam Pao, descendant du Nord, et, à l'altitude de 620 mètres, nous l'avons laissé pour marcher à l'Est et,

gravir enfin, le gros mont Louang dont, après trois heures, nous avons atteint le point culminant (1 210 m.).

Poursuivant deux heures sur ondulations, le long d'un ruisseau, nous avons trouvé le poteau siamois et la maisonnette que les deux soldats placés par pra Yott ont déjà quittée.

Je fais constater au louang Satra, qui prend avec nous le repas du soir comme à l'habitude, que le fameux arbre, ouvert par la foudre, dont nous a parlé pra Yott son collègue, comme ayant toujours marqué la frontière, n'est qu'une légende, il n'existe pas.

28 *Mars*. — Le louang Satra est parti à l'aube avec le chagrin de n'avoir pas pu contempler la mer ; un épais brouillard, sorte de crachin qui constamment règne en cette saison, ne le permet pas.

En nous séparant nous lui avons dit notre admiration pour la façon simple dont il sut toujours, sans jamais se plaindre, supporter fatigues et intempéries et les privations, avec le souci de servir sans cesse l'intérêt siamois.

Il va vers Bangkok ; là il lui faudra un plus grand courage s'il veut bien parler à la Cour siamoise des effets qu'a eus sur tous les confins, l'absurde invasion qu'elle a ordonnée, croyant se grandir.

Une pente légère est vite montée et nous nous trouvons sur l'autre versant que nous descendons.

Marche de quatre heures sans aucun obstacle, pour être à la base, au bord du cours d'eau qui n'est navigable que trois heures plus loin, au lieu de la halte, à ce port d'Hatraï d'où, en 18 heures, on va à la mer.

29 *Mars*. — Nous avons laissé pour de grosses barques, nos bons éléphants. Ils avaient hier, reconnu l'endroit limitant leur course et, sans qu'on les mène, avaient su gagner un épais fourré plein de bambous tendres de bananiers jeunes. Dès le point du jour, ils sont repartis très allègrement emportant les vivres pour le capitaine en qui les cornacs,

voient déjà le chef et l'ami qu'il faut pour les libérer des exhorbitants désirs du pra Yott.

Ainsi en six jours dans les conditions les plus ordinaires de marche par terre nous avons uni les deux petits ports d'où il est facile d'aller du Mé-Khong, à la mer de Chine et inversement.

Le soir à cinq heures, nous trouvons Linkam, le poste français de M. Carré.

Demain vers deux heures, nous serons à Vinh d'où, en 24 heures, un petit vapeur nous amènera au port d'Haïphong.

Fig. 67. — Echelle dans une pagode à Bangkok.

La Cour de Bangkok quand on lui soumit la proposition datée du 7 mars, reçue le 24[1], ayant préféré ne voir s'engager la discussion des questions frontières qu'après qu'à Paris, j'aurais eu les vues du gouvernement de la République, je partis pour France sans passer au Siam.

Quand cinq mois plus tard, je m'y présentai (20 décembre 1889), j'avais pour mission d'exposer au roi l'ensemble des marches qui restait à faire, aussi de lui dire qu'il avait paru à Paris, meilleur, de chercher l'entente sur le terrain même, par une série d'accords successifs et tout

1. P. 281.

provisoires, plutôt qu'en donnant en fin des études et, en fin d'enquêtes, nos réclamations en un bloc unique.

Le roi au contraire, montra le désir que rien ne se fît ailleurs qu'à Bangkok, cela d'autant plus, qu'il avait choisi comme commissaire pour le règlement son ministre des Affaires étrangères.

Dans ces conditions je n'eus plus qu'à prendre avec celui-ci, les arrangements que nécessitaient les explorations, et me mettre en route.

Fig. 68. — Marchandes de fruits à Bangkok

Femmes et enfants Méos à Muong-Lo.

MUONG-LAI

Le 23 janvier la mission entière était à Hanoï[1].

Pour me retrouver vers le mois de juin à Luang-Prabang, Cupet avec quatre de nos compagnons[2], alla prendre à Vinh, la voie du Laos tandis qu'à Chobo, je partais en barque sur la Rivière Noire.

1. Géogr. et Voy., vol. II, p. 7 et suivantes.
2. MM. de Margerie, Rivière, Lugan, Counillon.

Parmi les nombreux collaborateurs qui m'accompagnaient[1], j'avais le bonheur de voir Pennequin.

Son rôle achevé dans les Douze Cantons y était marqué d'une telle empreinte, qu'il y restera dans le souvenir de leurs habitants! Plus de Pavillons aux couleurs fameuses, tous étaient partis et en bon accord avec le pays! La tranquillité était établie au point qu'on eut cru que ce passé proche était très lointain[2].

Fig. 7. — Sur les hauts plateaux de la Rivière Noire.

L'enchanteur voyage que je refaisais, n'avait plus pour moi, le puissant attrait que crée l'inconnu. La compensation était dans la joie que je ressentais avec Pennequin et notre ami Vacle, de l'initiation du groupe enthousiaste de fervents disciples qui avaient voulu marcher avec nous. Les décors superbes des bords du cours d'eau, leur étrangeté les émerveillaient. En voyant les gens des champs et des barques, laisser leur travail ou leurs avirons pour nous saluer, d'un air tout béat, c'était leur bonheur de se dire entre eux, quelle gratitude pareille attitude laissait deviner. Et quand arriva la séparation, les uns s'engageant sur les hauts plateaux, chacun d'eux était familiarisé avec ce bon peuple, avec ses usages.

Notre premier but était Muong-Laï, et son intérêt était la rencontre de Déo van Tri, de ses vieux parents et de ses deux frères enfin libérés par le chef siamois.

1. MM. Pennequin, Vacle, Lefèvre Pontalis, Cogniard, Donnat, Dugast, Félix Le Dantec, Molleur et Macey.

2. Géogr. et Voy., vol. II, p. 12 et suivantes.

On a vu ailleurs[1], de quels sentiments d'intime émotion, de reconnaissance cet homme éminent était tout rempli lorsqu'il vint à nous ; la course qu'on fit vers son père Kam Seng, le serment prêté par Déo van Tri devant tous les siens de servir la France ; je n'y reviens pas.

Il nous conduisit jusqu'à Muong Theng. C'est là qu'arriva l'avis qu'Huyen Khao, le grand talahié des Pavillons Jaunes, était arrivé avec 500 hommes, avec leurs familles aux frontières de Laï, demandant asile[2]. Le chef de région, commandant Fouquet, et Déo van Tri partirent en hâte pour tout arranger.

1. Géogr. et Voy., vol. II, p. 19 et suivantes.
2. P. 192 et suivantes, et Géogr. et Voy., vol. II, p. 30.

En me séparant après cinq semaines de l'intelligent collaborateur que j'allais laisser dans ces hauts pays, j'étais sûr de lui et j'étais certain d'avoir sa confiance.

J'allais au Laos, à Saïgon, au Siam; il devait m'attendre en préparant tout pour l'exploration en pays chinois et vers le Mé-Khong que j'avais en vue.

Quand, fin de novembre, je vins au Tonkin pour l'exécution du nouveau voyage, Vacle, sur mon désir, l'amena à Hanoï. Je jugeais utile de le présenter aux autorités de la colonie dont il deviendrait un agent précieux.

Déo van Tri fut sensible à l'extrême à l'empressement qu'on lui témoigna et il m'en sut gré.

Lorsque la mission qu'il allait guider, dut se mettre en route il donna la preuve qu'il était à nous.

Sans trahir personne, il nous fit connaître qu'il était certain que les montagnards du grand territoire dont le résident était à Chobo, étaient sur le point de se soulever pour tirer vengeance de ce fonctionnaire qu'ils jugeaient injuste à l'égard des chefs.

M'étant assuré de l'exactitude de l'état d'esprit qu'il nous signalait, et du peu de chose qui aurait suffi pour vite effacer tout malentendu, je fis l'impossible, ainsi que l'ensemble de mes compagnons, pour qu'un tel malheur put être évité.

J'eus la confusion de n'être pas cru par l'intéressé, et de ne pouvoir lui faire donner d'ordre par ses supérieurs [1]!

Nous nous éloignâmes, on peut bien le dire la mort dans le cœur: les menaces étaient depuis plusieurs jours, sues de tout le monde, et Déo van Tri n'en revenant pas de tant d'inconscience de la situation chez ses nouveaux maîtres, nous disait navré: « Voyez donc les gens venus au marché comme avec tristesse ils vous considèrent! Ils n'ignorent pas que la destruction de tous leurs villages suivra la révolte; ils sont mal-

1. Géogr. et Voy., vol. II, p. 114.

heureux et désespérés mais bien résolus ! Hâtons notre marche pour n'être pas pris dans la catastrophe. »

Il savait la peine qui nous accablait et craignait aussi de nous voir coupés de nos relations avec le delta, par l'insurrection.

Vingt jours se passèrent : le massacre eut lieu. La triste nouvelle nous en vint à Laï où nous arrivions. Plusieurs bataillons tinrent la campagne et, pendant deux ans, la population vécut dans les bois et dans les cavernes.

Le gouvernement de la colonie prit alors Vache, retour du Laos, qui était aimé de tout le pays, de tenter de mettre les choses en l'état qu'elles avaient avant.

Il obtint d'abord le retrait des troupes. Puis il se rendit au poste détruit, appela les chefs et tout s'apaisa.

Notre expédition vers le haut Mé Khong eut un plein succès ; elle se termina à la fin de mai de 90. Je rentrai en France quelque temps après, et Déo van Tri, pour donner un gage de son dévouement, voulut que j'emmène pour y être instruits, quatre jeunes gens de Laï, ses neveux.

En cours du voyage où Déo van Tri s'était mis au rang de nos plus parfaits collaborateurs, ne négligeant rien pour nous renseigner sur les Douze Cantons, si intéressants par leur situation de région frontière, il me fit connaître que son père ayant tenu au courant l'exacte chronique des événements survenus à Laï depuis son bassage, il en faisait faire pour moi la copie.

Il me la remit lorsqu'en 1893 il collabora à de nouvelles marches. Un des Cambodgiens de notre mission, le fidèle Tchum, élevé en France, fut le traducteur. C'est elle qui va suivre :

[illegible]

MÉMOIRE SUR MUONG LAI

Aujourd'hui 30 novembre 1890, il y a environ trois cents ans que Lo Kam Kong, notre ancêtre dont le nom est resté celui des familles des chefs des Sipsong chau thaï, était grand mandarin militaire en Chine.

Il avait la surveillance des frontières du Quang Si et du Quang Tong.

Sa résidence était Long Chéou dans le Quang Si.

Sa famille habitait Chong Kong Hao village de la préfecture de Lim chau ou Lem chéou près de Pac Hoï.

Dans ce temps, le dernier souverain de la dynastie des Mings devint faible ; il fut dominé par des favoris. Lo Kam Kong ne voulut pas continuer à les servir : il quitta son pays et alla demander l'hospitalité au roi d'Annam.

Autorisé à demeurer provisoirement aux environs de Bac Ninh, il s'y installa avec sa femme, ses deux fils, son frère cadet et une suite nombreuse d'anciens soldats et de serviteurs.

A la même époque les Phéos (nom qu'on donnait autrefois aux Lolos ou Hougnis, montagnards de l'Ouest) s'étaient révoltés. Les soldats annamites n'ayant pas l'habitude de ces régions, malsaines pour eux, ne purent rétablir l'ordre.

Le roi fit appeler Lo Kam Kong, il lui proposa d'aller soumettre les rebelles offrant de lui donner en apanage en cas de succès, toute la région entre le confluent de la Rivière Noire et les frontières du Quang-Si, du Yunnan et du Laos.

Lo Kam Kong recruta plusieurs milliers de soldats parmi les Thaïs du Quang-Si et des frontières. Il en confia une partie à son frère dont le nom, ainsi que celui de ses deux fils, n'a pas été conservé, et prit la route du Fleuve Rouge avec le reste.

Son frère, après avoir encore engagé 1 000 Annamites suivit la vallée de la Rivière Noire

Quelques années plus tard la pacification était achevée. Les deux frères se rencontrèrent à Muong Laï. Lo Kam Kong y fixa sa résidence. Son frère choisit Muong Theng.

Depuis ce temps Lo Kam Kong eut le surnom de : Pou To muong (Grand père cherche pays), et son cadet celui de Pou Lang Tiong (?).

Le Vice-roi du Yunnan était alors un Cantonnais, vieil ami de Lo Kam. Il lui donna en cadeau les villages de : Ly Fang, Pou Fang, Muong Nhié, Muong Tong, Muong Cha, Muong Té, Muong Boum et Muong Mo à la condition d'un tribut de cent vingt taëls d'argent tous les trois ans.

Dans le même temps le roi de Luang-Prabang envoya à Muong Laï un de ses mandarins qui déclara que Muong Theng appartenait au Laos et réclama contre la prise de ce territoire. Lo Kam fit partir son frère avec l'envoyé pour aller s'entendre

avec le roi. Le résultat fut qu'on porterait tous les trois ans, trente trois taels d'argent et un cheval à Luang Prabang.

Le fils aîné de Pou To Muong eut les cantons de Laï, Muong Luan Chau et Tien (Quinhaï); le second eut Muong So (Fong To) Muang Chan et Lao Kay dont la réunion s'appelle en annamite Chieu Tan.

Différenciés par des numéros dans le costume les descendants de Pou To Muong furent appelés Thaïs Blancs et les descendants de Pou Lang Tiong, Thaïs Noirs.

Après plusieurs générations nos ancêtres étaient devenus complètement montagnards et presque sauvages, ils ne surent plus d'autre langage et ils ne connurent d'autres mœurs que les leurs, ignorant tout de leurs voisins.

A un moment donné le roi d'Annam ayant fait appeler les chefs des Sipsong chau Thaïs à Hanoï on leur demanda leurs noms: Le chef des Thaïs Noirs répondit: « Lo Kam »; le secrétaire inscrivit: Kam. Le chef des Thaïs Blancs dit en thaï: « Men déo can » (c'est la même chose), on enregistra Déo. C'est ainsi que ces noms devinrent — pour les Annamites — ceux des familles des chefs Thaïs Noirs et des chefs Thaïs Blancs.

Le temps écoulé jusqu'à notre grand père, nous est resté obscur.

Lors de la génération avant lui la branche cadette de Muong So (Fong To) eut l'autorité sur tous les Sipsong chau thaïs. Notre neveu Kam Khang est le dernier descendant direct de cette famille.

Notre grand père mourut à 24 ans.

Notre troisième grand-oncle éleva notre père âgé de 4 à 5 ans.

Quand notre père Kam Seng ou Déo van Seng eut neuf ans, on l'emmena à Hanoï pour y être instruit. Il revint à 16 ans.

Les membres éloignés de notre famille voyant notre père jeune et presque seul, nos grands-oncles n'ayant que chacun un fils, appelèrent des Lues, des Pongs et des Birmans et se soulevèrent. Après beaucoup de luttes notre père soutenu par le peuple chassa les étrangers et pacifia le pays. (1830?)

1861 — En l'année Houng Hao, les chefs des Sipsong chau thaïs reçurent l'ordre d'envoyer chacun cent hommes à Hung Hoa pour soutenir la guerre contre les Français.

Déo van Seng, chef de Muong Laï, chargea le Thao Doï Nam de la conduite de son contingent; mais celui-ci eut peur et, plutôt que de partir, il s'enfuit à Muong Mo, son village et s'y fortifia.

Déo van Seng chargea alors son cousin Déo van Dong qui était Thobi, c'est-à-dire second, de se rendre à Hung Hoa.

Cependant le Thao Doï Nam continuant à trahir le pays de Laï, alla avec les Thaos Lien et Tam chez les Lues pour engager des hommes habiles à la guerre et, avec leur chef Pho Deuk, vint attaquer Muong Laï.

Déo van Seng se retira avec sa famille à Nam Na et écrivit à son cousin de revenir de suite de Hung Hoa car la guerre était dans le pays.

Lorsque celui-ci arriva à Nam Ma, les deux chefs se mirent en route avec de nombreux soldats.

Thao Doï Nam ne pouvant résister se retira à Muong Mo. — Tholaï l'y suivit. Vainqueur dans le combat il poussa son ennemi jusqu'à Muong Té. Revenant alors, il s'arrêta à un jour plus bas à Chung Tao, pour dîner. Thao Doï Nam l'ayant su, vint avec ses soldats pour le surprendre. Tho Laï perdit deux hommes, un chinois et un Thaï.

Déo van Seng apprenant que Tholaï avait été repoussé, descendit à Hung Hoa en pirogue pour en porter la nouvelle au Vice-Roi.

Celui-ci envoya des hommes pour appeler devant lui les Thaos Doï, Nam Lien et Tam.

Les trois Thaos étant arrivés, le vice-roi donna à tous le conseil de se réconcilier. Il donna ensuite le titre de Iithuong à Thao Lien et celui de Tong Laï à Thao Tam, laissant son ancien grade à Doï Nam et les renvoya dans leurs pays pour y vivre comme auparavant.

Cinq ou six mois après Thao Doï Nam envoya Thao Tam à Muong Hou pour y lever de nouveau des Pongs et des Lues afin de faire encore la guerre à Laï.

A cette nouvelle Déo van Seng conduit sa famille à Muong Tien (Quinhaï) et avec ses deux fils aînés Kam Oum (Déo van Tri) et Kam Heun âgés de 12 et 10 ans, il se rend à Luang-Prabang.

Bien accueilli par le roi et la population, il reçoit le titre de Tong Prak et part avec une troupe de 500 hommes commandée par les Thaos Vanak, Phap et Sao.

A Muong Ngoï il laisse ses deux fils chez le Sen Saï en lui recommandant de les conduire au roi de Luang-Prabang et continue sa route jusqu'à la frontière entre Muong Sen et Muong Laï.

Pendant qu'il accomplissait ce voyage, un de ses partisans, le Quan Chau de Nam Ma, avait chassé Doï Nam de Muong-Laï, et avait envoyé une lettre vers le Laos pour le mettre au courant.

Ayant vu la lettre et les hommes du Quan Chau venus pour recevoir Déo van Seng, les chefs Laotiens retournèrent à Luang-Prabang tandis que celui-ci arrivait à Muong Laï où il put enfin passer deux ou trois mois en tranquillité.

Alors Doï Nam n'abandonnant pas l'état de rébellion, revient à Laï avec ses hommes en chasse Déo van Seng qui se réfugie à Tha Vann au-dessous de Nam Ma, et s'y fortifie.

1864. — En l'année Kap Kaï, une invasion de Méos, ramena la guerre.

Le roi d'Annam informé de cette nouvelle, envoya aux chefs des Sipsong chau thaïs, la recommandation de s'entre-aider dans la résistance.

Les chefs de Muong Theng, Muong Moun, Muong Mouey, Muong La et Muong Tien se dirigèrent avec leurs hommes vers Muong Bang pour y soutenir la lutte ;

quent à la retraite de Muong Lan. Ils se dirigent vers la Rivière Noire. Ils [illegible] sont en grand désordre. La fuite dure trois mois au bout desquels les Muongs [illegible] soumis.

Les gens de Muong Lo [illegible] s'espèrent à revenir à Nam Mo [illegible] avant qu'ils n'y fussent arrivés. Deo van Seng, Lieu et Tam précédaient à Lo [illegible] 500 Pongs et, par le chemin de Muong Lo, vinrent à Tha Vann et y livrèrent bataille.

Les hommes de tête de l'armée de Deo van Seng se [illegible] vers Ta Hoc, village situé au bord de la Rivière Noire près de Muong Sen et de Muong Mouey où Deo Nam les poursuivit. Ces malheureux se retirèrent alors à Son La d'où Déo van Seng après y avoir installé sa famille partit seul pour Hung Hoa.

Le Vice-Roi lui fournit des soldats qui le reconduisirent à Laï où il s'établit de nouveau.

A son arrivée Thao Lieu et Thao Tam se soumirent. Doi Nam ne voulant pas suivre l'exemple de ses amis, se retira avec les Pongs et les Lues à Pou Fang. Le chef des Lues qui habitaient ce pays était le Chao Fa Muong Ham. Il disposait de mille hommes.

Pendant le temps de répit qui suivit, Déo van Seng alla à Luang-Prabang chercher les deux fils qu'il y avait laissé.

1870. — En l'année Muong Mott, les Lues et les Pongs vinrent attaquer Muong Theng et s'en emparèrent. 200 annamites commandés par le Quan Leung, assistés des hommes de Muong Mouey et de Son La, [illegible] pour les combattre. Ils les rencontrèrent à Muong Kuan et les poursuivirent jusqu'à Muong Hung où la campagne continua pendant cinq mois.

Sur ces entrefaites le Quan Leung atteint par les fièvres du pays, mourut.

Son secrétaire annamite et les chefs de Son-La et de Muong Mouey, tout en se maintenant sur place, envoyèrent une lettre à Hung Hoa pour prévenir le Vice-roi de la situation.

Celui-ci communiqua la nouvelle à Déo van Seng en l'invitant à aider les soldats annamites contre les Pongs.

Aussitôt Déo van Seng envoie son fils aîné Déo van Tri, âgé de 18 ans à Muong Hang avec les soldats de Laï.

Le jeune nouveau chef remporte la victoire et s'empare de trois des chefs Pongs : Pou Kham Phaï, Pou Lek et Pho Tim qu'il fait conduire à Hung Hoa.

1871. — En l'année Houng Mott, Thao Doi Nam ayant avec lui les Lues, les Pongs et le Chao Fa Muong Ham de Pou Fang, recommença la guerre contre Muong Laï.

Déo van Seng et son fils soutinrent la lutte pendant un mois.

En apprenant cette nouvelle le Vice-roi envoya Ong Liu (Liu vinh Phuoc) pour secourir Laï : ce fameux chef tua beaucoup de Pongs et les obligea à quitter le pays tandis que Doï Nam, ne voulant pas se soumettre, se retira vers Muong Té.

A partir de ce jour Déo van Tri eut Liu vinh Phuoc pour second père ou père adoptif.

Thao Lien fut alors nommé Doï Nam par Déo van Seng. Thao Tam garda son ancien titre de Tong Lai, tous vécurent ensemble jusqu'à 1879.

1879. — En l'année Thao Sane, Pha Lane Si, chef des Pavillons Jaunes était installé à Ha Yang sur la Rivière Claire ; il commandait à plus de 10 000 hommes.

Il envoya mille hommes commandés par Fa Kao, Pak-Ung et Mann Nhi dans les vallées du Fleuve Rouge et de la Rivière Noire.

Ils marchèrent d'abord sur Muong Lo (Nhié Lo) qu'ils conquirent en trois mois et dont ils tuèrent le chef. Plus de 3 000 habitants périrent.

Abandonnant alors ce pays ils se dirigèrent sur Muong Teuc (Van Yen) d'où Fa Kao et Pak Ung conduisirent une nouvelle armée de 2 000 hommes vers le Traninh (Tong-Xieng-Kham) et le Laos (Nongkay).

En même temps, mille hommes sous les ordres de Lio Tio envahirent Muong Chan (Chieu Tan, au-dessus de Fong To), Muong Tan, Muong Kang et Muong Kim.

Mille autres commandés par Léo-si, Tang-si-Sang et Ko Mong entrèrent dans le Muong So (Fong To).

Deux mille hommes avec les chefs Yip Taï et Cheun Nhi envahissent Muong La (Son La) et Muong Muey. 500 hommes avec Vong Sap, détachés par Yip Taï vont prendre Muong Wat tandis que 200 autres s'emparent de Muong Mok, leur chef Vong Chung tue le Thao du pays et se proclame à sa place.

Mille hommes commandés par Chê Nhi et Chè Loc entrent dans Muong Mouey, Muong Khoai et Muong Houoc.

Enfin 200 autres commandés par Lo Li marchent sur Muong Theng.

Tous ces pays furent pleins de Pavillons Jaunes. La plupart des Thaos jeunes ou vieux se soumirent ; quelques-uns se sauvèrent dans la forêt, d'autres moururent. Celui de Muong Mouey fut conduit à Son La pour y être décapité ; heureusement son fils Doï Paï, put s'enfuir à Muong Laï ainsi que les Thaos de Muong Tien (Quinhaï) et de Muong Lo (Fong To).

Muong Laï seul est impénétrable. Tous les chemins sont gardés par des hommes aguerris dans les luttes précédentes. Jusqu'au septième mois, les hommes de Lio Tio viennent de Muong Chan et Muong Tan tenter de forcer les passages des Nam Ma et Nam Lao, mais Déo van Tri les repousse constamment.

Au deuxième mois, le 8 de la lune croissante, Tang Si Sang et Ko Mong arrivent de Muong So à Bac Tan Traï, sur le Nam Na. Après quatre mois de lutte, leurs bandes cernées par Déo van Tri sont obligées de se retirer avec de grandes pertes.

Yip Taï, de Son La, envoie alors Chang Tong Man, Ko Thim, et Vaï Nhi à Houi Cha, au-dessus de Pa Ham territoire de Laï, pour essayer de pénétrer dans le pays mais ils sont repoussés et se retirent sur Muong Khoai.

1873. — En l'année Khao Hao, au onzième mois, Déo van Seng et le Conseil prennent la résolution de débarrasser le pays des Pavillons Jaunes. Une troupe va les

attaque à Muong Bang et Muong Moun. Déo van Tri avec un autre [illegible] combattre à Muong So. Après deux ans de guerre l'ennemi est chassé.

Alors Déo van Tri remet Muong So au roi d'Annam qui envoie une lettre et remerciements au Chef de Lai. Déo van Seng est nommé dès ce jour Quan Phu de Muong Theng avec le gouvernement des Sip Song chau thaïs, Déo van Tri est nommé Quan chau de Muong Lai. En même temps le roi recommande aux chefs de Lai de toujours combattre les envahisseurs leur promettant grades et récompenses s'ils préservent le pays.

1875. — En l'année Dinh Kau, au troisième mois, les Khas Moucks et les Méos prennent Muong Theng et Muong Meun.

Deux jours après Déo van Tri va à Na Keo, son lieutenant puis attaque et bat les rebelles qui s'enfuient.

Déo van Tri étant à ce poste, un Annamite lui amena un Chinois qui déclara être de Canton et se nommer Vong Manh. Venu vendre des marchandises il avait perdu son argent, s'était marié à Muong Chenh territoire de Muong Mok et avait fui vers le Nam Nga. Lors de l'arrivée des Pavillons Jaunes. Le chef du pays lui avait donné le titre de Phéa Maï, mais bientôt menacé de mort par Lo Ali (?) il s'était réfugié à Muong Moun. Pris par les Méos il leur avait donné deux pongs d'or (16 grammes) pour avoir la vie sauve. Il demanda à Déo van Tri de le prendre à son service, dit qu'il savait où étaient les Méos offrant de conduire une troupe à leur rencontre.

Il réussit en effet, amena un prisonnier à qui Déo van Tri fit grâce et qu'il envoya à Muong Lai avec Vong Manh.

Déo van Seng satisfait de ce dernier le nomma Doï Nhet. Peu à peu le nouveau serviteur se fit aimer de son maître par le dévouement qu'il lui témoigna et les services qu'il lui rendit.

1876. — En l'année thaï Chaï, au douzième mois, Déo van Tri conduit ses soldats contre les Khas Cheungs qui viennent d'envahir Muong Theng et Muong Nha, il construit deux fortifications à Na Docui et à Theng.

La Seng, chef des Khas, a 2 000 hommes, il attaque Na Docui et après trois heures de combat est obligé de se retirer jusqu'à Sam Moeun.

Déo van Tri retourne alors à Laï à l'occasion du nouvel an. Il revient au deuxième mois avec une nouvelle troupe qu'il divise en deux. La première avec Doï Pao et Thao Mao va sur Muong Chène, Muong Nha et Sop Kop Muong Wa; la seconde part avec lui vers Muong Hip Hat Nao.

Il y était depuis trois jours à peine, quand des fonctionnaires de Luang-Prabang viennent lui demander d'aller soutenir la lutte à Ngoï contre les Khas.

Il envoya cinq chefs avec 50 hommes qui en arrivant battirent les révoltés.

Déo van Tri revenu à Muong Theng rappela les habitants qui [illegible]

l'invasion pour qu'ils reprissent leur vie comme auparavant, mais, parce que tout leur manquait, riz, buffles, instruments de culture, etc., il leur fournit le moyen de faire les rizières et peu à peu le pays redevint prospère.

Déo van Seng donna à Vong Mun le titre de Kantong à Li Oun celui de Photong et à Phéa Moï Sam Meun celui de Lithuong et il les chargea de gouverner Muong Theng.

1878. — En l'année Pek Yi, au onzième mois, le 1 de la lune croissante, plus de mille Chinois de Mo Ka, envahirent le territoire chinois voisin et celui de Pou Fang. Les uns marchaient sur Muong Cha, les autres sur Muong Boum.

Déo van Tri part pour Muong Boum les repousse et les cerne pendant six mois à Mo Ka. Ils se soumirent alors et la paix revint dans le pays.

Doï Nam qui vivait à Pou Fang, s'était réfugié à Muong Lèo (Chine) pendant cette guerre. Il envoya, lorsqu'elle fut terminée, son fils Kam Them offrir sa soumission à Déo van Tri.

Kam Them s'exprima en ces termes : « Maintenant mon père est vieux, il ne veut plus continuer à guerroyer ; il vous demande la permission de venir finir sa vie près de vous? » Déo van Tri y consentit et permit qu'on alla recevoir Doï Nam qui arriva peu après à Muong Laï.

1879. — En l'année Kat Mao, au douzième mois, Déo van Tri et ses frères Kam Heun et Kam Sam, deuxième et troisième fils de Déo van Seng descendirent par eau pour chasser les Pavillons Jaunes encore établis dans le pays des Thaïs Noirs.

Avec le premier il se dirigea par Son La et Muong Muey sur Muong Saï et commença à combattre à Ban Vai.

Kam Sam alla par Sop Kop Muong Wa jusqu'à Muong Het et Xieng Kho. Après trois mois les munitions lui manquèrent, il revint à Son La, où tous les chefs se trouvèrent réunis. Pendant un an on compta 700 Chinois tués et 12 hommes de Laï.

Alors une armée annamite avec les quans : Ong-Dé Lio (Lui vinh phuoc), Ong Dé Dok, et Ong Linh Binh vint renforcer les chefs de Laï. Les Pavillons Jaunes durent se soumettre.

En reconnaissance Déo van Tri donna à ces trois Quans la direction des trois muongs : Muey, La et Mok.

Déo van Seng fut nommé par le roi d'Annam, Tuan phu Su pour gouverner les Sipsong chau thaïs.

Les Pavillons Jaunes soumis furent conduis à Lao Kay par Ong Lio (Liu vinh phuoc). Mais beaucoup s'étaient enfuis au Laos dans le Tranninh à Tong Xieng Kham.

Le roi d'Annam ordonna alors aux Pavillons Jaunes commandés par Vaï Sam à Muong Teuc (Van Yen), de se retirer à Muong Wat.

Ceux-ci se révoltèrent, tuèrent les hommes du Ong Ling Binh, et des Pavillons

Noirs et ils font la connaissance à Lai Kian d'où ils gagnent Muong [illegible] que plus de 1 000 hommes.

Le Roi d'Annam et Lu Vinh Phuc [illegible] à Lai Kian. Muong Wai. Après quelque temps de lutte les Pavillons Jaunes se retirent sur Muong Het d'où ils envoient des [illegible] venir à leur aide.

Lorsqu'ils [illegible] ils se mettent à Sop Kop Muong Wai.

Aussitôt Kouang Hoan et Kouang Sam, [illegible] Deo van Tri s'allient [illegible] Muong Theng d'où ils envoient Kop Sam Pha Kong, chez [illegible] pays, demander secours au roi de Luang-Prabang pour soutenir la lutte contre ces Pavillons Jaunes.

Pendant l'absence de ces deux chefs, Chieng Thong (un Thai Noir de Muong Khoai) [illegible] les Pavillons Jaunes [illegible] amène à Muong Khoaï pour attaquer Muong Laï.

Pendant [illegible] Vong Mann [illegible] par Deo van Seng avait remmené Kouang de Theng, tue le Phéa Maï Sam Meun, appelle les Pavillons Jaunes à Muong Theng puis charge son oncle Vong Nhi de les guider vers Muong Laï tandis que, par la Rivière Noire, les [illegible] de Vay Sam [illegible] à Lai Hum [illegible] contre Laï.

Enfin [illegible] Vong Vinh, [illegible] Muong Bang, vont rejoindre celles-ci à Nam Ma.

Tous unis, ils arrivent à repousser les soldats de Laï.

Alors les anciens traîtres Doi Nam, Doï Lien, Kouang Ku et Kouang Nhian abandonnent Muong Laï avec 50 hommes et s'enfuient vers Luang-Prabang.

Déo van Tri reste seul avec ses deux frères pour soutenir la lutte dans le pays ; après trois mois, ils sont forcés de se retirer vers Muong Té.

Alors les Pavillons Jaunes reviennent à Muong Theng pour demander à Von Mann une somme qu'il a promise de leur payer s'ils étaient vainqueurs de Laï.

N'ayant pas l'argent pour les payer Vong Mann se sauve en Annam où il se présente comme marchand chinois. Puis il écrit en ces termes à Déo van Seng : « Ne pouvant pas échapper aux Pavillons Jaunes, je m'étais mis bien avec eux ; mais maintenant je suis libre et suis venu demeurer en Annam. »

Ayant lu cette lettre Déo van Seng pardonne à Vong Mann. Il écrit au roi d'Annam lui demandant des troupes pour reprendre le pays. Il ajoute qu'il considère Vong Mann [illegible]

Aussitôt le roi envoie les compagnies de Pavillons Noirs de Ong Fang et Ong Ling. Vong Mann les guide.

En arrivant à Muong Khoaï ils engagent le combat. Chi-Nhi, le chef des Pavillons Jaunes se soumet et Chieng Thong (l'assassin de son frère) est arrêté par Ong Ling.

Quelque temps après les Pavillons Jaunes de Vaï Sam tuent Ong Ling dont les soldats, Pavillons Noirs, s'enfuient dans la forêt.

Dans le même temps les Pavillons Jaunes de Muong Theng se retirent vers

Muong Son. Ong Fang les poursuit les met en fuite à Muong Khoaï où il trouve Déo van Tri.

Chieng Thong leur offre de se soumettre promettant de ne plus trahir sinon Déo van Tri pourra le tuer.

Le roi d'Annam informé consentit à laisser la vie à Chieng Thong. Il demanda à Chi Nhi, pourquoi il avait fait la guerre à Muong Laï. Celui-ci répondit :

« Je n'avais pas pensé à cette affaire, mais Thao Lien, Kouang Ku et Kouang Nhian m'ont écrit de venir attaquer Laï et d'en tuer le chef moyennant quoi je recevrais 4 500 taels et les quatre Muongs : Theng, Bang, Moun et Khoaï. Naturellement content de cette proposition, je suis parti. Quand j'eus pris Laï, Thao Lien et les deux Kouangs s'étaient enfuis sans rien payer. »

Le roi d'Annam écrivit alors au chef de Laï, pour le prévenir que Thao Lien Kouang Ku et Kouang Nhian étaient de mauvais hommes qu'il fallait mettre hors service ; et que s'il savait sur quel territoire ils étaient, il fallait l'informer afin qu'il puisse les faire tuer par ses soldats.

Au reçu de ce message Déo van Seng a écrit au roi de Luang-Prabang et celui-ci, suivant la recommandation a donné l'ordre de tuer les trois mandarins.

Thao Thong ayant chargé Thao Mao de porter une lettre au roi de Luang-Prabang, cet envoyé fut mis en prison par le roi et y resta trois mois et demi.

Peu après le Lytuong de Muong Thong vint dire à Déo van Seng que Thao Lien et Kouang Nhian étaient morts, et que Kouang Ku était réfugié à Muong Lann chez les Khas Choeungs dont le chef était le Phya Phreàs.

Cependant le roi d'Annam avait confié à Déo van Seng le poste de Muong Theng comme autrefois. Mais en revenant de Muong Té ce chef n'avait plus ni maison ni riz ; c'est pourquoi il envoya le Kaïtong Vong Mann et le Quan phong Ngeuc, Annamite, pour administrer Theng provisoirement.

En apprenant cela le roi envoya une nouvelle lettre, recommandant à Déo van Seng d'aller lui-même à Theng faute de quoi il serait sévèrement puni. Au reçu de cette lettre Déo van Seng a invité le Kaï tong à préparer le chemin et à envoyer des hommes pour le recevoir.

1883. — En l'année Kap Lane, au dixième mois, Déo van Seng est parti pour Muong Theng.

En chemin, à Ban Hok, il a rencontré Chao Norasseung de Luang-Prabang qui lui a appris qu'il était chargé par le roi d'aller à Muong Laï voir ce qui s'y passe, car on dit que les Hos ont envahi le pays, brûlant les maisons et pillant tout. Il doit aussi s'informer du nombre des Chinois, du nom de leurs chefs et des endroits où ils se sont fortifiés.

Ayant fourni tous ces renseignements au Thao Norasseung, Déo van Seng s'est mis en route avec lui pour Theng.

Le Kaïtong n'avait ni fait les travaux demandés ni préparé de maison.

Cependant le Phéas, les Thaos et les Kouangs du Muong sont venus à la ren

[illegible] du chef de Lai qui leur a demandé si le Kaïtong et ses Lao étaient présents. Il n'était pas venu le recevoir. Ils sont repartis. Il est à la maison et il [illegible] vers vous à sa place.

Mais ce mensonge est bientôt révélé. Alors le Kaïtong n'est plus là et les chefs ne savent où il est.

Plus tard, les gens de Muong Hun et de Muong Huoc ont appris à Déo van Seng que le Kaïtong s'était sauvé à Muong Khoat. Celui-ci lui écrivit mutuellement de revenir.

1888. — Au deuxième mois, le 4 de la lune croissante, le Kaïtong vient avec 200 Thaïs Noirs et Hos pour combattre Déo van Seng ; mais avant d'arriver il lui envoie une lettre lui disant qu'il est son fils et lui demandant d'envoyer des hommes pour le recevoir.

Déo van Seng charge alors Kam Koui, son quatrième fils d'aller à sa rencontre à Ban Hin Dam.

Dès qu'il l'aperçoit, le Kaïtong Vong Mann fait tirer sur lui par ses partisans.

Kam Koui n'a que trente hommes mais il soutient la lutte.

Déo van Seng a entendu les coups de fusil, il envoie des hommes voir ce qui se passe.

Ceux-ci en arrivant trouvent le combat engagé, ils aident Kam Koui contre le Kaïtong qui, à la nuit, s'enfuit vers Muong Poun Saï, tandis que Doï Sa, son compagnon se dirige vers Muong Khoa.

Thao Norasseung, Ta Sen de Muong Khoua, et Sen Kouang Muong Lai ont assisté au combat.

Déo van Seng écrit aussitôt au Roi de Luang-Prabang lui faisant connaître la trahison du Kaïtong, puis il charge Pou yé Kièn, un serviteur et un secrétaire d'accompagner les trois mandarins laotiens et d'emmener deux chevaux pour les offrir au Chao Ratchavong et au Phya Pitchay à Muong Ngoï, et leur recommande à tous de mettre verbalement l'un et l'autre au courant des faits.

En apprenant la nouvelle, Chao Ratchavong et Phya Pitchay ont envoyé des hommes pour arrêter le Kaïtong à Muong Poun Saï et l'amener à Luang-Prabang.

Au troisième mois, le 12 de la lune croissante le roi de Luang-Prabang charge le Thao Norasseung d'aller à Muong Laï pour prévenir Déo van Seng qu'on a déjà fait venir le Kaïtong, et qu'il faut qu'il vienne lui-même à Luang-Prabang pour qu'on puisse juger l'affaire.

Déo van Seng répond au Thao Norasseung qu'il ne descendra qu'au 9e ou au 10e mois. En attendant il lui remet un cheval pour le roi. Il lui explique ensuite que le pays n'est pas tranquille, qu'il manque de riz, en un mot qu'il est dans la misère.

Ensuite Déo van Seng écrit au roi d'Annam pour l'informer de la trahison de Chieng Thong et de Doï Sa qui sont venus avec des soldats lutter contre lui à Muong Theng.

En apprenant cette nouvelle le roi se frappe la poitrine en signe de colère et donne

l'ordre aux soldats dans tous les Sipsong chau thaïs d'arrêter Chieng Thong et de l'amener vivant.

Chieng Thong averti se sauve dans la forêt.

Le roi nomme le quan annamite chef de Muong Khoaï. Celui-ci choisit l'oncle de Chieng Thong comme Tholaï. Tous deux habitent la même maison. Alors Chieng Thong sort de la forêt tue son oncle et menace le quan pour obtenir qu'il lui dise où est le sceau. Celui-ci a peur, se sauve et va se plaindre au roi d'Annam qui écrit à Déo van Seng de tuer Chieng Thong et de lui apporter la tête sinon il sera puni sévèrement.

Le chef de Laï n'a pas manqué d'obéir. A partir de ce temps il a été prouvé que lui et sa famille étaient les loyaux sujets du roi. Ce n'est pas lui qui a voulu prendre les villages et les territoires ; il a eu des ordres qui lui ont commandé de le faire.

1885. — En l'année hap Hao, au dixième mois (sans doute le 2e), le 9 de la lune décroissante, le Laotien phya Muong Saï, vint à Muong Laï prévenir Déo van Seng que Préas pi Phak (Mr Mac Carthy), Phya Pitchay et le Chao Ratchavong de Luang-Prabang sont à Muong Theng et l'invitent à venir les trouver.

Déo van Seng répond en ces termes : « Maintenant je suis trop vieux, je suis sourd et ne vois plus rien ; Mais je charge mes trois fils Kam Doï, Kam La et Kam Houï avec trois chefs et deux employés conduisant quatre chevaux d'aller à ma place. Les chevaux sont pour Préas pi Phak, phya Pitchay, Chao Ratchavong et phya Muong Saï ; de plus trente piastres sont destinées à phya Pitchay et Chao Ratchavong.

Préas pi Phac a dit aux trois jeunes gens de descendre avec lui à Luang-Prabang, mais ceux-ci ont refusé en expliquant que le pays n'était pas tranquille, et ils ont demandé de remettre le voyage au neuvième ou au dixième mois. Préas pi Phac a accepté en disant : que cela ne faisait rien et qu'au neuvième ou au dixième mois phya Muong Saï monterait pour les chercher.

Au huitième mois phya Muong Saï arriva à Muong Theng. Déo van Seng aurait voulu charger ses fils de descendre près de lui, mais à ce moment le chemin de Pou Fang était occupé par les Lues qui voulaient s'emparer de ce territoire pour le compte des Sipsong Pahn nas, et il fut obligé de garder ses fils pour défendre le pays.

Déo van Seng avait chargé Pou Yé Bao et Chieng Hao de conduire une troupe à Pou Fang à cause de ce qui s'y passait. En arrivant Pou Yé Bao fut dévoré par un tigre, et Chieng Hao ne voulant pas continuer la marche seul, revint à Laï.

Au onzième mois le Thao de Chann a conduit une armée française (Colonne Berkamp) vers Muong Chaï, et Itang. Pour ce motif Déo van Seng a demandé de ne pas descendre à Luang-Prabang car il faut que toute sa famille reste pour défendre le pays.

A ce moment des compagnies de Pavillons Noirs étaient à Muong Mouey, Son La et Takhoa ; elles étaient commandées respectivement par Ong Maï, Lio tak Laï et Ong Ba. C'étaient de bons Hos qui défendaient le roi d'Annam. Ils avaient soutenu la lutte contre les Français et ayant perdu la bataille (Houa Moc, 3 mars 1885), ils

s'étaient servis dans ces entretiens, ordonnant aux Thaos de Mouey, Sam Le et Muong les entretenir.

Ayant su que Le, le duc et l'Annam Kouan Theng Thong Le Thuyet, ces temps-ci de l'Annam, est arrivé à Muong Mouey, le thao de ce Muong s'est enfui n'osant pas se trouver en présence d'un si grand personnage.

Kouan Theng s'est mis en colère et a nommé le frère aîné de ce Thao comme Kouan Chau du pays. Ensuite il s'est dirigé vers Muong Lan.

1886. — En l'année Viet Mat mi, 8e mois, le 12 de la lune croissante, Deo van Seng reçut une lettre de phya Muong Sai qui était arrivé à Muong Theng et le priait de descendre au plus vite pour attendre Préas Nai-Vaï général Siamois (Phya Surrissak), qui était déjà arrivé à Muong Sou et serait sous peu à Theng.

Le chef de Laï répond, qu'il est sourd et ne voit plus clair c'est pourquoi il charge ses fils et ses mandarins d'aller à sa place.

Alors Kam Sam, Kam Le, Kham Houil et Kam Dor et les mandarins Kouan Theuc et Kouan Leung partent pour Muong Theng.

Etant arrivés ils ont demandé au phya Muong Sai ce qu'ils devaient faire, car ils ne sont pas au courant des usages.

Il répondit en ces termes : « Vous n'avez pas besoin d'aller au devant du grand général, mais il faut construire des maisons et des greniers d'abondance pour le recevoir. Ne vous inquiétez pas, j'écrirai une lettre pour le prévenir, et j'excuserai vos fautes. »

Ayant entendu ces paroles les fils du Chao de Laï ont fait construire des maisons et des magasins à riz.

Au deuxième mois (10e J) le 12 de la lune croissante, le Phya Muong Koua et le Préas balat Muong Kompenh arrivent à Muong Theng. Ayant appris cette nouvelle Deo van Seng écrit à Phya Muong Sai et Phya Muong Koua pour les prier de présenter ses fils au grand général afin qu'il les aime et les protège car il est déjà vieux. Si le grand général a aussi un bon sentiment pour lui, il lui donnera les Sipsong chau thaïs.

28 novembre 1886. — Au onzième mois, le 3 de la lune croissante, le Louang Datzakorn est arrivé à Theng. Le lendemain il est allé passer la journée au poste de Kam Sam à Ne Deum Nieng Chaum. Il a demandé à Kam Sam et à Kam Le ce qu'ils vont faire. Ceux-ci ont répondu en ces termes :

« Nous ferons suivant vos intentions. Si vous voulez nous faire faire quelque chose nous le ferons, car nous ne savons rien de votre grand pays, ni la loi ni les usages en un mot nous sommes des gens d'un petit pays. »

Sur cela, le Louang Datzakorn a recommandé à Kam Le, Kam Dor et Khamtheuc d'aller à la rencontre du général jusqu'à Muong Nha, et à Kam Sam, Kam Houil et Kouang Leung jusqu'à Sam Meun.

Vers le soir Luang Datzakorn a prévenu Kam Sam que le général arrivant le lendemain matin, ils devront tous aller au devant de lui à Sam Meun.

Le lendemain les six thaos sont allés trouver Louang Datzakorn qui les a fait conduire par Préas balat Kompenh et phya Muong Saï, à la porte du poste pour recevoir le général et afin qu'ils entrent ensemble dans la grande case préparée pour lui.

Ayant vu tous ces thaos, le général les a empêchés de retourner à leur maison en les faisant enchaîner

Deux jours après Louang Datzakorn et Phya Muong Koua sont venus parler à Kam Sam l'aîné en ces termes :

« Vous autres ne pouvez plus rester dans les Sipsong chau thaïs et le général va vous faire descendre à Bangkok. Il faut que vous écriviez une lettre pour prévenir le Chao de Laï votre père. »

Entendant cette triste nouvelle Kham Sam a chargé Kouang Leung de porter la lettre à son père afin que, suivant le désir du général, il puisse faire amener les femmes et les enfants des nouveaux prisonniers à Muong Theng. Pour cela un délai de dix jours est accordé. Si au bout de ce temps ils ne sont pas arrivés, on les fera poursuivre par les soldats et ils seront tous tués ! »

Les jours du délai ont passé mais Kouang Leung n'est pas revenu. Les thaos s'exprimèrent en ces termes :

« Nous ne savons rien, car Kouang Leung n'est pas de retour ! Est-il mort, ou non ! Aussi quand un homme d'un petit pays voit une pareille menace il a naturellement bien peur, et se sauve peut-être dans la forêt, tandis que nous autres nous sommes arrêtés et ne pouvons rien savoir de ce qui se passe. Nous vous demandons donc pardon en vous priant de nous considérer comme des gens des bois, ignorants de votre loi et de vos habitudes. Si vous voulez nous tuer, nous serons morts, si au contraire vous nous aimez et nous protégez en nous laissant la vie, nous travaillerons avec vous comme vos fils ou plutôt comme vos serviteurs jusqu'à la vie finie. Quant aux Sipsong chau thaïs, nous vous demandons d'y rester encore pour que le pays soit en paix.

Mais on ne les a pas voulu laisser, et le douzième mois, le 13 de la lune décroissante, ils ont été dirigés sur Luang-Prabang.

1887. — Un mois après, premier mois de l'année suivante on les a fait descendre à Bangkok. Ils y sont arrivés le 4e mois 15 de la lune croissante (7 mai). Ils ont été libérés des fers.

En l'année Muong Khaï, le 3e mois, le 11 de la lune décroissante (28 avril), Déo van Tri s'est mis en colère parce qu'on a maltraité ses frères en les conduisant à Bangkok. Il est venu à Muong Theng avec 500 hommes pour commencer la lutte.

Après vingt jours il a continué sa marche vers Luang-Prabang. Au confluent du Nam Ngoua il a rencontré la troupe de Phya Muong Koua qui y avait établi son poste pour défendre le passage. Obligé de livrer bataille Déo van Tri a remporté la victoire et a pris des bateaux pour descendre à Muong Ngoï tandis que le chef Ho, Pavillon Jaune, irait par terre au même endroit où rendez-vous est pris.

Passés à Ngeu sans résistance, tous ont descendu le Nam Ha en pirogues des radeaux.

A Sop Vann, rencontre du Phya Meun Na avec 200 hommes. Déo van Tri s'arrête deux heures pour causer avec lui. Déo van Tri lui remet une lettre pour le roi dans laquelle il est dit que ces Chinois ne sont pas des pillards, mais de bons Hos que leurs chefs envoient à Luang-Prabang pour s'informer du motif pour lequel on n'a pas fait partir Koun Sang.

Le lendemain Déo van Tri a trouvé à Keng Phe les phyas Phene et Vieng-Thai avec 2 bateaux et 40 hommes. Il a parlé une heure avec ces mandarins qu'il a fait descendre avant lui, promettant de les suivre.

Arrivé à Pak Hou, Déo van Tri y a passé la nuit et a vu le matin, venir en bateau, le Satou de Wat Pakha qui est venu conférer avec lui. A la suite de cet entretien il a chargé Thao Mao de descendre avec ce bonze pour trouver le roi.

Le roi a dit à Thao Mao que c'était bien de venir protéger le pays et il l'a fait reconduire à Pak Hou.

Déo van Tri s'est alors mis en route tandis que le Satou de Wat Pakha remontait à sa rencontre. En débarquant à Luang-Prabang, Déo van Tri et ses soldats se sont logés à Wat Vieng Thong.

C'est au 5e mois, le 15 de la lune croissante qu'il est arrivé. Le lendemain le roi a chargé le Phya Muong d'aller lui rendre visite.

Vers neuf heures du soir des Laotiens sont venus voler un des bateaux de Déo van Tri. Ils ont été arrêtés et garrottés. Interrogés ils ont déclaré que ce sont les mandarins qui les ont chargés de voler tous les bateaux afin de pouvoir soutenir la lutte contre les Hos.

Pour ce fait Déo van Tri a envoyé Thao Mao dire au Roi : « Nous sommes venus accompagner les chefs Hos et parler d'affaires sérieuses avec le Roi, mais les grands chefs nous molestent et font voler nos bateaux. »

Le roi a répondu que s'il en est ainsi, il faut que le lendemain matin Thao Mao lui amène les deux voleurs.

Le jour dit, 2 de la lune décroissante, Thao Mao est venu au palais avec 14 soldats Hos conduisant les deux voleurs.

Il y avait une heure que l'on causait lorsque des Laotiens du dehors ont tiré des coups de fusils sur un des Hos et le malheureux est mort sur place.

Les hommes de Déo van Tri se sont mis en colère et ont répondu par des coups de fusils sur les Laotiens parmi lesquels le second roi est tué.

En voyant cela les Laotiens se sont sauvés. Les uns ont pu prendre les bateaux, d'autres se sont noyés tandis qu'au palais il y avait environ vingt hommes de tués, tous Laotiens.

A la suite de cette lutte Déo van Tri a donné l'ordre aux Hos de poursuivre les Laotiens jusqu'à Pac Lung.

De retour à Luang-Prabang ils y ont passé trois jours, puis Déo van Tri a conduit sa troupe à Pak Hou où elle a encore séjourné trois jours.

A Nam Bak ils se sont arrêtés dix jours. De là ils sont allés dans l'intérieur à Ban Na Yang, chercher des habitants de Theng (réfugiés) pour les ramener dans leur pays, après cinq jours dans ce village ils ont remonté par terre vers Sop Hat avec cinq familles.

Vingt jours après ils sont arrivés à Hat Nao, ils y ont séjourné cinq jours après quoi ils sont arrivés à Theng.

En même temps trente bateaux parvenaient à Hat Nao (avec les soldats de Laï). On en laissa 25, et avec les autres on continua jusqu'à Theng où tout le monde passa quinze jours.

Ensuite les Hos retournèrent à Muong Muey, et Déo van Tri partit pour Muong Laï.

Vingt jours après il allait rendre compte au Vice-roi du Yunnan Sao Koung Pao, qu'il avait été livrer bataille à Luang-Prabang, que le second roi a été tué, et qu'il a pris le sceau royal.

Deux mois après il est revenu à Laï.

Au onzième mois le 5 de la lune croissante, une troupe française a remonté par le chemin de Muong So. Déo van Tri a chargé Thao Mao et Thao Som de conduire 70 hommes à Bac Tan pour défendre la frontière.

Au onzième mois, le 3 de la lune décroissante, Kam Sam est arrivé de Bangkok dire à son père que le général les a mis en liberté.

Au douzième mois, le 4 de la lune décroissante la troupe française est venue livrer bataille à Bac Tan. Les hommes du chef de Laï ont soutenu la lutte pendant deux heures mais ils ont perdu et se sont retirés à Xieng-Nheua.

En deux jours les Français ont remporté la victoire sur les Thaïs et ceux-ci se sont retirés à Muong Laï. Mais ils n'ont plus de maisons car les Hos ont laissé le feu qui a cuit le riz et le feu a brûlé le village. Alors ils se sont dirigés sur Muong Té.

M. Mac-Carthy, géographe anglais qui passa à Theng à la fin de mai 1885 et à la fin de décembre 1886, accompagnant des agents siamois et le chao Ratchavong de Luang-Prabang, a donné au sujet de Laï, les indications suivantes [1] :

« La plaine de Theng, 60 milles carrés, était un refuge pour les rebelles contre les

1. Surverjin in Siam. London 1895 et 1900.

sas de l'Annam. Le Kaitong, c'est le gouverneur, comme entendent les Siamois, nous fit visiter les retranchements des Pavillons Noirs, ce fonctionnaire et les chefs chinois étant très bien disposés, je les invitai à déjeuner.

« Ce Kaitong était un curieux type dans son genre, né à Canton en 1836, il avait nom Wong-Wong-Long. Ayant gagné la confiance du chao de Lai, il était allé en Annam et avait obtenu d'être nommé gouverneur de Theng. A son retour il se trouva en opposition avec le chao de Lai et resta plusieurs années avant d'employer la force pour entrer dans le pays. Il reçut l'assistance nécessaire et parvint à Theng, mais dans la nuit de son arrivée il était surpris par les soldats de Lai et s'échappait vers Pôn Say pays laotien dont il connaissait le vieux chef. Ayant consulté les augures, il découvrit qu'il devait se diriger vers les Siamois.

« Le chao de Lai gouvernait le territoire dont des portions étaient sous la Chine, sous le Siam et sous l'Annam et s'appelait Sat Sam Fan (tributaire de trois puissances).

« Lai était établi depuis 30 ans quand le roi de Luang-Prabang envoya mille hommes pour le soumettre. Le dernier vieux chef de Luang-Prabang chargea le chao de Laï d'administrer cette partie des Douze Cantons.

« Le chao de Lai ayant été informé de l'arrivée à Theng de l'expédition siamoise envoya ses fils favoris, Kam La et Kam Koui, avec d'excellents poneys pour l'agent siamois, le chao de Luang-Prabang et M. Mac-Carthy qui donna le sien au chao.

Fig. 7. — M. Mac-Carthy.

« Dans une lettre convenable, le chao de Lai affirmait qu'il était prêt à être loyal envers le Siam ; il se plaignait du Kaitong et déclarait que quoiqu'il arrivât il ne consentirait pas à sa présence dans les Douze Cantons. Il envoyait ses fils pour le représenter parce qu'il était vieux ; ses autres fils étaient restés pour sa protection en cas de danger ; ils avaient récemment pris part à un grand combat entre Français et Chinois sur le Fleuve Rouge. Enfin il disait que si la mission désirait aller à Lai il la recevrait avec plaisir.

« Ses fils étaient d'agréables jeunes gens et je fus heureux de manger avec eux. »

Quand toutes ses dispositions pour les études qu'il désirait pousser jusqu'à Lai furent prises, M. Mac-Carthy se trouva obligé par la maladie de son personnel de s'en retourner à Luang-Prabang. Son départ eut lieu le 26 mai 1885.

C'est celui à qui les Siamois donnèrent le titre de Phra Sri Hon.

Plus loin, l'auteur dit encore :

« L'année suivante Siam déterminé à faire un grand effort contre les Hos envoya Pra Naï Vaï [1] à Luang-Prabang.....

« Jamais dans l'histoire du Siam il n'y eut de pareilles choses pour le bien du pays, et exécutées avec tant de tact. Dans cette expédition combinée dans ses plus petits détails, la responsabilité était pour le chef qui jouissait de l'amitié du roi. »

M. Mac-Carthy arriva de nouveau à Theng le 16 décembre 1886. Il ajoute :

« Phya Surrissak était là depuis plusieurs jours, il avait enfermé en cages les fils du chao de Laï. Je fus persuadé qu'il y aurait du trouble et souhaitai de rester avec Surrissak, mais il fit des objections à ma présence. Alors je lui proposai d'aller à Laï, lui faisant entrevoir des complications car le chao de Laï avait une influence considérable.

« Phya Surrissak était infatué de l'idée que le chao de Laï viendrait à Theng pour obtenir la délivrance de ses fils et, en attendant, il faisait des ouvertures au fameux chef Pavillon Noir, Ong Ba.

« Le chef de Laï ne vint pas. Mon idée était que je pourrais aller à Laï et lever la frontière du Siam, mais j'étais sous les ordres du phya Surrissak qui voulut que j'aille à Sop-Hett. »

Pendant ce dernier voyage (23 décembre 1886 au 10 janvier 1887). M. Mac-Carthy tomba malade et partit pour Bangkok.

1 Phya Surrissak

Fig. [illegible] — MM. Mariet et Battesti dans la pirogue des gués.

ÉVÉNEMENTS DU SIAM. 1891-1893

Affaires de Tong Vieng Khan et d'Houtène. — Lorsque je revins de l'exploration dans le haut Mé-Khong, qui se termina au milieu de mai de 91[1], j'avais à Saïgon, où je venais prendre le bateau d'Europe, pu examiner avec le nouveau chef de l'Indochine, J. de Lanessan, la situation que les agissements du Siam avaient faite sur tous nos confins de l'Ouest et du Sud.

La nécessité nous parut urgente, de faire à Paris, d'un commun accord, les propositions pour une nouvelle ligne de conduite ainsi imposée par les circonstances

1. Grosse et Voy., vol. II, pp. [illegible]
2. Grosse et Voy., vol. II, p. [illegible]

Mon départ eut lieu le 13 août suivant

J'étais depuis peu débarqué en France, quand on y apprit les réclamations, de plus en plus vives, contre les Siamois, des populations de nos territoires, qui exaspérées, avaient demandé l'emploi de la force pour les repousser.

Fig. 24. — M. Maitet mesurant une jarre

On aurait pu croire que Siam choisissait, le moment précis de mon arrivée, pour manifester, énergiquement, sa résolution de pousser, sans cesse en avant les postes placés aux points importants à nous disputer.

C'est ainsi qu'on sut par un télégramme que, dans le Traninh, à Tong Xieng Kham, il avait osé plus qu'il n'avait fait, nulle part ailleurs. La maison d'un chef nommé par l'Annam, avait été prise par des réguliers de l'armée siamoise. Ils avaient en tout, tué sept personnes, et fait prisonnier notre fonctionnaire avec tous les siens.

Le Traninh sur qui l'attention ainsi, se trouvait portée avait plusieurs fois été exploré par mes compagnons, notamment Cupet[1].

La race Pou Eun, n'habite que là[2].

1. Géog. et Voy., vol. III, pp. 57 à 64, 102 à 108, 150 à 162, 208 à 212
2. P. 130

Le peu que l'on sait de ses temps anciens se trouve par bribes comme les vieux écrits de l'Empire d'Annam.

La vieille chronique de Luang Prabang dit, dans la légende de Borom Lancêtre, que les Laotiens et que les Pou Eums ont la même souche[1]. Mais la tradition qui, partout circule, montre les deux peuples comme ayant entre eux une antipathie caractérisée.

Il est bien possible que là soit la cause du quasi silence de ce document sur ce voisin proche. Si la sujétion à l'empire d'Annam n'y laisse aucun doute, rien n'aide au soupçon qu'il a dû avoir dans les temps lointains autant d'importance que peut, par exemple le faire supposer la vue de ces jarres, peut-être 500, vrais géants de pierre, dont on ne sait rien sinon l'existence, semées dans la plaine qui en prend le nom.

Si les habitants du pays Pou Eun déclarent qu'ils ont toujours eu l'Annam comme suzerain, ils sont unanimes pour s'étonner que le Siam dise, que vis-à-vis d'eux, il a eu un rôle n'importe lequel et n'importe quand, sauf celui récent. Son entrée en scène sur la rive gauche, est de moins d'un siècle (1828); c'est à partir d'elle qu'il demande tribut de tous les côtés; son intervention actuelle au Traninh a eu pour motif l'espoir de barrer la route aux pillards, mais sa prétention à la possession du petit pays n'a pas d'autre base qu'il puisse invoquer.

Pourtant, quoi qu'il soit, la Cour de Bangkok, sans aucun souci des droits de l'Annam, y poursuit en hâte, cette politique d'envahissement à laquelle au Nord et dans le Kammon, nous venions de mettre un arrêt forcé.

Exposons les faits de ces derniers temps :

En 72, les Pavillons Jaunes, inondant les fiefs de la rive droite de la Rivière Noire, sous l'afflux énorme de leurs compagnies, avaient refoulé les Pavillons Rouges au Sud, au Traninh et jusqu'au Me Khong et même à Nongkay.

En genre de secours, les Siamois disant qu'il fallait le voler devant

1. Et. Div., vol. II, pp. 1 et 2.
2. Et. Div., vol. II, p. 52.

l'invasion, prirent les Pou Euns par masses énormes et les emmenèrent par Luang-Prabang, afin d'en peupler des régions désertes de la rive droite, bassin du Mé-Nam. Ainsi transportée à longues distances, la population n'ayant pas de vivres, périt en partie.

A la fin de mars de 83, le D Néïs, voulant traverser le pauvre Traninh en vue de se rendre à Luang-Prabang, dut se retirer, laissant ses bagages aux mains des pillards.

En 84 une armée siamoise, beaucoup d'éléphants, des levées nombreuses de gens de Nongkay et Luang Prabang, mit le siège devant le fort de Xieng Kham où les chefs chinois s'étaient retranchés. Mais après trois mois d'insuccès coûteux, elle se retira. Quand elle fut partie, les Chinois s'en furent.

En 85 des Siamois revinrent.

En 89 Cupet explorant Xieng Khouang et Xieng Kham, un des anciens chefs lui fit l'exposé du sort du pays.

Je l'ai résumé en ces quelques lignes :

Lorsque les Siamois eurent pris Vieng-Chhang, le roi laotien s'enfuit en Annam, puis vint au Traninh avec une escorte. Le roi du pays, Chao Noï, son gendre, l'ayant capturé, le livra au Siam. L'empereur d'Annam sut la trahison, aussitôt Chao Noï fut mandé à Hué où sa tête tomba.

Alors le Traninh fut organisé en huit grands cantons appelés huyens dépendants de Vinh. Après 25 ans du nouveau régime, l'Annam rétablit sur une démarche des populations, comme roi du Traninh, le fils du défunt, auquel succéda quinze années plus tard, son frère cadet.

Sous son règne vint la grande invasion des Pavillons Rouges. Le roi défendit l'entrée du pays et trouva la mort.

Son fils Kiao Koun Tye, appela l'Annam qui tenta en vain, à plusieurs reprises de rétablir l'ordre.

Quand en dernier lieu les Siamois parurent ils prirent Koun Tye, et ils l'emmenèrent captif à Bangkok.

C'était le moment des difficultés entre les Français et les Annamites ; nos sujets nouveaux ne savaient comment ramener la paix sur tous

leurs confins, d'un côté les bandes des Pavillons Rouges pillaient le pays, les Siamois de l'autre s'y établissaient — nous ignorions la plupart des cas, ils nous implorèrent.

Auparavant que Cupet ne passât, les plaintes pleuvaient à Vinh et à Hué contre les Siamois ; elles devinrent telles, l'année qui suivit, que sur le conseil qui lui fut donné par le résident, le chef du pays huyen de Xieng Kham, fit le grand voyage de Luang-Prabang (février 1890) pour y demander la bonne assistance de M. Massie qui gérait le poste.

Celui-ci le fit ramener chez lui par son compagnon M. Counillon qui ne put rien faire pour porter remède à la situation.

A ce moment même où j'allais quitter Saigon pour la France, je reçus avis par M. Massie, venu à Hanoï, du non résultat et je le chargeai de passer par Vinh et par le Traninh, en s'en retournant à Luang-Prabang, pour qu'il fit en sorte d'arranger les choses provisoirement jusqu'au règlement à faire à Bangkok.

Massie dans la course, fit tous ses efforts pour écarter heurts et ennuis possibles, puis pour être mis régulièrement au courant des faits qu'il jugea à craindre, il laissa auprès de notre huyen, le jeune interprète qui l'accompagnait.

Kièam était l'un des dix Cambodgiens que le général Bégin à Hanoï, lors de mon passage en 89, avait ajoutés à notre mission.

Tous ces jeunes gens étaient enthousiastes et fiers de leur rôle, jaloux d'égaler leurs vieux camarades, anciens avec nous. Comme ces derniers, ils me témoignaient un attachement tout à fait filial, caractéristique de la manière khmère, et manifestaient à chaque occasion la note exaltée du grand dévouement à la cause française, qui les animait.

Kièam se trouva ainsi sur les lieux quand sonna l'attaque. Revenu en hâte à Luang-Prabang, il remit sa plainte à M. Massie pour qu'elle me parvînt.

Je l'eus à Paris. Rien ne pouvait mieux, venir à propos présenter le drame, et donner aussi le pur témoignage de l'état d'esprit dont nos indigènes étaient imprégnés.

30 septembre 1891

Cher Père,

Pra Vivek, commissaire siamois à Xieng-Khouang, a envoyé ses officiers et ses soldats pour entourer la maison et prendre Thao Muong[1].

Ils viennent d'abord secrètement pendant la nuit au village de Ban Done

Le 22 septembre au matin ils arrivent au Ban Hokang.

Ils sont au nombre de trente, tous armés de fusils.

Devant la porte le clairon sonne, et la baïonnette au canon, ils veulent pénétrer dans la maison.

Deux hommes du Thao Muong, en voyant les soldats, appellent leurs camarades et ferment la porte.

Les Siamois sonnent encore le clairon et entourent la maison et les coups de fusil partent en même temps.

Les hommes du Thao Muong tirent aussi.

Entendant ce bruit, Thao Muong et moi nous nous réveillons en sursaut et apercevons beaucoup de morts et de blessés.

Moi je crie en ces termes :

« Commissaire, attendez un instant, si vous avez n'importe quelle affaire, il faut parler. »

Mais ils ne cessent pas et répondent :

« Nous n'écoutons personne, nous tirons, nous tirons toujours ! »

Au bout de vingt minutes ils s'arrêtent en appelant tous ceux qui sont dans la maison, et ils disent :

« Ceux qui sortent avec des fusils, nous tirons encore sur eux ! »

Je descends de la maison et ils me demandent :

« Est-ce que c'est toi qui est l'interprète français ? »

Je réponds ; « Oui, je le suis ! »

L'un des officiers se jette sur moi brusquement, il me fait asseoir par terre et garrotter avec mon écharpe; après quoi, il me donne un coup de main sur la figure.

Ensuite ils appellent le Thao Muong en disant :

« Descends vite, Bang-Bien ! »

Le Thao Muong quitte sa demeure et ils le garrottent fortement.

Quant à moi, au bout de cinq minutes que j'étais garrotté, ils m'ont laissé.

Alors ils pénètrent dans la maison et ramassent douze fusils que le résident de Vinh avait donnés au Thao Muong, un revolver, un fusil à pierre, un fusil à douze coups, les cartouches et cinq pistolets. De plus, ils prennent deux mousquetons que le consul de Luang-Prabang m'avait remis.

Ayant tout emporté, le louang Visit donne l'ordre au Naï Hoï de couper le mât du drapeau tricolore.

1. Chef du canton, huyen. Il était ainsi désigné sous le nom de Bang-Bien.

Nai Hoï prend le drapeau et le met à sa hanche, et, avec [illegible] pour porter les soldats blessés.

Je demande à Nai Hoï [illegible] ces termes :

« Pourquoi coupez-vous le mât du drapeau, me garrottez-vous, et prenez-vous le Thao Muong, quelle faute avons-nous faite?

Le drapeau, si vous voulez le prendre, il faut attendre pour que je prévienne à bord M. le consul. »

Il répond :

« Vous n'avez pas le droit de rien parler, puisque le Chao-koun nous a donné l'ordre de faire, nous faisons. Vous n'avez pas le droit de rester ici, si vous voulez vous retirer, il faut vite partir, parce que c'est le territoire siamois. »

Ensuite ils sont retournés à leur poste en emmenant le Thao Muong enchaîné par les mains avec sa femme et son enfant.

Quand ils se mettent en route, le Thao Muong me recommande en ces termes :

« Partez vite, Kuram, dites à M. le consul de m'aider le plus tôt possible. Je n'abandonnerai jamais les Français! »

Parmi les officiers siamois j'ai pu distinguer Iouang Visit, pou Chuoï, Nai Hoï Chamrong et Nai Phrom.

Du côté du Thao Muong sont morts trois hommes nommés : Ko Y, Ko You et Thao Houng, beau-frère de Tao Muong, et une femme, Sao Maï. Blessés : Thao Muong, Thao Sen, Ko Hok et Ko Hoi. Moi-même, j'ai reçu une petite blessure sur le dos.

Voyez, cher Père, ce que sont les Siamois! Ils méprisent tant les Français! Ah! quel cœur ont-ils d'oser prendre le drapeau français, faire du mal à un envoyé français!

Signé : Kuram.

Nos protestations contre l'attentat furent sans effet.

Je ne tardai pas à quitter Paris pour gagner le Siam.

Dans le tome II du présent ouvrage [1] j'ai fait l'exposé de la situation depuis ma présence à Bangkok en juin, jusqu'en février de 93 [2].

1. Géogr.

2. Géogr. et Voy., vol. II, pag. 214 et suivantes.

J'y ai indiqué que nos intentions les plus conciliantes, qui sans diminuer nos réclamations avaient pour objet de sauvegarder l'amour-propre siamois, en particulier notre suggestion de libération à l'occasion de l'anniversaire du roi en septembre, du sujet français pris à Tong Xieng Kham, étaient regardées pour de la faiblesse, toutes dédaignées et que, peu à peu, la Cour de Bangkok en était venue à forcer la note des provocations à ce point extrême que l'anniversaire conseillé par nous pour l'apaisement, se trouva choisi pour un autre coup à notre prestige, qu'on venait d'apprendre. Nos compatriotes M. Champenois, M. Esquilat, avaient, à Houtène, bord droit du Mé-Khong, été enlevés sans explication, de leur concession, laissant sur les lieux ce qu'ils possédaient 21 septembre 1892, et portés ensuite, à huit jours de là, devant un des postes français de l'Annam[1].

Et j'ai ajouté qu'au même moment arrivait le bruit que M. Massie, descendant malade de Luang-Prabang, et désespéré de n'avoir pas pu remédier là-bas à la situation qu'aggravaient sans cesse les agents siamois, avait sur sa barque, mis fin à ses jours, non loin de Stung-Treng.

J'ai dit l'émotion que ces deux nouvelles avaient provoquée dans notre pays, et j'ai fait connaître que le Siam avait, pour se renforcer dans la discussion, engagé au Caire, le jurisconsulte Rolyn-Jacquemins.

Sur l'agent nouveau dont l'aide semblait, aux yeux de la Cour, une garantie de sécurité, pour le mieux connaître, ajoutons ceci, à ce que j'ai dit[2] :

Lorsqu'il débarqua, à la fin du jour sans qu'on l'attendît, du vapeur marchand qui de Singapore l'avait amené, comme il était Belge et sa femme française, sachant qu'à Bangkok la Belgique n'était pas représentée par un national, il leur parut bien, tout en attendant le repas d'hôtel, se trouvant voisins, de me venir voir.

La pluie de saison, tout à coup tombée, les retint chez moi ; je les

1. Na Heuong, dépendant de Vinh.
2. Géogr. et Voy., vol. II, p. 223.

invitai et, j'eus l'avantage dans cette soirée, de les initier à leur v
nouvelle ainsi commencée.

Je connaissais bien leur passé brillant et comme chacun, j'avais une idée de leur situation.

Lui, voulut la dire :

Au service du Siam, quel serait son rôle ? Il ne le saurait très exactement qu'en se présentant.

L'avis d'un consul d'Angleterre au Caire qui, précédemment était à Bangkok, lui avait montré que le poste en vue répondait très bien à ses aptitudes. Étant sans fortune et déjà âgé de 58 ans, les émoluments l'avaient décidé. Leurs deux jeunes filles, restées en Europe, viendraient les rejoindre si l'emploi plaisait et si le climat était favorable.

Sur ce dernier point je les rassurai ; quant à la fonction elle serait plutôt une sinécure s'il n'y avait pas le litige français, véritable cause à n'en pas douter de l'engagement.

Ils furent désireux d'être renseignés.

Je montrai alors le titre très beau qu'il acquérerait à la gratitude du petit pays qu'il allait servir s'il mettait un terme aux difficultés dernièrement nées avec les Français, faisant des voisins aujourd'hui en brouille, deux très bons amis. Il devrait pour ça être, en quelque sorte, un arbitre, un juge et un conseiller sur des sujets simples, devenus très graves, que le bon sens seul devait éclairer. Il aurait tôt fait de savoir les choses : en divers mémoires, tous remis au Siam, qu'on lui soumettrait, je les exposais.

Me voyant sincère, j'en fus persuadé, tous les deux comprirent le but élevé, objet de mes vœux qu'il pourrait poursuivre, qui le grandirait. Je n'insistai pas, mais ne cachai point que le lendemain, je leur serais peint sous des couleurs noires. Ils apprécieraient.

Eux alors parlèrent de l'exploration dans le haut Laos qu'on leur avait dite. Je mis dans leurs mains un journal de route, la femme surtout désira le lire. Je le leur confiai, non sans intention : il leur montrerait les populations et, vis-à-vis d'elles, Français et Siamois.

En moins de dix jours, sous les influences anglaise et siamoise que j'avais prévues, je ne tardai pas à voir se changer la cordialité des premiers rapports en un peu de gêne dont, en me rendant mon petit cahier, le conseiller belge me dit le motif :

Le Siam se trouvant devant les Français, en nécessité d'avoir pour l'aider dans la discussion d'affaires sur lesquelles il ne pouvait rien changer à ses vues, quelqu'un compétent, qui opposerait à leurs arguments mieux qu'il ne le fait, ceux dont il dispose, les mette en valeur comme il le faudrait, on l'avait choisi. Il devrait prouver qu'il était en tout, digne de confiance.

Il devenait donc l'avocat d'une cause qu'il faudrait apprendre par d'autres que moi.

J'eus quelque chagrin, en m'apercevant qu'il ne songeait plus, au but prestigieux que j'avais voulu faire luire à ses yeux. Je me consolai en me rendant compte qu'il n'était pas l'homme dont le jugement pourrait s'imposer à ceux qu'il servait. J'avais, en effet, l'ayant observé en ces quelques jours, toute peine à croire qu'il fut parvenu par un vrai mérite, et, ne doutai pas que ses avatars, toujours en déclin, n'eussent eu pour cause une médiocrité par trop accusée dans de hauts emplois.

Il eut tout d'abord à examiner les protestations et réclamations pour lesquelles j'étais sans réponse aucune, car on l'attendait pour le nécessaire. Mais en quelques mois, n'en ayant reçu que des accusés de réception, je dus reconnaître que par sa présence, rien n'avait changé.

Ce fut vers ce temps qu'eut lieu la visite d'une division de l'escadre anglaise de la mer de Chine (4 février). Elle devint la base de cette assurance que montra la Cour. La démonstration, hors des habitudes, parut à ses yeux, encouragement à nous négliger.

Les bateaux passèrent près d'une semaine mouillés dans la baie, et des réceptions marquèrent leur séjour. Au lunch qu'offrit l'amiral Fremantlee, la foule conviée, voyagea à bord d'un vapeur siamois. Dans la traversée, M^me^ Jacquemins, femme du conseiller vint me

prendre à part. — Cher Monsieur Pavie, j'irai fin de mai chercher mes deux filles encore à Paris ; pendant cette absence je serai inquiète de mon cher mari si j'ai la pensée que la situation pourrait s'aggraver avec les Français ; vous devez avoir une impression juste, puis-je être sans crainte jusqu'à mon retour ?

— Madame, si les choses marchent comme elles vont depuis quelque temps, j'ai la conviction bien sincèrement, que des coups de feu seront échangés sur un point quelconque, avant qu'il soit peu.

— Alors grand merci, j'irai rassurée, ce que vous me dites, je n'ai aucun doute, est tout le contraire de ce qu'il faut croire ! » Appelant son mari, tous deux se réjouirent comme s'ils m'avaient joué. Je ris avec eux, par contagion, mais mon sentiment était différent.

Certains des Siamois n'imaginant pas que la vérité fut mon seul langage, pour m'annihiler me faisaient passer pour un redoutable interlocuteur, racontant à tous que, si l'on voulait savoir ma pensée, il ne fallait pas croire à ma parole, mais à l'opposé. C'était là d'ailleurs la tradition thaïe, la méthode même de l'Extrême-Orient.

Cette grosse erreur dans l'appréciation de mon caractère, fut étonnamment à mon avantage. Depuis les années que je voyageais, mes bons Cambodgiens m'avaient expliqué que la ruse était l'arme des Siamois, que leurs adversaires, tout en le sachant, étaient leurs victimes tant était parfait leur génie du faux ; qu'en ces conditions, en ne mentant pas je risquais toujours de me voir battu. J'avais répondu : « Je ne puis tromper, genre difficile et très méprisable. On croit que je mens, je n'y puis rien faire, mais de le savoir, quelle force pour moi ! »

Je tirai parti en des occasions qui se présentèrent, de l'état d'esprit ainsi établi. Le plus singulier, c'est que, quand les faits justifiant mon dire je me hasardais à faire observer que, pourtant j'avais très bien prévenu, on hochait la tête avec un sourire qui était hommage à ce qu'on trouvait comble de rouerie.

Fin de février la Presse française s'émut à l'extrême lorsque l'on con-

nul que Siam persistait à ne pas régler les deux incidents Tong Xieng Kham, Houtène. La Cour de Bangkok en fut informée et s'en inquiéta. Dès le lendemain, sans faire allusion aux deux incidents, elle proposa à notre examen une idée qu'avait le jurisconsulte : modus vivendi qui aurait pour base, le tracé sur carte, d'un trait idéal à cinq kilomètres de la ligne d'eaux, que respecteraient les agents siamois.

Fait d'inspiration pour gagner du temps, ce projet pressé ne concédait rien, et bien au contraire il eut maintenu indéfiniment, l'envahissement de la rive gauche que nous désirions voir enfin cesser. Même une exigence vint le compléter : on nous demanda de faire avant tout, l'abandon d'un poste[1].

Cette discussion, bien plutôt oiseuse, fournit l'occasion de faire remarquer au jurisconsulte qui n'en savait rien, que le Tong Xieng Kham était au delà de la ligne d'eaux à vingt kilomètres, versant annamite. La constatation le gêna je crois, sans l'influencer.

Il me devint clair que le conseiller ne recherchait pas la conciliation ; même qu'il voulait par de l'inertie nous décourager, montrant qu'au besoin il ne craignait pas l'éclat d'un conflit, confiant qu'il semblait de voir l'Angleterre se mêler des choses si elles se troublaient.

Au cours d'entrevues où il assistait, que j'eus plusieurs fois avec le ministre demi-frère du roi, qui nous écoutait, je restai souvent sous cette impression que l'ami du Siam c'était moi, non lui.

Il en arriva à mettre en avant l'idée d'arbitrage et, à proposer que le règlement se fît à Paris plutôt qu'à Bangkok. Je ne doutai pas qu'agissant ainsi, il n'eut la pensée de me retirer de la discussion et, peut-être aussi, de ne pas laisser sa femme aller seule chercher leurs enfants.

Lorsqu'un peu après, celle-ci fut en route, le jurisconsulte cherchant du répit, voulant retarder encore les réponses que nous réclamions, eut

1 Voir

l'idée bizarre, d'accord en cela avec mon collègue anglais M. Jones, de m'emmener faire, en leur compagnie, une promenade aux Indes hollandaises! Une exposition allait s'y ouvrir et un commissaire du Siam s'y rendrait, sur un des bateaux du gouvernement, pour représenter la cour de Bangkok. Il me proposa d'être avec eux deux, de l'expédition. Saisissant son but, voulant l'amener à des précisions, je lui répondis à peu près ceci : « Quand je recevrai l'invitation, j'en informerai mon gouvernement : s'il le juge bon, j'irai avec vous avec grand plaisir. »

Je riais en moi-même de sa candeur grande et de l'amusant désappointement qui résulterait du motif si simple qu'ignorant le refus, quand le lendemain, l'officieux journal *The Bangkok Times*, mis sous le contrôle du jurisconsulte, donna une note où il était dit :

« Depuis quelque temps le bruit se répand, de difficultés entre Siam et la France; voici une preuve que ces bruits sont faux : le capitaine Jones et M. Pavie partent incessamment avec le conseil juridique du Siam, Rolyn-Jaequemins, pour l'exposition qui, à Batavia, va bientôt s'ouvrir. »

Ayant sous les yeux cet entrefilet, je réfléchissais à la façon nette dont je répondrais à l'audacieuse hâte du jurisconsulte, lorsqu'on m'annonça Lillie, directeur du journal adverse, le *Siam free press*.

« Vous allez partir! Est-ce bien possible? Puis-je le répéter dans mon numéro de demain matin? »

— Oui, en rectifiant la petite erreur : c'est à Tombouctou, non à Batavia qu'il s'agit d'aller.

« Vraiment je peux dire cette énormité? »

— Cher Monsieur Lillie vous la pouvez dire.

Il sortit content murmurant tout bas : « Pulvérisation de mon concurrent! »

Parce qu'il était citoyen anglais, on lui chercha noise à sa légation, mais il me cita et l'on s'en tint là.

J'expliquai ensuite aux deux compagnons du si beau voyage qui ne se fit pour l'un ni pour l'autre, que l'indiscrète hâte du *Bangkok*

Times m'avait contrarié au point de me faire me moquer ainsi de la belle idée

Plus le temps passait, plus le règlement des deux incidents devenait urgent.

La coïncidence de la même date pour ces attentats, séparés d'un an, l'un du lendemain, l'autre de la veille de l'anniversaire de naissance du roi (21 septembre), le choix singulier, significatif d'une telle fête pour l'exécution, ne laissaient pas doute quant à l'origine de l'ordre donné aux agents infimes qui étaient sur place, qui n'eussent osé choisir ce moment, si l'ordre formel, forcément parti longtemps à l'avance, raison de distance, ne l'eût imposé. On pouvait conclure qu'il y avait là, préméditation la mieux concertée pour nous faire entendre la résolution, dans la persistance, que l'on garderait vis à vis de nous.

Conservant l'espoir d'un bon règlement, nous ne fîmes pas, un instant, état de ces apparences.

Comprenant ainsi dans quel embarras le Siam se trouvait, je mis mes efforts à l'en faire sortir sans humiliation. Malgré le danger croissant tous les jours, je ne fus pas cru ; et, voici comment jusqu'au mois de mai les faits s'aggravèrent :

23 *Février* 1893. — Le Gouvernement de la République fait connaître au Siam qu'étant décidé à voir satisfaire nos réclamations pour les incidents Tong Xieng Kham, Houtène, il lui demandait avec insistance la libération de notre huyen et le désaveu des agents locaux dans ces deux affaires.

17 *Mars*. — La Cour de Bangkok attend trois semaines et fait annoncer un mémoire complet en préparation.

6 *Avril*. — Après deux démarches en vue d'obtenir enfin sa réponse, le Siam donne avis qu'il va procéder à une autre enquête.

5 *Mai*. — Le Siam nous refuse satisfaction pour les incidents.

Si j'ai isolé pour les présenter, ces deux incidents des événements qui allaient bientôt se précipiter, c'est en premier lieu à cause de leurs dates,

le vendredi matin 29 septembre (1893) et le 30 septembre (1893) et [illegible] mieux que tout, ils devaient donner une exacte idée de la politique nouvelle on peut dire, que Siam allait suivre vis-à-vis de nous.

Ils avaient marqué une manière brutale et provocatrice si déraisonnable qu'on croyait à peine, dans notre pays, après le premier des deux attentats, qu'il avait été voulu par la Cour. Elle l'acceptait, pensait-on à part, plutôt à regret, parce qu'il était fait, et on espérait la voir sagement s'empresser de prendre les moyens offerts pour venir à nous.

La seconde affaire « brûla les vaisseaux », elle força la vue des indifférents : les moins clairvoyants virent que le Siam courait au danger. C'était le moment de bons avis francs, désintéressés : mais les conseillers et les courtisans voulant à tout prix conserver leur rôle, se montraient en tout, plus ardents Siamois que le roi n'était, même Anglais aussi, jugeant prudemment qu'en cas du contraire leur situation deviendrait précaire. Ils en arrivaient à l'exaltation et, à se conduire comme si le Siam, sans aucun souci, et impunément pouvait nous braver. Les conseils violents furent mieux accueillis que d'autres traités de pusillanimes. A la vieille souplesse patiente et rusée des anciens Siamois, qui toujours savaient faire au feu sa part, était substituée la grande assurance d'hommes que gênaient trop de précautions, qui allaient en hâte vers un résultat d'intimidation qu'ils avaient jugé désormais certain d'un complet succès.

Je fus, je le crois, le seul à Bangkok à montrer la voie invariablement. J'ai gardé l'idée que, celui de qui je fus entendu en toute occurrence, prince Dewawong, me connut sincère et fut convaincu, mais qu'il n'osa pas ou qu'il ne put pas soutenir ses vues.

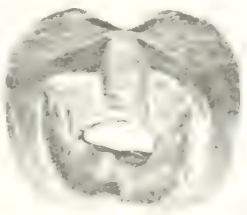

[illegible]

Fig. 76. — Premiere partie de la maison du poste de Luang-Prabang

Fig. 77. — Lutte au sabre à Luang-Prabang

Fig. 78. — Jeunes filles se rendant à la pagode à Luang-Prabang.

Fig. 50. — Le poisson Beuk à Luang Prabang.

La rive gauche du Mé-Khong. — Nos réclamations pour l'évacuation des postes siamois qui s'établissaient toujours plus nombreux sur le côté gauche du fleuve Mé-Khong restant sans effet, le Gouvernement de la République dut renouveler (26 février), près du Parlement, qui lui demandait d'agir sans retard, la déclaration de M. Ribot, en 91, sur la possession par nous de ce bord, et il informa la cour de Bangkok que notre pays sans avoir aucune intention hostile à l'égard du Siam, était résolu à n'abandonner les droits de l'Annam ni ceux du Cambodge. Puis, un mois après, M. de Lanessan, gouverneur général de la colonie, se vit invité, en vue d'assurer le transport rapide et la marche sûre de nos canonnières dans le premier bief, à faire occuper Stung-Treng rive gauche, et l'île de Khone dans le grand barrage ; et, à renvoyer sur la rive droite, les détachements de troupes siamoises installées plus haut de notre côté.

En fixant ainsi au lit du Grand-Fleuve, la limite extrême de nos pré-

tentions, nous prenions au sens le plus amoindri, l'expression des textes et vieux documents que les Annamites jugeaient être clairs quand ils leur disaient que le Mé-nam Khong leur appartenait. Ceux-ci croyaient bien, lorsqu'ils employaient le nom seul du fleuve, vocable pour eux qui signifiait « région du Mé-Khong » que l'on ne pouvait avoir aucun doute que, sur le bord droit, on fut tributaire de leur empereur, tout comme sur le gauche.

Le Mé-Khong sur carte, avait donc semblé propre à séparer nos terres au Laos, des terres du Siam ! A cette apparence il aurait fallu arrêter son rôle. Jamais, en effet, et c'est sans conteste, ni aux temps anciens, ni aux temps modernes le puissant cours d'eau n'a été limite des principautés situées sur ses rives ; toutes les recherches nous l'avaient montré ; la carte Thabert ne laissait pas doute ; les divers récits des grands voyageurs établissent le fait sans que leurs auteurs eussent eu l'idée qu'il put être utile d'en faire la remarque.

Sur tout son parcours, entre gens des bords, les liens sont intimes et il saute aux yeux qu'il ne pouvait pas en être autrement. Des villes, des villages ont des deux côtés, des cases et des champs, les familles s'y mêlent ; la navigation veut formellement l'emploi tour à tour de l'un et de l'autre : les biefs successifs sont comme des lacs où barques et radeaux s'équipent en commun pour aller pêcher et pour les voyages ; les rapides obligent même à l'union, l'un se prend à droite, l'autre par la gauche ; les transbordements pour leur franchissement, ainsi que les haltes, se font sur les plages, où qu'elles soient situées, et les riverains apportent assistance à chaque occasion à tous ceux qui passent ; à certains endroits et suivant l'époque, il faut des pilotes pris dans les villages qui en sont voisins. Enfin on peut dire que loin d'éloigner une rive de l'autre, le fleuve laotien les relie entre elles.

L'état résultant d'une expérience archi-séculaire, qui fait le Mé-Khong soudure de ses bords, était la meilleure des raisons pratiques qu'on pût opposer à ce qu'à cette heure la frontière française s'arrêtât à lui.

Pourquoi, renseignés comme il le fallait, ne revendiquer qu'une part

seulement des principautés ? Était ce un motif parce que l'opinion s'était habituée à cette formule « Rive gauche du Mé-Khong », pour ne pas changer la forme et le sens, tous deux inexacts, d'une définition grosse de conséquences ?

Tout en protestant contre les Français, Siam semblait se faire à l'idée qu'un jour il exécuterait un tel règlement le favorisant. Il s'y préparait : c'était dans ces vues qu'il forçait les gens à quitter la rive que nous réclamions pour aller bord droit, s'établir chez lui, où, déjà des chefs s'étaient transportés.

Les populations clamaient leur chagrin d'une telle manœuvre ; il était certain, qu'au moment venu les agents français, à peine installés sur le bord désert, nous répéteraient quelle grosse erreur on avait commise.

Quelques objections que j'eusse pu faire, l'expression première resta maintenue. Elle se présentait plutôt séduisante et accommodante. L'unique formule de limitation sur tout le parcours d'un si long cours d'eau, donnait l'avantage d'être bien comprise des indifférents, elle réglait d'un coup, en un seul instant délimitation, questions de frontières et, enfin laissait à la Cour siamoise qui, on dut le croire, saurait apprécier notre procédé, toutes les fractions des principautés à l'Ouest du Mé-Khong.

Comment la pratique s'arrangerait-elle d'une solution plutôt théorique et de sentiment ? Qu'ils allassent à droite, qu'ils restassent à gauche les différents chefs ne perdraient pas moins partie importante de leur territoire. Une lutte d'intérêts, fâcheuse pour chacun, n'allait-elle pas naître entre tous les centres qu'il faudrait doubler, qu'administreraient, en face l'un de l'autre, en sens opposé, en vues différentes, des agents français, des agents siamois ?

Pour ce qui était de l'obligation où nous nous trouvions de faire par nous-mêmes, retirer le Siam de nos territoires, une démonstration navale dans la baie, devant le Mé-nam ou, même à Bangkok, était le moyen qui semblait le mieux, propre au résultat. La marche de convois pour faire évacuer la vaste région que nous réclamions, serait difficile en

cette saison de pluies torrentielles, n'émotionnerait que très peu la Cour qui y trouverait possibilité de conflits fâcheux ; et, embarrasserait les populations qui nous attendaient depuis si longtemps. Des considérations internationales firent cependant que l'on s'arrêta à l'occupation de la rive gauche que l'on espérait, par la promptitude dans l'exécution, voir réalisée sans difficultés.

Pour y parvenir dans ces conditions, M. de Lanessan décida l'envoi de trois résidents qui seraient suivis chacun d'une escorte pouvant imposer partout la retraite, s'il était besoin.

Leurs opérations devraient assurer la navigation sur le grand cours d'eau, et, les relations, de la côte au Fleuve, par les voies d'accès les plus fréquentées.

Le premier, partant d'un point du Cambodge assez rapproché, viendrait en pirogues, occuper Stung-Treng, puis l'île de Khone. Le deuxième ferait évacuer les postes qui barraient les routes entre Hué et le Fleuve. Enfin le troisième devrait reconduire, hors du territoire, le détachement siamois de Kammon.

Leurs instructions étaient inspirées dans un même esprit ; elles leur prescrivaient les mesures voulues pour, rapidement arriver au but sans toutefois rompre les relations avec les Siamois. Nos agents devraient s'entourer d'abord des renseignements utiles à leur marche, surprendre les postes, et mettre leurs chefs hors d'état de nuire, n'usant de la force que pour la défense.

Des protestations marquèrent seulement les occupations de Stung-Treng et Khone par MM. Bastard, René de Coulgeans, capitaine Thoreux (3 et 5 avril 1893). Comme on le verra, des complications fâcheuses pour Siam, allaient y surgir moins d'un mois après.

Dix-huit jours plus tard, la mission de Hué, prudemment conduite par un résident, M. Dufrénil, et un inspecteur des milices d'Annam M. Garnier (Claude), eut succès complet. En un mois à peine, du 23 avril au 26 mai, ayant parcouru 300 kilomètres, elle pût ramener au bord du Mé-Khong, devant Kemmarat, sans qu'un incident eut

trouble sa marche, les huit garnisons des postes siamois qui ferment les routes depuis Attaeu.

Le résident Luce, parti le 16 mai du poste français placé à Napé, somma le 18, le chef des Siamois du Kammon-Kamheut de se retirer. Sur ses objections, il crut qu'il pourrait patienter un peu ; mais le 22 mai, M. de Lanessan jugeant dangereux de temporiser, lui fit réclamer l'immédiat départ du détachement. Désarmé enfin de ses cent fusils, celui-ci partit vers le Mé-nam Khong, le 26 mai. De ce côté-là, de même qu'à Khone, les faits les plus graves devaient survenir.

L'*affaire de Khone*. — L'administration française du Cambodge avait établi des postes nouveaux à Stung-Treng et Khone (3 et 5 avril), sans qu'aucun conflit en fut résulté, les agents siamois s'étant retirés à nos injonctions sur la rive droite.

A Bangkok, la Cour qui avait semblé en pleine ignorance de ce commencement de l'évacuation de nos territoires, fit, un mois plus tard une protestation contre les deux faits.

A ce moment même, la nouvelle venait qu'à Khone, le 3 mai, un agent siamois s'était présenté avec des soldats, au poste français, et l'avait sommé de se retirer, que, sur son refus, ayant sans succès, fait usage des armes, il l'avait bloqué.

Enfin l'on connut qu'une troupe siamoise avait arrêté et fait prisonnier, le chef de nos postes, capitaine Thoreux, au cours d'un voyage de ravitaillement qu'il faisait en barque de Stung-Treng à Khone.

Le 16, à Paris, le prince Vatana alla exprimer à M. Develle les regrets du Siam qui se défendait d'avoir par des ordres causé le conflit.

Le 18 mai, à Bangkok, le Siam, faisait déclarer à l'agent français que tout son regret était au contraire, que par notre avance sur son territoire nous ayons permis l'une et l'autre affaire, et, on ajoutait que les chefs siamois n'avaient pas reçu l'ordre d'attaquer mais que, cependant on ne croyait pas pouvoir les blâmer.

Le 28 mai, le Gouvernement de la République réclama du Siam, la libération de M. Thoreux.

Le 3 juin, le Siam nous faisait connaître qu'ayant demandé le 31 mai des explications au prince Vatana sur cette démarche de regrets à tort, exprimés par lui, la réponse avait permis de penser qu'une défectueuse interprétation était la seule cause du malentendu. Puis, se déclarant en droit de garder l'officier captif, il laissait entendre qu'une demande de nous de le libérer comme acte courtois, si elle se faisait, serait accueillie favorablement.

A la même date il nous informait qu'à Khone, les Siamois étant en présence de forces trop grandes s'étaient retirés pour ce seul motif.

Ce même 3 juin, le Gouvernement de la République, avisa la Cour que le capitaine devrait sans délai nous être rendu ; qu'en cas du contraire il rappellerait le Représentant français à Bangkok.

La menace parut produire l'effet que nous désirions car, on annonça qu'on télégraphiait au prince Vatana d'informer Paris que satisfaction nous était donnée. Mais à cet avis s'arrêta encore tout le bon vouloir de la Cour siamoise et M. Thoreux resta prisonnier.

Alors, le 9 juin l'officieux journal *The Bangkok Times,* dément en termes des moins conciliants qu'on eût exprimé des regrets quelconques pour l'attaque de Khone; il prévenait même qu'à l'occasion, Siam répéterait une action semblable.

Entre le 14 et le 20 juillet une troupe française occupa les îles du barrage de Khong et en combattant en fit retirer les derniers Siamois sur la rive droite.

Affaire de Kammon. — Kammon le chef-lieu de ce grand canton dont j'ai fait connaître la situation si intéressante, d'isthme entre le Fleuve et la mer de Chine[1], dont j'ai exposé l'état politique et la

1 Pp. 259 et suivantes.

sujétion à l'empire d'Annam, et dont j'ai parlé du chef militaire imposé par Siam en ces temps derniers — était le seul poste dont le ravitaillement de la garnison devait incomber au résident Luce qui, en somme, avait pour mission de faire franchir le Mé-Khong aux cinquante soldats après un trajet de cent kilomètres.

Depuis les trois ans qu'il était à Vinh, dont Kammon-Kamkeut était dépendance, M. Luce savait la grande impatience d'être délivrée dans laquelle était la population ; à maintes reprises il avait eu d'elle, et ses doléances et l'affirmation qu'elle se sentait apte à se libérer par son propre effort, si on l'assurait qu'on la défendrait contre le retour de ses oppresseurs. Il savait aussi par toutes les plaintes qu'elle lui apportait, le peu de scrupules à la molester en chaque occasion, que montrait pra Yott, commissaire siamois qu'elle avait en haine ; l'enthousiasme, au reste, que manifestait la foule accourue au-devant de lui pour lui présenter le vif témoignage de la joie intense que l'avis subit de son arrivée avait répandue dans tous les villages, eut enfin suffi à le mettre en garde s'il n'avait été si bien renseigné. Pour qu'il fut la dupe de l'adhésion à l'évacuation feinte par pra Yott, il a donc fallu que ce mandarin fut le parfait fourbe que l'on va connaître.

1. [illegible]

Quand aux yeux de tous, il s'était donné l'apparence sincère de résignation au départ forcé, il demandait aide, par courrier rapide, au prince Prakiak, son chef à Nongkay, et gagnait du temps le plus qu'il pouvait, afin de permettre à une forte troupe de venir le joindre en cours de retraite.

Le Résident Luce se trouvant certain d'être en bon accord sur la situation avec l'adversaire, pensa superflu de l'accompagner lui-même au Mé-Khong, et il lui parut que vingt miliciens seraient suffisants avec l'inspecteur, M. Grosgurin pour le reconduire, et le protéger contre les vengeances qui sur plusieurs points lui semblaient à craindre.

Dès le cinquième jour après le départ, M. Grosgurin devint très souffrant : la fièvre fut forte au point qu'en un jour il fut terrassé. Le 31 mai lorsqu'on arriva au bord du Hin-Boun où, il devait mettre le convoi en barques pour gagner Houtène, il dut s'arrêter, en proie au délire, au lieu dit Keng-Kiec. Le Cambodgien Chann, son jeune interprète, et les miliciens le virent si malade, que la crainte leur vint qu'il pourrait mourir.

Dans ce même jour le pra Yott apprit que 300 soldats venaient de Nongkay pour se joindre à lui. Laissant aussitôt l'escorte et son chef, il alla camper avec tout son monde auprès d'un village un peu en avant.

Seul pour assister M. Grosgurin, le bon Cambodgien tâcha mais en vain, de lui faire voir l'état inquiétant de la situation. Le pauvre malade, niait dans son délire qu'il y eut péril du fait de pra Yott, même, le 1er juin, se défiant bien plus d'un autre officier sans doute moins habile à dissimuler, il le fit garder.

Le lendemain 2, pra Yott et les siens allèrent grossir la troupe de Nongkay qui se fortifiait au rocher Kassen.

M. Grosgurin était si malade que son interprète prit sur lui d'écrire au résident Luce, pour lui demander un autre officier : recommandant bien au courrier porteur de ne s'arrêter le jour ni la nuit.

Dans la matinée, ce fut vers 10 heures, les soldats siamois conduits

par pra Yott vinrent près de la case où gisait mourant l'inspecteur [illegible] cais et ils la criblèrent de coups de fusils.

De ce guet-apens seuls trois miliciens et un domestique purent s'échapper, portant vers Kammon l'annonce du forfait.

Couvert de blessures, tombé près du corps de son pauvre chef, le brave Cambodgien qui fut héroïque, avait survécu. Les Siamois le prirent en mettant le feu à la marsonnette. Je pus obtenir après de longs mois bien après la paix, qu'il me fût rendu. Par lui fut connu le drame en entier. Avant de mourir, car il succomba quelques mois plus tard, suite des blessures qu'il avait reçues et du traitement qu'il avait subi, il fit le récit touchant qu'on lira, auquel je tairais en le résumant.

A le parcourir, on ressentira la bonne impression que j'ai essayé de toujours donner de mes chers bons Khmers, dévoués et vaillants, à qui je dois tant.

Plus tard le pra Yott, conduit à Bangkok, fut enfin jugé pour son crime atroce, on put faire paraître près du tribunal, le courageux Chann. Grelottant de fièvre ; il parla aux juges : l'effet saisissant qu'il leur produisit, la pitié profonde qu'il leur inspira ainsi qu'à la foule, sont dans les mémoires.

Comment la nouvelle de l'odieux massacre fut-elle accueillie aux bords du Mé-nam ?

Il n'est pas douteux qu'elle y fut connue très rapidement grâce au télégraphe, mais qu'on crut utile, voulant discuter et se préparer, d'attendre le geste que nous allions faire.

Dès le 18 juin, le Gouvernement de la République fit connaître au Siam, l'émotion causée dans notre pays par le guet-apens qui ne pouvait pas être apprécié d'une autre façon chez aucun des peuples civilisés. Disant son espoir que la Cour siamoise serait la première à se rendre compte des réparations que la France était dans son droit d'attendre et qui ne

pourraient souffrir de délai, il ne manquait pas de lui faire sentir la responsabilité qu'elle assumerait si elle hésitait à nous apporter les satisfactions qui nous étaient dues.

Ce sérieux appel à son bon vouloir et à sa sagesse, ne trouva près d'elle que des objections, sorte de défense qu'on anticipait.

Elle déclarait donc, ne savoir l'affaire que par notre dire ; ne pouvoir admettre sans aucun contrôle une version que des Annamites avaient apportée au résident Luce, ou, ayant pour base des rumeurs publiques comme chaque jour, à Bangkok même, il en circulait d'aussi étonnantes ; que le caractère honorablement connu du pra Yott, ne s'accordait pas avec l'acte atroce qu'on lui reprochait ; même il y avait, matériellement impossibilité à ce que les faits se fussent passés suivant le rapport. Et l'on protestait contre l'expression grave de guet-apens en tant qu'impliquant la complicité du gouvernement. Si le Siam, un jour, devait se défendre, il observerait les règles humaines et civilisées. Si malheureusement la confirmation du fait arrivait la réparation se ferait complète, mais il ne fallait pas qu'on se formât une opinion qui serait hâtive.

Puis le 25 juin, le ministre siamois, au cours d'une audience, se disant toujours sans renseignements, tenta d'insinuer que notre inspecteur s'était suicidé. Et, le même jour, la supposition courait dans la foule. C'était le moment où tous les journaux français d'Indochine, racontaient le drame.

Ce fut le 26, qu'on nous fit connaître qu'un rapport venu du haut commissaire siamois de Nongkay, présentait l'affaire sous le jour suivant : Le prince Prakiak ayant eu l'avis que l'agent pra Yott, allait revenir avait envoyé au-devant de lui, cinquante soldats et un lieutenant. Celui-ci ayant trouvé à Kieng-Kiec l'officier français, l'avait invité à se retirer. Il reçut refus, puis nos Annamites ayant les premiers fait usage des armes, il les dispersa en perdant huit hommes.

Le 29 juin, l'officieux siamois *The Bangkok Times*, disait qu'à Keng-Kiec, le combat livré était régulier.

Le 2 juillet on nous informait que l'interprète Chann et un Anna-

mite blessés à Keng Kiev avaient été pris, et on promettait de les [illegible] sans aucun retard.

Le 9, une longue communication faite par le Siam, s'attache à détruire nos accusations. Il y est avoué que notre inspecteur se trouvait malade et n'y est rien dit de son genre de mort. On prétend toujours qu'un des Annamites a tiré d'abord et on y invoque comme témoignage la déposition du jeune interprète qu'on mettra en route, dès que ses blessures lui rendront possible le très long voyage.

Le 11, le journal paru à Bangkok en langue siamoise, annonça l'affaire comme une victoire des armes du Siam.

RÉCIT DE L'INTERPRÈTE CHANN

Je me nomme Boun Chann, je suis né à Phompenh (Cambodge), j'ai 28 ans; mon père était intendant des éléphants du roi.

Quand j'ai eu 19 ans, je suis parti avec M. Aymonier et j'ai voyagé avec lui au Cambodge et au Laos pendant 18 mois (1883-1884).

Lorsque M. Aymonier est rentré en France j'ai été trouver M. Pavie et je lui ai dit : « J'ai servi M. Aymonier, voulez-vous m'aider? »

M. Pavie m'a emmené à Paris pour être élève de l'École coloniale. J'y suis resté cinq ans.

A la fin de 1888 je suis revenu au Cambodge; j'y ai été employé des télégraphes pendant deux ans.

Je suis alors parti pour le Laos dans la mission Pavie.

J'ai été interprète de M. Massie depuis Hanoï jusqu'à Xieng-Houng sur le Mé-Khong dans les Sipsong Pahna.

Là nous avons retrouvé M. Pavie qui m'a placé auprès de M. Macey, chef de la mission commerciale du haut Laos, avec qui je suis descendu à Luang-Prabang puis Vinh en Annam.

M. Macey étant allé en France, j'ai été l'attendre au Cambodge.

A son retour il m'a attaché à M. Champenois, agent commercial que j'ai accompagné à Houten.

J'ai fait avec lui et M. Esquilat, en 1893, le voyage où nous avons été si malheureux avec les Siamois.

Quand M. Champenois est parti pour la France, il m'a dit : « Vous allez garder les marchandises qui sont à Na Pé. » Je suis donc parti pour ce village où j'ai surveillé les marchandises.

Dans ce temps-là, au mois de mai 1893, M. le résident Luce avait déjà occupé Kammon; il avait besoin d'un interprète pour M. Grosgurin, inspecteur des milices, qui devait reconduire le commissaire siamois pra Yott, à Houtène. Il envoya cet officier à Na Pé pour m'informer de ce voyage.

Lorsque M. Grosgurin arriva, il me dit : « M. le résident m'a chargé de vous faire savoir qu'il a besoin d'un interprète pour moi, qui vais à Houtène, reconduire le commissaire siamois; il a pensé à vous, pendant votre absence vous pourriez remettre les marchandises au chef de poste. »

Je l'ai alors prié de m'aider dans cette affaire.

Les [illegible] M. Grosgurin [illegible]
[illegible] Khamkeut [illegible] éléphants chargés [illegible]

A mon arrivée à Kemmarat, M. le résident Lunet m'y retient, [illegible] accompagner M. Grosgurin à Houtène.

Le [illegible] 8 mai 1[illegible] M. Grosgurin et [illegible] partis avec douze éléphants et une vingtaine de miliciens annamites conduisant pra Yott et 50 soldats avec leurs femmes, enfants et serviteurs.

Cette première étape s'est achevée au Nam Teun. Pour la deuxième, à Pa Muong. Il faisait très mauvais temps. En arrivant nous nous installâmes dans la maison des voyageurs. Pra Yott et sa troupe [illegible] quelques heures après. Alors M. Grosgurin, voyant que tous allaient coucher en plein air, sous la pluie, a eu compassion et m'a envoyé demander au chef du village des abris pour eux. Celui-ci a offert des maisons; je suis allé prévenir le commissaire siamois qui a accepté avec plaisir.

Le lendemain, 30, avant de quitter le village, M. Grosgurin m'envoya dire au pra Yott qu'il pourra passer la nuit dans le village de Na Khen, parce que l'étape sera très longue et, qu'avec les femmes et les enfants, il lui serait impossible d'atteindre les abris de Lat Muong où nous nous arrêterons.

En quittant Lat Muong, le 30, nous avons franchi les monts Pou Hai.

Lorsque nous nous sommes trouvés au delà de ces hauteurs et au bord du Nam Tao, M. Grosgurin est tombé malade. La fièvre a commencé; il a eu des vomissements étant sur l'éléphant. Malgré son mauvais état de santé nous avons continué la route jusqu'au Ban Lak Hine, là, laissant les abris pour les Siamois, nous avons été au village tout à côté. Le soir le commissaire et tout son monde ont pu nous rejoindre.

Cependant la maladie de M. Grosgurin a été en augmentant.

Le lendemain matin 31, il m'a demandé des renseignements sur le village de Keng-Kiec où nous ferons l'étape. Il m'a envoyé ensuite prévenir le pra Yott qu'il pourrait stationner aux abris, et que nous avec nos miliciens nous logerions au village.

Arrivés à Kieng-Kiec, nous avons demandé aux notables de nous louer des pirogues pour descendre à Houten avec le commissaire, mais ils ont dit avoir besoin de plusieurs jours pour les rassembler.

Pra Yott, au lieu de se rendre avec son monde aux abris indiqués, a pris un chemin de traverse et est allé s'installer dans un village abandonné, à une demi-heure en avant de nous.

En l'apprenant, M. Grosgurin m'a envoyé demander au commissaire pourquoi il ne s'est pas arrêté aux abris. Pra Yott a répondu qu'à cet endroit il n'y avait pas assez de place, tandis qu'où il est venu l'espace est large et grand.

A mon avis, les abris pourraient facilement contenir deux ou trois cents hommes.

Au moment où j'étais au campement des Siamois, j'ai remarqué que quatre pirogues chargées de provisions venaient d'y arriver d'Houtène.

Pendant ce temps, M. Grosgurin ne songeait guère que les Siamois avaient l'intention de nous faire du mal, il croyait au contraire, tout le long du voyage, que nous pourrions vivre avec eux en bonne intelligence jusqu'au bout de sa mission. Quand il avait l'occasion d'entretenir le pra Yott, il lui parlait amicalement.

Le lendemain 1ᵉᵉ juin, de très bonne heure, les habitants m'ont appris que hier au soir les soldats siamois sont venus dans toutes les maisons du village chercher des outils pour faire une fortification au rocher de Vieng Kassen, mais qu'on les leur a refusés en disant qu'on n'a pas de ces instruments, parce que, m'ont-ils dit, on n'a pas voulu les leur donner.

J'ai rendu compte immédiatement de ce fait à M. Grosgurin. Il m'a répondu qu'il a compris cette affaire en me racontant ceci :

— Après notre occupation de Kammon, louang Norak, second du pra Yott, a effrayé les gens de ce village en faisant courir le bruit dans le pays que les Siamois ne se retirent de Kammon que pour deux jours et qu'ils reviendront ensuite en grand nombre pour combattre les Français. Les habitants ont eu peur et quelques-uns se sont réfugiés dans les bois, tandis que les autres n'ont pas bougé. »

Vers neuf heures il m'a dit d'aller lui chercher une pirogue pouvant contenir une douzaine d'hommes parce qu'il désirait se rendre au campement du pra Yott.

Ayant trouvé la pirogue, nous nous embarquons avec dix miliciens, lui et moi, malgré sa maladie, et arrivons au campement.

Pra Yott adresse ces paroles à M. Grosgurin : « Si vous avez à me dire quelque chose, vous n'avez qu'à envoyer votre interprète, ne prenez pas la peine de vous déranger, puisque j'ai appris que vous êtes malade. Vous venez ici pour quelque affaire ? »

« Je me dérange pour une affaire que vous allez connaître tout à l'heure, il m'est impossible en ce moment d'en parler, je suis trop fatigué. »

Un instant après, il a demandé au commissaire : « Où est louang Norak, votre second ? »

Pra Yott l'appelle et celui-ci paraît.

M. Grosgurin ordonne aux miliciens d'arrêter le nouveau venu. Pra Yott demande pourquoi. M. Grosgurin répond qu'il lui parlera plus tard, et il lui affirme qu'il peut être tranquille, que louang Norak sera bien traité et que, lorsque les pirogues seront réunies, nous descendrons ensemble à Houtène.

Ensuite il a permis à louang Norak de prendre un ou deux serviteurs avec lui.

A midi nous étions revenus à Kieng-Kiec.

Vers l'après-midi, pra Yott a envoyé son secrétaire connaître pour quelle cause on a arrêté son second, et prier qu'on le laisse revenir.

M. Grosgurin a répondu qu'il lui est impossible de le laisser s'en retourner avant qu'il n'ait toutes les pirogues nécessaires, et que louang Norak n'est pas si malheureux étant avec nous.

Le secrétaire, après avoir dit que si on ne laissait pas louang Norak en liberté le lien d'amitié serait rompu, est reparti pour rendre compte au pra Yott.

Le lendemain 7, les Lao-Louts viennent nous apprendre que dans la matinée le commissaire siamois a descendu la rivière avec tout son monde jusqu'au rocher Vieng-Kassen qu'il fortifie pour empêcher les Français de passer, et que le prince Prakiak, de Nong-kay, a envoyé 200 hommes armés pour rejoindre pra Yott afin de pouvoir soutenir la lutte contre les Français.

M. Grosgurin, dans ce moment, se trouvant dans un bien mauvais état de santé, sa maladie devenait de plus en plus grave. Il ne savait plus ce qu'il disait et ce qu'il faisait faire ; il restait sans pouvoir manger depuis plusieurs jours. Quand je lui ai appris ce qu'on venait de me raconter, il ne l'a pas compris.

Alors j'ai adressé une lettre à M. le résident Luce, dans laquelle je lui ai rendu compte de l'état de santé de M. Grosgurin, le priant de vouloir bien envoyer un officier pour prendre le commandement le plus vite possible.

J'ai bien recommandé aux coolies porteurs de la lettre de marcher nuit et jour.

Mais, vers 10 heures du matin, le commissaire siamois et 200 soldats arrivent et campent en face du village à une distance de 100 mètres environ de notre demeure.

J'ai informé immédiatement M. Grosgurin de leur arrivée. Il était couché, avant un peu de connaissance, il m'a assuré que les Siamois ne venaient pas nous faire du mal en me chargeant d'aller demander au commissaire ce qu'il venait faire ici.

Lorsque j'arrivai devant la porte du campement, les six soldats siamois qui étaient en faction braquèrent leurs fusils chargés sur moi ; je leur expliquai de suite ce que je venais faire et ils me laissèrent la vie.

L'officier siamois surveillant cette entrée commanda aux hommes de prendre des précautions et de ne pas me laisser entrer. J'ai été obligé de converser du dehors, devant cette porte.

Après avoir demandé ce qu'ils venaient faire avec tant d'hommes armés, l'officier m'a répondu : « Nous venons parler avec le capitaine et lui demander en même temps la liberté de pra Norak. »

J'ai alors expliqué que s'ils voulaient parler, il faut venir suivant l'habitude et non pas avec tant d'hommes armés.

Les Siamois m'ont assuré qu'ils ne venaient pas nous faire du mal, mais qu'ils attendent que leur chef soit arrivé.

Celui-ci qui est le pra Yott, est caché dans le campement

Je suis revenu et j'ai rendu compte à M. Grosgurin de ce qui s'est passé.

Sur ces entrefaites, notre maison est subitement entourée de soldats siamois et le bruit du chargement des fusils se fait entendre partout.

A l'arrivée de ces hommes, louang Norak s'esquive de la maison.

Alors les Siamois commencent le feu !

J'ai crié à nos miliciens, aux armes ! et je suis sorti pour empêcher les Siamois de tirer, mais ils n'ont pas voulu écouter ma prière et ont continué à une distance de cinq à six mètres à tirer sur la maison.

A l'instant même j'ai reçu une balle dans la cuisse et me suis retourné pour prévenir M. Grosgurin que je suis blessé.

Il m'a répondu, tout en chargeant son revolver : « Moi aussi, mon ami, j'ai reçu une balle à la jambe. »

N'ayant pas d'autre arme que mon fusil de chasse, je l'ai pris et j'ai pu tirer cinq ou six coups sur nos ennemis.

Lorsque je me retournai une seconde fois, M. Grosgurin avait déjà reçu une deuxième balle dans la tête et tombait mort.

Voyant cette terrible scène, je pensai à la carte topographique que les Siamois, auparavant, avaient tant désiré avoir. Je résolus de ne pas la laisser entre leurs mains, et je m'élançai sur elle en la déchirant en morceaux.

Pendant ce temps une seconde balle m'a percé du dos à l'épaule, heureusement elle a épargné ma vie.

Les feux continuent sans cesse, nos miliciens se défendent autant qu'ils peuvent.

Tout à coup le nommé Koun Ving, chef des Siamois, monte sur l'escalier un sabre au poing en criant : « Allons couper la tête à ce brigand de Français, pour l'envoyer au prince à Nongkay ! »

Mais ce chef siamois ne peut monter plus de trois marches, car un de nos braves miliciens lui offre une balle dans son cœur infâme, et il tombe mort à côté de l'escalier.

Je me dirige alors vers la chambre, pour prendre les cartouches de mon fusil, et trois balles siamoises me blessent au ventre, à la main droite et à la jambe droite.

Avec mes cinq blessures, je me trouve dans un état bien faible, elles m'accablent et m'épuisent, je suis incapable de me bouger.

Pendant l'attaque, pra Yott excite toujours ses hommes tout en restant derrière eux.

Quelques-uns de nos miliciens, s'apercevant que notre force est de beaucoup inférieure à celle des Siamois, disparaissent, d'autres sont tués et je vois leurs cadavres autour de la maison où se trouve le corps de M. Grosgurin.

Les Siamois cessent leur feu, ils enlèvent nos bagages, prennent deux malles de M. Grosgurin et la mienne, contenant 82 piastres avec mes effets.

Ne sachant pas que je suis encore vivant et que je suis resté dans la chambre, les Siamois mettent le feu à la maison. Je ne m'en retire que lorsque la moitié de cette demeure a été détruite.

Nos ennemis, en me voyant, ont voulu achever ma vie, ils ont dirigé leurs fusils sur moi. Mais heureusement leurs officiers ont dit qu'il vaut mieux me prendre vivant pour me présenter au prince à Nongkay.

A l'instant même, pra Yott et louang Norak arrivent sur moi, me saisissent l'un par la main gauche et l'autre par la main droite et m'entraînent vers la pirogue, suivis d'environ 60 hommes toujours armés

Tout en marchant, un des soldats m'a présenté deux flacons de médecine qu'il a trouvés dans une des malles enlevées en me demandant si c'est de l'eau de toilette !

J'ai reconnu immédiatement ces objets, ce sont les médicaments que j'avais dans ma caisse. Je lui ai répondu que ces flacons contiennent des poisons violents et j'ai pu ainsi sans peine les obtenir de lui : eau phéniquée et iodoforme.

Grâce à ces médecines, j'ai pu alors panser mes blessures.

En descendant la rivière pour aller au rocher de Vieng Kassen, les hommes de pra Yott se sont moqués de moi. Voyant que j'ai des effets pleins de sang, ils ont dit : « Regardez cet homme puissant qui porte des vêtements rouges ! »

Lorsque nous sommes au rocher de Vieng Kassen, les officiers et leurs hommes ont débarqué à terre, mais ils m'ont laissé dans la pirogue sous la garde d'une douzaine d'hommes.

Pendant ce temps j'ai bien soif et voyant que quelques-uns de ceux-ci sont en train de faire de l'eau chaude, j'ai prié mes gardiens de me donner un peu de cette eau. Ils m'ont alors offert de l'urine dans une noix de coco, en me disant que c'était du thé. J'ai pris ce liquide et l'ai jeté dans l'eau.

Pra Yott a ordonné aux hommes de transporter au fort les armes et les munitions prises aux Français.

Je n'ai pu remarquer que huit fusils avec les ceinturons et un panier de cartouches.

Ils ont construit deux forts au rocher, l'un à droite, l'autre à gauche de la rivière.

Vers le soir, ils ont placé des sentinelles de tous les côtés et préparé les pirogues pour descendre la rivière, de peur que les Français ne les poursuivent.

Pendant cette nuit désagréable, un trouble survient dans le campement, chacun est sur pied et on crie aux armes ! Ils avaient rêvé l'attaque des Français ! Ils sont si surpris que dans leur frayeur deux de leurs soldats sont tombés dans l'eau et se sont noyés.

La pluie continue et on m'a laissé à la belle étoile !

N'ayant pas d'autres vêtements que mon sampot et ma veste, remplis de sang, j'ai prié les Siamois de me transporter à terre, ou du moins de me donner une ou deux paillottes pour me couvrir, car j'ai bien froid ; ils ont refusé de me rendre ce service en disant que j'étais très bien étant en plein air.

Le lendemain 3, le commissaire m'a fait descendre à Houtène, sous la garde du mandarin laotien Muong Khoua.

A midi nous avons rencontré une centaine de pirogues chargées de soldats et de provisions. A bord de ces embarcations j'ai vu quatre canons, dont deux à tir rapide.

Ce convoi n'est autre chose que des renforts de Nongkay envoyés par le prince Prakiac sous le commandement de louang Vichit pour combattre les Français. Nous voyant descendre, ils ont interpellé et Muong Koua a répondu : « C'est un interprète que nous avons fait prisonnier à Keng-Kiec. »

Louang Vichit a fait accoster ma pirogue pour me demander mon nom et celui de M. Grosgurin. Il a ensuite voulu me forcer à leur dire combien d'hommes nous avions dans le combat et combien de tués et bien d'autres choses que j'ai refusé de leur détailler.

Cependant je leur ai indiqué le nombre de nos hommes ; quant au reste, j'ai répondu que je l'ignorais, ayant été blessé dès le premier coup.

Tandis que les soldats siamois viennent m'entourer pour me regarder, les uns m'ont adressé des paroles injurieuses, les autres m'ont aiguillonné avec leurs baïonnettes, avec lesquelles ils m'ont encore fait deux blessures à la main gauche. Je les ai priés de me laisser tranquille, mais ces hommes sans cœur et sans pitié n'ont pas voulu m'écouter.

Lorsque louang Vichit a terminé sa lettre pour Houtène, il la remet à Muong Khoua et nous permet de continuer la route nuit et jour.

Le lendemain au soir j'arrive à Houtène et on me transporte à terre en me laissant devant le kalouong d'Houtène.

Celui-ci m'a interrogé en ces termes :

« Pourquoi es-tu au service des Français et pas au service des Siamois? Comment t'appelles-tu ? »

Je lui ai fait connaître mon nom en répondant que mon pays étant sous la protection française, je dois travailler avec les Français.

Il m'a fait déposer par ses hommes dans l'écurie, en me disant que c'est le meilleur endroit qu'on pouvait choisir pour moi.

Après qu'on m'a mis dans ce lieu infect, j'ai demandé une vieille natte et de quoi me couvrir, mais on m'a refusé. J'ai été obligé de ramasser le reste des herbes que les chevaux n'ont pas mangé et les ai mises sous moi pour remplacer la natte.

A droite et à gauche sont leurs montures.

Chaque fois que le kaluong passe devant moi, il me dit que c'est la meilleure chambre qu'avait pu construire le pra Yott pour me recevoir.

Jour et il m'a fait garder par ses hommes en leur recommandant de bien me surveiller et que si je me sauve de me surprendre et de me couper la tête.

Vers quatre heures du matin environ, tout le monde s'empresse d'aller au bord de la rivière voir un autre nouveau prisonnier blessé qui vient d'arriver.

C'était un de nos miliciens annamites. Ce malheureux est arrivé à Houtène avec deux blessures, une au bras gauche et l'autre dans la poitrine.

Au moment où on voulait le transporter à l'écurie pour être avec moi, il ne respirait plus; on me dit qu'il est mort.

Le lendemain, de très bonne heure, le kaluong m'a fait embarquer dans la pirogue qui doit m'emmener à Nongkay; il est venu surveiller le départ sur la berge, et a envoyé son secrétaire et des hommes avec une grosse chaîne pour m'attacher.

Ils arrivent et me mettent ces fers tout autour de la hanche en les resserrant le plus possible et ils ferment les deux bouts avec un grand cadenas.

Je les ai priés en vain de me mettre ces fers aux pieds, car ils ne me permettront pas de me reposer s'ils sont à la hanche. Au lieu d'écouter ma prière, ils m'ont empêché de parler en disant que c'est bien le corps qu'il faut enchaîner et non les pieds de peur que je ne puisse me sauver.

Je leur ai expliqué que quand on a autant de blessures que moi on ne peut songer à s'enfuir, mais ils refusent de me donner satisfaction.

Lorsque l'opération est faite, on se met en route sous la conduite d'un mandarin

bateau. Le soir je suis à Stungbourey, d'où je devais être escorté par trente hommes avec le mandarin du pays.

Le lendemain on continue la route en remontant le fleuve, dont le courant est assez rapide.

Le long du voyage, je me soigne autant que je puis avec les médicaments dont j'ai parlé plus haut. Au bout de quelques jours mes blessures commencent à se fermer, ce qui me fait espérer d'être guéri dans quelques semaines.

Après onze jours, je suis arrivé à Nongkay.

Le mandarin s'est rendu à la demeure du prince pour lui présenter la lettre d'Houten et le prévenir de mon arrivée.

Au bout d'un certain temps je vois arriver deux Siamois, dont l'un, Mom Damrong et l'autre Koun Chatboury, ceux-ci ont donné l'ordre pour qu'on me débarrasse des fers, et ils m'ont fait transporter à la maison de pra Borikan, chef du village.

Nuit et jour, je suis sous la garde de cinq soldats.

Le prince m'a fait donner tout ce dont j'ai besoin pour ma personne.

Un jour après mon arrivée, j'ai appris que pra Yott a adressé une lettre au prince dans laquelle il lui a rendu compte qu'un de ses hommes, nommé Ha, avait achevé la vie de M. Grosgurin.

Le prince fut très content de cette nouvelle, il envoya une somme de quarante ticaux à pra Yott, pour qu'il la remette à cet homme comme récompense.

Le deuxième jour, j'ai vu arriver le milicien annamite Vien Cam, n° 350; il a reçu trois balles, une lui a fracassé le bras gauche, la deuxième a brûlé son front et la troisième lui a enlevé la peau de la nuque. On l'a conduit à la maison où je réside.

Il est soigné par le médecin siamois, pendant que je me soigne moi-même.

Tous les jours les Siamois viennent voir le milicien annamite, et tout en disant qu'ils désirent connaître ce que c'est que le soldat français, les uns disent que de cette taille il pourrait en venir deux ou trois mille, les Siamois les massacreraient tous sur place; les autres disent qu'il est inutile de laisser vivre des prisonniers tels que que nous, il vaut mieux achever leur vie.

Cette moquerie continue sans cesse pendant le séjour dans ce pays.

Un jour pra Borikan, mandarin du pays, a parlé ainsi devant les officiers siamois :

« Je sais bien par qui la question territoriale entre le Siam et la France s'est produite, c'est par un seul homme qui est M. Pavie, c'est lui qui a donné ces idées, c'est lui aussi qui a fait reculer les postes siamois sur la rive gauche du fleuve. Notre auguste Roi a eu tort d'avoir permis à M. Pavie de parcourir les provinces du royaume, sans cela nous ne serions pas dans cet état de guerre. Les Français, peuple malhonnête, voleur et brigand, n'ont pas la moindre reconnaissance pour les Siamois, qui leur ont fait tant de bien et leur ont rendu tant de services. Quand ils avaient besoin de passeports pour circuler dans notre pays nous leur en avons fourni

sans jamais refuser. Ils nous ont demandé d'établir leur comptoir sur notre territoire, nous leur avons accordé, et maintenant ils viennent faire la guerre contre nous. Aucun peuple de toute l'Europe n'est aussi voleur, méchant, malhonnête que les Français! »

Pra Borikan et les officiers ont ajouté qu'ils ne laisseraient pas les canonnières françaises passer plus loin que le rapide de Kong. Ils les feront couler avec leurs canons s'il le faut. Quant à laisser tous ces bateaux aller jusqu'à Nongkay ou d'autres points sur le Mé-Khong, jamais ils ne le permettront.

En outre ils ont fait courir le bruit dans le pays que pendant le combat de Keng-Kiec il y avait au moins mille hommes du côté des Français avec des canons et des obus explosifs, tandis que, de leur côté, il n'y avait que soixante hommes, mais que ce petit nombre avait remporté la victoire sur les mille Français en les tuant presque tous sur le champ de bataille.

Tous les jours on vient me demander l'état de ma santé parce que le prince désire m'interroger. On m'a menacé de me couper la tête si je ne parlais pas franchement avec le prince.

Après une vingtaine de jours passés, je suis rétabli. Le prince a envoyé le Mom Damrong, Khoun Chasoung et Khoun Sarival pour m'interroger. Ces envoyés m'ont fait raconter mon histoire depuis ma jeunesse jusqu'au jour où j'ai été pris.

Quand ils ont su, après les mensonges que je leur ai fournis, que j'ai des parents qui sont au Cambodge et au service du roi, ils se sont empressés de me faire écrire à mon père de venir au Siam pour être au service de leur roi pour me sauver la vie. Ne pouvant pas faire autrement, j'ai écrit une lettre en m'exprimant ainsi : « Mes chers camarades, je vous prie de vouloir bien rendre compte à mon père de ma captivité à Nongkay, priez-le de m'aider le plus vite possible. » Et à la suite de cette lettre j'ai raconté l'état de ma santé et des blessures que j'ai reçues. Sur l'enveloppe, j'ai mis l'adresse suivante : MM. An et Tackiate à Bangkok.

Voici l'explication de cette lettre : Mon père est mort depuis longtemps et les Siamois ont cru que je l'ai encore et qu'il est au service du roi du Cambodge.

Ma lettre est faite, le prince et les trois envoyés m'ont assuré qu'ils la feront porter à Bangkok par un courrier spécial.

Ils m'ont forcé ensuite de raconter par écrit ce que j'ai fait depuis que je suis au service des Français et m'ont imposé de dire tout ce que les Français ont l'intention de faire, et tout ce qu'ils veulent faire des Siamois. Si je ne leur dis pas la vérité, ils achèveront ma vie.

Je leur ai écrit en caractères cambodgiens mais en langue siamoise mon âge et mes voyages au Laos. Quant au secret des Français, j'ai résolu de ne pas le leur découvrir

Avant terminé ce récit, ils m'ont encore forcé d'apposer ma signature.

Depuis mon arrivée à Nongkay, il est défendu de laisser passer une lettre écrite en français sans l'avoir présentée au prince. Quiconque me fournira du papier et de l'encre devra être puni de 60 coups de rotin, dont 30 sur le derrière et 30 sur le dos.

Quand on vient nous apporter à manger, les gardiens doivent toucher le poisson et voir dans les assiettes.

Les Siamois avaient résolu de nous couper la tête, au milieu et à moi, mais avant d'achever notre vie, ils voulurent avoir les renseignements nécessaires sur les Français. De temps en temps, hommes et femmes se demandaient les uns aux autres : « Quand l'exécution des deux prisonniers aura-t-elle lieu ? » Dès que l'ordre arrivera de Bangkok », se répondaient-ils.

Quelque temps après mon arrivée, le prince Prakiak est descendu à Lakhone avec 500 hommes armés et deux pièces de canon.

Parmi ces soldats on ne voit guère de Siamois, ce sont presque tous des habitants de Korat et des environs, que les Siamois ont fait venir par force pour être guerriers.

Tous les commerçants de Luang Prabang, avec leurs pirogues, ont été retenus à Nongkay pour aider au transport des hommes et des provisions vers Houten.

En quittant Nongkay, le prince avait l'intention de soutenir la lutte contre les Français et était résolu à ne pas les laisser s'avancer. Il voulait construire un fort à Lakhone qui lui servirait de poste central pour les approvisionnements. Mais, arrivé là, il reçut l'ordre de Bangkok de revenir à Nongkay avec tout son monde. On lui annonçait que tout était réglé entre la France et le Siam, que le Mé-Khong servirait de frontière et que la rive gauche appartiendrait désormais à la France.

Ayant reçu ces nouvelles et ces ordres, le prince, paraît-il, a été furieux et a jeté la lettre à terre en disant que le Roi a eu tort de céder aux Français. Il a bien regretté de n'avoir pu se battre au moins un ou deux jours pour voir qui aurait été le plus fort.

Avant de se mettre en route pour revenir à Nongkay, le prince donna les ordres nécessaires pour faire déplacer les habitants de la rive gauche du Mé-Khong, sur celle de droite, avant que les Français ne viennent occuper le pays; à ceux qui refusent de venir sur la rive droite, a-t-il dit, il faut couper la tête; s'ils se sauvent, ne voulant pas obéir, il faut emmener leurs bestiaux et leurs biens. Le prince ajoute ces paroles :

« Les Français prennent des territoires qui nous appartiennent depuis si longtemps, nous ne devons leur laisser manger que le terrain, non les habitants. »

Dans le courant du mois d'août on m'apprit que les habitants de Vieng Chang n'avaient plus de bestiaux; tous leurs éléphants, chevaux, buffles et bœufs avaient été transportés sur la rive droite, mais eux-mêmes refusèrent d'y venir.

Je me rappelle avoir vu cette pareille scène à Houten, tous les habitants de la rive gauche avaient été transportés sur celle de droite par les Siamois.

Dès son retour à Nongkay le prince a renvoyé les hommes qu'on avait recruté dans tout le pays.

Mes blessures sont guéries. J'ai demandé qu'on m'envoie à Bangkok, mais on a répondu qu'il faut attendre que l'Annamite soit aussi guéri.

Au commencement de septembre on s'est décidé à m'envoyer seul à Bangkok,

mais le milicien, sur mon conseil, s'est refusé à rester et a désiré me suivre, quel que soit l'état de sa santé.

Avant de me mettre en route le prince a envoyé une lettre pour prévenir tous les habitants sur la route où je devrais passer. Elle contient la recommandation suivante :

« Tous les habitants du village devront venir voir et surveiller l'interprète pris à nos ennemis lors de la victoire remportée à Keng-Kiec. »

Au moment où l'on se met en route, les envoyés du prince m'ont dit qu'on va me conduire à Korat et de là à Battambang pour avoir la tête coupée avec les autres prisonniers pris à Bassac, deux Français et plusieurs Cambodgiens et Annamites, l'exécution aura lieu à Battambang parce que les Siamois désirent montrer un exemple aux Cambodgiens, afin de leur ôter le désir d'être serviteurs des Français.

Le jour où j'ai quitté Nongkay avec une charrette et sous la garde d'une douzaine de soldats, l'Annamite a pleuré et a demandé aux Siamois de le laisser venir avec moi, mais ils ont refusé en le prenant par le bras et en le renfermant dans la maison.

Deux jours après mon départ, lorsque je suis arrivé à Ban Den Bakhong, c'était le 3 septembre, j'ai reçu une lettre du Mom Damrong, dans laquelle il raconte que depuis mon départ de Nongkay l'Annamite n'a plus mangé et a pleuré tous les jours. Il me demande expressément si je veux attendre ce milicien. Ne voulant pas répéter les prières dont j'ai tant usé avant mon départ à son sujet, j'ai répondu simplement au Siamois que j'attendrais l'Annamite, en le priant de le mettre en route le plus tôt possible.

Trois jours après il m'a rejoint et nous avons suivi la route, passant par Muong Khone Khène, Muong Sonabot et Korat.

Là on nous a fait coucher dans une petite maison entourée de douze nouveaux soldats que le prince Kroma Prasit, a envoyés exprès.

Après le dîner, le prince m'a fait appeler par un de ses officiers.

Aussitôt à sa demeure, il m'a demandé combien de temps je suis resté en France et avec qui j'y ai été.

J'ai répondu que j'y ai été cinq ans, amené par M. Pavie.

Le prince m'a appris ensuite qu'il me fera conduire demain à Muong Kabine. Une heure après j'ai pris congé de lui.

A chaque étape les habitants sont venus nous regarder ; les uns ont eu pitié de nous, les autres au contraire, ce sont les Siamois, disent : « Pourquoi n'a-t-on pas voulu les achever, il était inutile de les laisser vivre. »

Le lendemain à sept heures les soldats viennent faire l'exercice devant notre maison ; mais leur exercice, à ce qu'il me semble, est bien drôle, car ils ne font que marcher deux fois devant nous et retournent ensuite dans leur caserne. Au moment où ils passent devant moi, les gardiens s'empressent de me les faire voir en me demandant si, comme eux, les Français sont équipés de tout.

Je leur ai répondu qu'il me semble que les Français sont mieux organisés et que

leur nombre d'hommes est aussi supérieur. Ils m'ont dit que là il n'y a que deux cents hommes, mais qu'il y en a encore deux cents autres dans la caserne. Comme je ne tiens pas à les rendre furieux, je me tais.

J'ai alors demandé aux Laotiens si on fait cet exercice tous les jours ; ils m'ont répondu qu'ils n'avaient jamais vu le faire sur cette place, et que depuis longtemps les Siamois ont cessé de s'exercer.

Pour le départ, il nous faut attendre depuis le matin jusqu'à une heure de l'après-midi, car les Siamois ne sont jamais prêts à temps. N'ayant pas mangé, j'ai demandé à un des Siamois de vouloir bien me trouver quelque chose, mais il ne m'a rien donné. Par bonheur un des Laotiens, qui n'est sûrement pas Siamois, m'a trouvé quatre bananes, en me disant qu'il n'a pas autre chose ; je l'ai remercié en prenant ces bananes et j'ai partagé entre l'Annamite et moi, deux bananes chacun, et nous sommes obligés de rester toute la journée sans manger.

Nous nous sommes mis en route avec cinq charrettes et une douzaine de soldats. A chaque instant ils nous ont fait descendre de charrette parce qu'ils ont peur que les bœufs ne pourraient faire le trajet, s'ils étaient trop chargés. Nous sommes bien forcés de leur obéir, car ils se sont montrés plus sévères avec nous.

Deux jours après nous sommes arrivés à Muon-Pak. Les Siamois nous ont fait continuer la route à pied jusqu'à Kabin, en disant qu'elle n'est pas praticable pour les charrettes et pour les chevaux, ce qui n'est pas vrai pour ces derniers.

Pendant trois jours et trois nuits nous ne marchons que dans l'eau, quelquefois on s'enfonce jusqu'à la ceinture.

Si on nous voit marcher lentement, on crie, en nous forçant et menaçant de nous donner des coups de rotin par derrière. Quand l'Annamite se plaint d'avoir mal aux pieds et de s'être piqué sur des épines, les Siamois, sans cœur et sans pitié, lui montrent le rotin en disant que c'est le meilleur médicament pour les maux.

Trois jours après cette marche pénible nous commençons à pénétrer dans les bois et à grimper les montagnes. La pluie tombe nuit et jour et rend le chemin de plus en plus difficile.

Tout en supportant des mauvais traitements, nous arrivons enfin dans la plaine de Toung Pho, mais malheureusement l'Annamite tombe malade ; il a la cuisse enflée et la fièvre. Il lui est presque impossible de continuer le voyage, mais les Siamois ne cessent pas de le forcer de marcher en donnant des coups de parapluie sur la tête et sur le corps du malheureux.

A l'arrivée dans chaque village, je les ai priés de vouloir bien nous laisser reposer un jour, surtout pour l'Annamite, qui est si fatigué et si malade. Ils me répondent que l'ordre du prince est de marcher le plus vite possible.

Avant de quitter le village j'ai eu tant pitié de l'Annamite que j'ai prié l'officier siamois de trouver un moyen de le transporter, car il est devenu bien faible.

L'officier m'a répondu : « Il n'y a rien, ni hommes, ni charrettes, ni chevaux. » Cependant il a fait amener un buffle, mais l'Annamite, qui a la cuisse enflée et le bras fracassé, n'a pu se servir de cette monture grossière.

Malgré l'état de mon malheureux compagnon, on nous met quand même en route.

A midi nous nous arrêtons devant une Sala pour nous reposer, et l'Annamite est tombé de fatigue près de nos conducteurs, mais ça leur est égal, puisqu'ils n'ont aucune pitié de lui.

J'ai prié louang Thime et le sergent You, chefs d'escorte, de nous laisser là jusqu'au lendemain; ils m'ont refusé en continuant immédiatement la route.

Le milicien ralentit la marche, le sergent You, pour montrer l'exemple aux autres, frappe l'Annamite avec son parapluie en le poussant par derrière.

Les soldats n'attendent pas longtemps pour l'imiter; l'un d'eux a pris le bâton et aiguillonné l'Annamite par derrière, comme on fait pour les bœufs et les buffles.

Après douze jours de cette marche depuis Muong Pak, nous sommes arrivés à Kabine.

Le khaluong de ce pays nous a fait rester pendant trois jours pour attendre le nouvel ordre de Bangkok.

Ayant précédemment reçu pour instruction de nous envoyer à Battambang, il avait envoyé trente hommes à Vatana. Ceux-ci ont été depuis deux mois dans ce village à nous attendre.

Mais les dépêches de Bangkok ont fait savoir que nous devrions être dirigés sur la capitale du Siam. Il nous a fait embarquer dans une pirogue pour descendre à Pékim.

En route, malgré mes prières, l'Annamite ne cesse pas de supporter des mauvais traitements.

L'un des hommes de louang Thime lui a donné des coups de poing dans la poitrine pour avoir la place libre dans la barque. Nous sommes restés en plein soleil tout le long de la route, tandis que les Siamois ont ce qu'il faut pour s'abriter.

Un jour après, nous sommes à Pékim, d'où nous avons continué la route sans être retardés vers Bangkok. Au bout de trois jours nous y sommes arrivés par le canal.

Nous débarquons auprès du palais et on nous conduit au Ministre des Affaires Etrangères.

Personne ne veut nous recevoir, on n'a pas d'ordres du prince Dewavong, qui est à Bang Pa In, et il faut attendre.

Les Siamois nous ont gardé ainsi pendant deux jours, le troisième ils ont fini par nous remettre au Ministre de France.

Signé : Chann.

Situation à Bangkok. — Tandis que le Siam refusait ainsi de nous accorder les satisfactions qui nous étaient dues, non pas seulement pour les deux affaires Tong Xieng Kham, Houtène, mais aussi pour celles récemment surgies de Khone et Kammon, et qu'il allait même jusqu'à approuver les agents locaux que nous accusions, la situation devenait gênée dans tout le royaume, un malaise extrême naissait à Bangkok. Des bruits tendancieux sortaient du palais, faisaient leur chemin. L'idée directrice sous l'inspiration du conseiller belge, était avant tout, de montrer en France, aussi bien qu'au Siam, que, par notre faute, les choses tournaient de façon fâcheuse pour notre prestige et notre avenir dans le pays thaï.

L'on pouvait entendre des gens qualifiés, raconter que Siam était résolu à n'importe quoi plutôt qu'à céder aux réclamations que nous présentions : qu'il faisait l'achat de navires de guerre et de gros canons et, d'une quantité telle de fusils pour Stung-Treng et Khone, Battambang, Bassac qu'on n'aurait jamais assez de soldats pour les manœuvrer. On parlait ensuite de fortes levées des gens des campagnes ; le trouble gagnait.

Le journal local en langue siamoise, surtout répandu chez les fonctionnaires de la capitale et de l'intérieur, ne tarissait pas en éloges flatteurs sur la loyauté connue des Anglais et, sans transition nous couvrait d'injures. Un dernier article, le plus insolent venait de paraître et, le lendemain, le rédacteur même qui l'avait signé, un sujet anglais d'origine hindoue, était appelé comme procureur à la cour d'appel.

Le 17 mars, trente-sept jours après que l'escadre anglaise si bien accueillie, eut quitté la baie, un petit bateau français le *Lutin,* venu à Bangkok pour la protection de nos nationaux, causa tant d'alarmes à la Cour siamoise, qu'à peine il était ancré sur la rade, que l'on demanda quand il s'en irait, donnant sa présence comme le motif de l'agitation depuis longtemps née. Et pour nous montrer que le rôle au Siam de ce bâtiment était insolite, on fit donner l'ordre aux chefs de province dans tout l'intérieur, d'assurer au mieux la sécurité des sujets Français et des protégés.

Cette décision prise le 8 avril, était inutile près des habitants qui, de mœurs très douces, craintivement soumis à l'autorité étaient respectueux des Européens. Les molestations dont nous nous plaignions venaient du seul fait du gouvernement comme les attentats accomplis en armes. En hâte annoncée, la mesure nouvelle nous sembla avoir un but plus précis. On voulait sans doute, calmer l'impression produite chez nous par les derniers actes, peut-être la Cour avait-elle la peur de nous voir un jour, à bout de patience, recourir enfin à des représailles !

Etait-ce ce danger bien imaginaire, qu'elle avait songé à mettre à l'écart à la date même où le roi de Siam avec son harem, partait pour un mois, en villégiature dans l'ilot Sichan? On eût pu le croire quand, le lendemain, une canonnière française, la *Comète*, portant au *Lutin* vivres et courrier paraissant au large de la petite île, y causa l'effroi le plus stupéfiant. En moins d'un instant la si jolie plage donna le spectacle d'un désarroi fou, d'une course éperdue de femmes et d'enfants allant vers des barques où l'on s'entassait pour gagner le bord du yacht royal et, d'autres vapeurs lui faisant escorte tous pavois au vent : Les longues écharpes aux couleurs exquises, flottaient à la brise en ondulations voulues par la hâte mise à fuir le lieu de l'acte audacieux que l'on semblait craindre. Moins d'une heure après la flotille entière filait sur Packnam. Celui-là qui vit ce curieux tableau ne l'oubliera pas !

L'innocent bateau, cause involontaire d'un pareil exode, était bien trop loin pour s'en rendre compte ; mais, eût-il tout vu, il n'eût rien compris, car nul à son bord n'eût pu deviner le motif qu'avait le roi de partir aussi brusquement.

A la barre, le soir, la *Comète* apprit qu'au lieu d'aller jouir sur rade à Bangkok de l'utile repos de deux ou trois jours que son équipage avait espéré, elle stationnerait à l'entrée du fleuve pour y débarquer, dans quelques chaloupes, ce qu'elle apportait, puis qu'elle s'en irait.

Le roi et la Cour, se montrant émus à la perspective de voir à la fois deux bateaux français auprès du palais, le chef de l'escadre, le com-

mandant Coux, de passage au Siam, leur avait été toute inquiétude en donnant cet ordre.

Le 11 au matin, mené d'un pilote qui avait tardé sans doute par ordre, la *Comète* enfin put franchir la barre, mouilla à Paknam en face du fort commandant le fleuve. Elle y rencontra, ancrés avant elle, le yacht royal le *Maha Chakri* toute la flottille qui l'accompagnait et la canonnière portugaise *Dio* obligés d'attendre le flot pour monter.

A l'heure des couleurs les huit gros armstrong du fort s'allumèrent saluant le roi, montrant leur puissance à la canonnière qui placée en face vibrait sourdement aux détonations.

Le *Maha Chakri*, un joli croiseur, 2 500 tonnes, était commandé par **un chef danois dont le nom français (de Richelieu), surprenait beaucoup** et que la confiance dont on l'honorait à la Cour siamoise avait mis au **rang le plus important des Européens serviteurs du roi** [1].

Peu auparavant, le prince Dewawong avait fait connaître au consul général du Portugal à Bangkok qu'il craignait des troubles dans la capi

[1] Dans le « Journal d'un commandant de la Comète » (Paris, Plon, 1897). L'auteur, le lieutenant de vaisseau Darlige du Fournet depuis amiral, a ainsi parlé de cette rencontre :

Le croiseur *Maha Chakri* portant le guidon de chef de division, une visite officielle s'impose et je me rends à son bord. Chacun s'est en grande tenue, pantalon et veston blancs, casque blanc timbré d'un éléphant doré. Le commodore ne m'offre pas de me présenter un rafraîchissement, mais il me fait jeter un coup d'œil sur son navire qui est superbe...

Le commandant est venu me rendre ma visite à un moment où j'étais absent, il a laissé sa carte sur laquelle on lit en magnifiques caractères :

ARMAND DU PLESSIS DE RICHELIEU
Commodore
Commandant la Marine siamoise

— Ce nom de Richelieu nous plonge dans un étonnement que partage certainement l'auteur du grand cardinal qui doit lui connaissant cet étrange descendant. Chacun au contraire sait, en France que le nom de Richelieu a été transmis en ligne féminine d'abord aux Vignerot de Poncourlay, puis aux Chapelle de Jumilhac qui en sont les seuls possesseurs actuels... »

tale, celui-ci, de suite, pour la protection de ses nationaux, avait demandé une canonnière, c'est pourquoi le *Diu* était arrivé.

Dans le moment même où ce bâtiment s'ancrait à Bangkok non loin du *Lutin*, et, où la *Comète* regagnait Saïgon, la proche venue d'un bateau anglais était annoncée : le *Swift* en effet, mouilla sur la rade le 24 avril.

Le 3 mai, l'attaque du poste français établi à Khone nous montra jusqu'où la cour essayerait de nous faire échec. Puis, le 31, s'engageant à fond, elle se défendit d'avoir ordonné les excuses faites à M. Develle à cette occasion.

A la même date, un autre navire de la Grande-Bretagne, l'aviso *Pallas* stoppa à la barre. Le *Swift* peu après descendit le joindre, des manœuvres eurent lieu, de torpilles dit-on. Le 6 juin le *Swift* rentra à Bangkok, le surlendemain le *Pallas* partit, et l'on raconta qu'une torpille restait en plein dans la passe. Le prince Dewawong fut interrogé sur ce racontar et, il déclara par lettre, le bruit faux.

L'on sut dans ce temps que M. Thoreux, dont la liberté était annoncée était promené de bourgs en villages pour être montré aux populations.

L'affaire de Kammon, datant du 2 juin, fut alors connue. Cet acte souleva, dans notre pays, une émotion qui ne fit qu'aller en se grossissant surtout lorsqu'on sut que Siam refusait les réparations qui nous étaient dues.

Notre division navale de Chine, appelée à Saïgon s'y trouva fin juin. Le Gouvernement de la République put envisager l'envoi dans le golfe du contre-amiral qui la commandait ; il serait chargé de saluer le roi. Peut-être sa présence pourrait-elle hâter la solution des questions pendantes.

Mais avant d'avoir eu, de nous, l'avis de cette visite, la Cour avait su la concentration de nos bâtiments, et, sans rien attendre elle avait hâté la mise en défense de l'entrée du fleuve et, pour en rétrécir quelque peu la

passe, elle y fit couler, le 28 juin, deux anciens navires pleins de vieux canons.

Renonçant alors au voyage au Siam dans les conditions qu'on avait prévues, l'amiral Humann proposa l'envoi du croiseur *Forfait* pour passer douze heures en démonstration devant le Mé-nam.

Comme en prévision d'événements graves, le consul anglais reçut le 29, et les jours suivants, les déclarations concernant les biens de ses protégés.

Cette initiative ne fut pas suivie par d'autres agents, des autres nations, mais chacun avait, peu de temps avant, demandé l'envoi d'une canonnière.

Pour répondre aux bruits, perfides, répandus de troubles probables dans leur grand quartier, les chefs des Chinois ne relevant pas de consuls d'Europe, et représentant une part du commerce et, tous les coolies vinrent assurer l'agent de la France que, de leur côté, rien n'était à craindre.

A ce moment-là M. Jacquemins conseilla au Siam de faire engager une campagne de presse qui inquiéterait l'opinion en France pendant la période de nos élections qui devait s'ouvrir.

Le 4 juillet, le croiseur *Pallas* revint sur la barre. Le 9, le *Plover* mouillait à Sichang, et l'on annonça qu'un autre bateau anglais le *Linnet*, serait à Packnam dans 4 ou 5 jours.

Le 9 juillet une canonnière hollandaise et le 10 une canonnière allemande entraient à Bangkok.

Le Roi attendait un prince autrichien qui, de Singapore avait projeté de venir le voir. La Cour escomptait que sa réception faite avec éclat, au milieu de fêtes, nous obligerait, simple déférence, à mettre un arrêt à tout examen des difficultés. Mais, le 13 juillet, l'archiduc prévint que les circonstances, à son grand regret, l'avaient amené à changer de route.

Notre situation était rendue simple par la volonté très nette du Siam

de nous faire obstacle même par la force, au bord du Mé-Khong, et de n'accueillir, dans la discussion, rien de nos efforts de conciliation sortant de ses vues.

Cette irréductible attitude prise depuis le début, était renforcée par la prétention à l'appui anglais. La Cour cependant était informée que, fin février, nous avions à Londres dûment protesté contre une ingérence qu'elle recherchait, pour un règlement qui ne regardait que nous, avec elle.

La Grande-Bretagne avait constamment témoigné au Siam un grand intérêt; c'était là pour elle, question d'influence et de voisinage, et les conseillers du bord du Mé-nam, allaient un peu loin lorsqu'ils prédisaient que les attentions que l'on constatait seraient dépassées, et, que les actuelles visites de navires en étaient l'augure. Les déplacements de ces bâtiments, utiles au maintien en état de marche de l'escadre anglaise de l'Extrême-Orient, preuve assurément de rapports amis, ne pouvaient pourtant être pour la France, défi ou menace; et, c'était hardi d'en vouloir conclure qu'une intervention allait se produire.

Affaire de Packnam. — Cinq états, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande et le Portugal, avaient à Bangkok chacun un navire pour la protection de leurs nationaux. Un second bateau de la Grande-Bretagne qui en avait deux en plus, sur la barre, était attendu.

Le Gouvernement de la République jugea nécessaire, d'avoir dans ce port, suivant notre droit[1], une force navale qui fût en rapport avec les besoins de la situation, de plus en plus grave qui nous était faite, et notre prestige.

Le contre-amiral Humann, commandant en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient, alors à Saïgon, mit de suite en route les deux canonnières *Inconstant*, *Comète*, sous le commandement de M. Bory, capitaine

1. Traité de 1856

de frégate dont les instructions étaient appuyées sur l'article XV de notre traité et lui prescrivaient d'aller à Bangkok joindre le *Lutin*. Si l'accès du port lui était fermé, il protesterait par l'intermédiaire de l'agent français mais, en tous les cas, il ne mouillerait qu'au-dessus du fort construit à Packnam.

Prévenu par nous, comme on va le voir, le Siam demanda d'arrêter la marche des deux bâtiments.

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères[1],
à M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok.

Paris, le 8 juillet 1893.

Le Gouvernement anglais ayant résolu d'envoyer plusieurs bâtiments de guerre à Bangkok, en vue de protéger ses nationaux, nous avons décidé de renforcer nos forces navales. Veuillez annoncer au Gouvernement siamois l'arrivée de navires qui rejoindront le *Lutin*...

J. Develle.

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, le 11 juillet 1893.

Je viens de recevoir la réponse du Ministre des Affaires étrangères à la communication que je lui ai adressée conformément à vos instructions du 8 de ce mois. Cette réponse porte que le Gouvernement siamois n'a pas reçu du Gouvernement anglais notification de l'intention d'envoyer dans le Mé-nam un autre bâtiment que la canonnière qui s'y trouve actuellement dans les mêmes conditions que le *Lutin*; il conclut des termes de notre déclaration que la France n'insistera pas pour envoyer un second navire dans le Mé-nam, aussi longtemps qu'une autre puissance n'en aura pas plus d'un.

Je viens de faire connaître au prince Dewawongse qu'en attendant votre réponse j'insiste pour que, conformément au traité, l'*Inconstant* qui est attendu le 13, mouille à Packnam.

Pavie.

1. Ces deux télégrammes comme les 10 suivants sont extraits de notre Livre jaune : Affaires du Siam, 1893.

Le 12 juillet après réception d'une courte dépêche du contre-amiral commandant en chef, indiquant Packnam comme but des bateaux, je renouvelai, au cours d'une audience, au prince Dewawong, qui ne changea pas de manière de voir, l'avis qu'en l'absence d'autres instructions du Gouvernement de la République suspendant la marche de nos canonnières, elles iraient au but comme elles avaient l'ordre. J'insistai encore pour lui faire admettre, dans l'expectative, l'arrêt à Packnam, suivant le traité.

Le 12 à 1 heure de l'après-midi, M. de Longeville, enseigne de vaisseau à bord du *Lutin*, partit pour porter jusqu'à l'*Inconstant*, un courrier urgent pour M. Bory. Outre la dépêche du contre-amiral, le pli contenait un avis de moi lui faisant connaître le refus du Siam et, qu'au cas d'arrêt, le plus sûr mouillage c'était Ko-Sichan.

Puis, à la même heure, je priai par lettre, le prince Dewawong, de faire pavoiser, suivant les usages, la flotte siamoise le 14 juillet, fête nationale de la République. Semblable démarche était accomplie, au même moment, par le commandant de la canonnière près des commandants des divers navires des autres nations, présents sur la rade.

Le soir arriva. Par la nuit obscure, sur l'appontement de la légation, j'écoutais anxieux le bruit que faisait le courant rapide heurtant des obstacles de toute nature. Je rêvais d'embûches! Nos deux canonnières, petits bâtiments de minime force, simplement en bois, couraient sans défiance, au fleuve siamois! Là, on attendait; on se croyait sûr d'envoyer au fond en moins d'un instant, l'audacieux bateau qui voudrait entrer malgré le canon et s'engagerait entre les torpilles récemment posées, sous les feux des forts et de six navires aux tirs calculés! J'avais peine à croire que les conseillers de la Cour siamoise voudraient l'entraîner au risque si grave que comporterait une action hostile si peu justifiée, contre un grand pays! J'avais peine à croire, malgré un refus qui, ils le savaient, ne pouvait compter pour — qui a des ordres — qu'on persisterait en dépit du droit, dans l'opposition que l'on avait dite, surtout dans l'attente où chacun était de la décision de M. Develle! Et je me disais: « C'est à

peu près l'heure où notre flottille mouillerait ici si nul embarras n'était survenu, lorsque j'entends brusquement tomber dans le fleuve bruyant l'ancre d'un navire puis, une autre encore! Je n'eus pas de doute, c'était l'*Inconstant*, c'était la *Comète*!

Un instant après je serrais la main des deux commandants! En une minute j'étais au courant : il y eut attaque : brillamment ils ont, tout en combattant, franchi l'embuscade de tous les canons! Rempli d'enthousiasme je les félicite de l'acte héroïque ainsi accompli! Mais qui dira mieux que le rapport simple de M. Bory, qu'on va lire plus loin, ce qui s'est passé!

Tandis que j'exprime aux chers officiers mon admiration, et que l'on convient de ce qu'on fera dans l'attente d'ordres qu'il faut provoquer, un autre canot accoste la berge. Dans l'obscurité j'y puis reconnaître près du commandant Lotte du *Latin*, un mercanti grec qui, j'en suis certain, sert nos adversaires. Sans sembler le voir, je touche la main de M. Bory dans une intention aussitôt comprise, je lui parle ensuite pour être entendu : « Mon cher Commandant, vous voulez l'attaque du *Maha-Chakri*, du palais royal! Un coup de canon mettrait la panique dans la ville entière, il est préférable avant toute action, d'informer le Siam de nos exigences de sécurité... » paraissant alors découvrir l'intrus, me montrant surpris, et surtout défiant : « Vous, d'où venez-vous? » — Je sors du *Latin* avec M. Lotte. — « Partez d'ici, vite! » Et, quand il se hâte de gagner la porte de la légation, j'ajoute ces mots : « Avant dix minutes, par l'intermédiaire de — je sais bien qui — le Gouvernement du Siam va savoir ce que j'ai trouvé bon de lui faire dire par ce gaillard-là! Maintenant allons prévenir Paris, aviser Saïgon, de l'échec du coup ourdi contre vous, de peur qu'on ne songe à nous empêcher de télégraphier!

Quand nous entrions dans le consulat, M. Hardouin, chancelier du poste, se présente à nous. Depuis sa demeure, en pleine campagne, il a entendu des détonations qui semblaient partir de l'entrée du fleuve, il vient s'informer.

Sitôt renseigné, gardant sa voiture, il s'en va porter au prince Dewa-

wong, ma protestation avec une demande urgente d'audience pour le commandant Bory et pour moi. Il dira de plus notre étonnement que Packnam touchant le palais royal par le télégraphe, notre légation soit restée quatre heures sans être informée de l'événement que le Commandant vient de nous apprendre.

Nos deux télégrammes ont été lancés à 10 h. 15.

Un cruel devoir nous occupe alors : il faut qu'on procède à l'inhumation des marins français vaillamment tombés pendant l'agression. La flottille se tient prête à repousser toute action hostile, elle ne doit avoir que ce seul souci. On va débarquer les glorieux restes des pauvres victimes. Dans la situation où nous nous trouvons on ne peut songer à l'enterrement dans le cimetière, loin du consulat. J'ai offert l'endroit qui paraît le mieux sur le terrain même de la légation. Au fond du jardin, une énorme touffe de bambous pleureurs plus que centenaires, deviendra l'ombrage des tombes qu'on creuse.

Quand Hardouin revient, il conte sa course ; un calme profond règne dans la ville mais, près du palais c'est la confusion : des mandarins courent, des soldats nombreux arrivent par groupes, leurs chefs les placent le long de l'enceinte comme pour la défendre. Une agitation quasi-affolée, est à l'intérieur : elle rend difficile l'accès des bureaux du prince ministre. Celui-ci troublé, est très occupé ; il prie que l'on veuille attendre l'audience jusqu'au lendemain matin à onze heures. Une note, écrite avant la visite, va être remise à la légation.

Le prince dans sa note, me demande d'agir pour faire rappeler nos deux bâtiments dont l'entrée par force, résulte d'après lui d'un malentendu car, ce même jour, il a, à onze heures, été avisé que M. Develle allait donner l'ordre à nos canonnières de ne pas passer la barre du fleuve. Je réponds de suite, que, si c'est ainsi, on n'aurait pas dû tirer le canon sur notre flottille, car le télégraphe unissant les forts

à son ministère il y eut le temps entre onze et six heures de donner des ordres, et que je proteste avec énergie contre un pareil acte en attendant que le Gouvernement de la République ait pu l'apprécier.

Les préparatifs du convoi funèbre se sont achevés tandis que s'échangent ces correspondances qui semblent assurer un certain répit avant une attaque. Les bières rangées sur l'appontement sont portées, couvertes de trois pavillons, au lieu du repos (2 heures du matin). Nous les conduisons en petit cortège, car on n'a pas pu démunir beaucoup nos trois canonnières de leurs défenseurs : nous nous promettons, si l'accalmie vient, d'aller dire aux morts le dernier salut, l'adieu solennel que leur fin glorieuse leur a méritée.

A peu près au jour, je suis prévenu par de bons voisins, qui craignent aussi pour leur domicile et pour leurs familles, que plusieurs canons viennent d'être amenés face à la flottille, à côté du mur de la légation dans la grande cour du bureau des douanes. J'avise aussitôt le prince Dewawong que cette menace met le commandant dans l'obligation des dispositions les plus rigoureuses dans la prévision d'une autre agression dont les conséquences seraient d'aggraver singulièrement les torts qu'a le Siam. Moins d'une heure après, les canons quittaient le quai de la douane.

Règlement final. — La coïncidence qui a mis ainsi le 14 juillet, fête nationale de la République, au lendemain même de ce magnifique combat de Packnam, nous rend très contents. Tous les bâtiments de guerre, de commerce de divers pays, présents sur la rade, sauf ceux des Siamois, ont leurs grands pavois, et il peut sembler au peuple accouru en foule, sur les berges, et qui ne sait pas la cause réelle qui fait refléter tant de pavillons dans les eaux du fleuve, qu'on célèbre ainsi le succès d'hier des marins français !

Cette canonnière anglaise *Linnet*, que l'on attendait depuis quelques

jours, mouille vers 10 heures à côté du *Swift*, aussi revêtue de ses pavillons.

Lorsqu'il nous reçut à l'heure indiquée, le prince Dewawong avait un air grave et surtout inquiet, qui contrastait tant avec l'air enjoué, son masque habituel, que j'en fus frappé. Cette commission que j'avais fait faire par le mercanti, avait bien porté.

La présentation étant achevée, M. Jacquemins qui y assistait, fit au commandant, personnellement, un beau compliment sur le remarquable forcement des passes, à quoi celui-ci souriant, répondit : « J'ai fait de mon mieux. » Le prince intrigué du petit colloque, voulut qu'on traduise et, quand ce fut fait, le geste gêné, il sourit aussi.

Sans trop s'attacher aux protestations que je renouvelle, le prince nous parle de la position de combat où sont les bateaux français ; il craint qu'elle n'effraye la population. « C'est la défensive, » dit le Commandant : « ayant hier subi le feu des Siamois, je dois être prêt à une autre attaque. » Le prince nous assure qu'elle n'aura pas lieu. Alors je déclare : « Si de l'attitude des uns et des autres, il peut résulter trouble pour les gens circulant en barque et, pour les curieux garnissant les berges, il dépend de nous d'assurer le calme. Jusqu'à réception de l'ordre attendu du Gouvernement de la République, qui appréciera le fait accompli, cessez de garder même l'apparence de l'hostilité, nous ferons de même. » Le prince promet une lettre immédiate qui résumera la conversation et, sans plus tarder, il fait donner l'ordre du pavoisement des bateaux siamois, demandé hier. Un petit vapeur ira à Packnam, ses drapeaux au vent, porter ces avis aux forts, aux navires qui tous, ont tenté, d'envoyer au fond, la flottille française.

Le prince Dewawongse, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre-Résident de France.

Bangkok, le 14 juillet 1893.

Monsieur le Ministre, conformément à notre conversation d'aujourd'hui, j'ai l'honneur de constater que répondant à ma question sur les intentions des trois bâti-

ments de guerre français prenant leurs dispositions de combat, vous me dites que c'est une simple mesure défensive parce qu'ils s'attendent à une attaque du côté siamois.

Je vous déclare alors que, comme j'attribuais l'action de la nuit dernière à un malentendu très malheureux en contradiction avec les intentions souvent exprimées par le Gouvernement de Sa Majesté et avec la promesse de M. Develle de contremander l'arrivée des bateaux, le Gouvernement de Sa Majesté après avoir tenté en vain d'arrêter à la barre la marche de l'*Inconstant* et de la *Comète*, les traitera maintenant de la même façon que les autres vaisseaux de guerre stationnant dans nos eaux, attendant d'ailleurs que de leur côté ils se conduiront pacifiquement envers la ville et la population.

Signé : Devawongse Varoprakar.

Nous nous retirons, convenant encore, de l'interdiction de circulation, au cours de la nuit, des bateaux siamois : au cas du besoin où ils pourraient être, de se déplacer pendant la journée, avis préalable en sera donné à la légation pour le commandant.

Ici a sa place, le rapport suivant de M. Bory.

Le capitaine de frégate Bory, commandant l'aviso l'*Inconstant*,
à M. le contre-amiral commandant en chef la division navale de l'Extrême-Orient.

Amiral,

L'*Inconstant* est parti de Saïgon le 10 juillet vers 9 h. 30 du matin et a mouillé dans la baie de Sarcen à côté de la *Comète* le 12 vers 7 h. 30 du matin.

Nous prenons nos dispositions pour mettre l'*Inconstant* au tirant d'eau de 3 mètres en faisant passer du charbon à bord de la *Comète*.

A 4 h. 30, la *Comète* et l'*Inconstant* appareillent. Dans les îles, j'ai rencontré le *J.-B. Say* et ai invité ce vapeur à faire route pour la barre.

Le 13, vers 4 h. 30 en arrivant devant l'entrée de la barre du Mé-nam, il y avait au mouillage, le croiseur anglais *Pallas* et un navire siamois à roues.

Aussitôt, j'envoyai la vedette sur la barre au premier coude du chenal pour me signaler la hauteur de l'eau. La vedette de la *Comète* allait à bord du *J.-B. Say* prendre le capitaine Gicquel et me l'amener à bord.

Un officier de la *Pallas* vient à bord et m'informe de la part de son commandant que M. Pavie et deux officiers du *Lutin* descendent la rivière pour venir à notre bord et qu'il est inutile de passer la barre.

Un officier du Siam, qui m'a paru être allemand, vient à bord et me donne le même renseignement dans les mêmes termes, et la vedette [illegible] à bord.

A

quelle heure a lieu la pleine mer sur la barre? » Il me répond qu'il n'en sait rien. « Cependant vous êtes le harbour master? » Réponse : « Oui, mais je ne sais pas. »

Une grande chaloupe à vapeur siamoise vient à bord avec un enseigne de vaisseau M. de Longeville, du *Lutin*, m'apportant copie de votre dépêche de Saïgon du 12 juillet 1893, au Ministre de France à Bangkok. Cette dépêche prescrivait en termes nets de mouiller en dedans de la barre à Packnam.

Le pilote du *J.-B. Say* assurant qu'à partir de 13 pieds on pouvait passer la barre à 6 heures, nous avons donné dans les passes à la suite de ce vapeur, la vedette signalait 4m, 20 et au-dessus : la *Comète* suivait à 4 1/2 encablures.

Nous marchions 10 nœuds lorsque, à mi-chemin entre les pêcheries et la bouée noire, le fort de la pointe Ouest ouvre le feu par un feu de file de 7 ou 8 pièces de fort calibre à une distance d'environ 4000 mètres. Au premier coup de canon, nous avons hissé le petit pavois et sonné la générale ; le tir à cette distance n'étant pas dangereux j'ai laissé tirer une deuxième décharge dont les projectiles mal dirigés passèrent au-dessus de nous ou sur l'arrière.

Ce n'est qu'après cette deuxième décharge que nous avons riposté ; le tir étant rendu très difficile, le fort étant peu visible et la chute du jour se faisant rapidement.

Arrivés près de la bouée noire, les navires placés en amont du barrage du bateau-feu, commencèrent le feu. Il y avait devant, sur notre droite, deux navires à vapeur et un navire-école à voiles ; à gauche de notre route 3 ou 4 navires siamois, la fumée des canons hotchkiss rendait la route difficile à suivre.

A ce moment le *J.-B. Say* qui était devant nous, stoppa ; nous avons passé devant ; le capitaine nous cria que son pilote refusait d'aller plus loin.

Je dirigeais notre route de façon à passer à toucher le bateau-feu et à droite pour éviter le barrage de navires, de jonques coulées et de pieux que la chute du jour permettait encore de distinguer. Une torpille fixe ayant fait explosion par tribord devant, à quelques centaines de mètres, je jugeai préférable de passer à quelques mètres du bateau-feu, estimant que le barrage complété par les torpilles fixes devait laisser cet espace libre.

La *Comète* suivait dans nos eaux à 3 ou 400 mètres.

Le capitaine au long cours Gicquel, à côté de moi sur la passerelle ne cessait de me donner d'utiles indications avec le plus grand sang-froid et le plus entier dévouement.

Depuis la bouée noire, nous avons fait route ayant à répondre à gauche au feu du fort de la pointe Ouest, de quatre navires divers que je n'ai pu reconnaître au milieu de la fumée et, à droite, au feu de deux navires à vapeur et d'un navire trois-mâts école des mousses, ce dernier n'avait que de la mousqueterie.

J'ai tenté de frapper de l'éperon une canonnière, la dernière à droite que j'ai su être le *Mirbeu*, mais, n'osant donner dessus qu'à petite vitesse vu la faiblesse du nez de l'*Inconstant*, je fis en arrière et raclai son arrière tribord au-dessus du plat-bord avec le beaupré ; l'équipage pris de panique se précipita sur l'avant à grands cris ; nous lui avons envoyé au passage un feu de mousqueterie et un obus de 10 centi-

mètres qui cachait un gros chaland intérieur. J'ai su depuis que ce navire avait été dans l'obligation de faire sauter pour ne pas couler.

Vers 2 heures nous avions dépassé les derniers navires et n'étions plus dans la portée du fort de la pointe Ouest.

Dès lors, malgré l'obscurité de la nuit je pris le parti de remonter jusqu'à Bangkok même, malgré la difficulté de naviguer avec grand flot au milieu des navires, devant la légation de France.

En passant devant le fort de Pak-nam, nous essuyâmes le feu de ce fort à 400 mètres environ, mais n'avons été aux prises avec lui 5 minutes seulement, je n'ai pu apprécier l'effet de ses coups mais le fut ennemi ne nous a causé aucune avarie digne d'être signalée.

Après ce passage, nous avons allumé les feux de route et n'avons plus été inquiétés et vers 9 heures nous étions la *Comète* et l'*Inconstant* affourchés devant la légation sans autre incident...

Nos pertes en personnel se bornent à un tué, le 2e maître charpentier Guéguen, et trois blessés : le fourrier Falhun, le matelot de pont Jan et le gabier Le Gall, tous atteints par des éclats d'obus...

De nombreuses avaries peu graves ont été reconnues... (suit le détail des avaries).

Je joins le rapport particulier du commandant de la *Comète* le lieutenant de vaisseau Dartige du Fournet, qui, dans ces circonstances, a montré une décision et un coup d'œil remarquables... (suivent les citations et propositions).

Dès notre arrivée je suis allé trouver M. le résident de France qui a demandé une audience au prince Ministre des Affaires étrangères. Cette audience lui était accordée pour le 14 à 11 heures du matin.

Dans la nuit M. Pavie reçut une note du Gouvernement siamois le priant de faire évacuer les navires français !

A l'audience du 14 juillet, le Ministre siamois, averti par une indiscrétion voulue, que j'avais l'intention de continuer les opérations sur le Maha Chakri et le palais royal, présenta à M. Pavie des explications embarrassées, rejetant les faits sur un malentendu regrettable, assurant que les canonnières françaises pouvaient rester à Bangkok et, qu'aucun acte d'hostilité ne serait dirigé contre les navires ; de plus il donnait immédiatement l'ordre de hisser le grand pavois à toute la flotte siamoise, ce qui eut lieu à l'étonnement des européens.

Toute la journée du 14, une foule nombreuse de curieux, continuellement sur les rives du fleuve, regardait les navires, paraissant étonnée, et de nombreux bateaux faisaient le tour des canonnières, il y avait parmi ces curieux, des européens, des prêtres boudhistes vêtus de jaune et même des photographes.

Une proclamation fut affichée en ville par le Gouvernement, expliquant les faits et assurant aux habitants que le Roi n'avait en vue que le bonheur du peuple et que l'affaire de la veille était arrivée par suite d'un malentendu.

Bangkok, le 14 juillet. Signé : V. Bory.

La *Comète* avait eu 2 tués, les canonniers Allongue et Jaouen.

Vers 5 heures du soir, après le banquet qui, à déjeuner, avait réuni à la légation, nos compatriotes et les officiers des trois bâtiments, j'eus ce télégramme :

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok.

Paris, le 13 juillet 1893.

J'ai reçu du Ministre de Siam une communication semblable à celle dont vous me rendez compte par votre dépêche du 11 de ce mois. Le prince Vadhana a ajouté qu'il croyait devoir prévenir le Gouvernement français que des torpilles avaient été immergées dans la passe.

Veuillez déclarer au prince Dewawongse que nous n'admettons à aucun degré les prétentions du Siam et que nous nous réservons d'user à notre convenance des droits formels que nous tenons de l'art. 15 du traité de 1856.

Faites prévenir la division navale que le Gouvernement français a décidé qu'aucun navire ne doit franchir la barre pour le moment. Tant qu'aucune autre puissance n'aura pas plus d'un bateau dans la rivière, nous ne changerons rien à la situation.

Avisez en outre l'amiral Humann que vous avez expressément réservé auprès du Gouvernement siamois, les droits que nous tenons de l'art. 15 du traité de 1856.

J. Develle.

Le lendemain 15, seconde dépêche :

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok.

Paris, le 14 juillet 1893.

Veuillez provoquer immédiatement les explications du Ministre des Affaires étrangères sur les faits relatés dans votre dépêche en date d'hier soir. Le Gouvernement siamois était prévenu de nos intentions pacifiques et il ne pouvait ignorer que nous avions envoyé des instructions à l'amiral Humann pour que nos navires s'arrêtassent à la barre. J'en avais avisé le prince Vadhana.

Il y a dans ces conditions, un véritable guet-apens qui ne peut être justifié. Protestez avec la plus grande énergie en déclinant la responsabilité des conséquences éventuelles de l'initiative assumée par le Gouvernement siamois.

Les navires devront rester mouillés devant Bangkok. Toutefois ils ne recommenceront le feu que s'ils sont attaqués ou sous le coup de menaces.

J. Develle.

Dans le moment même où je recevais ces instructions, j'expédiais aussi cette autre dépêche exposant un fait pour lequel j'avais déjà protesté très vigoureusement.

M. Pavie, Ministre Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, 15 juillet 1893.

Le *A. B. Sey*, vapeur des messageries maritimes de Cochinchine, passait la barre le 13, en même temps que nos bâtiments. Un projectile siamois l'obligea à s'échouer. La réparation ayant été faite dans la nuit, il allait monter le 14, lorsque des siamois vinrent s'en emparer, ouvrirent les prises d'eau, pillèrent le bateau, s'emparèrent des lettres confiées par l'amiral au capitaine, firent l'équipage prisonnier et, finalement, vinrent le déposer cette nuit devant l'hôtel de la légation à Bangkok.

Pavie.

Le 16 juillet, comme pour démontrer que dans le conflit, Siam, qu'il conseillait, n'avait pas de torts, M. Jacquemins faisait publier dans le *Bangkok times*, journal officieux, les correspondances (anglais et français), qui furent échangées entre France et Siam depuis sa présence auprès de la Cour[1].

Le 17 juillet, un autre incident également grave, m'obligeait à faire cette autre dépêche :

Le croiseur *Forfait*, commandé par le capitaine de vaisseau Reculoux, était de la veille mouillé à la barre comme le *Pallas*.

[1] Il avait pensé à mettre en brochure, tirée à grand nombre, tous ces documents. Devant la surprise qu'à ses amis même, causèrent les réponses toutes dilatoires qu'il nous avait faites, il y renonça.

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, le 17 juillet 1893.

J'avais prié le commandant du *Forfait*, d'accord avec le Ministre des Affaires étrangères, de venir à Bangkok. Il remarqua en passant en canot à vapeur devant le *J.-B. Say*, que le pavillon français était hissé au grand mât, au-dessous du pavillon siamois ; il fit amener les deux pavillons et continua la route. Un peu après, il fut rejoint par un officier européen et une quinzaine d'hommes armés, fut arrêté, insulté et menacé d'être fusillé. Grâce à son sang-froid il se dégagea de son agression. J'ai protesté énergiquement auprès du Gouvernement siamois.

PAVIE

Avant que de dire les résolutions du Gouvernement de la République au prince Dewawong, il fut nécessaire à M. Develle d'être renseigné très exactement sur un point précis. Je lui répondis par ce télégramme :

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, le 18 juillet 1893.

Il résulte de la déclaration que vient de me faire le Ministre des Affaires étrangères que le télégramme du Ministre de Siam à Paris était arrivé à 11 heures du matin le 13 juillet. Le Gouvernement siamois avait donc le temps nécessaire pour empêcher l'attaque qui a commencé à 6 h. 6 minutes du soir ; en effet Bangkok est relié par le télégraphe à Packnam et par le téléphone aux forts de la pointe Ouest.

PAVIE

Alors vint l'ultimatum ci-après : je l'ai fait suivre par les télégrammes extraits du Livre Jaune, comme les précédents, qui exposent les faits jusqu'à mon retour à Bangkok :

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pasquier, Ministre de la République française à Bangkok.

Paris, le 11 juillet 1893.

Nous sommes surpris d'avoir à mesurer l'appréciation la gravité des récents incidents et les responsabilités nouvelles qui sont venues s'ajouter à celles que le Gouvernement siamois avait déjà encourues vis-à-vis de nous. Nous étions en droit de penser que la Cour de Bangkok serait la première à se rendre compte de cette situation. Vos dernières dépêches indiquent au contraire que l'on persiste au Siam dans l'attitude dilatoire opposée jusqu'ici à nos légitimes revendications et que nous ne saurions tolérer plus longtemps.

Vous irez vous rendre immédiatement auprès du prince Dewawongse. Vous lui signifierez une dernière fois les conséquences auxquelles son Gouvernement — dont nous n'entendons, d'ailleurs, à aucun degré menacer l'indépendance, — s'exposerait en ne nous accordant pas immédiatement satisfaction. Enfin vous lui remettrez une communication ainsi conçue :

« Le Gouvernement français exige :

« 1° La reconnaissance formelle par le Siam des droits de l'Empire d'Annam et du royaume du Cambodge sur la rive gauche du Me-Khong et sur ses îles ;

« 2° L'évacuation des postes siamois établis sur la rive gauche du Me-Khong dans un délai qui ne pourra excéder un mois ;

« 3° Les satisfactions que comportent les incidents de Tong Xieng Kham et de Kammon et les agressions dont nos navires et nos marins ont été l'objet dans la rivière du Mé-nam ;

« 4° Le châtiment des coupables et les réparations pécuniaires dues aux familles des victimes ;

« 5° Une indemnité de deux millions de francs pour les divers dommages causés à nos nationaux ;

« 6° Le dépôt immédiat d'une somme de trois millions de francs en piastres pour garantir ces réparations pécuniaires et ces indemnités, ou, à défaut, la remise à titre de gage de la perception des fermes et revenus des provinces de Battambang et de Siem-Réap.

« Le Gouvernement siamois devra faire connaître dans un délai de quarante-huit heures s'il accepte ces conditions. Dans ce cas, l'accord sera constaté par un échange de lettres entre le prince Dewawongse et le Ministre de France.

« A défaut de réponse, ou en cas de refus à l'expiration dudit délai, le Ministre de France quittera Bangkok et se retirera à bord du *Forfait*.

« Le blocus sera immédiatement déclaré sur les côtes du Siam.

« Si dans le trajet de Bangkok à la barre un acte hostile se produit contre nos canonnières, le Gouvernement siamois est avisé qu'il s'expose à des représailles immédiates. »

Si vous n'avez pas reçu une réponse satisfaisante dans les formes expresses indiquées plus haut, à l'expiration du délai de quarante-huit heures, vous rejoindrez le *Forfait* avec les trois canonnières après avoir prévenu l'amiral Humann, qui reçoit de son côté les instructions nécessaires.

J'ai la confiance que votre expérience et votre dévouement vous permettront de vous acquitter de votre mission dans les conditions les plus propres à ménager tous les intérêts qui se recommandent à votre sollicitude dans les circonstances actuelles.

J. Develle.

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, le 22 juillet 1893.

La réponse du Gouvernement siamois vient de me parvenir. Il ne cède la rive gauche que jusqu'au dix-huitième degré. Je lui fais connaître que sa réponse n'étant pas pleinement satisfaisante, je quitterai Bangkok le 25 juillet avec les canonnières.

Pavie.

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre de la République française à Bangkok.

Paris, le 22 juillet 1893.

J'ai reçu la visite du Ministre de Siam qui m'a demandé, au nom de son Gouvernement, une prolongation du délai fixé pour l'acceptation de nos conditions ; j'ai répondu négativement.

J. Develle

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre de la République française à Bangkok,

Paris, le 23 juillet 1893.

La réponse du Gouvernement siamois ne nous donnant pas satisfaction, j'approuve les dispositions que vous avez prises en vue de quitter Bangkok. J'avise le Gouver-

nement néerlandais des motifs qui nous mettent dans la nécessité de recourir aux bons offices de son représentant à Bangkok, en lui demandant d'autoriser celui-ci par le télégraphe à se charger de la protection des intérêts français au Siam.

J. DEVELLE.

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Paknam, le 26 juillet 1893.

Nous avons mouillé hier soir après avoir quitté Bangkok à 3 heures. Nous avons été salués par tous les pavillons consulaires. Le départ a eu lieu sans incident : nous passons la barre ce soir à 5 heures.

PAVIE.

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, par les soins de M. Keun de Hoogerwoerd, Consul général des Pays-Bas à Bangkok.

Paris, le 29 juillet 1893.

Le Ministre de Siam est venu m'annoncer ce matin que son Gouvernement acceptait sans réserves les conditions de l'ultimatum. J'ai réservé ma réponse jusqu'à ce que j'aie pu entretenir le Conseil des Ministres.

J. DEVELLE.

Par une note du 30 juillet au prince Vadhana, M. Develle lui faisait connaître que comme garantie des clauses de l'ultimatum le port de Chantaboun serait provisoirement occupé ; que, de plus, une zone de 25 kilomètres sur toute la rive droite serait neutralisée[1], etc. L'acceptation de ces conditions devait permettre la levée du blocus.

1. Les inconvénients de la décision que nous avions prise d'arrêter notre frontière au Mé-Khong s'étaient montrés à mesure que l'occupation par nous, de la rive gauche du fleuve s'était accomplie. La création de la zone de 25 kilomètres avait pour objet de les amoindrir.

M. Develle, Ministre des Affaires étrangères,
à M. Pavie, Ministre de la République française au Siam,
par les soins de M. Keun de Hoogerwoerd, Consul général des Pays-Bas à Bangkok.

Paris, le 1er août 1893.

J'ai reçu ce matin le prince Vadhana, qui est venu m'annoncer que le Gouvernement siamois souscrivait aux garanties réclamées par la note du 30 juillet. Le prince Dewawongse vous fera part à vous-même de l'acceptation du Gouvernement siamois. Dès que vous aurez échangé avec le prince Dewawongse les communications écrites constatant l'acceptation formelle de l'ultimatum et des garanties complémentaires, vous en donnerez avis à l'amiral Humann, qui lèvera alors le blocus et occupera simultanément la rivière de Chantaboun. Prenez toutes les précautions nécessaires d'accord avec les autorités siamoises pour que cette opération ne donne lieu à aucun incident.

Je vous autorise à vous réinstaller à Bangkok, M. Le Myre de Vilers y arrivera incessamment.

La solution de notre conflit avec le Siam a été accueillie en France avec satisfaction.

J'ai apprécié l'utilité de votre concours dans ces circonstances et je tiens à vous en exprimer mes remercîments.

J. Develle

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères

Bangkok, le 5 août 1893.
Kosichan, 4 août.

L'amiral a levé le blocus. J'ai fait connaître au Ministre des Affaires étrangères qu'il avait à régulariser par écrit l'acceptation de l'ultimatum et les garanties pour lesquelles je n'ai que des lettres privées. Le secrétaire du Ministre des Affaires étrangères vient de me faire connaître que demain un haut fonctionnaire viendra m'apporter l'instrument authentique de l'acceptation, ainsi que les ordres nécessaires pour que l'occupation de Chantaboun ait lieu sans difficulté. Je me rendrai à Bangkok sur l'*Alouette*, mise à ma disposition par l'amiral. Je m'arrêterai à Packnam afin de m'entendre avec le Ministre des Affaires étrangères sur les détails de ma réinstallation.

Pavie.

M. Pavie, Ministre-Résident de la République française à Bangkok,
à M. Develle, Ministre des Affaires étrangères.

Bangkok, le 6 août 1893
Kosichan, le 6 août 1893

Le Ministre des Affaires étrangères vient de me faire parvenir la lettre dont il m'avait annoncé l'envoi et qui est ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de confirmer formellement l'acceptation par le Gouvernement de Sa Majesté de l'ultimatum du 20 juillet et des garanties complémentaires contenues dans la note de Paris du 30 juillet. »

Un ingénieur topographe est arrivé pour m'accompagner à Bangkok, et aussi un envoyé qui doit se rendre à Chantaboun avec le *Lutin*[1].

PAVIE.

1. Voir dans le tome II, Géo. et Voy. (page 247), les textes du traité du 3 octobre, et de la convention.

M. Stirling. Lt Thomassin. M. Scott. M. Pavie. Mac Scott. Colonel Worthoppe. M. Lefevre-Pontalis.
Gourkas de l'armee des Indes. Partisans de Deovantri.
Dr Lloyd. D. Lefevre. Capt Wocker. M. Caillat. Tirailleurs Annamites.
Fig. 80. — Commission franco-anglaise du Haut-Me-Khong et ses escortes.

Au cours des embarras avec le Siam auxquels le traité du 3 octobre 1893 avait heureusement mis fin, le gouvernement de Bangkok s'était constamment attaché à donner l'impression qu'il avait pour lui l'assistance de conseils anglais ce qui, d'ailleurs comme on l'a vu plus haut, était apparu en plusieurs circonstances. Or une des premières conséquences du nouvel ordre de choses allait être d'améliorer définitivement nos relations avec la Grande-Bretagne. En effet l'Indochine se trouvant désormais en contact au Nord, avec les territoires de l'Empire des Indes, les Gouvernements de la France et de l'Angleterre jugèrent nécessaire de rendre la situation nette entre eux, en écartant de l'avenir les contestations possibles ; à cet effet le Mé-Khong fut choisi comme limite de leurs

dépendances respectives. L'arrangement avait été précédé d'une étude sur le terrain, faite par une commission dont les travaux ont été détaillés dans le volume II, et qui réunit, pour la première fois, dans ces régions, des fonctionnaires, des officiers et des soldats des deux nations.

L'accord, suivi par d'autres du même genre, fut le prélude de l'Entente cordiale : c'est à ce titre qu'il a paru utile de le rappeler en terminant l'ouvrage.

Avec ce volume s'achève la série « Géographie et Voyages ». Les tomes I et II ont présenté le résumé de l'œuvre accomplie par la mission, les tomes III, IV et V ont reproduit les relations des explorations de MM. Cupet, Rivière, de Malglaive et Lefèvre-Pontalis. Il me restait dans le tome VI et dans ce dernier volume à donner, d'après mes notes personnelles, un aperçu de ma propre ligne de conduite à l'égard des autorités siamoises, des Pavillons Noirs, des chefs et des habitants des contrées parcourues. C'est ce que je me suis proposé de faire par le récit de la période de février 1887 à mars 1889, et ensuite par l'exposé des événements du Siam en 1893.

Fidèle aux pensées qui m'inspiraient lorsque plein d'enthousiasme et fort de la confiance de ceux qui m'avaient mis en route, je partis pour la première fois vers les hautes régions de notre Indochine, j'étais à l'avance, par une affection qui grandit sans cesse, acquis sans réserve aux bons habitants des grands territoires vers lesquels j'allais et je formais le vœu, fervent et profond qu'ils prissent pour la France les mêmes sentiments que j'avais pour eux. Chercher à plaire à des populations que déjà j'aimais, n'avoir d'autre ambition que d'être utile à mon pays, adapter mes actes aux variations des faits, prendre les leçons des choses sans m'attacher aux abstractions préconçues, telle fut ma politique si ce terme peut être ici de mise.

Le Gouvernement de la République a bien voulu apprécier favorablement mes efforts.

Quant aux populations, les circonstances témoignèrent si clairement, et presque dès le début, de la sincérité de mes intentions, que je recueillis partout, sur mes pas, l'expression des cœurs s'unissant au mien.

Paul d'Estournelles de Constant

Je connus la joie d'être aimé des peuples chez qui je passai !

Un autre bonheur m'était réservé.

Ne sachant rien de moi que par mon journal, les chefs de service qui au ministère des Affaires Étrangères suivirent successivement les développements de ma mission, Paul d'Estournelles de Constant et René Lecomte, bientôt ressentirent pour le pionnier lointain que j'étais, une sympathie qui fut tutélaire. A mon insu, je fus aidé, appuyé par eux, plus qu'aucun agent dans ces conditions l'eût jamais pu être.

René Lecomte

Je n'ai connu qu'à mon retour de l'Extrême-Orient ces soutiens des temps difficiles; ils sont devenus mes meilleurs amis. Leurs noms bien chers n'ont pas eu de place dans ma narration ; j'ignorais là-bas ce qui se faisait pour moi. Je leur ai gardé l'hommage d'affection et de gratitude par lequel se clora ce livre.

FIN DU TOME VII ET DERNIER

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
De la Rivière Noire au Mont Kinabalu	1
L'Île des Chinois	31
Soumission des Pauchons Noirs	147
Soumission du Mont Dat Dat Chan	165
Retraite des Siamois	227
Le Kampong Kombeut	259
Mont Dat	289
Événements du Siam (1861-1870)	311

TABLE DES CARTES

I. Rivière Noire	1
II. Moyen Lac Moyen, Haut et Lower Pitt	32
III. Haut Rouge Vert	58

BRUXELLES — IMP. L. MARCHAL (H. DURANT ET Cie), 1, 3 & 5, RUE DE LA CHARBONNERIE.

BINDING LIST MAY 15 1929

HAs.
M6787g

232388

Author

Title Mission Pavie Indo-Chine, 1879-1895: Géographie et voyages. Vol.7.

NAME OF BORROWER.

DATE.

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU